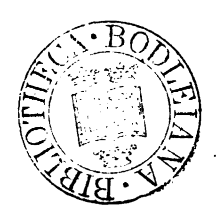




CH. THURIET

TRADITIONS POPULAIRES

DU JURA



POLIGNY
IMPRIMERIE DE G. MARESCHAL
1877

Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny

TRADITIONS POPULAIRES

DE LA FRANCHE-COMTÉ

APERÇU GÉNÉRAL

« La vieille Séquanie est peut-être le pays le plus gaulois de France par la conservation de ses Traditions. »

(Henri MARTIN).

Je crois avoir poussé assez loin mes recherches sur les traditions populaires, pour pouvoir affirmer qu'aucune contrée de l'Univers, pas même l'Allemagne, l'Écosse et l'Irlande, ne l'emporte sur la nôtre pour la richesse, la variété et surtout pour l'intérêt de ses traditions locales.

Je me suis demandé bien des fois, depuis vingt ans que j'étudie cette matière, ce que l'on devait entendre, au juste, par ces expressions : *Traditions populaires*. J'ai pensé que l'on pouvait ranger d'abord, sous cette dénomination, les légendes miraculeuses, ces harmonies de la religion et de la nature, comme les appelaient Châteaubriand et Montalembert, où la foi et la poésie chrétienne se confondent dans une union si intime, que l'Église ne saurait ni les avouer, ni les proscrire d'une manière absolue. J'ai cru que l'on devait mettre dans le même ordre de choses les chroniques merveilleuses des époques chevaleresques et guerrières, récits souvent en dehors de l'histoire, où figurent cependant des personnages historiques, avec les vices ou les vertus qui les caractérisent aux yeux du peuple : sortes de broderies variées à l'infini, sur un canevas quelquefois réel et quelquefois supposé. Je me suis enfin déterminé à renfermer dans le même groupe des contes populaires, plus nombreux encore, que la fan-

taisie, l'ignorance ou la superstition des siècles paraissent avoir imaginés.

Prises ainsi dans leur ensemble, les traditions populaires composent certainement l'histoire la plus pittoresque et la plus poétique d'une contrée, non-seulement celle des faits mémorables qui s'y sont accomplis, mais encore celle des mœurs, des usages et des croyances du peuple, dont elles représentent, avec une fidélité parfaite, la physionomie morale, le caractère particulier et distinctif. Ainsi, l'on peut juger de la vivacité de la foi dans une province, par l'examen attentif de ses traditions religieuses; on peut apprécier son patriotisme par les traditions qui tiennent à ses origines et à ses exploits militaires; on peut enfin se rendre compte de ses aptitudes poétiques par la variété même de ses récits fabuleux, qui sont comme les fruits spontanés de son imagination et de sa verve caustique.

Nos ancêtres, les Séquanes, ne nous ont laissé aucun monument écrit de leur littérature. Cependant chaque peuple a eu la sienne, et l'histoire nous redit, depuis deux mille ans, que les poëtes de la nation gauloise en étaient à la fois les prêtres, les législateurs et les historiens. Où retrouverons-nous les traces de cette littérature sans livres de nos pères, si ce n'est dans ces traditions mythologiques qui sont parvenues jusqu'à nous, et qui n'ont absolument rien de commun avec la mythologie des Grecs et des Romains? D'où viendrait ce goût inné et persistant des habitants de nos campagnes pour les histoires merveilleuses, pour les contes satyriques qu'ils composent eux-mêmes, malgré leur ignorance des premières règles de l'art, si ce n'est d'une prédisposition originelle, d'un instinct poétique héréditaire?

A plus d'un point de vue, la recherche et l'étude de nos traditions doivent donc paraître utiles et intéressantes.

Les éléments de cette curieuse étude sont beaucoup plus multipliés qu'on ne pourrait le croire au premier abord. Ils se présentent en foule au chercheur qui daigne s'en soucier. On les trouve dans les ruines de ces vieux châteaux dont la féodalité du moyen-âge avait en quelque sorte hérissé la cime de nos montagnes; dans les enceintes aujourd'hui désertes de ces antiques

monastères auxquels notre province doit la plupart de ses défrichements et la première instruction de ses habitants; dans ces grottes profondes que la nature a creusées dans notre sol, comme pour servir de demeure à une multitude d'êtres fabuleux ou de refuge au peuple dans des temps de calamités. Il n'est à vrai dire pas de fontaine, de lac, de rocher, de chapelle ou d'oratoire dans notre province, qui n'ait sa tradition. Les forêts, les prairies, les rivières ont aussi les leurs, où figurent les *Dames blanches*, les *Dames vertes*, les *Follets*, les *Vouivres* et les *Fées*. Cet arbre séculaire, dont les vents ont déchiré les rameaux, dont la foudre a plus d'une fois brisé la cime et dont la cognée du bûcheron n'a pas encore entamé le cœur, ne l'appelle-t-on pas *l'Arbre des Sorciers?* N'est-ce pas sur cette pelouse aride et inculte, dans cette clairière sauvage et désolée que se jouait à minuit, le jeudi (1) de chaque semaine, les prétendues scènes de ces comédies infernales? N'avez-vous pas rencontré quelquefois, dans vos voyages, un pont rustique jeté audacieusement sur un abîme, entre deux rocs gigantesques, et ne vous a-t-on pas dit, quand vous le traversiez en tremblant, que ce pont était *le Pont du Diable.*

Les chemins de fer n'ont encore point de traditions, malgré la fantasmagorie qu'un écrivain moderne a intitulée : *Le Train Fou* (2);

(1) « J'ai estimé autrefois, dit Boguet, dans son livre intitulé *Discours des Sorciers* (ch. xx), que le sabbat se tenait seulement la nuit du jeudi, parce que tous les sorciers que j'ai vus, du moins la plupart, l'ont ainsi rapporté; mais depuis que j'ai lu que quelques uns de la même secte ont confessé qu'ils s'assemblaient les uns la nuit du lundi au mardi, les autres la nuit du vendredi au samedi, les autres encore la nuit qui précède le jeudi ou le dimanche, j'ai de là conclu qu'il n'y avait point de jour certain et assuré pour le sabbat et que les sorciers y vont toutes et quantes fois qu'il plaît à leur maître, encore qu'il n'y a point de doute que le jeudi ne soit le jour le plus commun pour ce regard. »

(2) On a vu paraître en France un certain nombre de brochures sous le titre de *Traditions*, de *Chroniques* et de *Légendes*, mais qui ne sont ni des légendes, ni des chroniques, ni des traditions. Ce sont des *romans* et des *nouvelles*, que l'Héritier de l'Ain a très-justement comparés à ces meubles moyen-âge qui, encore tout pleurant de leur sève, malgré les stigmates d'une vermoulure factice, sortent de nos ateliers d'ébénistes avec des

mais nos anciennes routes, à présent délaissées par le voyageur, en comptaient presque autant que de bornes kilométriques. Le *Grandvalier* (encore un type du vieux temps qui va disparaître, mais dont la figure a été heureusement esquissée par M. X. Marmier dans ses *Nouveaux Souvenirs de Voyages*) les savait, et il était rare que, dans la diligence, il ne se trouvât personne pour les dire et les apprendre à ceux qui pouvaient les ignorer encore.

On n'allait guère autrefois de Dole à Montbéliard sans ouïr conter, chemin faisant, la tradition du *Pas de Roland*, ou celle de *Frédéric Barberousse*, attendant dans sa grotte, comme ailleurs Charlemagne, que sa barbe ait fait trois fois le tour de l'immense table de pierre devant laquelle il est assis, pour reparaître dans le monde et l'étonner encore par de nouveaux prodiges. On ne passait point Rochefort sans recueillir la tradition de cette jeune bergère qui, poursuivie par des soldats, se précipita dans le Doubs, du haut d'un rocher, en se recommandant à la Vierge, et qui tomba miraculeusement, sans se faire aucun mal, sur le gazon de la prairie voisine. Après l'histoire du *Saut de la Pucelle*, venait celle de la *Fontaine de Châtenois*, qui rajeunissait les femmes, à la condition qu'elles eussent été fidèles un an et un jour à leurs maris; celle des *Rois Mages d'Estrabonne* et de la source salutaire dont ils dotèrent ce village. Puis arrivait celle de Montferrand, où l'on disait qu'un prêtre mort depuis vingt ans sortait chaque nuit de son tombeau pour chercher un vivant disposé a servir sa messe — une messe qu'il avait autrefois omis de dire à l'intention d'un trépassé. — A peine avait-on achevé le récit de *la Messe du Revenant*, qu'à Grandfontaine on rappelait que *Saint Germain* ayant été décapité en ce lieu par des hérétiques, reçut sa tête entre ses bras et se dirigea, sous la conduite des anges, jusqu'aux portes de l'abbaye de Baume. Près

compartiments à la moderne. La tradition ne peut en effet, sans boiter, prendre l'allure du roman et de la nouvelle. Elle veut garder sa marche et son costume; elle repousse les ajustements étrangers, qui lui feraient perdre toute sa fraîcheur.

d'Avanne, on montrait la *Male Combe* où, par le fait d'une trahison diabolique, les citoyens de Besançon essuyèrent une sanglante défaite. Au sommet de *Rosemont*, on signalait la place de cette forteresse archiépiscopale que le peuple de la cité ne voulut souffrir, et qu'il détruisit de fond en comble trois jours après son achèvement.

D'autre part, c'était la *Grotte des Apôtres de Besançon*, que l'on indiquait en racontant, parmi d'autres faits miraculeux, l'histoire de cette *Mauve fleurie* qu'une pèlerine, la sœur de saint Grégoire de Tours, y trouva en faisant sa prière, et dont la vertu rendit la santé à son époux.

On ne pouvait sortir de Besançon sans avoir recueilli à pleines mains les traditions populaires qui y abondent : entre autres celles de *Jacquemard* et des *Boussebots*, de *Barbisier* et de la *Place Labourey*. Plus loin on trouvait celle de *la Femme sans tête;* du *Confitemini;* des *Rancenières*; de *la Combe d'Huche;* de *la Combe de l'Homme mort*, dans la fôret de Chailluz; du *Géant de Châtillon-le-Duc*, dont le squelette occupe, dit-on, sous la terre, cinq mètres et plus de longueur; des *Bonnes Fées de la Roche de Palente;* de *la Dame verte de Chise;* de *Notre-Dame d'Aigremont;* du *Saut de Gamache;* du *Chêne marié* qui figure encore sur la carte de l'Etat-Major, et du *Fauteuil de Gargantua.*

Combien d'autres histoires populaires nous trouverions sans nous éloigner beaucoup de la grand'route!

Beaume, encore plus connu peut-être aujourd'hui par la renommée de ses *Craquelins*, de ses confitures et de ses pâtes de coing que par les fastes glorieux de son antique abbaye, nous fournirait en passant un abondant tribut de récits légendaires; nous y trouverions la tradition de *Gontran* et celle de *Sainte Odille*, les légendes de *Buin*, de *la Fâchée* et de *l'Ermite de Chatard*.

Clerval nous donnerait le merveilleux récit des couches plantureuses de la dame de *Montfort;* Montbéliard, le mythe si gracieux de la *Tante Arie*, cette divinité des enfants, cette fée bien-aimée des chaumières, que Masson chanta dans la *Nouvelle Astrée.*

A Montjoie, tout le monde sait encore la *légende de Sainte Claudine* qui, portant un jour dans les plis de son manteau plusieurs pains qu'elle allait distribuer aux malheureux, rencontra fortuitement un père avare et méchant. Celui-ci, la voyant accablée sous le poids de son fardeau, lui demanda vivement ce qu'elle portait, et sans attendre sa réponse, découvrit ce qu'elle s'efforçait de cacher; or, les pains avaient été remplacés par des touffes de roses blanches et rouges, les plus fraîches et les plus belles du monde.

A Mathay, on parle toujours de *la Sirène du Doubs;* à Maîche, de l'affreux *Revenant du Manoir*; ailleurs, du *Chevalier de Clémont,* du *Sylphe du Vaux de Roche* et du *Dragon de Dung*.

Nos découvertes surpasseraient nos espérances, si nous avions le temps d'explorer la vallée de la Loue depuis le *Val-d'Amour* à *St-Gorgon;* la vallée du Cusançin depuis la retraite glacée de l'ondine *Vénéla* à *la Fontaine de l'Ermite;* la vallée du Dessoubre depuis *St-Hippolyte* à *Consolation*, à *la Roche du Prêtre* et au pays de *Vennes*. Dans la vallée haute du Doubs, nous verrions cette cataracte à la fois gracieuse et redoutable, tant de fois décrite par nos romanciers, chantée par nos poètes et reproduite par le burin ou le pinceau de nos paysagistes. Sur le bord de cet abîme, où le fleuve tout entier s'élance comme un coursier indompté, nous entendrions redire la lamentable histoire de ces jeunes époux qui, un jour de primptemps, étaient venus célébrer dans ces lieux la fête de leur bonheur. Tout-à-coup la nacelle qui berçait sur l'onde perfide tant de jeunesse et tant d'espérance, est emportée par le courant irrésistible. Un cri d'effroi retentit. Les échos lointains le répétaient encore, que déjà tout avait disparu pour jamais dans le gouffre insondable. A quelques jours de là, seulement, ajoute la tradition du *Saut du Doubs,* un pêcheur de la vallée

« *Retrouva dans sa nasse un bouquet d'oranger.* »

Non loin du saut du Doubs, sur le lac même de Chaillexon, on nous montrerait cette *Grotte des Fées* qui dut être abandonnée par elles quand Frédéric-Guillaume III y entra en conquérant,

et fit graver son nom sur l'arcade, afin d'apprendre à tous que cet asile, jusqu'alors inviolable, n'appartenait plus au fées, mais au *roi de Prusse*.

Nous visiterions successivement Morteau, Montbenoit, Pontarlier et Mouthe, et cette partie de notre pays nous apparaitrait comme la terre classique de la tradition; car c'est là que nous apprendrions, entre mille récits merveilleux, les légendes de *Notre-Dame de Bonnevaux*, de *Remonot*, de *Montpetot*, de *Damvauthier* et de *Sainte-Colombe;* la tradition du *Château de Volson*, du *Champ du Sang*, de *l'Eglise des Fontenottes* et de la *Pierre du Serment*, de *Berthe de Joux*, des *Dames d'Entreporte* et de *Charles le Téméraire*, visité dans son camp, au pied du Laveron, par le fantôme d'un guerrier tué à Morat.

Dans le Jura, nous aurions à faire une aussi riche moisson, soit en nous approchant du château de *Partey*, fameux dans nos traditions par les esprits divers qui y apparaissent durant la nuit, soit en pénétrant dans la forêt de Mont-Saint, lieu redouté, où l'on ne se hasarde guère à des heures tardives, parce qu'il est réputé pour être un rendez-vous de revenants et un théâtre effrayant d'apparitions nocturnes.

A Poligny, on nous raconterait l'histoire de cette fameuse *Pierre qui Vire* (1), du mont Saint-Savin et celle de *la Fontaine de Sainte Colette;* à Salins, la légende du *Prieur* et celle de *Saint Anatoile*.

A Nozeroy, sur les bords de la Serpentine, on nous redirait la légende de *Notre-Dame de Mièges*, et nous voudrions relire encore dans les *Contes de la Veillée* de Ch. Nodier, la *Légende de Béatrix et de Nôtre-Dame des Épines Fleuries*, alors même que nous la savons par cœur.

Au bord du lac de Bonlieu, sur le rocher où fut bâti le château de l'Aigle, nous évoquerions le souvenir de ces douze Vaudrey

(1) Il existe en Franche-Comté plusieurs curiosités naturelles du même genre, notamment le *Moine*, à Mouthier-Haute-Pierre; *Toum-Tâtre*, à Cléron; *la Pierre qui Tourne*, à Champey, canton d'Héricout; *l'Homme de Pierre*, sur la Valouse; la *Pierre Tournole*, à Charïez, etc. Chacune de ces pierres a son histoire particulière que la tradition perpétue.

dont le *Coup de Lance* était si redoutable, la devise si hautaine et si digne de leur courage : *J'ai Vallu, Vaux et Vaudrey*.

Non loin d'Arinthod, entre les vallées de l'Ain et de la Valouse, nous entendrions parler des *Dames de Pierre* ou d'*Oliferne* et de la fin tragique de ces trois filiales princesses dont les âmes sont encore errantes et plaintives parmi les ruines de leur antique manoir.

On pourrait croire que la Haute-Saône est moins bien pourvue que le Doubs et le Jura en fait de traditions populaires. La vérité est peut-être qu'elles y ont été jusqu'à ce jour moins cherchées que dans le Jura et dans le Doubs. N'avons-nous pas, en effet, à Autrey, la célèbre et émouvante histoire de *Gabrielle de Vergy* qui, avant d'épouser le sire de Fayel, avait aimé Raoul de Coucy, ce noble ménestrel à la fière devise :

« *Je ne suis roy, ne duc, prince, ne conte aussi,*
« *Je suis le sire de Coucy.* »

Raoul, malheureux, chercha d'abord quelque soulagement à sa peine en composant des chansons naïves en l'honneur de Gabrielle; mais bientôt, le désespoir dans l'âme, il partit pour la guerre sainte, et là-bas, en Palestine, il chantait encore d'une voix dolente :

« *En périlleuse aventure,*
« *M'avez, âmors, atorné,*
« *Quand pour vous n'a de moi cure*
« *Celle à qui m'avez donné !* »

Mais aux jours de bataille, il reprenait toute son ardeur. Depuis deux ans, il semblait en vain braver le sort des combats, quand un jour un trait fatal traverse sa cuirasse et le blesse mortellement. « Lorsque mon cœur aura cessé de battre, dit-il à son écuyer, tu le prendras dans ma poitrine et tu le porteras à Gabrielle. » Après la mort de son maître, le fidèle écuyer plaça le cœur de Raoul dans un écrin précieux, puis s'embarqua pour la France. Il arriva près d'Autrey, aux portes du vieux manoir des Vergy. Le sire de Fayel, qui revenait de la chasse avec ses veneurs, demande à l'écuyer ce qu'il porte dans sa cassette.

« Cet écrin, dit l'écuyer, renferme le cœur d'un poète et d'un preux chevalier, de mon maître, le sire de Coucy. « Quand mon cœur aura cessé de battre, m'a-t-il dit, prends-le dans ma poitrine et le porte à celle que j'aimais, à la dame de Fayel. » — « Je connais cette dame, reprit vivement le comte, en arrachant l'écrin au loyal messager; je te décharge de ta mission. » A peine arrivé dans son manoir, Fayel fait préparer un mets avec le cœur de Raoul et le fait manger à Gabrielle. Mais à peine elle a mangé, que des ruisseaux de larmes coulent de ses yeux. Fayel, alors, lui dit d'un ton railleur : « Le cœur de la colombe a la vertu de rendre triste et de faire pleurer; mais il paraît, Madame, que le cœur de la colombe n'est rien au prix de celui-ci. Vous venez de manger le cœur du chevalier amoureux et poète qui a chanté vos attraits. » — « Raoul ! s'écrie-t-elle, oh ! infamie ! Je restais étrangère à Raoul vivant; mais voilà que je sens mon âme se rouvrir aux chants du ménestrel. Je lui jure dès ce moment un éternel amour, et jamais aucune autre nourriture n'ira souiller dans mon sein le cœur de Raoul de Coucy. » A quelques jours de là, Gabrielle mourut, moins de faim que d'amour.

N'avons-nous pas encore, à Champlitte, la tradition de son château défendu par une vaillante femme, en souvenir de laquelle la porte Nord-Est du manoir reçut et garda le nom de *Porte Claudine?*

Au château d'Oiselay, n'est-ce pas encore une femme que la tradition nous montre sur la brèche, arrachant une hallebarde aux mains d'un officier ennemi, le tuant et taillant en pièces des soldats étonnés de rencontrer dans une femme un tel héroïsme? Après la chronique chevaleresque de *Jeanne d'Oiselay*, nous trouverons à Ray, ou peut-être à Beaujeu, l'histoire populaire de cette jeune châtelaine qui, attaquée dans son manoir par des prétendants indignes de son cœur et de sa main, se précipita du haut d'une tour, laquelle, en mémoire de sa mort tragique, retint le nom de *Tour de Rose* ou de *Tour d'Amour*.

A Colombin, près de la source de la Charcenne, nous recueillerons de la bouche du peuple une précieuse tradition qui, venant heureusement suppléer à l'insuffisance des textes historiques,

nous révélera, en ce lieu, le passage de Jules César et y fixera la place d'une grande bataille.

« Autrefois, la Charsenne avait un autre nom.

« On l'appelait Senne, et alors ce mot voulait dire de l'eau.

« Or, Jules César ayant remporté une grande victoire à Colombin, la terre fut trempée de sang jusqu'aux conduits souterrains de la source.

« Lorsque le génér l, mourant de soif, y accourut pour boire, le sang l'avait devancé.

— « O Senne, pour cent lieues de pays dont tu seras reine, une goutte d'eau pure !

« Mais la Senne continuait à vomir du sang.

— « Pour mon empire, qui s'étend aussi loin que le cours des fleuves et sur les îles de la mer, une goutte d'eau pure !

« La Senne vomissait toujours du sang.

— « Pour mon nom, ô Senne.... que la victoire m'aura coûté *cher !*

— « Je retiens ce mot, dit la Senne, je retiens ce mot qui fera durer le souvenir de ta visite. Va, tu ne me reverras plus !

« Et depuis ce temps, la Senne a pris le nom de *Chère-Senne*.

« C'était au temps de nos ancêtres les Gaulois. Maintenant, les arbres ne veulent plus croître sur Colombin, et les bruyères qui y poussent sont encore marquées de sang (1). »

N'avons-nous pas aussi, à Vesoul, la tradition de cette montagne aiguë qu'un druide appela le *Tombeau du Soleil;* celle de cette *vigne* fameuse que le roi avait promis de donner aux gens qui, après un an de mariage, ne se seraient jamais repentis de s'être mariés, et qui depuis, dit-on, n'a pu être encore obtenue par personne; et celle de ce *Débordement miraculeux du Frais-Puits*, qui, en 1557, obligea fortuitement le baron allemand Polviler a lever le siège de Vesoul, en abandonnant aux Vésu-

(1) Cette légende, publiée pour la première fois par M. J. Quicherat, dans sa *Conclusion pour Alaise* (p. 41), a été reproduite par M. A. Delacroix, dans *Alaise et Séquanie* (p. 142), et par M. A. Castan, dans ses *Préliminaires du Siège d'Alésia* (Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 3e série, t. IX, 1864, p. 397-398).

liens : échelles, artillerie, tambours et bagages, « *voire, chose incrédible entre les Allemands,* dit Gollut, *les bouteilles mêmes et les barils remplis de vins !* »

A Chariez, on pourra nous rappeler l'histoire de la *Pierre Tournole ;* à Montaigu, on nous entretiendra des apparitions de la *Dame blanche* du château ; à Rupt, Ch. Nodier nous scandaliserait peut-être un peu lui-même, en nous contant les amours de la *Dame verte* et du *Moine rouge ;* mais à Chauvirez, le sort de l'infortunée *Béatrix* nous arrachera certainement des larmes de pitié.

A Faucogney, enfin, nous voudrons savoir ce que l'on dit encore de ces *Douze Fées des Vosges,* qui ont leur mystérieuse demeure sur le plateau de la montagne nommé *la Planche aux Belles Filles.* Nous voudrons savoir surtout si *la Planche aux Belles Filles* ne nous a pas été ravie naguère pour être comprise dans les territoires annexés à la Prusse ; et notre cœur battra d'aise encore quand nous saurons que, malgré nos malheurs, les *Belles Filles sont restées françaises !*

Cette excursion dans le vaste domaine de nos traditions franc-comtoises est bien trop rapide pour être suffisante. J'aurais voulu pouvoir, si les bornes d'une préface me l'eussent permis, mettre en lumière quelques-unes des lois suivant lesquelles se forment, se modifient et se perpétuent les traditions populaires. J'aurais voulu pouvoir mieux montrer, par une série d'exemples empruntés à différents lieux et à différentes époques, de quelle manière j'estime que l'on doit s'y prendre pour cueillir d'une main légère ces fleurs sauvages des ruines, et faire bénéficier l'histoire de leur parfum. Je dois me borner à rappeler sommairement ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour sauver de l'oubli quelques-uns de ces récits d'autrefois, et ce qui pourrait être fait encore dans notre province pour assurer la conservation de ces simples fragments, de ces restes mutilés d'un immense trésor de poésies populaires.

Pourquoi, me dira-t-on, l'étude des légendes et des traditions, ces naïves épopées de l'enfance et du peuple, a-t-elle été si longtemps négligée, qu'elle ne date guère que du commence-

ment de ce siècle ? Nous comprendrons, en y réfléchissant un peu, que les latinistes de la Renaissance et les écrivains élégants du siècle de Louis XIV aient eu d'autres sujets de préoccupation. Notre belle langue néo-latine atteignait alors un degré de formation que l'on considérait comme le degré suprême de son perfectionnement. Plus claire, mais moins concise que celle de Rome, au temps d'Auguste, elle s'efforçait encore d'en atteindre la précision et de s'épurer à la douce euphonie du langage des Hellènes,

« Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines. »

Aussi, à cette époque, et encore longtemps après, toute idée qui n'avait pas passé à la filière des Grecs et des Romains était réputée barbare. Toutes les ressources de la poésie semblaient alors être renfermées, comme l'observait malicieusement Nodier, dans le *Pantheum Mythicum* et dans le *Dictionnaire de la Fable*.

Boileau lui-même, le judicieux Boileau, n'avait pas compris ce que les dogmes et les mystères de la religion catholique avaient de compatible avec l'art et la poésie. Nous avons tous appris par cœur dans notre enfance ces vers indignes de l'illustre ami de Jean Racine :

« De la foi d'un chrétien les mystères terribles
« D'ornements étrangers ne sont point susceptibles.
« L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés
« Que pénitence à faire et tourments mérités. »
(*Art poétique.* Chant III[e]).

Les poètes, suivant Boileau, ne devaient donc chercher leurs inspirations que là où les poètes grecs et latins avaient cherché les leurs. Cependant, on ne croyait plus, depuis Socrate et Lucien, aux fantômes des mythologues. Le Christianisme avait opéré une réforme complète de l'ancien monde et avait ouvert le cœur de l'homme à une foule de sentiments que les anciens n'avaient pas connus. Une poésie nouvelle était née avec d'autres mythes et d'autres histoires. C'était une nouvelle source d'inspiration à

laquelle ne pouvaient puiser utilement les beaux esprits et les philosophes matérialistes du XVIIIe siècle. Ces habiles artisans de la parole, qui rejetaient d'une manière à peu près absolue l'emploi du merveilleux chrétien dans l'épopée — comme s'ils eussent ignoré les chefs-d'œuvre qu'avaient produits le Dante, le Tasse, le Camoens, Milton, Gessner et autres, — dédaignèrent, à plus forte raison, nos traditions religieuses si variées et quelquefois si belles, sous l'orgueilleux prétexte que ces légendes ridicules étaient indignes de leur attention et de leur gravité. Elles demeurèrent donc forcément reléguées à la veillée des chaumières, où elles n'eurent longtemps d'autres conservateurs que la mémoire des hommes, la sensibilité des femmes et la crédulité des enfants.

Mais tant de récits modernes, palpitants d'intérêt, sont venus interrompre les récits d'autrefois, qu'il n'est pas surprenant qu'on les oublie. La Révolution, les guerres fameuses de la République et de l'Empire, les grandes inventions modernes, gaz, chemins de fer, télégraphes électriques, tant d'événements se précipitent depuis un siècle, qu'ils laissent à peine aux populations le temps de respirer. Les plus longues soirées ne suffisent plus aux entretiens qui ont pour objet les choses actuelles. On n'écoute plus les récits des vieillards; on prête l'oreille au jeune homme qui lit le journal.

« Au nom de l'histoire, s'écrie-t-on, ne se présentera-t-il pas quelqu'un qui soit ému de compassion pour ces pauvres traditions qui s'en vont finir? Quand elles sont expirantes, n'y aura-t-il personne qui se dévoue à aller recueillir le dernier souffle de leur agonie (1)? »

Ils allaient donc se perdant de jour en jour ces vieux récits populaires, ces rustiques fabliaux, humbles productions des esprits incultes, poésies primitives du pâtre et de la fileuse, ces trouvères de nos hâmeaux.

Enfin, quelques hommes avisés devinèrent qu'il y avait là une mine précieuse à exploiter, et ils en découvrirent les premiers

(1) Préface de Grimm.

filons. Bientôt les poètes et les romanciers en profitèrent comme d'habiles accapareurs. Les traditions locales furent aussi recherchées avec empressement par les voyageurs et les historiens. Les excursions des voyageurs, dit Nodier, ne leur ont pas montré une famille sauvage qui ne racontât quelques étranges histoires et qui ne plaçât dans les nuages de son atmosphère ou dans les fumées de sa hutte je ne sais quels mystères surpris au monde intermédiaire. Les légendes, avec leurs ingénieuses fictions et leurs enseignements naïfs, ajoute de son côté M. X. Marmier, furent plus d'une fois utiles à l'etnographe pour établir la filiation des peuples, à défaut d'autres documents.

Malgré nos prétentions nationales, un peu diminuées depuis quelque temps, au titre d'*initiateurs* de l'humanité, nous sommes forcés de reconnaître que ce sont les frères Grimm, en Allemagne, qui, les premiers, ont publié des traditions populaires. Aidés de plusieurs de leurs amis, les Grimm commencèrent leurs recherches et les poursuivirent pendant douze ans, interrogeant les souvenirs de leurs contemporains et scrutant les archives des communautés et des paroisses. Ces chercheurs infatigables ont consulté toutes les sources écrites et notamment plusieurs livres aujourd'hui fort rares des XVI[e] et XVII[e] siècle. Ils ont fait une ample moisson dans les ouvrages de *Prætorius* sur les traditions des bords de la Saale et de l'Elbe. Prætorius écrivait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Dans le long temps qui s'est écoulé jusqu'à la publication du recueil d'Otmar, en 1800, à peine trouve-t-on quelques bluettes sur les traditions allemandes, par Musœus et M[me] Naubert, mais pas un livre.

Les recueils de Büsching, en 1812, et de Gollschalk, en 1814, ne contiennent qu'une douzaine de traditions allemandes.

En 1815, un nombre aussi minime de traditions suisses sont publiées par Wyss.

Ce que l'on possédait avant Grimm, en ce genre, était donc peu considérable. Le traité de Dobeneck, qui parut en 1815, sur les superstitions, ne contient d'ailleurs que des vues plus ingénieuses que solides sur la poésie populaire.

Grimm a profité de tous les travaux de ses devanciers et de ses

contemporains, et il s'est montré très-minutieux dans ses recherches, formant deux volumes in-8°.

Grimm a fait école. Son exemple fut suivi par d'autres chercheurs allemands qui recueillirent les diverses légendes de leur pays. Le goût de ces choses, une fois inspiré, gagna successivement le Dannemark, la Suède, la Norvège, l'Angleterre, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suisse. Partout on voulut faire comme Grimm, écrire, sous la dictée des gens du peuple, les traditions des rues et des champs.

En Italie, *Straparole* a recueilli les contes populaires de l'enfance, dans ses *Nuits facétieuses*.

Le napolitain *Basile*, dans son *Pantamerone*, plus connu peut-être en Allemagne qu'à Naples même, a tâché de noter non-seulement les narrations populaires, mais encore le dialecte de son pays. Avant d'être conquis par les Allemands, *Basile* avait été pillé par Gozzi, Lippi Wieland, peut-être même par notre *Perrault*.

Un évêque de Bisceglie, Mgr Pompeo Sarnelli, ne dédaigna pas d'écrire en napolitain une *Posillicheide* dans laquelle il rapporte cinq nouvelles racontées après un souper, sur la colline du Pausilippe, par quatre petites paysannes et leur mère, avec beaucoup de vivacité et de naturel.

Vittorio Imbriani, à Milan et à Florence; *Gubernatis*, à Santo Stefano; *Bernoni*, à Venise; Mme *Coronedi Berti*, à Bologne, ont exhumé des trésors que les frères Grimm leur auraient enviés.

La Sicile a été explorée avec beaucoup de succès par Mme *Laure Gensenbach*. *Guiseppe Pitré*, de Palerme, a déjà publié dix volumes sur la littérature populaire de son pays : chansons, récits, nouvelles, contes de fées, et il annonce encore des études sur les jeux d'enfants, les proverbes et les fêtes.

Le goût de ces mêmes recherches s'est enfin développé dans quelques-unes de nos provinces de France (1).

(1) M. Champfleury m'écrit, à la date du 20 août 1876, qu'il a recueilli dans sa bibliothèque la majeure partie des brochures et livres ayant trait à la matière, et que l'ensemble tient aujourd'hui plusieurs longs rayons, rien que pour la France.

« Hâtons-nous, disait Ch. Nodier, demain peut-être il sera trop tard,... hâtons-nous d'écouter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées, avant qu'il en ait rougi et que sa chaste poésie, honteuse d'être nue, se soit couverte d'un voile, comme Eve exilée du Paradis. »

Trois fois, de 1834 à 1838, l'Académie de Besançon mit au concours le sujet suivant : *Recueillir les Traditions de la Franche-Comté; signaler les évènements auxquels elles peuvent se rattacher, ainsi que les traits de mœurs locales qui y correspondent; enfin, indiquer le parti qu'on en pourrait tirer, soit pour l'histoire, soit pour la poésie.* »

C'était demander beaucoup, sans en avoir l'air. C'était demander presque en même temps un Macpherson et un Walter Scott. On se contenterait volontiers, je pense, en attendant, d'un Grimm ou d'un Perrault.

Deux Franc-Comtois, Désiré Monnier, du Jura, et Clovis Guyornaud, de Besançon, répondirent seuls à l'appel de l'Académie. Ils présentèrent successivement deux recueils incomplets, quoique volumineux. On reprocha au premier d'avoir, en quelque sorte, dénaturé celles de nos traditions qu'il avait pu recueillir, en voulant les rattacher systématiquement aux croyances de l'antiquité asiatique et romaine. On fit un grief au second, tout en tenant compte du patriotisme sincère qui anime son travail, de ne s'être pas appliqué à reproduire nos traditions dans leur forme originale, et d'avoir trop lâché la bride à son inspiration personnelle; car, c'est une grave erreur de croire que l'on peut tirer de la poésie populaire de son propre fond. Le premier devoir d'un collectionneur de traditions, c'est la fidélité et la vérité. Il faut suivre la règle que Grimm lui-même a formulée et qu'il a constamment suivie : il faut respecter dans les traditions jusqu'aux plus petits détails, jusqu'au moindre accident, et rassembler avec la plus scrupuleuse exactitude les faits et les circonstances qui s'y rapportent. Il faut même, autant que possible, s'attacher aux mots sans s'en rendre esclave, et copier religieusement chaque tradition dans sa teneur locale.

Cette régle n'a pas été suivie plus fidèlement par Auguste

Demesmay, dans le beau volume qu'il a publié sous le titre de *Traditions franc-comtoises*, car, s'il eut le tort de traduire en vers médiocres un certain nombre de nos traditions, au lieu de se borner à les reproduire dans leur simplicité native, ainsi qu'il le conseillait si justement aux autres, il commit une faute plus grave encore, en donnant comme franc-comtoises plusieurs légendes de provenance étrangère.

Aussi, malgré les tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour dans notre province, nous ne possédons pas encore le recueil des *Traditions populaires de la Franche-Comté*. Ce livre ne pourra résulter que d'un travail long et minutieux, accompli en quelque sorte par le concours de tout le monde; car, il faut bien le dire, après M. Xavier Marmier, les traditions d'une province ne sont pas l'œuvre d'un seul homme, ni même d'un seul âge, elles sont l'œuvre de tout un peuple, l'œuvre successive et graduelle de plusieurs générations. Un seul homme ne parviendrait jamais à les réunir toutes. Beaucoup, la plupart peut-être, sont encore inédites; un grand nombre se trouvent disséminées dans une foule de livres, de brochures et de journaux.

Les traditions populaires de la Franche-Comté font depuis longtemps l'objet de mes recherches et le charme de mes loisirs. J'en ai recueilli jusqu'à ce jour plus de 550. J'ai dû, pour cela, faire de nombreux voyages dans la province et correspondre avec un grand nombre de personnes; j'ai dû aller souvent, suivant le conseil de Nodier, m'asseoir sous le chaume du paysan, ou près de la baraque nomade du bûcheron, ou à la veillée parlière des tailleuses, ou dans la joyeuse écraigne des vendangeurs.

Mon intention était d'abord de publier en même temps et dans un même cadre toutes les traditions de la Franche-Comté; mais, après une lecture publique que je fis en 1873 à la Société d'Emulation du Doubs, sur cette matière, un de mes meilleurs amis, M. Ch. Baille, alors Président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, me détermina à publier séparément celles de nos traditions qui appartiennent au département du Jura, et voulut bien se charger de les recommander lui-même à l'attention de ses savants collègues.

Il me reste maintenant un devoir doux à remplir. Je remercie bien cordialement la généreuse Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, qui, en votant l'impression de cette partie de mon travail dans ses bulletins mensuels, m'a aidé de tout son pouvoir dans l'accomplissement d'un grand tiers de ma tâche. Que chacun de ses membres veuille bien agréer ici l'expression de ma gratitude.

Ch. THURIET.

Arrondissement de Lons-le-Saunier

LA DAME BLANCHE DE SAINT-LAUTHEIN

(CANTON DE SELLIÈRES).

Les agiographes de Franche-Comté rapportent que saint Lauthein vint, au VI[e] siècle, dans la partie de notre province appelée alors le Scodingue. Il construisit sa cellule sur le versant oriental d'une colline nommée Silèze, sur les bords d'une petite rivière. Silèze était une bourgade en ruines située à peu de distance de la voie romaine de Lyon à Besançon, par Bourg, Lons-le-Saunier et Grozon. — Cette terre, autrefois souillée par le culte des idoles, devint alors un lieu de prières, où le nom du vrai Dieu fut glorifié jour et nuit par les hommages du pieux ermite et des disciples qu'il réunit autour de lui. C'est ainsi qu'en ce lieu, comme dans un grand nombre d'autres localités de notre province, Dieu confondit la malice et l'orgueil des démons en établissant le règne de la croix sur les débris de leurs autels. Mais la tradition rapporte que le nouvel hôte de Silèze y fut bientôt en butte aux attaques des esprits impurs. Non-seulement, dit-on, le tentateur cherchait à soulever des tempêtes dans l'âme du saint anachorète; il se rendait visible à ses yeux, le troublait dans son oraison et cherchait à l'effrayer par des apparitions. Aujourd'hui encore, au cimetière de Saint-Lauthein, sur l'emplacement même du temple de l'ancien Silèze, une *Dame blanche* n'a pas cessé de revenir. La tradition ajoute que cette mystérieuse divinité païenne s'efforce de rentrer par ruse ou par surprise dans le sanctuaire d'où saint Lauthein l'a chassée au VI[e] siècle.

(*Vie des saints de Franche-Comté. Saint Lauthein*, t. III, p. 424. — CHEVALIER, *Histoire de Poligny*, t. II, art. *Saint Lauthein*. — D. MONNIER, *Traditions*, p. 452).

TRADITIONS DE VERS-SOUS-SELLIÈRES

(CANTON DE SELLIÈRES).

Des souvenirs du culte des forêts se sont conservés en grand nombre à Vers-sous-Sellières. Le peuple y croit encore que les restes démantelés des vastes *Lucus* de ses ancêtres sont habités par des esprits mystérieux, des *Dames blanches*, des *Dames vertes*, des *loups-garous* et des *sorciers*, qui viennent la nuit y prendre leurs ébats.

(ROUSSET, *Vers-sous-Sellières*).

L'ABBAYE DU DIABLE

(CANTON DE SELLIÈRES).

Entre Mantry et Vers-sous-Sellières, il existait, dit-on, au XIIIe siècle, les ruines d'un monastère détruit depuis longtemps et qui portait jadis le nom d'*Abbaye de Saint-Vincent d'Arlay*. Ce couvent avait dû être important et riche, si l'on en jugeait par la majestueuse grandeur de ses ruines.

La fontaine miraculeuse d'Ebron coulait à cent pas de ce monastère.

Ces ruines, encore imposantes au XIIIe siècle, inspiraient au loin une terreur profonde aux habitants de la contrée, et ce n'était que forcément et poussés pour ainsi dire par la nécessité que les malades de la Bresse, atteints de fièvres, venaient en pèlerinage boire à la fontaine d'Ebron, dont l'eau avait, paraît-il, la vertu salutaire de guérir ce genre de maladie.

On disait alors que le courroux du ciel s'était appesanti sur cette abbaye et l'avait mise en ruines, à cause de la vie licencieuse des moines qui l'habitaient. On ajoutait que bien certainement ces moines maudits étaient devenus des damnés d'enfer, et que chaque nuit, principalement pendant l'hiver, ils revenaient crier et blasphémer parmi les décombres de leur ancienne demeure.

C'est sans doute en raison de cette croyance populaire, qui se perpétua d'âge en âge jusqu'à nos jours, que l'abbaye de Saint-Vincent d'Arlay a été appelée *l'Abbaye du Diable*.

(Voir le *Messager franc-comtois*, almanach-annuaire pour 1875-76. Dole, Bluzet-Guinier, éditeur).

LE BASILIC DU MOULIN DE LA SEILLE

(CANTON DE BLETTERANS).

Comme la vouivre, le basilic est un serpent volant, sorti d'un œuf de coq couvé par un crapaud. Il se tient dans les trous des murs et il porte malheur aux maisons dont il habite secrètement les combles. Il en existe un, dit D. Monnier, dans un moulin du vallon de la Seille, qui s'oppose éternellement à la prospérité des meuniers.

LES TRADITIONS DE COGES

(CANTON DE BLETTERANS).

Le druidisme et le polythéisme romain ont laissé à Coges des traces certaines. C'est surtout au lieudit *à la Garenne*, indiqué par une croix de pierre, que les traditions semblent s'être accumulées. On y voit, dit-on, des *esprits follets*, un chasseur chevauchant dans les airs sur un cheval blanc, un *drack* ou cheval sans tête, emportant les voyageurs dans l'espace. On y apercevait quelquefois un magnifique carrosse attelé de quatre chevaux, traversant comme un éclair la prairie qui borde la Seille. Sur la voie romaine, en face de Coges, on vit souvent rassemblés une foule de grands seigneurs, de belles dames, les uns mangeant sur le gazon, d'autres faisant de la musique et conviant les bergers d'alentour à venir prendre part à leur fête, invitation qu'on se gardait bien d'accepter. Les rives des nombreux étangs qui couvraient jadis le territoire de cette commune étaient peuplées de fantômes femelles appelées *Dames blanches* ou *Dames vertes*. Ces dames attiraient les voyageurs par leurs agaceries, puis les précipitaient ensuite au fond de l'eau. Les *Goules* tenaient leur sabbat au bord d'un étang qui a retenu le nom d'*Étang-de-Goût*. Les gens du pays ne manquent pas de dire encore que Coges est une ville engloutie et que chaque mare indique la place d'une maison disparue.

(MONNIER et ROUSSET).

LES DAMES BLANCHES D'ARLAY

(CANTON DE BLETTERANS).

La mémoire des fées vit encore à Arlay dans une croyance qui fait voir aux plus peureux du voisinage *trois Dames blanches* dansant à l'ombre d'une saulaie, au confluent de la Seille et du Serein. Ces dames répandent encore une telle frayeur, dit Désiré Monnier, que les habitants de la campagne n'osent pas, à la chute du jour, s'aventurer en ce lieu redouté.

LA DIABLERIE D'ARLAY

(CANTON DE BLETTERANS).

Avant de résider à Nozeroy-la-Riche, les princes de la maison de Châlon, qui étaient comme les rois du Jura, tenaient leur cour à Arlay. La joie et les plaisirs régnaient dans ce brillant séjour. Les désordres et les excès de tous genres auxquels on s'y livrait devinrent tels, qu'Arlay fut bientôt considéré comme une espèce de succursale de l'enfer, et que l'on ne désignait plus dans la contrée cette petite Babylone que sous le nom de *Diablerie d'Arlay*.

(*Album franc-comtois* de GUYORNAUD).

LE CERNE DU SABBAT, A QUINTIGNY

(CANTON DE BLETTERANS).

Deux témoins entendus dans l'information faite au siège de Montmorot contre Guillemette Jobard, de Quintigny, qui a été brûlée à Dole pour crime de sorcellerie au commencement du XVII[e] siècle, par arrêt du Parlement, ont déposé que, comme à certain jour ils allaient ensemble en un bois appelé *le Couvette*, ils aperçurent à l'entrée de ce bois, sur la neige, un rond, ou cerne, dans lequel il y avait plusieurs

vestiges de pieds d'hommes, d'enfants et d'ours, ou bien d'autres bêtes semblables, lesquels étaient seulement enfoncés d'un demi-doigt dans la neige, quoique pour eux ils y entrassent jusqu'à la ceinture. Ils disaient de plus qu'ils se donnèrent garde de certaine urine, retirant sur le jaune, qui avait été là épanchée tout fraîchement, et au surplus qu'il n'y avait aucune entrée ni sortie dans le rond ou cerne : D'où il est aisé de croire, dit Boguet, que le sabbat se tenait dans ce rond ou cerne et que le démon y portait par l'air ses suppôts.

(Voir Boguet, chap. XXI).

GUILLEMETTE JOBARD

(CANTON DE BLETTERANS).

Dans le procès de Guillemette Jobard, la sorcière de Quintigny dont nous venons de parler au sujet de la ronde du sabbat dans le bois appelé *le Couvette*, Boguet affirme que l'on tira contre elle une présomption grave du crime de sorcellerie, du moyen superstitieux et diabolique dont elle usa pour guérir le bétail de Simon Déprel. Requise d'aller voir ce bétail et de procurer ce qu'il lui serait possible pour sa guérison, elle répondit qu'elle le ferait, mais qu'il convenait qu'elle demeurât quelque temps toute seule dans l'étable, selon qu'elle fit, et après y avoir démeuré environ une heure, elle fouilla sous une pierre couverte de fumier et y trouva une pièce de chair humaine de la longueur d'une main, qu'elle fit brûler. Elle commanda ensuite que l'on enterrât dans la même étable, à l'endroit de la porte, le premier cheval qui mourrait, tout embourrelé et bridé et *les pieds le contremont*. Ce que l'on fit et le mal cessa. Il est nécessaire d'en conclure, ajoute Boguet dans son 5e avis, que de tels moyens de guérir venaient du diable.

TRADITIONS DE RELANS

(CANTON DE BLETTERANS).

Relans, village situé sur une éminence, est un pays de féerie. Son histoire tout entière se compose de légendes. Le vieillard qui vous

servira de cicérone, dit Rousset, vous montrera la trace lumineuse d'un char attelé de quatre chevaux blancs qui, à certain jour de l'année, fend l'espace, emportant dans les airs un magnifique chasseur accompagné de sa meute aboyant à pleine voix et de ses brillants écuyers sonnant du cor; il vous donnera des conseils pour éviter les embûches de ces agaçantes *Dames vertes* qui folâtrent sur la chaussée de l'étang de la Folie; il vous entretiendra du *cheval sans tête* préposé à la garde de l'entrée des bois de Commenailles, du *bouc noir* tournant sans cesse autour de l'étang de la Gaberie avec une chandelle entre les cornes, et de l'agile et insaisissable *poule noire*, qu'on voit toujours au bord de l'étang de la Basse. Il vous fera prêter l'oreille pour entendre, au fond de la *mare Rouge*, le son argentin de deux cloches lancées à toute volée pour annoncer l'heure de minuit de Noël.

LA FONTAINE DU HÉRON, A RUFFEY

(CANTON DE BLETTERANS).

A Ruffey, canton de Bletterans, on trouve la *fontaine du Héron*, dont les eaux passaient pour avoir des vertus merveilleuses et à laquelle la vouivre du château d'Arlay venait chaque soir se désaltérer. MM. Monnier et Rousset supposent que cette fontaine dut être l'objet d'un culte particulier chez les Celtes.

TRADITIONS DE LARNAUD

(CANTON DE BLETTERANS).

De nombreuses croyances populaires se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans le village de Larnaud. Elles ont trait à la vouivre, aux loups-garous, ou hommes changés en loups, natures féroces et redoutables, puissances malfaisantes émanées du démon, aux sorciers appelés *Sarrasins*, aux demoiselles blanches, vertes, noires attirant les voyageurs et les noyant dans les étangs. Toutes les divinités de la mythologie

celtique semblent s'être donné rendez-vous autour de l'étang des *Tartres* ou *Tertres*. M. Rousset, qui signale ces faits, ne donne malheureusement pas de récits populaires à l'appui de ses assertions trop générales.

SAINT HUGUES OU LE FLÉAU VENGEUR

(CANTON DE BLETTERANS).

On lit dans une légende de la vie de saint Hugues, abbé de Cluny, écrite par un moine anonyme qui vivait au XIe siècle :

« Ce pieux abbé traversant le bourg de Bletterans, *Castrum Bliterium*, fut accablé d'injures par quelques hommes méchants. Dieu ne voulut point laisser un tel crime impuni. Un feu vengeur réduisit en un instant le bourg en cendres. Plusieurs habitants, sortis pour leurs affaires, rentraient dans leurs logis, lorsque tout-à-coup deux soldats, morts depuis peu de temps, apparurent à leurs yeux et leur fermèrent le chemin : « — Retournez-vous au plus vite, dirent ces spectres, Bletterans n'est plus!... » Terrifiés par cette nouvelle, ces malheureux ne tardèrent pas à reconnaître que le fait n'était que trop vrai. »

(*La Vie de Saint Hugues*, écrite par le moine anonyme, a été publiée par les BOLLANDISTES et par MABILLON).

TRADITIONS DE CHAPELLE-VOLAND

(CANTON DE BLETTERANS).

Au bas du hameau de Sencenne, commune de Chapelle-Voland, près d'un bac jeté sur la rivière de Braine, on remarque une éminence artificielle assez vaste, sur laquelle la tradition place une forteresse entourée d'eau de toutes parts. A peu de distance de cette motte, se trouve dans la rivière, en un lieu appelé *le-Gour-de-Lisle*, une espèce de gouffre, du fond duquel, à l'heure de minuit de Noël, les habitants affirment entendre des sons de cloche.

Une autre tradition de la même localité nous apprend que, pendant longtemps, de grandes dames en robes noires apparurent de nuit autour de cette île déserte, et qu'ensuite elles s'y montrèrent resplendissantes de blancheur, mais pour ne plus revenir.

Autour de l'étang de Bèche, on voyait autrefois des demoiselles au nombre de trois, qui arrêtaient les voyageurs, les faisaient tourner, tourner, puis disparaissaient. Rousset émet l'avis que toutes ces croyances se rattachent probablement au druidisme et à la présence dans ces lieux de prêtresses gauloises. On sait d'ailleurs, ajoute-t-il, que les Gaulois croyaient que ces femmes, animées d'un génie particulier, pouvaient, par leurs vers, exciter des tempêtes dans les airs, prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées et prédire l'avenir. Ces femmes n'étaient autres que de vraies sorcières, nous dirait Boguet.

LES JOURS DE LA VIEILLE

(CANTON DE VOITEUR).

On s'entretient encore, à Voiteur et dans tout le joli pays que la Seille arrose, d'une certaine *vieille qui court par le temps*. C'est une fée malfaisante et maudite qui passe, dit-on, chaque année sur le bassin de cette rivière, entre mars et avril, quand le coucou se décide à faire entendre dans les bois son cri monotone et qu'un soleil printanier commence à réchauffer la terre. On ne voit que trop souvent alors des retours subits de température. On se croyait hier en été et aujourd'hui on se retrouve en hiver. Un mauvais vent s'est levé et la gelée impitoyable a détruit fleurs et bourgeons. On désigne par *les jours de la vieille* ces jours de gelées tardives. Ce sont particulièrement, dit Monnier, les trois derniers jours du mois de mars et les trois premiers du mois d'avril.

LE PONT DE BORNAY

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Une tradition rapporte que le pont de Bornay se soutenait jadis en

l'air sur une seule arche et traversait le vallon. Il servait de communication entre le château féerique de Bornay et la montagne de Géruge.

(Voir D. Monnier, *Trad. pop.*, p. 398, et Gindre de Mancy, *Échos du Jura*, p. 185 à 205).

L'INCENDIE DES CORDELIERS

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Le couvent des Cordeliers de Lons-le-Saunier fut brûlé le 17 juillet 1536. Cet incendie arriva par le fait de deux frères cordeliers venant d'Italie, sous prétexte de faire un pèlerinage à Saint-Claude. Leur motif était de réduire en cendres le grand étendard de Rome, qui pendait pour trophée sur le mausolée de Philibert de Chalons, et que sa mère avait refusé de rendre au Pape.

On sait que Philibert de Chalons, étant généralissime des armées de Charles-Quint, avait pris Rome et enlevé de cette ville plusieurs étendards. Les Romains offrirent de les racheter à prix d'or et de bâtir en outre un hôpital à Lons-le-Saunier. Leurs offres furent rejetées; alors ils firent brûler l'église et les drapeaux.

(Voir Dusillet, *Iseult*).

TRADITIONS DE VERNANTOIS

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Le joli village de Vernantois, canton de Lons-le-Saunier, est situé au fond d'un vallon, à peu de distance de la source de la Sorne. Un grand nombre de traditions mythologiques se sont conservées dans ce village. On y parle, comme dans une foule d'autres localités, d'une vouivre qui chaque soir vient se désaltérer à la source du ruisseau de Demièges, à l'ombre d'une grotte. On y parle des *Dames blanches* de la prairie; du *drack*, ou cheval blanc, paraissant près du moulin de Muiron; des *lutins*, ou génies familiers des maisons et des récoltes; des rondes sabbatiques des sorciers sous les arbres, etc. Quant à des récits particuliers sur ces diverses traditions, il ne nous en est parvenu aucun jusqu'à ce jour.

TRADITIONS DE L'ÉTOILE

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Si vous passez à l'Étoile, dit Rousset, vous ne manquerez pas l'occasion d'apprécier les excellents vins blancs du crû. Tout en dégustant ce nectar, qui rivalise, dit-on, avec les bons vins de Champagne, vous serez peut-être assez heureux pour entendre quelqu'un vous raconter l'histoire de cette *vouivre* qui sortait chaque soir du château pour venir se désaltérer à *la fontaine du Bonhomme.* On ne vous entretiendra pas non plus, sans que vous y preniez quelque intérêt, de cette *fête du solstice* d'été, célébrée chaque année le 24 juin par des feux de joie sur la montagne; de ces rondes nocturnes des *belles Dames* autour du *pont de Gerland*; de ce *drack*, ou cheval blanc, emportant dans les airs le voyageur attardé; de ces réunions fréquentes de *sorciers* dans le bois de *la Chasnée;* des vertus merveilleuses attribuées à la source de *la fontaine des Dames*, qui jaillit au flanc septentrional de *Montmusard*, dont on a voulu faire la montagne des Muses, *mons musarum.*

L'EAU DU TOMBEAU DE SAINT DÉSIRÉ

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Saint Désiré naquit à Lons-le-Saunier sur la fin du IVe siècle. Il fut évêque de Besançon après saint Antide. Il mourut vers l'an 413 et fut enterré dans l'église qu'il avait fait bâtir à Lons-le-Saunier et qui porte encore aujourd'hui son nom. La tradition raconte qu'une eau miraculeuse coulait de son tombeau et guérissait les malades. Le père Fodéré, qui écrivait en 1628, dit :

« Et encore faut-il réputer pour un miracle ce que l'on dit que le 27 juillet, jour de la fête de saint Désiré, où il y a un grand abord de peuple, il se trouva de l'eau dans l'une des pierres du tombeau, sans que l'on puisse savoir d'où elle provient, icelle pierre n'étant pas en lieu d'où il puisse découler de l'eau, joint que si elle y tombait naturellement, cela pourrait aussi bien arriver en plusieurs autres saisons

de l'année; néanmoins, gens d'honneur et de croyance m'ont assuré qu'annuellement, le 26 juillet, veille de la fête du saint, le prieur, les religieux et chapelains de cette église vont revêtus en procession dévotement en la cave où est cette pierre, pour la nettoyer, comme il font curieusement la trouvant et laissant sèche, mais le lendemain, elle se trouva pleine d'eau et continue, tant que l'on en peut puiser pour en donner à boire à tous ceux qui y viennent en affluence, et la fête étant passée, elle se trouve vide et sèche jusqu'à l'année suivante. Mais il est bien vrai que les malades qui boivent de l'eau qui a ainsi passé et s'est trouvée dans la pierre en reçoivent de grands soulagements. »

PROCÈS D'UN SORCIER ET D'UNE SORCIÈRE

(CANTON DE LONS-LE-SAUNIER).

Si les archives du baillage de Montmorot avaient été conservées, nous y trouverions une foule de procès curieux dirigés contre les sorciers du XVe au XVIIIe siècle, et nous pourrions juger par là des mœurs judiciaires et de la crédulité de nos pères à cette époque. On rapporte que, dans une seule audience, tenue le 26 janvier 1658, il y eut trois condamnations pour fait de sorcellerie. Le procureur fiscal Pélissonnier avait traduit devant les officiers du baillage de Montmorot Louis Vaucher, dit *Canard*, de Poids-de-Fiole, domicilié à Poligny, « pour avoir été chargé d'être sorcier par une femme condamnée comme sorcière et exécutée à Orgelet; pour avoir été au sabbat au Poids-de-Fiole; pour être mal instruit en la foi et créance, ignorant beaucoup de mots d'icelle, ne sachant les commandements de Dieu que confusément et en omettant quelques mots d'iceux; pour avoir été requis et pressé de pleurer et n'avoir pu jeter aucunes larmes; pour, étant au sabbat avec d'autres, avoir dansé, mangé des crapeaux, serpents, petits enfants, et avoir offert de petites chandelles à Satan; pour s'être trouvé marqué, au-dessus de la cuisse droite, de marques prestigieuses et diaboliques, et du tout insensible, etc. » Reconnu coupable, il fut condamné par J.-D. Matherot, lieutenant-général, au bannissement perpétuel du Comté de Bourgogne, avec défense d'y rentrer, sous peine de mort. Le même jour, Marie-Françoise Divry, de Beaufort, fut poursuivie « pour, étant obsédée depuis cinq ans, avoir

continué de donner consentement aux trois diables qu'elle voyait ; pour être par eux portée tantôt sur des arbres, lits, buffets, et au-dessus des maisons, sans en donner avis à ses père et mère, même sans crier ; pour, depuis l'âge de 9 ans et jusqu'à présent, avoir été à diverses fois au sabbat, conduite sur une *remasse*, et à la seconde fois avoir renoncé Dieu, chrême et baptême, ainsi qu'elle a confessé le tout ; pour avoir été marquée en quinze endroits de son corps par le démon ; pour avoir fait mourir audit sabbat et venant d'icelui plusieurs personnes et bétail ; pour avoir déterré plus de douze enfants en deux ou trois villages proches de Salins et jusqu'à sept ou huit fois ; pour avoir fait assez souvent la grêle et quantité de petits serpents que l'on a vus cette année sur les arbres, à dessein de faire perdre les fruits, l'ayant ainsi déclaré par ses réponses ; pour avoir donné du mal à autrui et bétail avec de l'onguent que le diable lui faisait mettre par les chemins et au voisinage où se tenait le sabbat ; pour avoir donné quatre diables à la sœur Anne, déjà possédée par le diable Cailloux, etc.... » La coupable fut, en conséquence, condamnée « à faire amende honorable en chemise, tête et pieds nus et à genoux devant la grande porte de l'église Saint-Désiré, à Lons-le-Saunier, tenant en sa main une torche de cire ardente du poids de 2 livres, et là, dire et déclarer à haute voix que, par une abominable impiété, elle a oublié Dieu, et ce fait, être menée et conduite par l'exécuteur de la haute justice vers le signe patibulaire du siège de Montmorot, pour là être attachée à un poteau et y être étranglée jusqu'à ce que mort s'en ensuive, et après son corps brûlé et réduit en cendres, et icelles jetées au vent..... » La condamnée acquiesça au jugement, qui fut exécuté dans toute sa rigueur.

(ROUSSET, *Lons-le-Saunier*).

TRADITIONS DE CRANÇOT

(CANTON DE CONLIÈGE).

Commençons par rappeler la merveilleuse histoire de la savatte du curé de Crançot, dont parle Désiré Monnier à la page 34 de son livre sur nos traditions populaires :

Un jour, une tempête épouvantable était près d'éclater sur la paroisse de Crançot. Le curé s'occupait à l'église, en aube et en étole. On se

porte vers lui dans l'effroi général, et on le supplie de détourner le malheur dont on est menacé. Aussitôt, déférant aux instantes prières de ses paroissiens, le curé s'avance sous le portail, et regardant les nuages d'un air impatient et courroucé : « Qu'est-ce donc que tout cela? leur cria-t-il. Allons! qu'on se taise, ou l'on verra beau jeu! Vous aurez affaire à moi. » On crut qu'il s'adressait à une phalange de démons. En même temps, ayant détaché une de ses chaussures, il la lança en l'air...... Elle ne retomba point à terre. Elle fut emportée dans les nuages par une force surnaturelle,.... et sur le champ la tempête fut apaisée. On regrette que la tradition ne donne aucune date à cette histoire.

Voici maintenant d'autres traditions appartenant à la même localité.

On dit que les habitants de Crançot avaient autrefois une vénération singulière pour la fontaine sacrée de Conge, dont l'eau était considérée comme un remède infaillible pour les maux d'yeux. Ils ont encore l'usage, dit Rousset, d'aller sur le rocher de Saint-Aldegrin, pour demander pardon de leurs péchés, et de jeter une pierre au fond de la vallée, pensant jeter en même temps le fardeau de leur conscience.

LA DAME BLANCHE DE MIREBEL

(CANTON DE CONLIÈGE).

On trouve en Franche-Comté une quantité considérable de traditions populaires ayant trait au mythe de la Dame blanche, comme à celui de la Dame verte. On leur fait jouer des rôles divers, suivant la cité où l'on place leur résidence. Ainsi, la Dame verte est quelquefois la reine des prairies et des bois, la déesse fée des arbres et des fleurs, à la taille svelte, aux grands et doux yeux bleus, au gracieux sourire. On dit alors que, lorsqu'elle passe, les fleurs s'inclinent devant elle; que l'herbe se parfume sous son pied de rose et que les ramures des arbres l'effleurent avec un frémissement de bonheur. D'autrefois, c'est une femme jalouse, méchante, perfide, dangereuse à rencontrer. De même, le caractère de la Dame blanche varie suivant les lieux où on la rencontre. Quelquefois folâtre et légère, elle s'amuse à promener pendant la nuit, le long des précipices, les paysans attardés. Ailleurs, bonne et

bienfaisante, c'est elle qui apporte à manger aux bergers tombés en pamoison, ou qui remet sur son chemin le voyageur égaré.

La Dame blanche de Mirebel, canton de Conliège, a, dit-on, quitté le pays. C'était un mauvais génie qui effrayait les gens, qui les égarait, qui les raillait, qui les turlupinait, qui les frappait cruellement, qui les volait même. Elle habitait la côte de l'Heute. Le lieu principal de ses attaques était celui où l'on voit un vieux chêne dans le tronc duquel on a pratiqué une niche pour une image de la vierge. On ne sait à quelle époque cet oratoire a été établi. Peut-être, observe Désiré Monnier, est-ce à partir de ce temps que les habitants de Mirebel, plus rassurés, ne craignent plus la rencontre de la Dame blanche. Auparavant, nul ne suivait qu'en tremblant la route de Champagnole.

LA PIERRE A DIEU

(CANTON DE CONLIÈGE).

Entre le territoire de Pannessière et celui de Lavigny, on remarque une aiguille détachée du rocher, qui a 10 mètres de diamètre à sa base et 30 mètres de hauteur. Sa configuration bizarre l'avait rendue l'objet d'un culte particulier à l'époque où l'on adorait chez nous les arbres et les pierres. On considérait celle-ci comme une divinité, et elle porte encore aujourd'hui le nom de *Pierre à Dieu*.

NOTRE-DAME DE LORETTE

(CANTON DE CONLIÈGE).

La tradition rapporte qu'un berger de Conliège trouva un jour une image de la vierge dans une fissure de rocher, non loin de la source de la Diane, et qu'il la porta à l'église. Le lendemain, ne la voyant plus sur l'autel, il eut l'idée de l'aller chercher dans sa grotte, où elle était en effet retournée, et il la rapporta sur l'autel. Le jour suivant, nouvelle disparition de la madone. Le troisième jour, au lieu de regagner, comme les deux premières fois, son ancien asile, elle alla se fixer dans

les rameaux d'un gros arbre, à l'extrémité de la rue Haute. Cet évènement miraculeux que j'ai retrouvé, avec quelques légères variantes, dans les traditions de plus de vingt localités différentes de notre province, ne tarda pas à faire du bruit. Une confrérie s'organisa en 1650 et érigea une petite chapelle à la place qu'occupait l'arbre favorisé, où l'on mit la statuette miraculeuse. De nombreux pèlerins s'y rendent et obtiennent, dit-on, une infinité de grâces temporelles et spirituelles.

LE ROCHER DE GARGANTUA

(CANTON DE CLAIRVAUX).

Gargantua n'est pas sorti tout entier du cerveau de Rabelais, car, bien longtemps avant le joyeux curé de Meudon, il s'était assis entre Hièvre et Baume-les-Dames, sur le rocher appelé depuis *Fauteuil de Gargantua*. Là, ayant eu soif, il avait avalé d'un trait le Doubs, qui coule aux pieds de ce siège digne d'un géant.

Qui ne connaît encore aux environs de Clairvaux le *Rocher de Gargantua*? Ici, la tradition raconte qu'un jour ce géant marchait à grands pas sur nos montagnes; que, pressé par la soif, il voulut boire au Drouvenant, ruisseau qui descend de la gorge de la Frasnée à la rivière de l'Ain. Afin de se désaltérer plus à son aise, il sépara ce rocher du reste de la montagne pour trouver la source. Sa soif était tellement ardente, qu'il tarit cette source qu'il trouva, et qui auparavant alimentait une rivière. En écartant le rocher, l'empreinte des cinq doigts du géant y forma des excavations qui sont encore aujourd'hui reconnaissables. Cette roche nue, perpendiculaire et très-élevée, est à gauche du chemin de Clairvaux à Crillat, sur la vallée de Nans et en face d'une aiguille de rocher appelée *le Prin pela,* expression que Monnier traduit par *le petit pilier*.

Une vouivre hante aussi la roche de Gargantua. La tradition locale dit qu'elle vient se désaltérer chaque soir à la fontaine appelée *Sous-les-Banchets*.

LES DAMES DE VÈRE

(CANTON DE CLAIRVAUX).

Rien n'est, dit-on, célèbre aux environs de Clairvaux comme *les Dames de Vère*. Les jeunes filles, même les écoliers, en redoutent la rencontre. Ils savent que ces Dames sont des espiègles, et que leur plus doux plaisir est d'effrayer les gens timides. Elles s'emparent d'eux, les font tournoyer rudement, les étourdissent et les plantent là, ne sachant plus de quel côté se diriger pour s'en revenir à la maison. Aussi, les plus sages n'attendent-ils jamais le crépuscule pour se retirer de la prairie, lorsqu'ils lèvent les foins, par les grands jours d'été. Dès qu'on menace un enfant de la correction des *Dames de Vère*, il se range bien vite à la raison, dit Monnier, de peur de les voir arriver sur lui une verge à la main. Ce sont de véritables *Croquemitaines* femelles. J'observe ici que je n'ai rencontré nulle part le mythe de *Croquemitaine* dans nos traditions comtoises.

LE DRAGON DE SOUCIA

(CANTON DE CLAIRVAUX).

Un horrible dragon désolait autrefois les deux rives de l'Ain. Pour calmer sa fureur, les habitants de Soucia firent avec lui un pacte, d'après lequel ils devaient lui offrir chaque année les deux plus jolies filles du village pour les dévorer. Les jeunes gens, se voyant enlever successivement toutes leurs fiancées, résolurent, dans leur désespoir, de tuer le monstre. Plusieurs fois ils l'atteignirent et le percèrent de coups; mais l'animal buvait le sang qui sortait de ses plaies et renaissait à la vie, plus fort et plus glouton qu'auparavant. Ils furent enfin délivrés de ce monstre par saint Georges. Ce saint envoya, dit-on, le jour de sa fête, une forte gelée qui glaça le sang que le dragon perdait par une blessure qu'on venait de lui faire. Il ne put donc le boire et il mourut. En reconnaissance de cet heureux évènement, on bâtit une église qui fut dédiée au libérateur. Saint Georges est ainsi devenu le patron de Soucia.

Des légendes semblables à celle-ci, qui rappelle beaucoup la fable grecque de Thésée et du Minotaure, se retrouvent dans plusieurs provinces de France, notamment en Bretagne. Mais il est, dit Rousset, une autre croyance populaire de Soucia dont on ne peut découvrir l'origine. On prétend que la côte de Charia est remplie de clochettes sonores, qu'on enlève sans difficulté, mais qui retournent toujours au lieu où elles ont été prises. A peine sont-elles entrées dans une maison qu'elles disparaissent.

LE LAC DE NARLAY

ET AUTRES TRADITIONS DE LE FRANOIS (CANTON DE CLAIRVAUX).

On raconte au Franois, canton de Clairvaux, qu'un village a été englouti à l'endroit même où s'est creusé le bassin du lac de Narlay. Une mendiante, probablement une fée, s'étant présentée à toutes les portes et n'ayant pu trouver un asile pour la nuit, si ce n'est sous le toit d'un pauvre vieillard, Dieu, pour la venger, noya le village entier et n'excepta que la maison hospitalière, située à l'extrémité. C'est autour de cette demeure patriarcale que se seraient groupées les familles qui ont successivement formé le second hameau de Narlay. On dit qu'à minuit de Noël, on entend au fond du lac chanter le coq du village englouti (1).

Une vieille femme qui fréquente les bords sauvages de ce lac de Narlay, qui se retire dans une grotte décorée de stalactites, près de la Grange Bataillard, dont nul ne sait le nom, mais dont on dit des choses incroyables, a donné aux eaux du lac la propriété de blanchir le linge sans lessive et sans savon.

Les monts majestueux qui dominent les lacs du Franois, de Maclus, de Narlay et de Bonlieu ont aussi leur esprit. C'est un magnifique seigneur, botté, armé, casqué, traversant les airs sur un cheval blanc. (Voir la tradition du *chevalier de Bonlieu*, canton de Saint-Laurent, arrondissement de Saint-Claude).

La Combe aux Follets, au hameau de la Fromagerie, a aussi ses traditions, que Rousset dit être non moins singulières que les précédentes; mais il n'en rapporte aucune.

(1) Le lecteur pourra comparer avec intérêt cette tradition à celle de Damvauthier ou du val Sainte-Marie, que Demesmay a chantée.

LA CLOCHE DE SAINT-SATURNIN

(CANTON D'ORGELET).

Un prieur de l'abbaye de Saint-Saturnin ayant refusé, par orgueil, de sonner l'agonie d'un pauvre vassal de Présilly, était condamné, depuis sa mort, à rendre ce service à tous ceux d'entre eux qui mouraient; en sorte que, lorsque l'un d'eux devait trépasser, le prieur ne manquait pas de sortir de sa tombe et de sonner l'agonie du moribond, comme il y était condamné. Mais ce n'était que la nuit, lorsque l'église était déserte, qu'il remplissait sa tâche. Aussi, quand la cloche de Saint-Saturnin tintait pendant la nuit, on ne manquait pas de dire, dans toute l'étendue des terres de Présilly : « — Hélas! c'est la cloche de Saint-Saturnin que l'on entend : Quelqu'un vient de mourir. *De profundis!*

(*Chroniques franc-comtoises*, par Mme Tercy).

L'ONGUENT PESTILENCIEL

(CANTON D'ORGELET).

En l'an 1564, dit Boguet, il y eut un homme d'Orgelet qui mit la peste en vingt-cinq maisons en frottant subitement d'une graisse qu'il portait dans une boîte, dans laquelle était aussi l'antidote, dont il usait tous les matins pour se préserver et garantir du mal qu'il donnait aux autres. Il fut enfin exécuté à Annecy, où il confessa, entre autres choses, ce qu'on vient de lire.

(Boguet, *Discours des Sorciers*).

PLAINTE D'UN MARI

(CANTON D'ORGELET).

Un particulier du village d'Unau (Onoz, sans doute), au ressort d'Orgelet, amena sa femme en ce lieu, l'accusant d'être sorcière, et disant, entre autres choses, qu'à certaine nuit d'un jeudi, comme ils étaient couchés ensemble, il se donna garde que sa femme ne bougeait et ne soufflait en aucune façon; sur quoi il commença à *l'espoinçonner*, sans néanmoins qu'il la put jamais faire éveiller. Dans sa frayeur, il voulut

se lever pour appeler ses voisins ; mais quelque effort qu'il fît, il ne lui fut pas possible de sortir du lit, et il lui semblait qu'il était *entrappé* par les jambes, ne pouvant d'ailleurs faire entendre aucun cri. Il demeura ainsi environ trois heures. Lorsqu'enfin le coq chanta, la femme s'éveilla en sursaut, répondant sur l'interrogat que son mari lui fit, qu'elle était si lasse du travail de la veille que le sommeil l'avait accablée au point qu'elle n'avait rien senti de ce que son mari disait lui avoir fait. Ce dernier accusa donc sa femme d'être allée *en âme* au sabbat. Et Boguet, qui rapporte cette histoire, en tire la conséquence que les sorciers peuvent aller en âme seulement au sabbat.

TRADITIONS DE PRÉSILLY

(CANTON D'ORGELET).

Une immense forêt de chênes recouvrait autrefois tout le territoire compris entre Lons-le-Saunier et Orgelet. La côte des Grands-Bois, à Présilly, et celle du Chanois, à Dompierre, qui se prolongent sur une étendue de plusieurs lieues, n'en sont qu'un faible débris. Ces forêts ténébreuses étaient autrefois, dit-on, des sanctuaires vénérés où les Druides accomplissaient leurs sanglants sacrifices. Le village de Senay tire son nom, au dire de certains savants, des Senes, druidesses animées d'un génie particulier, qui passaient pour avoir la puissance d'exciter des tempêtes, de prendre la forme de toute espèce d'animaux, de guérir les maladies et de prédire l'avenir. On a trouvé deux hachettes en bronze et deux pièces de monnaies celtiques avec le revers d'un cheval au galop. Le nom de Présilly rappelle aussi le séjour de ces Selli ou prêtres qui rendaient des oracles. La Vouivre qu'on prétendait voir voltiger autour des ruines du château, les esprits qui en peuplaient les tours, les sorciers, les faux monnayeurs qui se cachaient dans ses souterrains, sont des croyances populaires qui, d'après Rousset, ont pris leur source dans ces mille traditions transmises par les peuples primitifs de la Séquanie.

TRADITIONS DE ROTHONAY

(CANTON D'ORGELET).

A Rothonay, canton d'Orgelet, on parle encore de la Vouivre qui, du château de Pélapucin, vient se désaltérer dans la fontaine de Fleur.

Il y est aussi parlé des Dames blanches qui apparaissent près des grottes d'Echailla, et des génies invisibles qui font quelquefois retentir l'air de leurs ricanements moqueurs. (Rousset).

LES TRADITIONS DE MONTJOUVENT

(Mons Jovis).

(CANTON D'ORGELET).

De quelque côté qu'on dirige ses pas autour d'Orgelet, on est sûr de rencontrer de précieux souvenirs des temps passés. Le culte druidique y a laissé surtout de profondes empreintes. A Montjouvent *(Mons Jovis)*, les superstitions populaires ont eu longtemps beaucoup d'empire sur l'esprit des habitants. Ils croyaient encore, il y a peu d'années, à l'existence et au pouvoir des loups-garous, des sorciers et des fées. Celles-ci se montraient, selon eux, sous la figure de vieilles femmes et à la pâle lueur de la lune qui relevait encore la blancheur éblouissante de leurs robes. On les rencontrait près des fontaines ou *sur le mont de la Fâ*, presque toujours au nombre de trois, comme les sorcières de Macbeth.

Au pied du mont de la *Fâ* coule *la fontaine d'argent.* On croit encore que cette source recèle dans ses conduits souterrains une mine inépuisable de ce précieux métal.

(Dictionnaire géographique du Jura. Commune de Montjouvent).

LA BAUME A VAROD, A LA TOUR DE MAY

(CANTON D'ORGELET).

La Tour de May est un des plus anciens bourgs de la Séquanie. La Vouivre, qui chaque soir voltigeait entre la Tour de May et celle d'Orgelet, est un de ces génies que l'imagination des peuples primitifs se plaisait à faire planer sur les lieux qui leur servaient de défense.

On trouve aussi à la Tour de May *la Baume à Varod.* Sur le bord de l'Ain, non loin du pont de la Pyle, contre le flanc d'un rocher coupé à pic, s'ouvre un antre qui donne accès par une allée étroite dans cette grotte où le capitaine Varod, fameux chef de partisans, se cachait avec ses bandes pendant la lutte qu'il soutint contre les troupes françaises,

en 1674. Attaquant tous les soldats qui passaient par petites troupes, il les massacrait impitoyablement. Les ennemis le redoutaient autant que Lacuzon. Cette grotte, longue de 50 mètres, large de 7 et haute de 10, a souvent servi de refuge en temps de guerre ou de proscription.

Non loin de là est aussi *la Baume de la Thomassette*, qui servit plusieurs fois de repaire à des brigands qui s'y cachaient pour détrousser les voyageurs. (Rousset. — *Tour de May*).

UNE SCÈNE DE GUÉRILLAS, A ALIÈZE

(CANTON D'ORGELET).

Le marquis de Villeroy avait été envoyé par Richelieu contre la Franche-Comté. Le 23 août 1639, les habitants d'Alièze, cachés dans les bois, surprirent quatre soldats français qui s'étaient détachés de l'avant-garde pour fourrager dans leur village. Avant de les tuer, ils les amenèrent à l'église pour les faire confesser. Trois de ces malheureux, munis de l'absolution, avaient déjà subi le sort qui leur était réservé. Le quatrième prolongeait l'aveu de ses fautes, dans l'espoir éventuel qu'il lui viendrait du secours. Des camarades paraissent en effet; à leur aspect, les paysans troublés, n'osant plus attendre la fin de cette confession, lâchent au pénitent un coup de feu qui l'atteint à la cuisse. Celui-ci fait le mort; il ne se relève que lorsque les assassins se sont éloignés et que les Français sont près de lui. L'ennemi, justement irrité, met le feu au village. Soixante maisons sont incendiées, et les habitants d'Alièze, traqués comme des bêtes fauves, sont presque tous exterminés. (Rousset. — *Alièze*).

LE PONT DU PERROU ET LA MARE BRANLANTE

(CANTON DE BEAUFORT).

Entre Vincelles et Vercia, il existe un pont en pierres dont la voûte est tellement bombée que l'accès en est très-difficile. On le nomme *le Pont du Perrou*. Son passage était autrefois redouté des voyageurs, parce que l'on y rencontrait, disait-on, de belles *Dames blanches* qui leur jouaient de très-mauvais tours.

A Vercia, on trouve aussi *la Mare branlante*, au fond de laquelle une tradition prétend que l'on entend quelquefois sonner les cloches d'une église engloutie. D'invisibles *laveuses de nuit*, d'après la même tradition, égayent encore de leurs chants les bords de l'étang.

(ROUSSET. — *Vercia*).

NOTRE-DAME DE BON-RENCONTRE

(CANTON DE SAINT-AMOUR).

A l'ouest de Nanc, canton de Saint-Amour, près de la grand'route, dans le lieudit *en Montorient*, il y avait, avant 1793, une chapelle bâtie sur la limite des territoires de Nanc et de Saint-Amour. Elle contenait une statue miraculeuse de la vierge qui était le but d'un grand pèlerinage. Comme aux pieds de la madone de Favernay, on apportait ici les enfants morts avant d'avoir reçu le baptême. La personne qui exposait l'enfant avait les yeux fixés sur lui, et si elle apercevait le moindre mouvement, de suite elle le baptisait et le déposait ensuite dans le cimetière qui entourait la chapelle. La statue miraculeuse, qui a échappé aux profanations révolutionnaires, est aujourd'hui placée dans une chapelle de l'église de Nanc, où elle continue d'être visitée par les habitants des villages voisins et de la Bresse.

(ROUSSET. *Com. de Nanc*).

ORIGINE DE SAINT-AMOUR

(CANTON DE SAINT-AMOUR).

Gontran, roi de Bourgogne, fit en 585 un pèlerinage à l'abbaye d'Agaune, pour satisfaire sa dévotion aux glorieux martyrs de la Légion-Thébaine. Il obtint des religieux de cette abbaye, dont il était un des bienfaiteurs, quelques reliques des saints Amour et Viateur, soldats de cette légion, qu'il promit de laisser dans la première ville de son domaine qu'il rencontrerait en retournant dans ses Etats. Ce fut *Vinciacum*, où il arriva au mois d'août, qui reçut cette précieuse faveur. Aucun monument ancien ne mentionne cette ville de *Vincelle* ou *Vincennes* en Bourgogne. On cite toutefois le hameau de *Vancenans*, situé au Nord-Est de Saint-Amour, qui était, dit-on, le premier emplacement de cette ville. Une église fut bâtie sur le lieu même où s'élevait un

temple dédié à Mercure, et la garde en fut confiée à des religieux, qui édifièrent un monastère proche de l'église. Le bruit des miracles qui s'opéraient par l'intercession de ces célèbres martyrs, attira de nombreux pèlerins des contrées voisines. Des habitations se groupèrent autour de l'abbaye et donnèrent naissance à la ville actuelle. Les successeurs de Gontran ayant donné ce lieu à l'évêque et à l'abbaye de Saint-Vincent-de-Mâcon, les nouveaux possesseurs firent construire un château et une enceinte pour la défense de ce nouveau bourg, qui prit depuis le nom de Saint-Amour.

(Voir ROUSSET. *Commune de St-Amour* et *Vie des Saints de Franche-Comté*, t. 4, p. 67; *Vie de Saint Gontran*).

LA CHAPELLE DE SAINT-ALBAN

(CANTON DE SAINT-JULIEN)

Sur le territoire de Montagna-le-Templier, on trouve l'antique chapelle de Saint-Alban ou Albin. Une source d'eau limpide jaillit au-dessous de la chapelle. Cette source était, dit-on, dans les temps celtiques, une fontaine sacrée, comme celle de la Balme-d'Epy, qui n'en est pas éloignée. Elle passait pour avoir la propriété merveilleuse de guérir les maladies de la peau, et on y venait de très-loin pour s'y baigner. La chapelle de Saint-Alban, qui fut le but d'un pèlerinage très-fréquenté pendant tout le moyen-âge, a peut-être succédé à un temple païen. Il en est qui croient qu'on y honorait saint Alban, inconnu des agiographes, comme on vénérait ailleurs saint Pan (voir la tradition de Sampans, canton de Dole), saint Pluto, saint Népo, saint Vit, etc., qui ne furent que des divinités païennes. Ce sujet pourrait faire la matière d'une longue dissertation que je me garderai bien de faire ici. Je me borne à reproduire nos traditions avec la plus grande simplicité possible, laissant à d'autres la tâche de les expliquer.

LES RELIQUES DE SAINT TAURIN, A GIGNY

(CANTON DE SAINT-JULIEN).

L'abbaye de Gigny fut fondée au IXe siècle par le célèbre comte Bernon, qui, issu d'une des premières familles de Bourgogne, s'était fait moine pour se dérober au spectacle des crimes qui couvraient le

monde. Un évènement simple en apparence et cependant capital dans ses résultats, vint tout-à-coup donner une grande célébrité au monastère de Gigny. Sur le bruit d'une irruption de pirates, les religieux de l'abbaye de Saint-Taurin, d'Evreux, avaient transporté en Auvergne la châsse de leur patron. Les portes de l'église de Lezoux s'étaient ouvertes pour recevoir ce précieux dépôt. En 911, la paix ayant été rendue au duché de Normandie, Evreux se releva de ses désastres. Les moines de Saint-Taurin désiraient reconstruire leur abbaye; mais les ressources leur manquaient, et l'absence de leurs reliques les privaient de tout moyen de s'en procurer. Désespérant d'en obtenir la restitution volontaire, ils durent songer à les recouvrer par la ruse. Trois d'entre eux, parmi les plus jeunes et les plus habiles, se chargèrent de cette périlleuse entreprise. Ils se présentèrent à Lezoux comme de simples étudiants étrangers. Admis bientôt dans le clergé de cette ville en qualité de clercs, ils surent capter la confiance générale, et le plus adroit parvint à se faire nommer gardien des trésors sacrés. Une certaine nuit, les trois normands ouvrent la châsse, y prennent le corps du saint Taurin, le chargent sur leurs épaules et sortent furtivement de Lezoux. Ils prennent des chemins détournés pour cacher les traces de leurs pas. Après avoir passé la Saône à la distance d'une journée de Lyon, ils se dirigèrent à travers la Bresse vers le comté de Bourgogne. Arrivés dans la vallée du Suran, ils s'arrêtèrent à la porte d'une humble chaumière et y demandèrent l'hospitalité. Ayant repris leur course le lendemain, ils ne furent pas peu surpris, après avoir marché pendant tout le jour, de se retrouver le soir devant la maison qu'ils avaient quittée le matin. Le même phénomène se reproduisit les deux jours suivants. Ils ne doutèrent plus que saint Taurin marquait par un miracle le choix qu'il faisait de ce lieu pour le dépôt de ses reliques. Ils demandèrent à leur vieil hôte le nom du village qu'ils apercevaient à peu de distance. Ils apprirent que c'était Gigny, et qu'il y avait un moutier nouvellement construit que le célèbre comte Bernon dirigeait avec une grande sagesse. Ils se présentèrent à cet abbé et lui firent le récit de leur voyage. Bernon accueillit avec respect les reliques dont le Seigneur semblait le rendre dépositaire, et bientôt, convoquant tout le peuple de la contrée à une solennité religieuse, il en fit la pompeuse inauguration. L'abbaye de Gigny associa dès lors le nom de saint Taurin à celui de saint Pierre, son premier patron; elle devint le but de nombreux pèlerinages, et le village qui l'entourait prit de l'importance et un accroissement rapide.

La maisonnette du pauvre homme, où les reliques de saint Taurin s'obstinèrent trois fois à revenir, demeura longtemps intacte au milieu des incendies et des ruines du voisinage. Elle fut ensuite changée en une chapelle, sous le vocable de saint Taurin, et vendue en 1792 comme bien national. Quant aux reliques de saint Taurin, patron de Gigny, elles furent profanées en 1794 et clouées à l'arbre de la liberté. Des personnes pieuses parvinrent toutefois à en sauver quelques fragments.

(Voir *Vies des Saints de Franche-Comté*, t. Ier, p. 393 et suiv., et Rousset, *Diction. géogr. du Jura, com. de Gigny*).

LA CHASSE D'OLIFERNE

(CANTON D'ARINTHOD).

Un garde forestier, attiré un matin par un bruit de chasse, était arrivé à une clairière de la forêt où s'élèvent les ruines du château d'Oliferne. Là, il avait trouvé rassemblés sous les amples rameaux d'un chêne une foule de grands seigneurs, de belles dames et de piqueurs, les uns mangeant sur le gazon, les autres gardant les chevaux ou distribuant la curée à de nombreux limiers. La joie la plus vive animait le banquet. N'osant aborder une société aussi brillante, le garde s'était retiré par un sentier oblique. Enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, il retourna la tête afin d'en jouir encore.... Tout avait disparu. On dit que les flancs de cette verte montagne retentissent toujours du son des cors, des voix humaines et des aboiements prolongés qui composent le concert magique où se plait l'âme de l'ancien seigneur de cette terre, autrefois maître des vallées de l'Ain, de l'Anchéronne et de la Valouse. On dit encore que cette montagne boisée, où s'élèvent les ruines solitaires du château d'Oliferne, écrit *Holoferne* dans les vieilles chartes, est célèbre par ses enchantements.

(D. Monnier. *Trad. pop.*, p. 83).

LA CHASSE DU ROI HÉRODE

(VALLÉE DE CONDES, CANTON D'ARINTHOD).

On raconte dans la vallée de Condes, que le soir de la veille des Rois, l'ex-roi Hérode passe avec une meute nombreuse et bruyante dans

cette contrée. Il passe si rapidement qu'on évite avec soin sa rencontre, car on serait renversé et foulé aux pieds sans miséricorde. Il y a un siècle que *le Cafi* était pontonnier. Une nuit qu'il était couché, il est réveillé par les cris : *A la barque ! à la barque !* La nuit était profonde; on était à la veille de la fête des Rois. Le Cafi se lève, court à la nacelle et traverse la rivière. Là, se trouvait un grand monsieur, couvert d'un grand chapeau, armé d'un grand fusil et suivi d'une grande meute. Le personnage entre dans le bateau; il y est suivi de ses chiens qui chargent d'un poids énorme le frêle esquif, car il y en avait au moins trois cents. En mettant pied à terre, le généreux passager remplit la main du pontonnier de pièces d'or. De retour dans sa maisonnette, le Cafi voulut compter les louis qu'il avait reçus. Or, il ne trouva plus dans son gousset que des feuilles de buis. Il se souvint alors que c'était la veille des Rois, et il comprit qu'il venait d'avoir affaire à ce réprouvé d'Hérode. (Id., p. 85).

LA MORT D'UNE VOUIVRE

(A CONDES, CANTON D'ARINTHOD).

Voici de quelle manière on raconte la mort d'une Vouivre qui venait autrefois se désaltérer à la source qui fait jouer le moulin de Condes. Un homme courageux de ce pays voulut un jour s'emparer du diamant de la Vouivre pendant le temps qu'elle mettait à étancher sa soif : car on sait que la Vouivre dépose son œil unique sur le gazon du rivage avant de se pencher sur l'eau. A cet effet, notre homme imagina de se blottir sous un cuvier et de poser ce cuvier sur le diamant merveilleux. Le stratagème réussit. La Vouivre, à son retour, ne trouvant plus son œil, se précipite avec fureur contre le cuvier. Mais le rusé villageois avait tout prévu; il avait hérissé son cuvier de grands clous dont les pointes se présentaient en dehors; et c'est en s'y blessant à plusieurs reprises que l'aveugle serpent succomba.

L'Ulysse de Condes jouit bien peu de temps de sa victoire : il mourut le lendemain. Quant au diamant, nul ne sait ce qu'il devint. Chose certaine, disent les primitifs du lieu, c'est que la Vouivre n'existe plus, qu'elle s'est tuée à Condes, et que ceux qui prétendent l'avoir vue depuis sont d'impudents menteurs.

MONNIER, *Trad.*, p. 108.

LE CHEVAL BLANC DE CHISSÉRIA

(CANTON D'ARINTHOD).

Le canton d'Arinthod a aussi son pégase, comme Foncine et Bonlieu. C'est un cheval blanc qui pousse des galops aériens. La tradition ne dit pas quel est le maître de ce brillant palefroi, qu'elle nomme le Pégase de Ségomon ou *le Cheval blanc de Chisséria.*

(ID., p. 240).

LA SELLE A DIEU

(VALLON DE VOGNA, CANTON D'ARINTHOD).

Dans le vallon de Vogna, environs d'Arinthod, on voyait encore, en 1838, epoque de sa destruction, un rocher brut, d'une configuration singulière, qui portait le nom de *Selle à Dieu*. Isolé, dans un terrain vague, ce rocher s'élevait comme un verre à pied, étant plus resserré vers le milieu de sa hauteur qu'à ses extrémités. Il y avait une place pour s'asseoir, naturellement formée. Il était resté dans les traditions locales que là venait jadis s'asseoir le juge de la contrée pour entendre les causes du peuple.

(ID., p. 427).

LA PIERRE HÉNON

(CANTON D'ARINTHOD)

Dans le même vallon de Vogna, on voit encore *la Pierre Hénon*, énorme cube de pierre brute d'environ 12 mètres de hauteur, qui, en tombant du front des rochers voisins, s'est arrêté, peut-être par hasard, sur une de ses pointes. Sa position dans la plaine est d'autant plus étonnante qu'elle a une espèce de base élevée en mamelon au-dessus du niveau du sol. Autour de cette espèce de monument, on remarquait autrefois des pierres ayant sans doute servi de sièges et placées en cercle à quelque distance du point central. *(La même particularité se remarque autour du menhir de Norvaux, canton d'Amancey (Doubs).*

On raconte dans le pays qu'on voyait quelquefois de jolies dames danser, au crépuscule, autour de la Pierre Hénon. Elles étaient fort gaies et parfois moqueuses, mais insaisissables, et devenaient tout-à-coup invisibles. Ces dames étaient, dit-on, les fées qui hantent encore les cavités des rochers en forme de fer à cheval que l'on voit en ce lieu retiré. Il existe, en outre, dans ces parages solitaires, une Dame Blanche qui vient souvent se percher comme une colombe dans le feuillage d'un gros tilleul, où elle reste longtemps en observation pour prendre note de la conduite des jeunes filles.

On parle aussi dans ce pays, dit Monnier, qui l'a beaucoup étudié, d'un cheval blanc monté par un esprit rouge.

LA DAME DE BLOUISSIA OU LA FÉE BUCHERONNE

(CANTON D'ARINTHOD).

La prairie de Blouissia, au bord de la Valouse, est exclusivement réservée au pâturage. Les bergers y devancent l'aurore et n'en reviennent souvent qu'à la nuit close. C'est à ces heures de lumière douteuse que leur apparaît la Dame de Blouissia. Elle porte, disent-ils, un gentil chapeau pendu derrière son dos et une charmante pannetière à son bras. D'un pas léger, elle passe lestement près de vous, sans que l'on entende même le froissement des plis de sa robe. Vous la voyez monter, sans le moindre effort, au haut de la roche d'où tombe en cascatelle le ruisseau de la Péchouère, puis elle disparaît.

D'autres disent que la Dame de Blouissia est une *Fée bûcheronne.* Ils l'ont vue quelquefois au pied d'un gros poirier qui a cru à la Condamine, autre climat voisin de Blouissia. On ne sait pourquoi elle frappe de vigoureux coups de cognée cet arbre fruitier. Au reste, lorsqu'après avoir entendu le bruit de la hache, on va voir si ce grand arbre est enfin renversé, on le trouve debout, intact, sans le moindre indice des coups qu'il a reçus. On ignore si cette fée bûcheronne est une âme en peine condamnée à revenir en ce monde pour expier ses fautes par des efforts superflus, ou si elle s'amuse à tenir la vigilance des propriétaires éveillés, dans l'intérêt de l'agriculture.

(Voir Monnier, loc. cit., p. 433).

LES DAMES DE PIERRE OU D'OLIFERNE

(CANTON D'ARINTHOD).

Le seigneur d'Oliferne était un des personnages les plus puissants de son époque. Son pouvoir balançait celui du roi de France. Il était aussi haut que son manoir, c'est-à-dire aussi orgueilleux que son château était élevé. Un envoyé du monarque lui apporte un jour une déclaration de guerre. « Allez dire à votre maître, répond le présomptueux seigneur, qu'il ne croît pas assez de foin dans tout son royaume pour remplir les fossés de mon château. » Attaqué d'abord par la force, le fier baron resta vainqueur; mais il eut ensuite à se défendre contre la ruse. On ne chercha plus qu'à s'emparer de sa personne, et des émissaires apostés le guettèrent pour le surprendre pendant le sommeil. Or, se doutant bien de l'espionnage, que fit le rusé seigneur? Partout où il se retirait pour passer la nuit, il arrivait sur un cheval ferré à rebours, de manière à faire croire qu'il était parti de ce lieu dans la direction des empreintes des fers de sa monture sur le sol. A la fin, cependant, le roi se rendit maître de la formidable forteresse. Le seigneur s'échappa; mais ses trois filles, saisies dans leur refuge, payèrent de leur vie la résistance de leur père. Le roi les fit périr par le supplice de Régulus. On les enferma dans un tonneau garni de clous à l'intérieur et on les lança dans la pente de la montagne. Le tonneau roula ainsi jusqu'au fond de la vallée, trajet d'une demi-lieue, qui fut fait en moins de deux minutes. La rivière de l'Ain le reçut dans ses flots, et la pitié du peuple, qu'émut cette triste aventure, imagina une métamorphose pour en perpétuer le souvenir. On montre, en effet, sur la rive opposée, en face d'Oliferne, trois pointes de rochers d'inégales hauteurs qui se nomment *les trois Damettes*. La tradition ajoute que les âmes toutes filiales des dames d'Oliferne n'ont pu se décider encore à se rendre où vont toutes les âmes, et qu'elles sont toujours errantes et plaintives parmi les ruines de leur antique manoir.

(La tradition n'a pas conservé le nom du seigneur d'Oliferne. Il en est qui supposent que se pourrait être le fameux Thiébaud de Chauffour, avec lequel Tristan de Chalon fut obligé de composer).

LE PETIT HOMME ROUGE DE VOGNA

(CANTON D'ARINTHOD).

Une ancienne tradition populaire supposait l'existence d'un homme rouge qui apparaissait à Paris, dans le château des Tuileries, à chaque évènement malheureux qui menaçait les maîtres de ce palais. Cette tradition reprit cours sous Napoléon Ier. On a prétendu même que ce démon familier lui avait apparu en Egypte. C'était, dit Béranger, un vol fait au château des Tuileries, en faveur des Pyramides. La tradition du *Petit Homme Rouge* des Tuileries a inspiré à Béranger une de ses plus fameuses chansons, en 1826.

Le mythe du Petit Homme Rouge, dans le vallon de Vogna, n'est peut-être pas étranger à celui des Tuileries. Sa rencontre inspire toujours de l'effroi. Monté sur son cheval blanc, ce Petit Homme Rouge de Vogna est maudit comme un envoyé des plus mauvais présages.

(Voir MONNIER. *Trad.*, p. 516).

LES PETITES DEMOISELLES DE CORNOD

(CANTON D'ARINTHOD).

Certaines petites Demoiselles Blanches fréquentent, aux environs de Cornod, le pré de l'Ile, ainsi nommé de ce que la Valouse le contourne en grande partie. Elles viennent y prendre leurs ébats avant le lever du soleil, au moment où les vapeurs de la terre semblent les porter. On les dit aussi légères, aussi transparentes que le brouillard même; et l'on est heureux de les voir former leurs rondes, ou se poursuivre en riant. Désiré Monnier rapporte à cette occasion qu'un garçon nommé Félicien était allé un matin conduire les chevaux au pâturage du pré de l'Ile. Il y vit les *Petites Demoiselles Blanches*. C'était au temps des fenaisons. On avait élevé des meules de foin dans la prairie, et les mignonnes sylphides dansaient autour, si légèrement, d'une manière si gracieuse, que c'était merveille à les voir. Félicien en était devenu amoureux sur-le-champ. Il en aurait volontiers demandé une en mariage, s'il l'eût osé; mais la richesse et l'élégance de leur parure lui firent comprendre que ces belles jeunes filles étaient au-dessus de sa condition.

LE FOLLET DE CORNOD

(CANTON D'ARINTHOD).

Le follet de Cornod est un espiègle dont tous les bons tours se terminent par un long ricanement bien accentué. Ses malices passent souvent les bornes de la plaisanterie. Partout il s'attache aux pas des ivrognes, des peureux et des imbéciles qu'il turlupine de son mieux. Sous *la Côte-de-l'Ane*, entre Cornod et Santonnas, il se tient en embuscade pour s'amuser aux dépens du voyageur. Il l'arrête, il secoue la hotte ou le panier qu'il porte, ou glisse sur sa tête comme un coup de vent. Heureux celui pour qui ses espiègleries ne dégénèrent pas en voies de fait. Couronnée Rochet, qui revenait un jour de Santonnas, ayant à son bras un petit panier de couturière, se sentit tout-à-coup arrêtée par une force incompréhensible; puis elle entendit comme un grand vent passer près d'elle. Son panier fut, à plusieurs reprises, secoué violemment, puis un rude soufflet faillit la renverser. Au même instant, un long éclat de rire se fit entendre.

(Voir *Annuaire du Jura*, 1852, p. 167).

ANSELME DE RUPT

(CANTON D'ARINTHOD).

Une ancienne famille de Franche-Comté portait le nom de Rupt, village du canton d'Arinthod.

On raconte qu'au commencement du XVIme siècle, Anselme de Rupt, prêt à partir de Venise, se promenait pour la dernière fois sur la place Saint-Marc qui était illuminée. Il s'amusait à regarder danser des jeunes filles qui accompagnaient de leurs castagnettes le chant des gondoliers. La clepsydre de la tour marquait onze heures, et le sire de Rupt allait quitter la place, quand une vieille, le tirant par son *domino*, lui dit à voix basse : « Est-ce vous, seigneur Grimaldi? Giustina vous attend depuis une heure; son mari est à Malamoque; elle a dû vous l'écrire ce matin. » Anselme ne répondit point, de peur que le son de sa voix ne le trahît, mais il suivit la charitable dame. Elle ouvrit la porte d'un jardin, traversa plusieurs cours, et introduisit le chevalier dans un cabinet sans lumière. Bientôt il entend le léger bruit d'une robe de soie;

une main caressante lève le taffetas de son masque, et une bouche qui devait être charmante, lui donne un doux baiser. Mais tout-à-coup la porte se brise avec fracas; un spectre couvert d'un sac de pénitent noir, se précipite dans la chambre, escorté de plusieurs valets qui tenaient des flambeaux. « Misérable! dit le spectre au sire de Rupt, viens-tu ici me déshonorer?.... » A ces mots, il broie le masque sur le visage d'Anselme, le regarde, et s'écrie : « O ciel! ce n'est point Grimaldi.... »

« Ce n'est point Grimaldi! répète Giustina éperdue. Soyez bénis, anges du ciel! » Ce cri d'amour rendit au spectre toute sa rage. Il interrogea d'un ton terrible le sire de Rupt qui, obligé de filer doux, raconta mot à mot ce qui lui était arrivé. L'époux, à ce récit, fit un signe à ses satellites, qui étranglèrent la malheureuse Giustina. On banda les yeux à Anselme; on le mena sous le portail d'une église, et on lui signifia que, s'il ne partait pas le matin même, il serait assassiné le soir.

Le sire de Rupt fut, dit-on, si troublé par cette aventure, qu'il en perdit la tête, et ne recouvra un peu de raison que sept ans plus tard, après avoir fait un pèlerinage à Saint-Claude. Le peuple, qui ignorait cette histoire, allait disant que le sire de Rupt était resté sept ans muet, pour avoir requis d'amour une nonne.

(Voir Dusillet. *Iseult*, p. 47).

LES SORCIÈRES DE LAVANS-SUR-VALOUSE

(CANTON D'ARINTHOD).

Deux femmes, Guillauma Proby, d'Enchey, et Louise Thevenin, du même lieu, furent poursuivies comme sorcières, il y a trois cents ans. Dans leur interrogatoire, ces femmes avouèrent « qu'elles avaient jeté une fois dans l'étang de Balide, rière Enchey, certaine eau qu'elles avaient eues de leur démon, et que tout aussitôt s'élevèrent plusieurs brouillards et *nielles*, qu'elles envoyèrent sur les noyers du village de Cornod; au moyen de quoi les fruits des arbres tombèrent à terre pour la plupart. » Boguet dit que Guillauma Proby avait une marque au cou, de couleur brune, et de la grandeur d'un petit denier; que pour la recevoir elle s'était mise à genoux, tenant en main une chandelle ardente

et renonçant Dieu, chrême, baptême et sa part du paradis. Boguet ajoute que cette femme planta dans cette marque, en sa présence, une grosse épingle, sans ressentir aucune douleur.

TRADITIONS DE CHISSÉRIA

(CANTON D'ARINTHOD)

Il serait difficile de trouver dans notre province une terre plus féconde en souvenirs de l'époque celtique, que le bassin de la Valouse. Si les monuments druidiques abondent autour de la bourgade d'Arinthod, ancien centre religieux de cette poétique contrée, de naïves croyances se perpétuent, comme d'autre monuments du même âge, dans les villages environnants.

L'habitant de Chisséria n'a point à étaler aux yeux des curieux, comme celui du vallon de Vogna, un menhir, une enceinte sacrée, un buste de prêtresse, des médailles gauloises et romaines; mais il les séduira par ses merveilleuses légendes. Il leur montrera des *Dracks* apparaissant dans les airs sous la forme d'un cheval blanc, d'agaçantes *Demoiselles* folâtrant au clair de la lune sur les bords des étangs, la *Vouivre* à l'étincelante escarboucle, volant de la tour de Dramelay à celle de Montcroissant, des *Loups-Garrous*, des *Sorciers* courrant au sabbat, montés sur des fuseaux. Il leur fera entendre la voix du génie hospitalier caché sous les ruines de Montcroissant, qui invite tous les passants à venir goûter le vin généreux enfoui depuis des siècles dans les caves de ce vieux castel. Si nous signalons ces traditions, dit le géographe du Jura, c'est que les historiens peuvent en tirer parti aussi bien que les poètes. On en retrouve de semblables en Bretagne, dans le Poitou et dans tous les lieux où les Druides eurent des collèges.

LES RÉCITS DE GENEVIÈVE

(CANTON D'ARINTHOD).

La bonne Geneviève d'Arinthod avait vu tous les follets de la contrée, et elle ne se cachait pas d'avoir assisté quelquefois à la *synagogue*. Se trouvant un soir dans un moulin, près d'Arinthod, elle vit, après souper,

tous les gens de la maison prendre une petite fiole, et, de son contenu, se frotter les jointures des membres. Aussitôt les voilà qui partent les uns après les autres par la cheminée. Ne sachant que penser de cette singulière sortie, Geneviève court à la croisée, et voit un pommier chargé d'une volée d'oiseaux de toutes couleurs qui se livraient à un ramage étourdissant. Sa première pensée fut de faire le signe de la croix, et aussitôt tous les sorciers emplumés s'envolèrent en poussant des cris.

Une autre fois, revenant un peu tard de la foire d'Arinthod, Geneviève aperçoit au loin la lueur d'un feu. Elle se dirige vers ce foyer. Là, elle remarque, dans un buisson, une bouteille qu'elle ramasse. Elle la débouche par curiosité et verse dans le creux de sa maiu une goutte du liquide que contient la fiole. Au même instant, cette main se change en une patte de loup. Que faire ? Elle se désole. Par bonheur, en regardant autour d'elle, elle découvre un autre flacon. Elle hésite un moment à le prendre ; mais, supposant que celui-ci peut bien contenir un spécifique réparateur, elle se hasarde à en répandre une goutte sur sa patte honteuse, et elle a le bonheur de la voir renaître à la forme humaine. En même temps, elle commence à voir autour du foyer se trémousser la danse diabolique du sabbat, composée d'une foule de gens dont les figures et les noms lui étaient assez familiers.

(*Annuaire du Jura*, 1852, p. 128).

LE CHAUSSEUR

(CANTON D'ARINTHOD).

Dans le pays d'Arinthod, *le Chausseur* n'est pas moins redouté que le Follet. Une femme se plaint-elle à sa voisine d'avoir eu le cauchemar pendant la nuit, celle-ci ne manque pas de lui dire : *O Dama! é i ait lou chausseu que vous a enchaussa!*

Christine de Rougemont, honnête et simple paysanne, mais issue d'une maison noble qui conservait encore l'épée d'un de ses ancêtres, racontait à peu près en ces termes la connaissance qu'elle avait faite avec *le Chausseur :* « J'étais couchée ; j'entendais dans la chambre comme les pas de quelqu'un qui aurait marché pesamment. Puis, ça monta sur le pied de mon lit ; les feuilles de la paillasse crièrent sous la pression, et bientôt ma poitrine fut oppressée d'un poids qui s'y posa. On me saisissait par le cou. J'entendis en même temps : *han ! han !*

expression des efforts que l'on faisait pour me suffoquer. Mon mari m'entendant gémir et râler, me secoua vivement. Ça me quitta aussitôt, et nous entendîmes tous deux le froissement des feuilles de la paillasse et les mêmes pas dans la chambre. J'étais délivrée du *Chausseur*.

(*Annuaire du Jura*, 1852, p. 172).

GRABOLIBUS

(CANTON D'ARINTHOD).

Sous les voûtes du donjon ruiné d'Oliferne, territoire de Vescles, on dit qu'il y a d'immenses trésors gardés par un animal redoutable. Un soir de Noël, trois amis s'étaient réunis pour boire un coup et se conforter contre les dangers d'une expédition nocturne qu'ils avaient résolu d'entreprendre : au lieu d'aller à la messe de minuit, ils voulurent visiter *Grabolibus*, au château d'Oliferne. Il y a là une citerne fort belle où sont cachés les précieux trésors dont la possession est promise aux mortels les plus courageux. Nos trois champions étaient braves ; ils se repentirent pourtant de leur acte de hardiesse. A minuit, comme ils étaient là, une porte s'ouvrit dans la citerne et il en sortit un mouton noir. L'infernal bélier prit sur son dos ses trois visiteurs et les emporta dans les airs. Il alla déposer le plus savant des trois, qui s'était troublé sur la lecture, dit la tradition, derrière la grange Véra, au-dessus de la montagne des *Trois-Damettes* ; il porta le second sur le châtelard isolé d'Ufalla, célèbre par les feux annuels de la St-Jean, et il déposa le troisième sur le Molard de Nétru, qui domine le village de Chancia. Nos pauvres chercheurs d'aventures passèrent ainsi une nuit bien triste et bien désenchantée. Ce ne fut que le lendemain qu'ils purent, en recouvrant l'usage de leurs sens, retrouver le chemin de leur demeure. Ils n'ont point fait depuis, dit-on, de nouvelles visites à Grabolibus. (*Annuaire du Jura*, 1853, p. 209).

Nous avons recueilli à Pagnoz, canton de Villersfarlay, une tradition analogue sur *la Citerne de Vaugrenans*.

(Voir les *Traditions de l'arrondissement de Poligny*).

APPARITION DE DEUX ARMÉES EN L'AIR

(CANTON DE VOITEUR).

Le jeudi, lendemain du jour des Cendres, 8 mars 1590, dit Guyot-Maillard, dans sa *Description* imprimée en cette même année, étant à Baume-les-Messieurs, abbaye impériale et bien renommée au Comté de Bourgogne, laquelle est posée en un fond et enclose de tous côtés de hauts rochers ou boulevards, si bien unis naturellement, qu'on les dirait taillés au marteau par la main de l'homme. Comme j'avais résolu d'aller à la foire de Lons-le-Saunier, ville digne de remarque, proche ladite abbaye, m'étant levé environ une demi-heure avant l'aube du jour et étant sorti, je vis dans le ciel, au-dessus de Castel-Charlon, deux armées en marche. Une bataille eût lieu. La première des deux armées disparut sur la ville d'Arlay, et l'autre sur Poligny. Une nuée épaisse tirant sur le rouge les enveloppa et fit perdre de vue tous les combattants.

Un grand nombre de personnes, et en différents lieux, ajoute Guyot-Maillard, furent comme moi témoins de ce spectacle prodigieux.

(Voir à la Bibliothèque de Besançon, sciences et arts, N° 3640, la rare et curieuse plaquette de Guyot-Maillard).

LA FONTAINE D'HUILE

(CANTON DE SELLIÈRES).

Dans la crypte de l'église de Saint-Lothain, canton de Sellières, à côté de la pierre sépulcrale du cénobite, on montre au visiteur un petit monument en forme de chapelle. C'était, dit la tradition locale, l'orifice de la miraculeuse fontaine d'huile dont saint Lothain avait doté le monastère qu'il fonda en ce lieu. La tradition ajoute que pendant une guerre, un soldat ennemi ayant voulu laver ses bottes dans cette fontaine, elle tarit tout-à-coup.

LE PRIEURÉ DU SAUVEMENT

(CANTON DE SELLIÈRES)

Mahaut, fille de Jean de Chalon l'Antique et d'Isabelle de Courtenay, sa seconde épouse, assistait à une partie de chasse près du château

d'Arlay, vers le milieu du XIIIe siècle. Elle s'égara dans les bois. Arrivée dans une clairière, son cheval s'engagea dans un marécage formé par les eaux de la fontaine Ebron, et ne put en sortir. Cette jeune fille se trouvant seule au milieu de la forêt pendant la nuit, vit rôder autour d'elle des fantômes, des animaux féroces et des monstres bizarres aux yeux de feu. Ce qui contribuait à augmenter sa frayeur, dit-on, c'est qu'elle se trouvait en présence des ruines d'un vieux moutier de bénédictins, que l'imagination populaire peuplait de revenants. C'est alors que Mahaut fit vœu de bâtir, en cette solitude, une autre abbaye, et de se consacrer au service du Seigneur si elle échappait au danger. Ses vœux ayant été exaucés, elle accomplit sa promesse. Le cloître, établi pour douze religieuses et un prieur chargé d'en avoir soin, fut bâti près de la fontaine Ebron, qui passait pour avoir des vertus merveilleuses, et principalement pour guérir la fièvre.

L'histoire ne renverse pas de fond en comble la légende, comme le prétend Rousset; elle dit seulement : Il paraît que le prieuré du Sauvement fut fondé par Jean de Châlon pour sa fille Mahaut, vouée dès l'enfance à la Vierge, à la suite de quelque évènement dont on n'a point conservé le souvenir. D'ailleurs, sur la tombe de Mahaut, qui mourut prieure du Sauvement, on remarque une sculpture représentant une chaîne d'animaux, tels que lions, chiens, dragons, vouivres marchant à la file et se mordant le bout de la queue. Au milieu de cette procession, apparaît une petite dame assise sur une mule et armée d'une énorme dague, avec laquelle elle a l'air de se défendre (1).

(1) Le mausolée de Mahaut existait encore au centre de l'église prieurale au XVIIIme siècle. Il était en marbre de St.-Lothain. Le prince Louis de Beauffremont, dont l'arrière grand-mère était la dernière des Courtenay, ayant eu occasion de visiter, en 1760, la chapelle abandonnée du Sauvement, remarqua ce tombeau et ne voulut pas le laisser plus longtemps exposé aux profanations. Il présenta une requête à l'archevêque de Besançon et au doyen du chapitre de Baume, pour obtenir sa translation dans l'église de ce dernier lieu. Une enquête fut immédiatement commencée. Les curés de Vers et de Mantry donnèrent leur consentement, à condition que les restes de la chapelle du Sauvement seraient détruits et rasés, *pour éviter à l'avenir les superstitions et scandales qu'une fausse dévotion y avait introduits.* Cette chapelle était sous le vocable de l'Assomption. Le 15 août de chaque année, les populations d'alentour venaient en foule en pèlerinage vénérer la statue de la Vierge et boire de l'eau miraculeuse de la fontaine Ebron. Cette vogue dégénéra en abus. La religion n'était souvent qu'un prétexte pour favoriser en ce lieu des rendez-vous d'amour. La statue miraculeuse de la Vierge, qui était au Sauvement, est conservée aujourd'hui à Chapelambert. Quant au mausolée de Mahaut, il fut transféré à l'abbaye de Baume-les-Messieurs, le 27 août 1767, aux frais du prince de Beauffremont. On voit encore ce remarquable monument à l'abbaye de Baume, et l'État vient d'accorder une somme de 5,000 francs pour sa restauration.

Arrondissement de Dole

LES DAMES BLANCHES DE RYE ET TIBERT DE RYE

(CANTON DE CHAUMERGY).

Le village de Rye, au canton de Chaumergy, est d'une antiquité incontestable. Sans parler du *Chemin des Fées*, qui allait de Bellevesvre à Rahon par le hameau de Beaumeix, on y trouve des vestiges de fossés d'une largeur extraordinaire, qui paraissent avoir servi à circonscrire un *oppida*. Les habitants de Rye prétendent aussi voir folâtrer sur le bord de ces fossés de belles *Dames blanches* et des génies tels que ceux qui apparaissaient aux crédules populations celtiques.

Le village de Rye a donné son nom à une des plus anciennes familles de la Franche-Comté. Une tradition rapporte que saint Claude avait une fois prédit à Tibert de Rye qu'il ne mourrait qu'après avoir vu quatre soleils à la fois. Le preux vivait donc en paix, rassuré par cette prédiction. Mais un jour qu'il traversait la ville de Salins, il rencontra un chevalier armé de toutes pièces qui voulut lui barrer le passage. Le sire de Rye s'apprêtait à le punir, quand tout-à-coup il aperçut quatre soleils peints sur le bouclier de l'inconnu. Il leva aussitôt sa lance, et le chevalier discourtois s'évanouit dans les airs. Tibert de Rye qui, à l'aspect du fatal écu, s'était rappelé la prédiction du saint abbé, ne douta point de sa fin prochaine. Il se dépouilla de ses armes et se rendit chez des moines noirs qui lui donnèrent un capuchon. Il passa huit jours en prières, et le neuvième, il expira, sans douleur, à l'instant où les moines chantaient le dernier *libera*.

(ROUSSET, *com. de Rye*. — DUSILLET, *Iseult*, 1, p. 205).

LES ESPRITS DE MONT-SAINT

(CANTON DE CHAUSSIN).

Le Mont-Saint est un monticule boisé au couchant de Nevy-les-Dole. On le considère comme un lieu redouté. On craint d'y hasarder ses pas à des heures tardives. Il passe pour être un rendez-vous de revenants et d'esprits. Il est le théâtre d'apparitions nocturnes très-effrayantes. L'âme noire d'un ancien notaire de Parcey y vient errer tristement. Enfin la *Dame blanche* y dirige aussi ses promenades solitaires. Cette dame blanche, observe Désiré Monnier, est peut-être une châtelaine de la terre féodale de Nevy.

LÉGENDE ET CHANSON DU VAL-D'AMOUR

(CANTON DE CHAUSSIN).

A l'extrémité occidentale du Mont-Saint, à Rougemont, il existait autrefois un château. Dans ce château demeurait une jeune demoiselle, dont les amours ont eu dans leur drame une analogie très-grande avec le mythe grec de Héro et Léandre. C'est cette légende que l'on raconte dans tout le bassin de la Loue, depuis Cléron jusqu'à Nevy, qui a fait donner à cette contrée le joli nom de *Val-d'Amour*. L'amant de la châtelaine de Rougemont habitait, dit-on, Germigney. Il descendait la rivière à travers ses mille circuits et ses mille écueils. Un jour, sa nacelle ayant chaviré, le jeune homme périt victime de son imprudence et de son amour. Le peuple de la contrée attribue la cause de cette mort infortunée à la jeune châtelaine qui avait, cette nuit-là, éteint à la fenêtre de sa tour une lampe qui devait servir de phare à son cher navigateur.

On ajoute que, pour retrouver dans les eaux du lac que formait la Loue en cette endroit, le corps de son cher amant, la châtelaine fit *percer* la montagne qui formait digue. L'endroit où ce travail fut exécuté aurait retenu le nom de *Parcey*.

Autre version. — La Loue formait jadis un lac étroit entre deux longues chaines de rochers. Il ne reste aucun vestige de la digue qui retenait les eaux de ce lac, vu que les flots en ont roulé les débris dans le Doubs. Au reste, tous les habitants des rives de la Loue content, chacun à sa manière, *l'histoire de l'amant noyé*. Saint Bernard avait fondé le

moutier d'Ounans sur les ruines d'une chapelle votive dédiée à la mémoire d'un damoisel victime d'un imprudent amour. Le vénérable Hilaire, archevêque de Besançon, nous a conservé cette histoire.

« Cinq ou six siècles en çà, vivait à Clairvent un riche homme de Bourgogne, qui joignait la déplaisance à la fierté. Les tourelles de son château se miraient dans le lac de Loue. Il avait une fille belle à ravir et qui n'était pourtant mie glorieuse. Cette jolie pucelle aimait un gent menestreux de Montbarrey; mais Rainfroi, dur et chiche, ne voulait pas qu'elle épousât le pauvre Philippe, et la vive Alicette fut mise en étroite prison, malgré ses pleurs. Philippe alors creusa un chêne à l'aide du feu, et quand la lune était à son décours, il traversait le lac, guidé par un fanal qu'allumait la nourrice d'Alicette. Il baisait la main de sa mie à travers les barreaux de la tour et revenait content de sa soirée. Mais sa boursette s'épuisa bien vite à payer la nourrice avaricieuse. La maudite gogne souffla une nuit son cierge, et le canot mal dirigé dévala tout à fond. Philippe se noya tristement. Peu de jours après, Rainfroi passa lui-même de vie à trépas, et sa fille, libre enfin, jura de retrouver son amant mort ou vif. Elle fit rompre à Parcey la digue qui retenait les eaux du lac, et l'on retrouva en effet, à Chissey, où il avait *chust*, Philippe déjà tout défiguré. Alicette garda de lui perpétuelle souvenance, et bâtit la chapelle d'Ounans, où elle fût inhumée à côté de son doux ami. Dieu ayt son âme! Ainsi soit-il. »

Voilà ce que narraient les chastes Bernardines en confabulant au réfectoire.

On voit au Musée de Dole les fragments d'un canot de la plus haute antiquité, creusé à l'aide du feu et à la manière des sauvages. Ce canot a dû être enseveli sous les eaux de la Loue longtemps avant que les Gaulois fussent civilisés.

Enfin, sur cette légende, assurément une des plus gracieuses que nous possédions, a été greffée une chanson populaire qui trouve ici sa place naturelle.

Qui veut ouïr une chanson?
C'est une jeune demoiselle
Qui pleurait et qui soupirait,
Que son amant n'allait plus voir.

Belle, je vous irais bien voir;
Je crains de fâcher votre père.
Permettez-moi d'ouvrir la tour,
J'irai vous y voir nuit et jour.

Bel amant si vous y venez
J'y mettrai flambeau pour enseigne.
Tant que le flambeau durera,
Jamais l'amour ne finira.

Le bel amant s'est embarqué
Parmi les eaux, parmi les ondes,
A mis le pied sur le bateau,
N'a plus vu ciel ni flambeau.

Le lac flottant l'a enlevé
Parmi ses eaux, parmi ses ondes.
Le lac a repris son courroux,
L'envoie accoster à la tour.

Quand la belle se réveilla,
Qu'elle mit la tête en fenêtre,
Regarde en haut, regarde en bas
Et voit son amant au trépas.

Chose cruelle que d'aimer
Quand on n'a pas celui qu'on aime.
Hier au soir j'avais un amant :
Je n'en ai plus présentement.

Je m'en irai parmi les bois,
Ferai comme la tourterelle;
Je m'en irai finir mes jours
Comme mon amant ses amours.

De la pointe de mes ciseaux
Percerai une de mes veines
Et ferai couler de mon sang
Peur ressusciter mon amant.

(Voir : Désiré MONNIER, *Trad.* — Alex. de SAINT-JUAN, *Album franc-comtois*, p. 221. — DUSILLET, *Iseult.* — Max. BUCHON, *Noëls et Chants populaires de la Franche-Comté*).

L'ESPRIT DE L'ABIME DE BEAUVOISIN

(CANTON DE CHAUSSIN).

Les sires de Longwy, branche de la maison de Chalon, recueillaient, dit-on, jadis les paillettes d'or que le Doubs roulait, à l'aide de peaux

de moutons. Ils avaient couvert les rives de ce fleuve de leurs superbes manoirs.

Un jour que la jeune Hélène, riche héritière de cette illustre maison, d'où descendait Jacques de Molay, dernier grand maître des Templiers, se baignait seule à l'écart, l'Esprit de l'abîme de Beauvoisin enleva cette belle fille. On dit que, depuis lors, elle habite avec lui un gouffre impénétrable. Autrefois, quand un preux de Longwy devait mourir, on entendait une femme se plaindre au fond de la rivière, et la dame pleureuse, qui n'était autre qu'Hélène, ne manquait point de visiter le chevalier agonisant et de lui donner un froid baiser.

(L. Dusillet, *Iseult*, t. 2, p. 7).

LE GUÉ DE NEUBLANS

(CANTON DE CHAUSSIN).

Le **22** octobre **1421**, sainte Colette, la célèbre réformatrice de l'ordre des Claristes, était à Neublans, allant de Poligny à Seurre, où l'attendait la duchesse de Bourgogne. P... de Baume, son confesseur, sœur Perrine, sa compagne, sept autres religieuses et un officier de la cour de Bourgogne l'accompagnaient. Elle se trouva arrêtée dans son voyage par les eaux enflées de la rivière du Doubs, qui ne permettait pas aux bateliers de la traverser. La Bienheureuse avait, comme à son ordinaire, passé une grande partie de la nuit en oraisons. Le jour étant venu, elle recommanda à son confesseur de tout disposer pour le départ; et comme il lui exposait l'impossibilité ou du moins l'extrême danger de traverser le Doubs : « Danger ! lui répondit-elle, et la Providence? La Providence qui nous a conduits vous et moi depuis tant d'années, à travers tant de périls ! » L'officier de la duchesse, moins rassuré, promit de les suivre, mais seulement dans le cas où il n'y aurait pas trop de témérité à vouloir franchir l'obstacle. On descendit le côteau assez rapide au pied duquel coule la rivière. Colette marchait à la tête de la pieuse caravane. « Où donc est la rivière? lui demanda sœur Perrine, cette rivière que l'on dit si grosse et que la barque ne passe plus? — Allons toujours, lui répondit la sainte. »

Toute la troupe allait déjà sur l'eau et nul ne s'en apercevait, si ce n'est les paysans et les pontonniers qui, voyant nos voyageurs marcher sur les flots comme sur un chemin, poussaient des exclamations infinies.

« Qu'est-ce donc qui fait crier ces gens-là? demanda l'officier au confesseur. — Je l'ignore, dit le Révérend Père. Ils craignent sans doute que nous n'allions de gaîté de cœur nous jeter au gouffre tout-à-l'heure.»

Arrivés sur la rive droite, au Petit-Noir, les compagnons de Colette eurent aussitôt les yeux dessillés, et ils virent la rivière qu'ils venaient de franchir à pied sec sans seulement y avoir pris garde. Colette se mit à genoux; les personnes qui l'accompagnaient suivirent son exemple et remercièrent Dieu de la faveur qu'ils venaient de recevoir. Les habitants du Petit-Noir, stupéfaits, accompagnèrent, par respect, l'illustre réformatrice jusqu'à une lieue de leur village, en se recommandant à ses prières.

Ce miracle a été raconté par Désiré Monnier, d'après les manuscrits de l'abbé de Saint-Laurent.

(Voir Rousset, *com. de Neublans,* et *Vie de sainte Colette* dans les *Vies des Saints de Franche-Comté,* tome IV, page 341).

NOTRE-DAME-DES-BOIS, A RAHON

(CANTON DE CHAUSSIN).

A un quart d'heure du village de Rahon, canton de Chaussin, si célèbre par l'héroïque défense de son château, en 1638, où Carle Dusillet mourut martyr de son patriotisme, on trouve la chapelle de *Notre-Dame miraculeuse des Bois ou des Affligés.* Elle est à l'entrée du bois qui sépare Rahon de Villers-Robert, dans un site charmant. Elle a été reconstruite, en 1745, sur l'emplacement d'une autre chapelle très-ancienne. De nombreux pèlerins s'y rendent chaque jour. Les femmes stériles y vont implorer Notre-Dame pour obtenir des enfants. On y portait aussi les enfants morts-nés pour les faire rappeler à la vie. Ceux qui faisaient quelques mouvements étaient aussitôt baptisés et on les inhumait sous les vieux chênes qui entourent la chapellle à l'entrée du bois. Ce lieu ayant servi, il y a quelques années, à détourner la justice des traces d'un infanticide, il a été défendu depuis d'y faire aucune inhumation.

(Voir Marquiset, *Statistique de l'arrondissement de Dole.* — Rousset, *commune de Rahon, etc.)*

LA MARE SONNANTE DE BALAISEAUX

(CANTON DE CHAUSSIN).

Non loin de l'ancien château de Sainte-Marie, il existe une mare profonde. Les habitants de Balaiseaux prétendent que l'on entend pendant la nuit de Noël des cloches sonner au fond de cette cavité.

Cette tradition rappelle quelque peu celle de la *Mare branlante* de Vercia, canton de Beaufort, que nous avons rapportée ailleurs (voir les traditions de l'arrondissement de Lons-le-Saunier). Des croyances populaires analogues à celles-ci se retrouvent du reste sur plusieurs points de notre province.

LES TRADITIONS DE TAVAUX

(CANTON DE CHEMIN).

Les savants s'accordent à dire que le village de Tavaux s'élève sur l'emplacement d'une ville importante sous les Romains, et dont la fondation serait bien antérieure à la conquête des Gaules par Jules César.

On y trouve encore la croyance aux trésors cachés sous le monument druidique appelé *Croix qui vire*, qu'on voyait près de Tavaux, et au dragon qui les gardait. Enfin, une autre tradition que l'on peut encore recueillir à Tavaux, c'est celle du *Drack* ou *Cheval blanc* qui errait sur la route pour saisir les voyageurs et les mener ensuite noyer dans le Doubs. C'est à peu près la même que nous avons recueillie à Chamblay (voir les traditions de l'arrond[t] de Poligny). On croit, disent Rousset et Monnier, que ces croyances appartiennent aux temps celtiques.

LA TRADITION DE MOLAY

(CANTON DE CHEMIN).

Jacques de Molay, dernier Grand-Maître des Templiers, naquit, dit-on, vers 1240, au château de Molay, situé dans la commune de ce nom, canton de Chemin (Jura). D'autres, toutefois, le font naître à Molay, canton de Vitrey (H[te]-Saône). On peut voir en faveur de cette dernière

opinion la *Généalogie* de Jacques de Molay, par M. Travelet, dans les Mémoires de la commission d'archéologie de la Haute-Saône, 1858, p.58. Quoiqu'il en soit de cette controverse, on sait que les richesses immenses des Templiers, qui avaient dans notre province une quantité d'établissements, ayant excité la cupidité de Philippe-le-Bel, celui-ci obtint du pape Clément V la suppression de cet ordre, accusé de crimes imaginaires. A la suite d'un procès, où toutes les formes de la justice furent violées, les Templiers de France furent tous condamnés à mort. Jacques de Molay fut brûlé vif, le 18 mars 1314, à la pointe de l'île de la Cité, à Paris. D'après une tradition populaire aussi vivace encore aux environs de Dole qu'elle peut l'être en d'autres lieux, Jacques de Molay, du haut de son bûcher, aurait ajourné le pape à paraître devant Dieu dans quarante jours, et le roi de France dans l'année. Tous deux, en effet, moururent avant le terme fixé. Raynouard, dans sa tragédie des Templiers, a su tirer un excellent parti de cette tradition, qui appartient à notre province plus qu'à tout autre, en raison de l'origine comtoise de Jacques de Molay. Ceux qui se plaisent encore à lire quelquefois de beaux vers français, ne manquent pas de connaître ceux-ci :

Un immense bûcher, dressé pour leur supplice,
S'élève en échafaud, et chaque chevalier
Croit mériter l'honneur d'y monter le premier;
Mais le Grand-Maître arrive; il monte, il les devance;
Son front est rayonnant de gloire et d'espérance;
Il lève vers les cieux un regard assuré :
Il prie et l'on croit voir un mortel inspiré.
D'une voix formidable aussitôt il s'écrie :
« Nul de nous n'a trahi son Dieu et sa patrie;
« Français, souvenez-vous de nos derniers accents;
« Nous sommes innocents, nous mourons innocents.
« L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste;
« Mais il est dans le ciel un tribunal auguste
« Que le faible opprimé jamais n'implore en vain,
« Et j'ose t'y citer, ô Pontife romain!
« Encor quarante jours!.... je t'y vois comparaître. »
Chacun en frémissant écoutait le Grand-Maître.
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,
Quand il dit : « O Philippe, ô mon maître, ô mon roi!
« Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée;
« Au tribunal de Dieu, je t'attends dans l'année. » Etc.

(ROUSSET, *commune de Molay*. — RAYNOUARD, *les Templiers*. — DUNOD DE CHARNAGE, *Histoire du Comté de Bourgogne*, tome III. — *Dissertation sur l'ordre des Templiers*, etc.)

LA CROIX QUI VIRE, A CHOISEY

(CANTON DE DOLE).

Au hameau de Bon-Repos, commune de Choisey, il existe une croix en pierre appelée *la Croix qui vire.* Les habitants du pays racontent qu'elle tourne sur elle même tous les cent ans, à minuit de Noël ; qu'un trésor, gardé par un démon, est caché à ses pieds, et que les sorciers y tenaient autrefois leur sabbat.

(ROUSSET, *commune de Choisey*).

LES ORPAILLEURS DE CRISSEY

(CANTON DE DOLE)

Une tradition constante à Crissey, c'est que ce village a été la résidence d'un grand nombre *d'orpailleurs*. Il est incontestable que jadis le Doubs roulait des paillettes d'or. La pêche de ce précieux métal était affermée par les seigneurs riverains à des ouvriers nommés orpailleurs. Ceux qui s'occupaient de ce genre de pêche choisissaient les endroits où la rivière faisait des coudes et où s'était amassé du sable ou du gravier. Ils commençaient par passer ce sable à la claie ; ils le mettaient ensuite dans de grands baquets d'eau ; on le jetait ensuite avec l'eau sur des morceaux de drap grossier, ou sur des peaux de mouton tendues sur une claie inclinée. L'or s'attachait avec le sable le plus fin au poil du drap ou de la peau de mouton qu'on lavait de nouveau pour séparer l'or et le sable. Pour achever cette séparation, on faisait un dernier lavage dans une écuelle de bois, dont le fond était garni de rainures. On l'agitait en tournant. Le sable étant plus léger s'en allait par-dessus les bords de l'écuelle, tandis que l'or restait au fond. On obtenait ainsi, dit-on, un or quelquefois très-pur, d'autrefois mêlé avec de l'argent ou du cuivre. On suppose que le *Champ brésilien* tire son nom d'ouvriers venus au XVIe siècle des mines d'or du Brésil à l'effet de pêcher l'or dans le Doubs.

On assure, dit Rousset, que les sables du Doubs sont toujours orifères, mais que l'exploitation de ces sables coûterait plus que ne pourrait valoir le produit même de l'exploitation, surtout aujourd'hui que l'or a une valeur beaucoup moindre qu'autrefois.

LES ESPRITS DU CHATEAU DE PARTHEY, A CHOISEY

(CANTON DE DOLE).

Le château de Parthey est fameux dans nos traditions par les esprits divers qui y apparaissent, dit-on, pendant la nuit. Il devint surtout célèbre au XVIIe siècle par l'apparition d'un Esprit qui, pendant plusieurs mois, en tourmenta les hôtes. Les savants ne s'accordent pas sur la date précise de cet évènement. Nous croyons, dit Rousset, devoir la fixer à l'année 1643 ; car J.-B. Duchamp, la prétendue victime de Satan, ne devint propriétaire du château de Parthey qu'au mois d'octobre 1642, et encore lui restait-il à acquérir la portion de Jeanne-Baptiste de Mont-Saint-Ligier, circonstance qui ne fut peut-être pas étrangère à l'évènement.

Quoiqu'il en soit, le 11 mai, jour de Saint Jean-Baptiste, les habitants du château commencèrent à être inquiétés par un Esprit que l'on entendait en même temps dans différents endroits. Le tapage infernal qui se renouvelait chaque nuit força M. Duchamp de s'éloigner avec sa famille. Le Diable, maître de la maison, résista aux Carmes déchaussés de Dole, au curé, aux Bénédictins et aux Dominicains. On porta dans l'intérieur du castel le Saint-Sacrement et les reliques de saint Antoine ; mais ni prières, ni conjurations ne purent faire déguerpir l'infernal tapageur. Il fallut avoir recours à Notre-Dame de Mont-Roland, et le troisième jour du mois d'août, à la suite d'un vœu présenté par le révérend Père Marmet, de Salins, religieux de Citeaux à Mont-Sainte-Marie, le château de Parthey fut enfin délivré de l'esprit satanique.

Avant la Révolution, on voyait, dans l'église de Mont-Roland, un tableau peint par Nicolas Labbé, de Clerval-sur-le-Doubs, représentant le château de M. Duchamp, avec cette inscription : *Parthey meum est, cede, Satan.* Un diable, de forme hideuse, fuyait d'une des vieilles tours du castel.

(Voir Rousset, *com. de Choisey*).

PHILIBERT DE PARTHEY

(CANTON DE DOLE)

Philibert de Parthey, de la maison de Vienne, qui vivait, dit-on, au temps du roi Pépin-le-Bref, était un homme de mœurs déréglées. Il

n'avait ni foi, ni pudeur, ni souci de son salut. Les clercs eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de ses larcins, et nulle jeune pèlerine, fût-elle chargée de reliques, n'osait passer sous les murs de son monastère. Il devint un jour éperdument amoureux d'une femme mariée, de Brigitte, épouse de saint Gengoul (*voir la tradition suivante, touchant saint Gengoul*). Quand il la requit d'amour pour la première fois, cette dame le repoussa. — Honteux d'être ainsi rebuté, Philibert revenait un soir à Parthey, en suivant le cours de la Blaine. Il chevauchait pensif et taciturne, lorsqu'un inconnu arrêta brusquement son palefroi. — Qui es-tu? lui dit-il. — Satan, répondit une voix de tonnerre. Je sais la douleur qui te poing. Le ciel et la terre te réprouvent : j'accours à ton aide. Le diable présenta à Plilibert un parchemin et un stylet de fer, en disant : signe de ton sang cet écrit et je te livrerai Brigitte. Le parchemin portait ces mots, tracés en caractères de feu : Je me donne au diable et je lui lègue mon château de Parthey dans un an, à pareil jour. — Je ne signerai point, répond Philibert indigné. Le diable alors entraîna cheval et cavalier par une force irrésistible, au milieu d'un marais où le même soir tous les sorciers de la contrée arrivèrent au sabbat montés sur des hiboux, des chats, des chouettes et des manches à balai. Brigitte elle-même y fut apportée endormie sur les bras de deux esprits aériens. Un voile léger couvrait négligemment son sein. Philibert se trouble. Un démon ailé tenait d'une main le pacte infernal qu'il présentait à Philibert, et de l'autre il soulevait le voile de Brigitte. Philibert vaincu pousse un cri, se pique une veine et signe l'odieux contrat d'une main égarée. Bientôt un coq chanta et tout disparut. Philibert ne garda qu'un souvenir confus de ce qui s'était passé. Il se réveilla dans son lit et crut avoir rêvé. Deux choses pourtant l'inquiétaient : il avait au doigt une bague de femme et le sang coulait encore de la piqûre qu'il s'était faite. Impatient d'éclaircir ses doutes, il court chez Brigitte qui le reçoit et se livre à toutes les fureurs d'une passion effrénée.

A quelque temps de là, le vertueux époux de cette femme adultère mourut empoisonné. Mais l'excès des plaisirs lassa vite Philibert. Brigitte cessa de lui plaire.

Un soir, il revenait seul à pied de la demeure de cette femme. Il s'égara et ne tarda pas à se trouver empêtré dans un marais. C'était précisément le lieu où il avait donné son âme au diable une année auparavant.

L'auteur d'Iseult, qui rapporte cet épisode avec beaucoup plus de développements, dit que Philibert fut tout-à-coup illuminé par un rayon de la grâce ; qu'il se repentit et obtint son salut par un seul acte de con-

trition parfaite, à l'instant même où le démon se précipitait sur lui pour ravir son âme. Cependant la tradition ajoute que Philibert de Parthey fut puni en ce monde comme l'exigeait la justice de Dieu. En effet, on le trouva mort le lendemain à quelques pas de son manoir.

LÉGENDE DE SAINT GENGOUL

(CHAMPVANS, CANTON DE DOLE)

« Ai lai Saint Gengou,
« Sonne ton chenevé t'en airés prou. »
(*Proverbe comtois*).

Gengou ou Gengoul, Gengulphe ou Gengolff, martyr, naquit en Bourgogne. Il porta les armes sous Pépin-le-Bref. C'était un chevalier chaste et vertueux. Il fut poignardé, d'autres disent empoisonné par l'amant de sa femme. Plusieurs paroisses de Franche-Comté possèdent encore quelques-unes de ses reliques. On le révère à Champvans, près de Dole, comme un brave chevalier qui fut assassiné par l'amant de sa femme. Saint Gengoul est particulièrement vénéré à Montgesoie, vallée de la Loue, comme le protecteur des fontaines et le vengeur de la foi conjugale. On lit, nous assure-t-on, dans la légende de saint Gengulphe, que peu de jours après sa mort, on vint dire à sa veuve que le corps du bienheureux faisait des miracles. « Jour de Dieu ! il fait des miracles comme je......., répondit la dame mal élevée. » Dieu, pour la punir de ces paroles irrespectueuses, l'affligea d'une infirmité cruelle. La pauvre femme ne pouvait plus parler sans que des bruits affreux sortissent de tout son corps. Chassée du monde comme un être ridicule et intolérable, elle fut contrainte de se retirer dans un cloître où, le silence étant de règle, elle n'incommoda plus personne et où elle fit pénitence de ses péchés.

(Voir Hyenne, *Excursion de Besançon à Ornans*, page 28.
L. Dusillet, etc.)

LE CLOCHER DE DOLE

Le clocher de Dole était, dit la tradition, il y a moins de trois cents ans, l'une des plus hautes tours de l'Europe. Il fut détruit en partie pendant le siége que soutint cette noble ville contre le prince de Condé,

en 1636. Cet édifice, après avoir reçu plus de mille coups de canons, tomba dans la nuit du 7 août, dès le sommet jusqu'à la première galerie, et quelque élevé qu'il paraisse encore, il l'est moins, ajoute la même tradition, d'environ deux cents pieds qu'il ne l'était autrefois.

(Voir DEMESMAY, *Trad. pop.*, p. 418).

LA RUE DE LA DIABLERIE, A DOLE

Douze jeunes libertins se déguisèrent en diables, un jour de mardi gras; ils allèrent se divertir dans un mauvais lieu, et furent tout ébahis de voir qu'ils étaient treize au lieu de douze. Ils voulurent chasser ce *treizième;* mais ils ne purent jamais se défaire de lui. La rue fut dès lors appelée *Rue de la Diablerie.* Elle porte à présent le nom de Rue Saint-Jacques.

(Voir Léon DUSILLET, *Château de Frédéric Barberousse,* notes, p. 272).

ENLÈVEMENT DE GUILLAUME III
(DOLE).

1re version.

Guillaume III, dit l'Allemand, était à table un jour de Pentecôte. Les diables l'emportèrent sur un cheval noir et jamais on ne le revit. *Hunc comitem dæmones asportaverunt in equo nigro, cùm ad mensam sederet, nec postea visus est in terris* (Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, année 1190).

La vie que mena ce prince explique sa fin tragique. Il ne ménageait ni les clercs ni les moines, et les dépouillait sans pitié. Nulle femme n'était à l'abri de ses poursuites, et sa fille elle-même fut l'objet d'un amour incestueux. Celle-ci, pour échapper aux poursuites de son père, prit la fuite et alla se réfugier à la cour de la reine de France. « Je ne crois pas que le diable ait emporté Guillaume, dit naïvement Dunod de Charnage dans son histoire du Comté de Bourgogne. Je conjecture que des vassaux rebelles, après l'avoir assassiné en secret dans la Bourgogne transjurane, publièrent que le diable l'avait emporté parce qu'il avait enlevé des biens à l'Eglise. Ainsi les sénateurs romains contèrent au peuple que le dieu Mars avait enlevé Romulus qu'ils avaient poignardé au champ de Mars. »

2me version.

La fin tragique de Guillaume III est racontée d'une manière plus détaillée par Léon Dusillet. Voici sa version, qui mérite assurément bien d'être rapportée ici, quoique l'élégant conteur ait brodé beaucoup sur le fond de la tradition primitive.

Guillaume ne ménageait ni les clercs ni les bons moines, et les dépouillait sans vergogne; il fallait le flatter pour avoir part à ses largesses. Un jour même que des pèlerins de Terre-Sainte le conjuraient à mains jointes de les aider à racheter leur roi captif (Baudoin II, roi de Jérusalem, qui fut sept ans prisonnier chez les Sarrasins), il n'eut pas honte de leur donner une maille, monnaie qui valait la moitié du denier tournois, et d'en rire et gaber avec les bouffons de sa cour. Nulle femme n'était à l'abri de ses poursuites, et sa fille elle-même fut l'objet d'un amour incestueux. Elle ne céda point à d'infâmes désirs et s'enfuit à Paris, à la cour de Louis VII, qui la confia aux soins de la reine. Longtemps après, quand la fille de Guillaume revint à Dole voir son père, il lui parut maigre et vieilli; sa taille s'était courbée et ses cheveux étaient déjà mêlés et rares : il portait sur le front la trace d'un grand souci. Il était devenu cruel, et plusieurs de ses barons avaient été victimes de sa politique sanguinaire. Après qu'il eût saisi une partie de la chevance de l'abbaye de Cluny, le prieur, moine outrecuidé et brutal, se rendit à Dole pour réclamer contre cette injustice. Son zèle s'aigrissant outre mesure, il traita le comte de Maure, de chevalier à la proie et de païen pire qu'Attila. Guillaume furieux lui arracha la barbe et le fit pendre entre deux chiens, comme on pendait alors les Juifs. A cette nouvelle, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, maudit sept fois le meurtrier du prieur; et Guillaume, à compter de ce jour, redoubla d'impiété et de malice. Il jeta dans le feu un reliquaire et voulut même brûler la châsse de saint Claude, que les moines eurent à peine le temps de cacher.

La mesure était comble enfin, et le jour de l'éternelle justice allait luire. Guillaume, un lendemain de Pentecôte, célébrait, par dérision, la fête des Fous; car il s'était formé à Dole une société présidée par un père Fol, à l'instar de celle de Dijon, qui était présidée par une mère Folle. Le festin fut joyeux et splendide; les ménestrels, les jongleurs et les bouffons excitaient par des chants obscènes la fougue des convives, qu'un ramas de courtisanes enivraient d'infâmes caresses. Le comte, que le démon poussait vers l'abîme, voulut boire dans un calice

volé à l'abbé de Cherlieu ; mais ses lèvres eurent à peine touché le calice, que le vin s'évanouit en flamme légère. On remplit deux fois le saint vase, et le vin s'évapora deux fois. On vint au même instant annoncer à Guillaume qu'un moine de Cluny lui amenait, de la part de l'abbé, un palefroi magnifique en signe de réconciliation et de vasselage. Le comte se leva de table, suivi de ses barons et de ses livrées, pour aller voir ce destrier, qui était en effet d'une beauté rare, tout sellé, bridé, l'œil vif, la croupe arrondie et le poil lisse d'un noir de jais. Guillaume s'empressa de monter ce merveilleux cheval, dont la docilité, la grâce, la souplesse et l'allure charmaient tous les écuyers; il tournait, galopait, faisait mille passes, sautait à quartier, plein d'adresse et de feu, et plus léger qu'un courrier arabe dans le désert. Les barons battaient des mains et la foule trépignait de plaisir.

Tout-à-coup le noir destrier demeure immobile, son poil se hérisse et ses naseaux jettent des flammes; deux chiens qui l'accompagnaient se prirent à hurler, et le moine secoua son capuchon d'où jaillirent des milliers d'étincelles. — Guillaume semblait anéanti ; un pouvoir surnaturel accablait aussi les assistants.— Qu'on m'ôte d'ici, s'écria Guillaume, mais personne n'osa bouger. Guillaume semblait cloué à la selle de son cheval. — Comte suprême de Bourgogne ! dit le moine, ne sens-tu pas que ton coursier s'arrête? Va donc rejoindre tes convives ; tes tables sont encore dressées et tu n'as pas épuisé la coupe du festin. — Je brûle, répondit Guillaume ; de l'eau, un peu d'eau par pitié ! Le moine alors tira de son sein un calice, celui-là même que Guillaume avait profané ; il le présenta au comte, qui avait perdu l'usage de ses mains. C'est du sang ! murmura Guillaume. — C'est celui que tu as versé, répliqua le moine ; c'est le mien ! une goutte du sang de chacune de tes victimes a suffi pour remplir ce sacré calice à pleins bords. Bois donc, superbe châtelain, ton nouvel échanson t'invite à boire ; cette liqueur-ci ne coûte rien ; elle ne coûte pas même la maille que tu jetas aux pèlerins de Terre-Sainte.

Le comte essayait en vain d'articuler des paroles...... Le moine leva lentement son capuce, et l'on vit, spectacle affreux ! le spectre du prieur de Cluny pendu naguère. Regarde-moi, continua le moine d'une voix terrible ; regarde ces deux chiens, ils sont aussi chargés de te punir. Les chiens se précipitèrent sur le comte et se cramponnèrent à ses flancs qu'ils déchiraient avec rage. — Vois mon cœur, continua le moine, vois ce feu qui le brûle et qui ne le consumera jamais ! Je suis damné....... damné par toi, car j'étais en état de péché mortel à l'heure de mon sup-

plice. Viens, Guillaume, partager le sort des réprouvés.

Il s'élance à ces mots derrière le comte, sur la croupe du destrier et dit : Va !.... L'affreux coursier déploie aussitôt des ailes de chauve-souris plus larges que les voiles d'un navire, s'élève et disparaît à travers un nuage de flamme et de fumée.

(*Château de Frédéric Barberousse*, page 129).

3me *version.*

Dans l'ouvrage de Wuillemin, qui a pour titre : *Sous le porche de l'abbaye*, tradition des comtés de Bourgogne et de Neuchâtel, je trouve, page 221, un chapitre intitulé : *l'Ecuyer d'enfer*, où la fin de Guillaume III est racontée d'une autre manière encore. Il faut, pour être complet, ajouter ce récit aux deux précédents, alors même que dans ce dernier la scène se passe au château d'Ornans.

Simon Sanathiel était en 1115 le plus riche usurier de Besançon. On le disait assez riche pour pouvoir acheter à l'occasion toute la comté de Haute-Bourgogne. On l'appelait aussi sorcier et vendu au diable. Ce juif habitait au quartier de la barrière Saint-Quentin. Un samedi soir, veille de la Pentecôte, après avoir escompté, prêté et trafiqué tout le jour, il se reposait devant sa boutique. Voilà qu'un grand écuyer, qui n'était autre que Satan, vint à lui d'un air assuré. Après un colloque de peu de durée, l'usurier et le diable entrèrent dans la boutique. Nul ne sait ce qu'ils y firent; mais quand le diable s'en alla après un tiers d'heure, il remit au juif un parchemin en disant : « Dans une heure, il frappera à votre porte; il sera vêtu d'un simple pourpoint de futaine, avec chaperon noir. »

Simon resta seul et pensif en attendant la visite annoncée. Il disait par intervalles : Je ne serai peut-être pas seul damné ! Satan a résolu de m'adjoindre, pour l'aller visiter, notre puissant comte Guillaume III. Comme le beffroi de St.-Etienne-du-Mont se mit à tinter le couvre-feu, l'usurier entendit frapper à la devanture de sa boutique.

Le voici, fit-il en allant ouvrir. Et un personnage vêtu d'un simple pourpoint de futaine, avec chaperon noir, entra sans mot dire.

— Monseigneur comte, dit l'usurier en présentant un siège au visiteur.

— Tu me reconnais, reprit ce dernier. C'est bien. Ton or me fait besoin. Remets-moi *illico* 900 livres parisis.

— Je possède en effet pareille somme, répondit l'usurier avec hésitation; mais cet argent m'a été remis en dépôt par un écuyer, pour l'abbé de Cluny.

— Prou de moi, dit le comte vivement, après un instant de réflexion; et que je sois plutôt damné!.... Tes écus de moine, Sanathiel?

— Les voici, Monseigneur. Mais auparavant, veuillez mettre votre scel à ce parchemin qui dit justement que c'est vous qui avez détourné 900 livres parisis du trésor de l'abbaye de Cluny, et que dans un an, à pareils jour et heure (minuit), vous faites promesse de les restituer à la requête du prédit écuyer, lequel vous viendra quérir à cet effet.

Le comte scella le parchemin, prit l'or et partit.

L'abbé de Cluny, apprenant à quelque temps de là le méfait de Guillaume, allait disant : Le misérable! il a vendu son âme au démon. Je lui prédis sous peu une triste fin....

L'année suivante, à la veille de la Pentecôte, Guillaume III donnait une fête brillante dans son castel d'Ornans. Ce n'étaient que jeux, festins, danses et chansons. La nuit déjà s'avançait, et nul n'avait pris garde à la fuite du temps.

Voilà que tout-à-coup, à minuit, la grande porte de la salle s'ouvrit à deux battants, et qu'un écuyer apparut sur le seuil, tenant la bride d'un cheval noir comme lui, sur lequel se tenait enfourché Simon l'usurier, immobile et pâle comme un mort.

— Monseigneur comte, dit *l'Ecuyer d'enfer*, car c'était lui! Il y a un an à pareil jour, à pareille heure, vous êtes venu chez ce juif....

— Eh, que voulez-vous, sire écuyer?

— ...... Que vous ne soyez pas foi-mentie, Monseigneur, et, pour ce, voici un destrier qui vous mènera à son logis, où nous réglerons compte. Ce disant, l'écuyer saisit le bras du comte d'une si rude étreinte qu'il le fit craquer, et le jeta sur le destrier où déjà était le juif. Puis, s'enfourchant lui-même, il s'accroupit sur les deux damnés et disparut aussitôt, ne laissant dans la salle qu'une odeur de bitume et de soufre.

(Voir Wuillemin, *Sous le porche de l'abbaye*, p. 221).

LA LAMPE DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

A DOLE.

On lit dans un vieil état de frais de la chapelle de la Loye, que la lampe de l'église St.-Jacques, à Dole, était d'or pur. Enguerrand de Vergy l'avait donnée à cette église, où ses père et mère étaient inhumés, à condition qu'elle resterait allumée iour et nuit. Mais le sacristain

ayant oublié, un soir, de la remplir d'huile, cette lampe s'éteignait, et le diable y substitua une lampe de terre cuite. Le diable, comme on le dit, a souvent bon dos.

(Voir *Château de Frédéric Barberousse*, p. 222).

EURIANT DE POITIERS

(DOLE).

Hasting, chef des Normands, ayant mis à feu et à sang le comté de Bourgogne, en 886, les sires d'Amaours, pour remplacer l'église de Saint-Etienne qui avait été brûlée, firent construire à Dole une chapelle au lieu même où fut depuis élevée l'église des Carmes, dans la rue du Vieux-Château. Les prêtres qui desservaient cette chapelle étaient tout surpris d'y voir arriver, chaque matin, une femme demi-nue, montée sur des pantoufles très-hautes (des mules), d'une étoffe d'or richement brodée, et suivie de deux loups qui restaient à la porte. Dès que cette femme avait un peu prié, elle s'en retournait en courant. Sommée enfin de dire qui elle était, d'où elle venait et ce qu'elle voulait, elle répondit qu'elle s'appelait Euriant de Poitiers, femme mondaine s'il en fut jamais. (On sait que la fée Mélusine, souche de la maison de Poitiers, revient encore de temps en temps visiter la grande tour du château de Vadans, près d'Arbois. — *Voir les Traditions populaires de l'arrondissement de Poligny*). Elle ajouta qu'elle était morte et qu'elle avait été condamnée à cette pénitence pour l'expiation de ses péchés. De tous ses habits somptueux, il ne lui restait que ses pantoufles qu'elle avait données à une pauvre femme, et une jupe de futaine. Quant aux deux loups, c'étaient deux beaux pages qui avaient partagé ses désordres. Après avoir ainsi parlé, elle disparut. Ce qu'il y avait de surprenant, ajoute la tradition, c'est que cette femme, quoique belle et toute nue, n'incitait point aux pensées déshonnêtes.

(Voir *Iseult*, 1-204).

LE PAS DE ROLAND ET LA FÊTE DE Ste REINE

(DOLE).

On sait que les ruines qui couronnent le sommet du Mont-Roland, près de Dole, sont celles d'un ancien couvent de moines noirs qui s'at-

tribuaient pour fondateur le fameux paladin Roland, neveu de Charlemagne, dont la tradition montre encore *les pas* dans des degrés naturels que l'on remarque sur les flancs de la montagne.

Une autre tradition populaire rapporte à Dole que le jour de la fête de S[te] Reine, on aperçoit, à minuit, trois cierges allumés qui parcourent les airs et vont saluer la vierge du Mont-Roland.

LE CREUX DES NONES ET LA NOVICE
(DOLE).

Il existait jadis sur la rive droite du Doubs, au pied du côteau des Rivières, non loin de la fontaine d'Arans, un couvent de religieuses. Le temps a détruit ce moutier qui aurait été, dit-on, emporté par le courant du fleuve lors d'une inondation. — Lorsque les eaux sont basses, on aperçoit au fond de la rivière des débris de poutres qui se croisent. Ce lieu s'appelle encore le *Creux des Nones.* — Il arriva dans ce moutier une aventure singulière. Une jeune novice, Claire de Vergy, aimait un simple écuyer qui n'avait, par malheur, que seize quartiers de noblesse; et les Vergy ne voulaient point donner leur fille à cette espèce de *vilain.* Les deux amants résolurent de s'enfuir et de passer en Syrie. Or, il était d'usage que le jour de la Chandeleur, les nones du Doubs envoyassent aux comtes de Dole une Notre-Dame de cire, tenant un cierge à la main. Claire de Vergy gagna la tourière, prit la place de la Vierge et se mit dans le coffre. L'amant, qui était un des premiers varlets du comte, devait recevoir lui-même la relique à la porte du château. Le jardinier robuste qui chargea le coffre sur ses épaules, trouva en chemin un de ses amis, grand ivrogne, qui lui offrit un verre de servoise (bière). Il accepta, et pour boire plus à l'aise, il posa le coffre sur la margelle d'un puits; mais par un triste hasard, la pauvre novice se trouva les pieds en l'air et la tête en bas. Elle n'osait ni remuer, ni se plaindre, et le moindre mouvement pouvait la précipiter dans le puits. Elle échappa cependant à ce péril; mais en expiation de sa faute, elle resta toute sa vie plus jaune que la statue de cire dont elle avait osé prendre la place.

(Voir *Iseult*, p. 228).

AVENTURE DE MATHIEU DE GOUX
(CANTON DE DOLE).

Au IXe siècle, la comté de Bourgogne était encore remplie de fées, *fadæ*, femmes des *faids*, druides de la seconde classe, de *déesses maires*, de *dames blanches* ou *vertes*, etc. Il ne faut point se jouer de ces dames, de quelque couleur qu'elles soient. L'histoire suivante ne le prouve que trop.

Près du village de Goux, situé à une lieue de Dole, est une fontaine qui dut être célèbre sous les druides, et que plus tard les romains consacrèrent à Diane. On voit encore, à quelques pas de cette fontaine, une colonne de granit égyptien et des fragments de mosaïque.

Mathieu de Goux, qui vivait dans le IXe siècle, se moquait des apparitions, des fées, des lutins, et surtout d'une méchante vouivre habituée à venir boire toutes les nuits à la fontaine du château. Son chapelain avait prédit que le diable finirait par jouer quelque mauvais tour à cet incrédule. Cette prédiction ne tarda point à s'accomplir. Un soir que le sire de Goux traversait la forêt de Chaux, il aperçut tout-à-coup un palais magnifique éclairé par plus de mille cierges. Ce château retentissait de cris de joie et de sons harmonieux. Le palefroi du chevalier prit le galop et ne s'arrêta qu'au pied d'un perron de marbre. Des jeunes filles reçurent Mathieu avec une grâce charmante et le conduisirent vers une dame qui effaçait en beauté toutes les nymphes de sa cour. Cette reine ou cette fée parut ravie de le voir et lui fit le plus doux accueil. Le preux en outre était ébloui du faste de ce pompeux séjour. Il n'apercevait que dorures, meubles rares, précieux tapis. Le sire de Goux et la dame soupèrent tête-à-tête, mangèrent à la même assiette et burent au même verre. La fée montrait beaucoup d'esprit et ne cessait d'agacer son jeune convive. Elle lui servait les meilleurs morceaux et lui versait les vins les plus exquis. Mais plus il mangeait et buvait, plus il avait faim et soif. On eut dit que ces mets et ces vins délicieux n'étaient que du vent. Mathieu, à la fin, eut honte de montrer un tel appétit. Il quitta la table, et, pour comble de félicité, la belle inconnue ne se montra point trop sévère. On leur apprêta un lit somptueux. Mais au point du jour, la faim, le froid et une odeur infecte réveillèrent le chevalier. Quelle fut sa surprise de se trouver sur un fumier nez à nez avec une vieille sorcière déterrée, que l'on avait pendue depuis plus de

six semaines pour avoir fait maigrir un père bernardin, qui mourut de frayeur parce qu'il ne pesait plus que 270 livres.

(Voir *Château de Frédéric Barberousse*, p. 276, notes).

L'ERMITE DU PETIT-BOIS

(CANTON DE DOLE).

L'ermitage du Petit-Bois fut, dit-on, bâti par saint Lin, disciple de saint Pierre, à l'extrémité nord-est du hameau de Landon, situé à mi-côte du Mont-Roland. C'est là que demeurait le premier ermite, dans une espèce de hutte dont les murs, qui étaient de simples pierres longues et plates et posées debout, existaient encore au commencement du XIXe siècle. Un de ces ermites ayant commis un péché mortel, le diable lui tordit le cou, et la madone miraculeuse qui était en sa possession s'envola chez les moines noirs qui bâtissaient leur moutier au haut du mont. D'autres disent que les moines étranglèrent l'ermite, lui volèrent sa Notre-Dame, qui attirait déjà une foule de pèlerins, et semèrent le bruit que le diable avait emporté ce fornicateur. Entre ces deux versions également vraisemblables, on a le droit de choisir.

(Voir *Iseult*, p. 263).

LE GOULU DE JOUHE

(CANTON DE DOLE).

Les sires de Jouhe sont peu connus dans l'histoire. Il y avait à Jouhe un prieuré de Bénédictins, fondé par Béatrix de Bourgogne, femme de l'Empereur Frédéric Barberousse.

Un seigneur de Jouhe, surnommé le *Goulu*, menait une vie licencieuse. Un soir d'automne qu'il regagnait son manoir, le long du bois d'Authume, il entendit un bruit de voix rauques qui disaient : *Nous le tenons, nous le tenons.* Effrayé de ces cris, il voulut retourner en arrière ; mais la peur le retint immobile. Tout-à-coup, il aperçut une foule de moines vêtus de surplis bigarrés et de moinesses barbues qui récitaient l'office des morts d'un ton épouvantable. Quatre d'entre eux portaient une bière et un cinquième tenait un goupillon noir. Ils s'approchèrent lentement du chevalier qui était près de s'évanouir ; le sacristain l'aspergea avec des contorsions affreuses, et le pauvre Goulu,

qui crut sentir une pluie de souffre, se mit à crier merci, et à invoquer la bonne vierge dont il voyait encore la chapelle. Soudain un vrai moine de Saint Benoit descendit de la montagne et ordonna aux démons de s'arrêter. Mais ceux-ci qui hurlaient de fureur, bien loin d'obéir et de se soumettre, saisirent le malheureux pécheur pour le porter dans la bière. Le Bénédictin n'eut que le temps de lui jeter son étole au cou et de l'arracher ainsi de leurs griffes.

(*Iseult*, page 264).

TRADITION DE SAMPANS

(CANTON DE DOLE).

Autrefois à Sampans, canton de Dole, Pan, le dieu des forêts, avait un autel où le peuple de toute la contrée venait lui rendre hommage. On dit que pour extirper de ce lieu le culte de cette divinité païenne, les apôtres du christianisme crurent devoir faire de Pan, dieu des forêts, saint Pan, patron des bûcherons; comme du diable que l'on adorait sous le nom de Marcou à Archelange, on a fait saint Marcou. Ce serait par le fait d'un aussi bizarre changement que le peuple aurait été amené dans différentes localités de notre province à vénérer saint Pluto (Pluton), saint Népo (Neptune), saint Vit (Phallus), saint Alban (?) etc. Je ne garantis point l'exactitude de cette assertion. Je la rapporte seulement. Ce qu'il y a de certain pour Sampans, c'est que le nom de ce village est encore écrit *Saint Pan* dans plusieurs chartes des XIIIme et XIVme siècles.

(Voir ROUSSET, *commune de Sampans*).

LE SAUT DE LA PUCELLE

(CANTON DE ROCHEFORT).

1re version.

Non loin de Dole et de Rochefort, au bord du Doubs, on trouve un rocher qui surplombe et qui est orné d'une chapelle. Ce lieu, appelé *le Saut de la Pucelle*, doit son nom à une légende commune à plusieurs contrées et notamment au *val de Gouailles*, près de Salins. Ici, on dit

qu'une jeune bergère poursuivie par des soldats se précipita dans le Doubs du haut du rocher, en se recommandant à la sainte Vierge, et tomba doucement, sans se faire aucun mal, au milieu des eaux, qui la déposèrent sur le gazon de la prairie voisine.

(Voir : *Voyage pittoresque et romantique en Franche-Comté*, par NODIER, page 26.— *Juliette ou le Saut de la Pucelle*, nouvelle par DOUILLON. Dole, Joly, 1813, in-16. — GRIMM, *Traditions de l'Allemagne*, tome 1er, page 505, pour comparer).

2me *version.*

Sur la colline de Rochefort s'élève une chapelle dédiée à Marie. Ce lieu aimé du ciel jouit d'un éternel printemps ; les jasmins, dont les murs de l'oratoire sont tapissés, fleurissent même en hiver, et jamais les tilleuls ne perdent leur feuillage ni leur verdure. Agnès de Nenon cueillait là, un matin, des primevères et des violettes ; l'amiral Acem aperçut cette bergère et fondit aussitôt sur elle, plus agile qu'un loup qui flaire une biche. Agnès n'hésite point entre l'honneur et la vie ; elle se recommande à la Vierge et se précipite dans le Doubs qui gronde à ses pieds. Mais, ô merveille ineffable ! une main divine soutient Agnès et la porte doucement chez sa mère, aux yeux du païen confondu. On appelle encore ce lieu *le Saut de la Pucelle.*

(Voir *Château de Frédéric Barberousse*, p. 203, et *Iseult*, 2, p. 232).

LA CROIX VOTIVE DE CHATENOIS
(CANTON DE ROCHEFORT).

Il existait autrefois aux environs de Châtenois une croix votive à l'aspect de laquelle on racontait, en se signant, cette tragique aventure :

Catherine de Châtenois était une jeune fille belle et vertueuse. Elle menait une vie exemplaire lorsque Mathieu, surnommé le physicien, revint du Caire à Châtenois, son pays natal. Le retour de cet homme alarma tout le village, car il avait *grand bruit de mauvais renom*, et sa figure était repoussante. Catherine, soit que le physicien l'eut ensorcelée, soit que son amour fut l'effet d'un aveugle caprice, conçut la passion la plus vive pour cet homme. Elle repoussa tous les avertissements

salutaires qui lui furent donnés à cette occasion. La veille de Noël, Catherine et Mathieu se promenaient le soir tête-à-tête, selon leur coupable habitude. Ils oublièrent la messe de minuit dans leur criminelle conversation. Un remords soudain troubla le cœur de Catherine, et Mathieu lui-même parut ému, quand tout-à-coup un coq chanta trois fois. « Minuit! ô ciel, ai-je oublié!.... Minuit! » s'écria Mathieu l'air effaré et la bouche béante. Catherine éperdue se soutenait à peine, il lui semblait que la main de Mathieu devenait une griffe et lui déchirait la poitrine. Par un dernier effort, elle tourne vers lui un œil mourant. Vision épouvantable! le visage du réprouvé n'est plus un visage d'homme, c'est un affreux museau de loup, une large gueule pleine de sang et d'écume. L'infortunée se meurt, et une dent meurtrière brise son cou d'ivoire.

Le lendemain, on trouva dans ce lieu des os, des cheveux et un débris de vêtement qui avait appartenu à Catherine. Ses parents élevèrent sur la place même *la Croix votive de Châtenois.*

Les croyances populaires que l'on rencontre dans tous les lieux anciens se retrouvent à Châtenois encore toutes vivaces. On y raconte sérieusement qu'on a vu *le loup-garou* et entendu le *sabbat* au-dessus des *Combattes.*

(Dusillet, *Château de Frédéric Barberousse*, p. 81. — Marquiset, *Statistique de l'arrondissement de Dole.* — Rousset, *commune de Châtenois.*

LA FONTAINE QUI RAJEUNIT LES FEMMES

(CANTON DE ROCHEFORT).

Vers Châtenois, on trouvait, dit une tradition du xiie siècle, les ruines du temple d'Hébé, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui la grange d'Hèbes. Il y avait jadis au milieu de ces ruines une *fontaine qui rajeunissait les femmes*, pourvu qu'elles eussent été fidèles un an et un jour à leurs maris. Cette source était un sujet de scandale, et de sages matrones la comblèrent en haine du paganisme.

(Voir *Château de Frédéric Barberousse*, p. 110).

LE MOULIN-ROUGE ET LA PLAINE DE LUNE

(CANTON DE ROCHEFORT).

Non loin de la chapelle vénérable élevée sur la colline de Rochefort, où eut lieu *le Saut de la Pucelle*, on trouve, à l'entrée d'un ravin tortueux, un vieux moulin nommé le Moulin-Rouge, à cause du sang que l'on y a versé. Un ruisseau qui craint de murmurer coule à travers ce marécage plein d'herbes vénéneuses; son eau toujours amère n'abreuve que des reptiles; là, croupissent des brouillards infects; là, de vieux arbres calcinés par la foudre et chargés d'oiseaux de proie maintiennent une ombre humide, impénétrable au jour.

Ce vallon détesté est un lieu de plaisance pour les sorciers, les loups-garous et les lamies; ils y dansent à minuit la ronde de Merlin, à la clarté des cierges qu'ils dérobent dans les églises; on y entend quelquefois un bruit d'armes et des hymnes de guerre qui parlent de Jules-César, mais les clercs seuls comprennent ces hymnes, qui sont en latin.

(*Château de Frédéric Barberousse*, p. 203).

Le Moulin-Rouge était autrefois un coupe-gorge; il est placé dans un ravin, au pied d'un monticule où l'on voit encore l'enceinte d'un camp romain. Le Doubs sépare le Moulin-Rouge de la Plaine-de-Lune, où l'on dit que César aurait défait Arioviste. (Id. aux notes, p. 291).

AUTRE HISTOIRE TERRIBLE DU MOULIN-ROUGE

(CANTON DE ROCHEFORT).

Le Moulin-Rouge est une forge à deux lieues de Dole, bâtie à l'extrémité d'une gorge resserrée, au-dessous des reste d'un camp dit de Jules-César, près de la rive droite du Doubs. C'était jadis une méchante auberge où l'on assassinait les voyageurs.

Le 29 décembre 1604, le sieur Gaspard Vurry, lieutenant au régiment de Rye, revenait de Besançon dans un charriot couvert, avec sa femme et une fille de chambre nommée Pierrine de Laire, de Chaussin. Il avait neigé tout le jour, et Vurry, qui voyait la nuit s'approcher, eut envie de s'arrêter à Orchamps; mais sa femme pressée de revoir sa mère alors malade, le décida enfin à poursuivre sa route. Lorsqu'on fut près

du camp de César, il se trouva que la neige, chassée par la bise, s'était amoncelée de telle sorte qu'on ne distinguait plus le chemin, et que tous les objets paraissaient confus. La route, bordée d'un précipice, n'était pas si large qu'aujourd'hui, et le moindre faux pas pouvait précipiter le charriot dans un marais. Gaspard descend de voiture, sonde comme il peut le terrain, et, au risque de se perdre mille fois sous la neige, il arrive au *Cabaret Rouge* (c'était l'enseigne), et crie : l'aide ! L'hôte, vieillard encore vert, et ses deux fils âgés de vingt et quelques années, prennent une lanterne et des pelles, se frayent un sentier à travers la neige, et viennent à bout de conduire le charriot et les deux femmes au cabaret. On les logea au-dessus de la cuisine, dans un galetas où il n'y avait qu'un méchant grabat. Outre le père et les deux fils, dont la figure était rébarbative, la famille se composait de la mère toute grise, de sa fille qui avait une trentaine d'années, et d'une servante qui louchait. Ces gens-là firent peur à la dame Vurry et à sa chambrière. Le Cabaret Rouge était d'ailleurs si mal famé ! Pierrine se mit aux écoutes, et quel fut son effroi quand elle entendit la vieille promettre à sa servante le *devantier* (tablier) bleu que la chambrière portait. Elle revint, tout éperdue, dire à son maître et à sa maîtresse ce qu'elle avait entendu. Ce récit confirma leurs soupçons. Gaspard avait cru remarquer entre la mère et les fils des signes de mauvaise augure. La vieille damnée avait passé sa main sous son cou, comme un sabre, en regardant les voyageurs.

Ils commencèrent donc à chercher et à fureter partout ; ils aperçurent du sang à la ruelle du lit, et trouvèrent à la fin, dans un cabinet contigu à leur chambre, le cadavre d'un homme fraîchement égorgé, et caché derrière un tas de fascines, sur un peu de paille.

On peut juger de la terreur qui les saisit. Ils étaient seuls dans une maison isolée, à la merci de brigands qui pouvaient avoir des complices. Ils n'avaient de ressource que dans la bonté du ciel. On ne leur avait donné qu'une lampe qui brûlait à peine. La fumée de l'âtre les étouffait. La bise sifflait au travers des vitres cassées ; ce noir galetas, cette lampe de sépulcre, ce cadavre qui gisait dans le cabinet voisin, tout redoublait la terreur de cette malheureuse famille ; mais Vurry était brave. Il avait, par bonheur, une paire de pistolets chargés. Il prit son couteau de chasse qu'il cacha dans sa *cape*, et descendit d'un air tranquille à la cuisine. Sa femme et la chambrière se mirent à genoux pour prier. Les brigands, qui soupaient, parurent surpris de le voir. Il leur dit que la fumée l'incommodait, et qu'il venait causer avec

eux. La conversation fut d'abord assez triste, car l'hôte et ses enfants ne répondaient que par *oui* et par *non*, et semblait bouder; mais Gaspard, qui avait de l'esprit, s'adressa à la fille de la maison, lui dit qu'elle était jolie, et, pour la mieux muguetter, se plaça vis-à-vis d'elle, derrière le père, assis lui-même entre ses deux fils qui riaient d'un sot rire des compliments qu'on faisait à leur sœur. Vurry alors tire doucement ses pistolets, et, toujours devisant, applique, de chaque main, le bout des deux canons contre la tête des deux fils, et leur brûle la cervelle; puis il enfonce, jusqu'à la garde, son couteau de chasse dans la poitrine du père qui se retournait tout effaré. Il lui fut facile ensuite de se rendre maître des trois femmes, qui restaient immobiles et sans voix. Il appela Pierrine, qui l'aida à leur lier les mains derrière le dos. Cette besogne achevée, il alla barricader toutes les portes et les fenêtres, éteignit le feu et la lampe, rechargea ses pistolets et se mit en sentinelle à la lucarne. L'évènement prouva la justesse de ses prévisions. Quatre autres brigands arrivèrent à minuit, appelant l'hôte et demandant de la *cervoise* (de la bière). Ils restèrent longtemps à crier et à frapper à la porte; mais quand ils virent qu'on ne leur répondait pas, ils s'en furent courroucés et blasphémant le saint nom de Dieu. Vurry, dès que le jour parut, attela les chevaux des brigands et le sien, à sa voiture, gagna Dole en toute hâte, après avoir resserré les liens des trois femmes et fermé soigneusement toutes les portes. On accourut au *Cabaret Rouge*, et l'on saisit ces malheureuses, dont deux furent pendues tout de suite. Quant à la servante, qui se déclara enceinte, elle obtint un sursis, et eut plus tard sa grâce entière.

(Voir *Iseult*, 2, page 199).

LE CYCLOPE DU MOULIN-ROUGE

(CANTON DE ROCHEFORT).

Parmi les histoires populaires dont le Moulin-Rouge fut le théâtre, on peut citer encore celle du *Cyclope*, surnommé *Cœur-de-fer*. Ce cyclope du Moulin-Rouge était un géant de huit pieds, hérissé de poil sur tous ses membres. Il avait déjà étranglé six femmes, et, comme il étranglait la septième, saint Eloi lui retint le bras. Cœur-de-fer se convertit, et les clercs décidèrent qu'il ferait cinq fois le tour d'une église, un bât de mulet sur le dos, et qu'il irait à Rome, l'œil fermé, chercher la

rémission de ses crimes. Le cyclope se soumit à cette dure épreuve et partit coiffé d'un morion sans visière. Il roula de toutes les montagnes, tomba dans tous les précipices, et baisa enfin, à tâtons, les pieds du saint Père, qui le délia de ses sept péchés.

(Id. page 48).

LE MOULIN D'AUDELANGE

(CANTON DE ROCHEFORT).

Claudine Boban, jeune fille, confessa qu'elle et sa mère montaient sur une *ramasse* (balai), et que sortant le contremont de la cheminée, elles allaient par l'air en cette façon au sabbat en certains champs qui étaient en delà le moulin d'Audèlange.

(Voir Boguet, ch. xv).

DES LYCANTHROPES OU LOUPS-GAROUS

(Voir Boguet, ch. LIII).

Un certain nombre de personnes accusées de sorcellerie ont confessé s'être mises en loups, et avoir, en cette forme, tué et mangé plusieurs enfants, sans toutefois toucher au côté droit de leurs victimes. C'est encore aujourd'hui une croyance populaire, mais peu générale, que les sorciers se changent quelquefois en loups, et lorsqu'ils courent ainsi la campagne, le diable est à leur tête sous la même forme.

En l'an 1521, on exécuta trois sorciers, Michel Udon, de Plasne, petit village sur Poligny, Philibert Montot et Gros-Pierre, qui firent une semblable confession. Michel Udon, étant en loup, fut blessé par un chasseur qui l'alla trouver en une cabane où sa femme le pensait de sa plaie, mais il avait repris sa forme d'homme. L'on a vu longtemps des tableaux de ces trois sorciers en l'église des Dominicains de Poligny. Ces trois loups-garous étaient représentés bizarrement armés chacun d'un couteau.

(Dey, *Histoire de la sorcellerie au comté de Bourgogne*, page 28).

En 1573, Gilles Garnier fut brûlé vif à Dole par arrêt de la cour pour même fait.

(Voir ci-après l'*Histoire de Gilles Garnier*).

Benoit Bidel, de Naisan ou Nezen, âgé de 16 ans, monta un jour sur un arbre pour cueillir des fruits, ayant laissé sa sœur moins agée que lui au pied de l'arbre. Celle-ci fut assaillie par un loup sans queue. Benoit descend aussitôt de l'arbre. Le loup quitte alors la sœur pour s'attaquer au frère et lui ôte un couteau qu'il portait, avec lequel il blesse le jeune homme au col. On accourut au secours de Benoit, qui fut rapposté dans la maison de son père, où il mourut de sa blessure quelques jours après. Il déclara, avant de mourir, que le loup qui l'avait blessé avait les pattes de devant en forme de mains d'homme. On a su depuis que ce loup-garou n'était autre que Pernette Gandillon, qui chercha à se cacher après avoir fait ce mauvais coup, mais qui ne tarda pas à être massacrée par les paysans.

Jeanne Perrin a aussi déposé que Clauda Gaillard, avec laquelle elle passait un bois, lui dit qu'elle avait davantage d'aumônes qu'elle. Sur ce, elle se retira derrière un buisson, d'où Jeanne vit sortir tôt après un loup sans queue qui vint à l'entour d'elle et lui fit une telle peur qu'elle laissa choir ses aumônes et s'enfuit après avoir fait le signe de la croix. Elle ajoutait que ce loup avait les orteils des pieds de derrière comme ceux d'une personne.

Plusieurs confessèrent que pour se mettre en loups, ils se frottaient premièrement d'une certaine graisse ; qu'ensuite le diable leur affublait une peau de loup qui leur couvrait tout le corps ; après quoi, ils se mettaient à quatre, et couraient parmi les champs, tantôt après une personne et tantôt après une bête, selon que leur appétit les guidait ou transportait.

Boguet demanda un jour à une boiteuse fort âgée comment, étant en loup, elle pouvait suivre les autres dans leurs courses par monts et vaux, à quoi elle répondit qu'elle était portée par le diable. Ayant fait marcher à quatre cette sorcière, dans la chambre où il l'interrogeait, le juge lui donna ordre de se mettre en loup ; mais elle répondit que la chose lui était impossible, parce qu'elle n'avait plus de graisse et que tout pouvoir lui était ôté par la prison. (Nous parlerons ailleurs de la puissance extraordinaire du juge sur les démons et les sorciers, toujours d'après Boguet).

Au mois de décembre 1521, Burgot et Verdun furent brûlés à Besançon comme *loups-garous*, sur la poursuite de l'inquisiteur Jean Bois ou Boin. Verdun avait conduit Burgot au sabbat près de Château-Chalon. Tournés en loups, ils avaient mangé plusieurs enfants.

(Dey, *loc. cit.*, page 28).

HISTOIRE DE GILLES GARNIER

(CANTON DE ROCHEFORT).

Des êtres dépravés par la misère, exaltés hors des voies de l'humanité par l'usage de drogues enivrantes se sont couverts d'une peau de loup, se sont exercés à courir à quatre pieds, et, jetant sous ce déguisement la terreur dans les populations, ont vécu de déprédations et sont allés jusqu'à se repaître de chair humaine. Telle est l'opinion émise par M. Aristide Dey sur la nature des prétendus loups-garous. L'histoire de Gilles Garnier, déjà ancienne, vient à l'appui de cette opinion.

Gilles Garnier fuyant le commerce des hommes pour se livrer aux exercices de piété, se réfugia dans la chapelle Saint-Bonnet, près d'Amange, canton de Rochefort, et se fit ermite.

Bientôt sa solitude lui sembla triste, et, pour l'embellir, il fit choix d'une compagne légitime, nommée Apolline. De nombreux enfants naquirent de cette union, et avec eux la misère s'introduisit dans l'ermitage. Dans le même temps (1571), un loup jeta la terreur dans les environs.

Peu de temps avant la Saint-Michel, une fille de douze ans fut enlevée dans une vigne du territoire de Châtenois, lieu dit Es-Georges, traînée dans le bois de la Serre, dépouillée et mangée.

Huit jours après la Toussaint, une autre fille était étranglée par un loup au pré de la Ruppe, territoire d'Authume, et elle eut été dévorée sans doute sans l'intervention de plusieurs personnes.

Quelques jours plus tard, un garçon de dix ans était étranglé et dévoré par un loup, à une lieue environ de Dole, entre Gredisans et Menotey.

Ces scènes de carnage avaient effrayé les populations et jeté la désolation au sein de plusieurs familles; mais la justice n'avait trouvé là rien à faire. Enfin, le vendredi d'après la Saint-Barthélemy, un garçon de douze ans est attaqué sous un poirier, près du village de Perrouse, du côté de Cromary, canton de Rioz. On accourt aux cris de la victime. Cette fois, c'est un homme, c'est Gilles Garnier qui emportait ce malheureux garçon pour s'en repaître. Gilles Garnier avait oublié sa peau de loup.

Il est arrêté sous la prévention des crimes ci-dessus énumérés, et, en outre, d'avoir tenté de manger gras un jour défendu; car, dit l'acte

d'accusation, il eut mangé de la chair du dit garçon sans le dit secours, nonobstant qu'il fut jour de vendredi.

Gilles Garnier avoua tous les faits qui lui était imputés, ajouta qu'il avait admis sa femme à partager ses horribles festins, et, par un arrêt du parlement de Dole, du 18 janvier 1573, fut condamné à être traîné à revers sur une claie, depuis la conciergerie sur le tertre de cette ville, être ensuite brûlé vif et son corps réduit en cendres.

Le peuple crut que le diable avait joué un rôle dans tout cela.

Le récit de cette affaire a été publié par Dan d'Ange, sous le titre *d'Arrêt mémorable de la cour de parlement de Dole,... enrichi d'aucuns points recueillis de divers autheurs, pour esclaircir la matière de cette transformation,* et imprimé à Sens, chez Jean Savine, en 1574.

Dans une lettre adressée au doyen de l'église de Sens, l'éditeur raconte que Garnier, errant par les bois et les déserts, fit rencontre d'un fantôme en figure d'homme qui lui promit monts et merveilles, et, entre autres choses, de lui enseigner à bon conte la façon de devenir, quand il voudrait, lion, loup ou léopard, à son choix ; et pour ce que le loup est une bête plus mondanisée, il aima mieux être déguisé en icelle, comme de fait il fut, au moyen d'un onguent dont il se frottait à cette fin, ainsi du reste qu'il l'a confessé avant de mourir, pour la reconnaissance de ses péchés.

(DEY, *loc. cit.*, page 230).

LE SIRE DE TREVEL

(CANTON DE ROCHEFORT).

Il y avait une fois, à Romange, un vieux baron connu dans le pays sous le nom de *sire de Trevel*, qui, charmé des grâces d'une jeune bergère, employa la force pour la déshonorer. Honteux de son action, il songea à fuir. Apercevant un blanc coursier dans la prairie de Vriange, il se hâta de le monter et le lança au galop. Ce cheval, qu'aucun frein ne retenait, et qui, du reste, n'était autre que le diable, l'emporta si loin, si loin, que le pauvre sire se crut perdu. Pour échapper au danger, il fit vœu de racheter sa faute en allant avec les croisés à la conquête de la terre sainte. Il partit, mais on ne le revit jamais. Dans la forêt qui sépare Romange de Vriange, on voit encore parmi des débris épars,

couverts de broussailles et de mousse, les restes d'un château entouré de fossés, qui ont conservé le nom de *Château de Trevel.*

(Voir Rousset, *commune de Romange*).

LA SORCIÈRE DE LAVANGEOT
(CANTON DE ROCHEFORT).

Une femme nommée Aimée Petit-Jean, de Lavangeot, âgée d'environ 50 ans, aux octaves de la Fête-Dieu, 1615, prit secrètement l'hostie dans le ciboire qui reposait sur l'autel de l'église, selon la sainte et louable coutume qui s'observe de toute ancienneté en la chrétienté. Et, étant faite prisonnière, elle confessa tout aussitôt le sacrilège par elle commis, disant que l'hostie avait été par elle consumée, et qu'elle avait logé Dieu auprès de Dieu (*ce sont ses paroles*), sans toutefois vouloir confesser qu'elle fut sorcière. Mais Claudine Boban, sa fille (voir *Tradition du moulin d'Audelange*, ci-dessus), âgée seulement de 8 ans, rapporta que sa mère l'avait menée au sabbat sur une *ramasse* (balai), en-delà le moulin d'Audelange, en certain champ où le diable était en forme d'homme noir, lequel sa mère alla baiser aux parties honteuses, portant une chandelle verte, après avoir dansé à reculons avec plusieurs autres, et mangé du bœuf et du pain, et bu du vin. Cette femme fut enfin convaincue de sorcellerie, et, à cette occasion, brûlée.

(Voir Boguet, *Discours des Sorciers*).

Le Pré de l'Esprit, à Lavangeot, *la Fontaine du Renard*, sont peuplés par l'imagination populaire de génies plus ou moins malfaisants.

(Voir Rousset et Marquiset, *commune de Lavangeot*).

On ne doit jamais donner la communion aux sorciers, dit Boguet, dans la crainte que leur confession ne soit pas sincère, et qu'ils n'abusent de la sainte hostie, comme le fit et l'avouèrent notamment Aimée Petit-Jean, de Lavangeot, et cette autre sorcière qui reçut l'hostie consacrée en son mouchoir au lieu de l'avaler, qui la mit ensuite dans un vase où elle nourrissait un crapaud, et qui mêla le tout avec d'autres poudres que le diable lui donna pour faire mourir les personnes ou le bétail, en plaçant ce mélange sous le seuil de la maison ou de la bergerie, et en prononçant certaines paroles.

Antide Colas, de Bretoncour, au comté de Bourgogne, qui fut brûlée

à Dole le 20 février 1599, confessa que le diable lui avait commandé de lui porter l'hostie qu'elle recevrait à Pâques.

Au sujet de l'abus sacrilège des hosties, Mgr de Ségur, dans sa brochure sur *les Francs-Maçons*, qui en était, en 1873, à sa 37e édition, prête aux maçons des arrières-loges des excès qui ont beaucoup de rapport avec ceux que Boguet et autres imputent aux sorciers.

LA MAISON DU DIABLE, A AUTHUME

(CANTON DE ROCHEFORT).

Dans la rue principale d'Authume, est une maison qui resta plus de trente ans inhabitée, parce qu'on assurait que le diable y revenait et tirait par les pieds quiconque avait l'audace de lui disputer cette demeure déserte.

(ROUSSET, *Authume*).

C'est le cas de rappeler ici cette curieuse description du diable, qu'on lit dans la chronique de Raoul Glaber : « *Astitit mihi ex parte pedum lectuli forma homunculi teterrimæ speciei. Erat enim statura mediocris, collo gracili, facie macilenta, oculis nigerrimis, fronte rugosa et contracta, depressis naribus, os exporrectum, labellis tumentibus, mento subtracto ac perangusto, barba caprina, aures hirtas et pracacutas, capillis stantibus et incompositis, dentibus caninis, occipitio acuto, pectore tumido, dorso gibbato, clunibus agitantibus, vestibus sordidis, conatu æstuans, ac toto corpore præceps; arripiensque summitatem strati in quo cubabam, totum terribiliter concussit lectum.* »

LA CHASSERESSE DE MOISSEY

(CANTON DE MONTMIREY).

Une belle dame blanche entretient, dit-on, des sons d'un gentil oliphant, les échos de la longue forêt de la Serre, aux environs de Dole. Il y en a qui se sont avisés d'ôter à la dame de Moissey jusqu'à sa jeunesse et à ses grâces. Ils en font une naine vieille, ridée, malicieuse, marchant toute courbée sur son bâton blanc de coudrier, comme une sorcière de l'ancien régime. Si le fait est vrai, disent les autres, c'est qu'elle s'amuse

quelquefois à se travestir. Quant à la dame aérienne qui conduit la chasse à travers les nuages, au-dessus des bois agités par ses expéditions, elle a une robe blanche. On entend avec une certaine émotion ses chevaux, ses levriers, ses piqueurs, ses compagnons et les sons harmonieux de sa trompe.

(MONNIER, *Trad.*, p. 88).

LE BOIS DES CLEFS

(CANTON DE MONTMIREY).

Voici ce que les anciens racontent au sujet du *Bois des Clefs*.

Simon d'Oisi, grand sénéchal de France et seigneur de Montmirel, avait étranglé sa femme dans un mouvement de vivacité. Il en prit une seconde, Alis de Thervay, au petit pied.

Cette châtelaine était très-jolie; on comparait son teint à l'aube vermeille et ses yeux à deux étoiles. Un jour que son mari était allé à la croisade pour expier le meurtre de sa première femme, Alis, qui chassait l'oiseau entre Montmirey et Dammartin, se reposa dans un petit bois où elle perdit son demi-ceint (cercle d'argent ou d'acier auquel pendaient les clefs du ménage) et ses clefs. Grande fut la douleur de la châtelaine.

Un jeune ménestrel qui l'aimait, sans espoir, parcourut tout le bois et retrouva les clefs d'Alis, à l'aide de son *braquet*. Il mit alors une longue barbe, se revêtit d'une cape brune garnie de coquilles, et se rendit au manoir de Montmirey avec sa panetière et son bourdon. Il conta qu'il arrivait de Naples, où il avait baisé la fiole de saint Janvier. On l'accueillit avec bonté, mais quand la nuit fut venue, il ouvrit doucement l'huis de la chambre de retraite d'Alis, et se coula dans son oratoire, où elle s'était assoupie en récitant ses patenôtres. La pieuse dame se réveilla d'abord, et pourtant ne cria point, car la surprise et la peur lui fermèrent la bouche. L'amant, d'ailleurs, était si beau et si discret, que la comtesse n'eut pas la force d'appeler ses femmes. Le ménestrel s'en fut après, et reparut le lendemain dans ses habits de fête. La belle Alis supporta dès lors plus patiemment son veuvage. Enfin, le seigneur de Montmirey revint de terre sainte, et des mâles langues l'avertirent de son cas piteux, ce qui le fâcha tant, que rien ne put calmer son ire. Il alla s'embusquer au coin du *Bois des Clefs* et donna sa dague au cœur

du gent ménestrel; puis, par malice, il le pendit à minuit à la verrière de l'oratoire d'Alis. Le matin, la pauvre dame vit le cadavre qui saignait au poitron; elle s'affligea et se dépita si fort, qu'elle se laissa mourir de la rage de faim. Mais, dès qu'elle fut morte, elle apparut à minuit toute pâle et maigre aux yeux de Simon, le tira par les pieds, lui reprocha sa dureté, et lui causa une telle frayeur qu'il trépassa au point du jour.

(*Château de Frédéric Barberousse*, p. 249).

LA DAME BLANCHE DE MONTMIREY

Le château de Montmirey ou Montmirel, mont d'où l'on *mire*, d'où l'on regarde, était assis ou plutôt enraciné sur un monticule aride, dominant une vaste plaine qu'entrecoupent des forêts et qu'arrosent la Saône et l'Ognon. Cet antique manoir n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. On a prétendu que sainte Clotilde y était née, mais rien ne le prouve. Il est plus probable qu'une autre princesse, Béatrix, fille de Raynaud III, y fut enfermée par son oncle Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon, frère puiné de Raynaud, et qu'une douairière, Blanche de Genève, y résida longtemps. Quoiqu'il en soit, le peuple de la contrée crut longtemps et croit peut-être encore que la reine Blanche, mère de saint Louis, a habité ce manoir. On y parle toujours d'une dame blanche qui y apparaît encore de temps en temps. Ce qui a pu donner cours à cette tradition populaire, que l'on retrouve dans un certain nombre de nos vieux châteaux, c'est qu'au moyen-âge, les veuves portaient le deuil en blanc. Lorsque les bergers, ajoute la tradition, voient apparaître la dame blanche sur les ruines du manoir, et qu'ils lui crient : Dame blanche de Montmirey, que *mires-tu* là-haut ? La dame répond, en disparaissant, ces mots qui composèrent longtemps la devise des comtes de Montmirey : « *Je ne mire que le ciel !* »

L'INCENDIE DE THERVAY
(CANTON DE MONTMIREY).

En 1840, il y avait à Thervay un vieux maître d'école nommé Bouchet, qui avait perdu la raison. Un jour du mois d'avril de la même année, à 2 heures de l'après-midi, ce pauvre innocent échappe à la surveillance

de sa famille et s'en va au clocher sonner le tocsin de toutes ses forces, en criant : ***Au feu! au feu! nous brûlons!*** On l'arrêta bientôt et on le ramena chez lui, où il manifesta jusqu'à dix heures du soir une agitation extraordinaire. Il répétait avec persistance ce cri : ***Au feu! nous brûlons!*** que rien ne justifiait que sa démence aux yeux de ses parents et des autres habitants de Thervay. Mais voilà que le même jour, à 10 heures du soir, un violent incendie se déclara subitement, sans qu'il fut possible d'en découvrir la cause, et ne s'éteignit que lorsque 40 maisons de ce village furent réduites en cendres.

LES TRADITIONS DE GENDREY

A chaque pas que l'on fait sur le territoire de Gendrey, d'antiques traditions rappellent le souvenir des temps primitifs de la Gaule. Après avoir entendu les vieillards raconter les légendes de leur enfance, vous croyez encore voir, au sommet de la colline du Châtelard, cette pudique dame blanche, mystérieuse sylphide, que le peuple d'alentour vénérait comme sa protectrice. Vous cherchez ces génies bienfaisants, esprits du soir, qui couraient le long du torrent d'Arne, sous la forme d'une flamme d'azur, puis montaient jusqu'aux régions éthérées, où voyagent silencieusement les étoiles. Vous redoutez la rencontre de l'*Esprit du Fiestre*, ce génie malin, dont les espiègleries iraient jusqu'à arrêter votre cheval et votre voiture, à vous égarer dans la profondeur des forêts et à vous effrayer ensuite par ses diaboliques ricanements, ou par ses cris et ses hurlements sauvages.

(Voir Rousset et Marquiset, *com. de Gendrey*).

LÉGENDE DES ANGES
(CANTON DE GENDREY).

Il existe, entre Besançon et Dole, plusieurs petits villages peu éloignés les uns des autres, dont les noms se terminent tous par le mot *ange*. Voici de quelle manière la tradition populaire explique ce fait :

Lorsque les mauvais anges se révoltèrent contre leur Créateur, l'archange saint Michel, investi de la puissance divine, les chassa du paradis avec sa flamboyante épée pour les précipiter dans les enfers. Par une adresse diabolique, les maudits échappèrent à ses coups, en se ruant sur

la terre nouvellement créée. Là, sous l'inspiration de leur chef Lucifer, ils jurèrent d'employer toutes leurs forces et toutes leurs ruses pour nuire aux enfants d'Adam et à leur postérité. Le lieu où ils firent cet exécrable serment garde depuis le nom de *Sermange*. Ils vinrent après cela se ranger en bataille sur un côteau, qui prit plus tard le nom de *Malange*, parce que de cet endroit ils firent pleuvoir sur les anges fidèles qui les poursuivaient un orage tellement violent, que ceux-ci furent obligés de se réfugier sous un rocher. C'est là qu'est situé aujourd'hui le village d'*Avriange*, qui signifie *abri de l'ange*. Mais saint Michel, qui ne perdait pas de vue les maudits, vint les attaquer. Le combat fut terrible et décisif. Le champ de bataille fut appelé *Rouffange*, nom qui veut dire *rouffe* ou *bataille* des anges. La cohorte victorieuse poursuivant à outrance les maudits, les changea en loups et les précipita dans les ténébreux abîmes. Le lieu où ils furent engloutis fut appelé *Louvatange*, pays où il y a, dit-on, toujours beaucoup de loups. Après le combat, les anges éprouvèrent une grande soif, et demandèrent à leur chef si, dans ce lieu désert, il n'y aurait pas une source salutaire où ils pussent se désaltérer. Alors saint Michel fit paraître à leurs yeux un ruisseau limpide, qui n'a cessé de couler jusqu'à ce jour. C'est pourquoi l'on a appelé du nom d'*Audelange* le village qui l'avoisine. Enfin, la troupe céleste, rafraîchie et reposée, tint conseil sur les moyens à opposer aux anges déchus, pour empêcher le mal qu'ils voulaient faire au genre humain. Tout-à-coup, une voix divine se fit entendre, et leur dit qu'un jour une ville nommée Rome triompherait des démons et serait le soutien des peuples qui honoreraient le Seigneur. C'est du nom de la ville sainte qu'est venu, par le fait, celui du village de *Romange*. Les anges ainsi rassurés reprirent leur essor vers les cieux, et cet endroit devint plus tard le village d'*Ossange*, élévation des anges.

Ce morceau n'est qu'une critique populaire de l'art si conjectural des étymologistes. Attention! semble dire ici le comtois, avec ce bon sens ironique qui le caractérise; gardons-nous de ces écrivassiers pleins d'imagination et vides de science. *Cette leçon* n'est pas sans prix. Pour n'être qu'une légende, elle *vaut bien un fromage.*

NOTRE-DAME-DU-BOIS, A VITREUX

(CANTON DE GENDREY).

Il y a déjà bien longtemps qu'un bûcheron voulant abattre un chêne

dans la grande forêt du Vaudenay, s'aperçut à son grand étonnement que sa hâche, quoique fraîchement aiguisée, ne pouvait presque pas entamer l'écorce de cet arbre rebelle; puis, à chaque nouveau coup, il entendait un faible gémissement que l'écho répétait avec peine. Effrayé de ce prodige inexplicable, notre homme alla chercher au village un de ses amis qui passait pour ne point avoir de religion. Celui-ci s'engagea par serment à abattre le chêne mystérieux, dût-il y employer le reste de ses jours. Il mit donc la main à l'œuvre. Après trois journées d'un travail opiniâtre, il était à peine parvenu au centre de l'arbre, quand tout-à-coup un éclat se détachant, il vit au cœur du chêne une niche resplendissante de lumière, et au milieu, la statue de la Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus. Aussitôt le bûcheron tomba la face contre terre, rendit gloire à Dieu, demanda pardon de ses péchés et courut au monastère d'Accy annoncer le miracle dont il avait été témoin. Alors les moines vinrent en procession chercher la madone et la portèrent en triomphe dans leur couvent; mais quel fut l'étonnement général, quand on apprit que, pendant la nuit même, la statue avait quitté l'abbaye pour retourner dans son ancienne demeure. La Vierge ayant ainsi manifesté sa volonté de ne pas quitter le chêne qui l'abritait, les moines ne persistèrent plus dans leur premier dessein; mais environ un siècle après, l'arbre tombant de vétusté, ces religieux résolurent une seconde fois de la transporter dans leur église. Elle s'enfuit de rechef, et le lendemain on la retrouva dans son arbre. Alors, et c'était en 1561, le P. Laurent Varin, prieur du monastère, fit construire, sur l'emplacement qu'avait occupé le chêne miraculeux, une petite chapelle où tous ceux qui étaient affligés venaient dévotement en pèlerinage. Mais plus tard, le souvenir de la pieuse tradition s'étant effacé, ce lieu solitaire devint un lieu de plaisirs et de divertissements. On venait danser bruyamment aux jours de fête sous le pérystile de la chapelle. Ces réunions ayant donné lieu à quelques désordres, l'autorité s'en émut, et fit raser, en 1812, la chapelle profanée. Le 1er mars de cette même année, la Notre-Dame-du-Bois fut conduite processionnellement à l'église de Vitreux, où on la voit encore aujourd'hui.

(Voir Armand Marquiset, *Statistique de l'arrondissement de Dole, commune de Vitreux*).

LÉGENDE DU FRÈRE ADALBERT (ABBAYE D'ACEY) (CANTON DE GENDREY).

Le révérend abbé de Notre-Dame d'Acey était mort l'avant-veille en odeur de sainteté. Les cérémonies funèbres avaient eu lieu le matin dans l'église du couvent, et le corps de l'abbé, revêtu de ses ornements sacerdotaux, avait été descendu dans le caveau profond ménagé sous le sanctuaire pour la sépulture des pères abbés de Notre-Dame.

Voilà que, pendant la nuit, le démon vint tenter le frère Adalbert. Il lui rappelle que le défunt portait à l'index de la main droite un anneau d'or très-précieux qui venait, dit-on, de l'Empereur Conrad. Le révérend abbé avait encore ce joyau quand on le déposa dans son sépulcre. « Pourquoi perdre cet anneau, se dit Adalbert. » Il se munit d'une lanterne et d'un levier de fer, et se glissa furtivement dans l'ombre du caveau, après avoir soulevé péniblement la lourde pierre qui en fermait l'entrée. Il approche en frémissant de la tombe du révérend abbé, l'ouvre, et arrache l'anneau sacré du doigt raidi par la mort. Tout-à-coup, un bruit affreux retentit sur sa tête. La pierre qui bouchait l'entrée du souterrain, et qu'Adalbert n'avait fait que soulever, était retombée d'elle-même. Voilà le moine coupable enseveli vivant. Nul bruit ne saurait percer l'épaisseur des voûtes; nul effort ne saurait rouvrir d'en bas l'entrée du caveau. A l'heure de matines, quand les religieux se rendirent à l'office divin, une des stalles était vide, et oncques depuis on ne revit le frère Adalbert. Quand les chants eurent cessé, cette nuit là, quelques religieux crurent entendre des gémissements souterrains; mais ils prirent ces bruits pour les plaintes des âmes qui souffrent en purgatoire et qui se recommandent aux prières des vivants. A quelques années de là, quand la mort d'un nouvel abbé de Notre-Dame fit rouvrir le caveau funéraire, on retrouva, au bas de l'escalier, le cadavre desséché d'Adalbert et la preuve de son crime.

(Un élève de seconde du collége St-François-Xavier, de Besançon, M. Simonnot, a, sur ce sujet et sous ce titre : *L'Anneau du religieux*, fait une composition qui a été imprimée en 1865).

MAHAUT-LA-ROUSSE

(CANTON DE GENDREY).

C'est à Saligney (les biques), canton de Gendrey, que Mahaut-la-Rousse fait son purgatoire, à ce que dit la tradition. Un voyageur qui rapportait d'Asie un superbe rubis, s'était arrêté un soir chez cette châtelaine. Mahaut le poignarda dans son lit pour lui ravir ce précieux bijou, que le pèlerin eut l'adresse d'avaler à sa dernière heure, ce qui priva la Rousse du fruit de son crime. Dieu condamna Mahaut à chercher mille ans et plus la fatale escarboucle. Le manoir dès lors devint inhabitable. On oyait, à minuit, la purgatorienne se douloir et clamer, fouiller la terre et saper les murailles, qui ne furent bientôt plus qu'un tas de ruines.

(DUSILLET, *Château de Frédéric Barberousse*, p. 110).

LES CULS FOUETTÉS D'OUGNEY

(CANTON DE GENDREY).

Si l'on en croit la tradition, les habitants du village d'Ougney refusèrent d'ouvrir leurs portes à un capitaine français nommé Craon, qui passait par là. Retirés dans leur petit château-fort, dont quelques vieux pans de murs et une grosse tour ronde sont encore debout, ils soutinrent avec courage un siège de quelques jours, après quoi il fallut se rendre. Le vainqueur, irrité de cette résistance, fit payer cher sa poudre aux paysans obstinés, et les fit ignominieusement battre de verges. C'est en mémoire de ce châtiment que l'on dit encore aujourd'hui, en parlant des habitants de ce village : *les culs fouettés d'Ougney*.

Ce surnom, quelque ridicule qu'il soit, est un titre de gloire pour la commune d'Ougney. Malgré l'humiliation infligée aux vaincus, ces braves gens ont du moins donné l'exemple d'un patriotique courage, vertu rare dans tous les temps, et en particulier de nos jours.

LE CREUX BOZON, A ETREPIGNEY

(CANTON DE DAMPIERRE).

Voici la seule tradition que j'aie pu découvrir dans le canton de Dam-

pierre (Jura). Encore, est-elle assez peu intéressante, et, de plus, commune à beaucoup d'autres localités.

Au hameau des Cinq-Cents, il existe, en fait de curiosités naturelles, un creux rempli d'eau, que l'on appelle *le Creux-Bozon.* On raconte qu'à minuit de Noël on y entend sonner des cloches.

LES TRADITIONS DE MONTBARREY

Il y a des gens qui ont supposé que Montbarrey était la traduction de ces mots *mons Bardarum*, mont des Bardes, et que le monticule recouvert par ce village a été habité et fréquenté par les bardes de la forêt de Chaux. Cette poétique étymologie ne s'appuie sur aucun document sérieux, elle est purement imaginaire; elle ne tient même à aucune tradition locale.

Il n'en est pas de même des *Dames blanches* que l'on voyait, dit-on, danser jusqu'à deux heures du matin, un flambeau à la main, au bois *Boudier*; du *Cheval-Gauvin*, si connu à Chamblay (voir *Traditions de l'arrondissement de Poligny)*, qui, chaque soir, suivait le ruisseau du Vernois pour se montrer sur la place et disparaître ensuite dans la forêt de Chaux; des fêtes bruyantes du carnaval, qui duraient pendant huit jours, et se terminaient par le convoi du *Carême-prenant;* des esprits voltigeant sur les bords du ruisseau de Santans, en formes de flammes bleuâtres; des cloches que l'on entendait sonner, à minuit de Noël, au pré *Sabatier*, proche du vieux moulin des Hélènes, où avait existé un antique monastère. La croyance aux sorciers et aux revenants est aussi dans les traditions populaires de Montbarrey.

(ROUSSET, *commune de Montbarrey*).

TRADITIONS D'AUGERANS

(CANTON DE MONTBARREY).

Une preuve de l'antiquité du village d'Augerans peut être tirée des nombreuses traditions populaires qui se sont perpétuées dans l'esprit des habitants.

On voyait encore, il y a peu d'années, la Vouivre traverser la Loue,

près du pont de Belmont (Augerans est de la paroisse de Belmont), pour aller de Mont-Roland à la vieille tour de Vadans; le bouc appelé le *cheval Gauvin* (ce mythe appartient uniquement aux cantons de Montbarrey et de Villersfarlay), dont la principale mission était d'effrayer les enfants indociles. C'est près de là que les bergers voyaient un lièvre, appelé *le lièvre du vieux servant*, marchant lentement devant eux, sans que jamais ils pussent l'atteindre. Dans une contrée que l'on appelle encore *le Bas-de-l'Esprit*, les voyageurs rencontraient chaque nuit une *dame verte* qui, toujours bienveillante pour eux, les aidait à sortir des mauvais chemins et les accompagnait jusqu'à la porte de leur maison.

(ROUSSET, *commune d'Augerans*).

LE CAPUCIN DU MORT-BOIS

(CANTON DE MONTBARREY).

Entre Santans et Germigney, il existe un lieu nommé *le Bas-du-Mort-Bois*. On suppose que sous les sombres et discrets ombrages de ce climat, réside un franciscain qui n'en sort que la nuit, et qui rôde autour des maisons pour surveiller la conduite des gens. *Le Capucin du Mort-Bois* a bien l'air, dit MONNIER, d'avoir été inventé pour écarter les pauvres diables qui exerçaient trop fréquemment les droits *de bois-mort et mort-bois* dont cette forêt se trouvait anciennement grevée.

(MONNIER, *Trad. pop.*, p. 521).

Arrondissement de Saint-Claude

L'HERBE QUI ÉGARE

(CANTON DE St-CLAUDE)

La Franche-Comté, ainsi que la montagne du château de Robert-le-Diable, en Normandie, a son *herbe qui égare.* Malheur à ceux qui marchent sur cette herbe enchantée; ils ne retrouvent plus leur chemin. On raconte à ce sujet qu'un montagnard, qui avait aux pieds des souliers neufs, marcha sur l'herbe qui égare en revenant de la foire de St-Claude. Le pauvre homme ne faisait qu'aller et venir et tournait toujours dans le même cercle. Enfin, il s'endormit de fatigue et fut bien surpris, à son réveil, de voir que ses souliers étaient usés.

(L. Dusillet, *Iseult,* t. 2, notes, p. 241).

GUILLAUME VUILLERMOT

(CANTON DE St-CLAUDE).

Au commencement du XVIIe siècle, Boguet, grand juge de la terre de St-Claude, affirmait, dans son livre trop fameux intitulé : *Discours des Sorciers*, qu'il y avait au moins 30,000 de ces monstres dans notre province. Il eut la gloire d'en faire brûler 1500 en dix années. En ce temps-là, paraît-il, le diable était toujours en campagne. Il courait les champs et les grandes routes. C'était à qui l'avait vu ou à qui le verrait. Toutes les têtes étaient remplies d'idées de magie, d'apparitions, de loups-garous, de sortilèges, de conjurations et de sorts jetés. Ces choses mystérieuses étaient un sujet de conversations inépuisables, qui tenait les esprits en émoi. La croyance aux réunions du sabbat était reçue universellement. La noblesse, le clergé, la magistrature l'admettaient. Pour le

peuple ignorant, c'était en quelque sorte un article de foi. Considérés comme hérétiques, les sorciers se multiplièrent tellement, que bientôt tous les officiers de justice mis à l'œuvre ne pouvaient suffire aux poursuites. Ce que l'on vit alors d'abus est impossible à raconter. Un *significavit* publié par le Grand Inquisiteur obligeait toute personne de révéler ceux ou celles qu'on soupçonnait d'être sorciers. On vit des sœurs accuser leurs frères, des femmes leurs maris, des enfants leurs pères. C'est ainsi, qu'au rapport de Boguet, Pierre Vuillermot, âgé de douze ans, accusa son père Guillaume Vuillermot, dit *le Baillu*, de l'avoir mené au sabbat (1). Guillaume fut arrêté, 1° parce qu'il était dénoncé *par son fils;* 2° parce que le bruit courait qu'il était sorcier; 3° parce que Claudine Gindre, sa mère, était déjà suspecte; 4° parce qu'il ne jetait pas une larme devant le juge, quelque effort qu'il fît pour pleurer; 5° enfin, parce qu'il jurait, avec d'affreuses imprécations, qu'il n'était point coupable. Le père et le fils furent confrontés. Ce dernier soutint avec un sang-froid imperturbable qu'il avait été conduit au sabbat par son père. On eut beau lui représenter qu'il traînait au bûcher l'auteur de ses jours, il persista dans son accusation. Guillaume, *enferré de pieds et de mains*, se lamentait, se précipitait contre terre, se déchirait le visage, jurait qu'il était innocent, et disait à son fils, d'un ton plein de douceur : « *Tu as beau me faire mourir, tu es toujours mon enfant;* » mais Pierre ne s'ébranlait point et restait insensible. Guillaume Vuillermot, dit le Baillu, aurait été impitoyablement condamné et brûlé, comme tant d'autres, si, déjà gravement malade lors de son arrestation, il n'eût été prévenu de mort dans sa prison. On ne manqua pas de croire, ce qui arrivait toutes les fois qu'un prétendu sorcier mourait en prison, que c'était le diable qui l'avait tué ou qui l'avait incité à se tuer.

LA MONNAIE DU DIABLE

(CANTON DE St-CLAUDE).

Un étranger assez bien mis, passant au mois de septembre de l'an 1606 à Septmoncel, acheta une jument de Pierre Janin du même lieu, pour la somme de dix-huit ducatons, sur laquelle somme il délivra comptant douze ducatons, et promit de payer le reste à son retour de Genève, laissant pour gage une petite chaîne d'or que le vendeur serra dans du

(1) Claudine Boban accusa sa mère du même fait (Voir *le Moulin d'Audelange*, dans les *Traditions de l'arrondissement de Dole*).

papier avec les douze ducatons qui lui avaient été livrés. Mais il arriva que le lendemain, voulant revoir son papier, Pierre Janin trouva la chaîne disparue et douze plaques de plomb au lieu des ducatons, demeurant ainsi frustré du prix de sa jument.

Ce fait prouve, suivant Boguet qui le raconte, que Satan peut retirer furtivement ce qu'il a une fois donné, et qu'au lieu de bonne monnaie il peut donner des choses sans valeur, en fascinant ou en éblouissant les gens.

BOGUET, 6e avis.

LA GRAISSE DES SORCIERS

(CANTON DE St-CLAUDE).

Boguet affirme magistralement que les sorciers se servent, en leurs maléfices, d'une graisse qu'ils composent eux-mêmes ou qui leur est donnée par le diable. Ils s'en frottent quand ils vont au sabbat et encore dans d'autres circonstances. En voici un exemple.

En l'an 1600, François Gaillard, de Longchaumois, était détenu pour un assassinat qu'il était accusé d'avoir commis sur la personne d'un Allemand étranger. Clauda Coirières était prisonnière en même temps pour sortilège. Elle avait une graisse dont elle frotta les mains de François Gaillard. Celui-ci tout aussitôt sortit par une fenêtre et se jeta sur une perche qui était étendue le long des fenêtres et où il était impossible qu'un homme put asseoir le pied, si ce n'est par arts diaboliques. De là il monta sur le toit de la maison, et après être descendu, il s'enfuit jusqu'au château d'Esprel, distant de deux lieues de Saint-Claude, où il fut repris. Il confessa que, fuyant, il allait d'une si grande vitesse qu'il ne se sentait pas aller, et qu'il ne se serait point lassé si, ayant voulu trop tôt ôter la graisse dont ses mains étaient frottées, il ne s'était lavé dans la neige.

LOYSE MAILLAT

(CANTON DE SAINT-CLAUDE)

Le 15 juin 1598, Loyse Maillat, du village de Coyrières, terre de St-Claude, âgée de 8 ans, fut rendue impotente de tous ses membres, de sorte qu'elle était contrainte de marcher à quatre. Elle tordait aussi la bouche d'une façon étrange. Ses parents, jugeant qu'elle était possédée, la firent exorciser. Cinq démons se découvrirent alors. Leurs

noms étaient : Loup, Chat, Chien, Joli et Griffon. Quand le prêtre demanda à la fille qui lui avait donné le mal, elle répondit que c'était Françoise Secrétain (voir ci-dessous son histoire), et la montra aussitôt du doigt parmi les personnes qui assistaient aux exorcismes.

Cependant les démons ne sortirent point.

La fille, ramenée chez ses parents, leur dit de prier Dieu pour elle. Après que les père et mère de Loyse eurent prié, celle-ci leur assura que deux de ses démons étaient morts, et que s'ils continuaient à prier, les autres mourraient aussi. La nuit entière se passa en oraisons. Le lendemain, à l'aube du jour, Loyse se trouva plus mal. Un hoquet incessant la prend. Toutefois, s'étant penchée vers la terre, les démons sortirent de sa bouche en forme de pelottes grosses comme le poing et rouges comme feu, sauf que le chat était noir. Les deux que la fille croyait morts sortirent les derniers. Tous ces démons étant dehors firent trois ou quatre voltes à l'entour du feu, puis disparurent; et dès lors, Loyse Maillat commença à se bien porter.

Françoise Secrétain était venue le 4 juin au soir demander à loger pour la nuit en la maison des père et mère de Loyse. La mère refusa d'abord, son mari étant absent; mais vaincue par l'importunité de Françoise Secrétain, elle finit par la recevoir et s'en alla soigner son bétail. La vieille alors s'approcha de Loyse qui se chauffait, lui présenta une croûte de pain noir qu'elle lui fit manger, en lui ordonnant de n'en rien dire, sans quoi elle la tuerait et la mangerait. Loyse, le jour suivant, se trouva possédée. On avertit de tout cela le juge, qui fit mettre en prison Françoise Secrétain.

(Boguet, *Discours des Sorciers*, ch. 1er).

FRANÇOISE SECRÉTAIN

(CANTON DE St-CLAUDE).

Cette histoire doit suivre celle de Loyse Maillat.

Françoise Secrétain demeura trois jours en prison sans vouloir rien confesser et protestant de son innocence. On eut d'ailleurs jugé à la voir qu'elle était la plus honnête femme du monde. Elle parlait toujours de Dieu, de la Vierge et des saints, et feignait de dire son chapelet sans discontinuation.

Il est vrai que la croix de son chapelet manquait en partie, d'où l'on

tira aussitôt un indice contre elle. D'ailleurs, quand on l'interrogeait, elle s'efforçait de pleurer et ne jetait pas une seule larme.

On usa donc envers elle de quelques menaces ordinaires en pareil cas. Rien n'y fit.

Le jour suivant on pensa qu'il serait bon de lui couper les cheveux, de lui changer ses habits et de rechercher si elle ne se trouverait point marquée. On la dépouilla donc, mais on ne s'aperçut d'aucune marque. Toutefois, quand ses cheveux furent coupés, elle se montra émue, commença à trembler de tous ses membres, et enfin confessa :

1° Qu'elle avait donné cinq démons à Loyse Maillat;

2° Que dès longtemps elle s'était donnée au diable;

3° Que le diable avait eu *commercium* avec elle quatre ou cinq fois, tantôt en forme de chien, tantôt en forme de chat et tantôt en forme de poulet, ajoutant que *semen esset diaboli frigidum;*

4° Qu'elle était allée une infinité de fois au sabbat et assemblée des sorciers sous le village de Coyrières, en un lieu appelé *Es-Combes*, proche l'eau, et qu'elle y allait sur un manche de *remesse* (balai) qu'elle mettait entre ses jambes;

5° Qu'étant au sabbat, elle y avait dansé et battu l'eau pour faire la grêle;

6° Qu'elle avait fait mourir un sieur Monneret par le moyen d'un morceau de pain qu'elle lui avait donné à manger, après l'avoir couvert d'une poudre que le diable lui avait donnée;

7° Qu'elle avait fait périr plusieurs vaches en les touchant de la main ou à l'aide d'une baguette, en disant certaines paroles.

Un témoin déposa en outre que Françoise Secrétain s'était mise en loup, ce qu'elle ne confessa jamais, mais ce qui parut confirmé suffisamment par les menaces qu'elle avait faites à Loyse Maillat de la tuer et de la manger. Comme on était sur le point de prononcer la sentence de Françoise Secrétain et de la condamner à la peine réservée aux sorciers, c'est-à-dire à être brûlée, on la trouva morte dans sa prison.

(Boguet, *Discours des Sorciers*, ch. LI).

AVENTURE D'ANTOINE DE GENNES

(CANTON DE SAINT-CLAUDE)

Frère Antoine de Gennes, de l'ordre des Carmes, en l'an 1486, fut fait prisonnier des Turcs avec plusieurs autres chrétiens de la ville de

Granata, où ses compagnons furent *gehennés* d'une infinité de supplices étranges, au point que ces barbares leur fourraient la tête dans des pots de cuivre tantôt ardents et tantôt remplis d'huile bouillante, et menaçaient le pauvre frère de le faire mourir en cette façon, et voire avec de plus grandes cruautés s'il ne renonçait à sa religion et n'embrassait le mahométisme. Ce qui l'épouvanta fort, et pour tout recours il se voua à Dieu, à la Vierge et à saint Claude. Sur quoi, s'étant endormi, il vit en songe cette vierge-mère et ce béni saint, lesquels prosternés devant la majesté divine, la priaient pour sa délivrance. Il arriva qu'étant éveillé de son sommeil, il se trouva à Rhodes, enchaîné de pieds et de mains (selon qu'il était à Granata) devant l'église de St-Jean, entre plusieurs chevaliers. De là, il vint rendre son vœu à St-Claude, en l'église duquel Boguet dit avoir vu et lu l'histoire de ce merveilleux transport.

(Boguet, ch. xv).

LE CORPS DE SAINT CLAUDE

(CANTON DE SAINT-CLAUDE)

Un membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, M. Ch. Gaurichon, propriétaire actuel de l'hôtel Grimaldi, sur la place d'Armes de Salins, eut l'amabilité, au mois de mai dernier, de me faire voir à Salins et dans les environs, un certain nombre de curiosités que je ne connaissais guère encore que de nom. En revenant de visiter le val de Gouaille, M. Gaurichon me fit remarquer, en rentrant dans la ville, une vieille statue d'évêque contre la muraille d'une maison déjà ancienne. Une tradition locale rapporte que c'est dans cette maison ou du moins dans celle existant autrefois sur le même emplacement, que le grand saint Claude vint au monde.

Les agiographes de Franche-Comté se contentent de dire que saint Claude, issu d'une famille illustre, de laquelle seraient descendus plus tard les sires de Salins, fut archevêque de Besançon au viie siècle. Il quitta le gouvernement de son archevêché pour se retirer à l'abbaye de Condat ou Saint-Oyand, aujourd'hui Saint-Claude, où il vécut saintement jusqu'à sa mort, arrivée en 650. Jusqu'à la Révolution, son corps glorieux se conserva, paraît-il, dans son entier, sur le grand autel de l'église que l'on a appelée de son nom. Une quantité prodigieuse de

miracles s'accomplirent en ce lieu. Boguet affirme que principalement les démoniaques qui venaient implorer l'intercession de ce grand saint étaient délivrés de leurs tourments.

(Voir BOGUET et *Vies des saints de Franche-Comté*, t. 1er, *Vie de St Claude*).

LA CEINTURE DE SAINT OYAND

(CANTON DE SAINT-CLAUDE).

En 1601, une femme nommée Perrenette Girod, d'Allemongne, au pays de Gex, était en travail d'enfant. Ses douleurs étaient telles qu'elle n'en pouvait plus. Quoique protestante, cette femme se fit apporter *la ceinture de saint Oyand*, qui eut une si grande force et vertu en cet endroit, qu'elle fut aussitôt délivrée, après quoi elle se convertit à la religion catholique.

(BOGUET, ch. LXI).

LE POSSÉDÉ DE SAINT-LUPICIN

(CANTON DE SAINT-CLAUDE)

« Je veux raconter, dit Boguet (ch. 67e de son *Discours des Sorciers*), ce qui advint le jour d'hier, 2 mai 1606, à Saint-Lupicin, village distant de deux petites lieues de Saint-Claude, dans la personne de Claude Lambel, lequel était possédé de plus de quinze cents démons. Comme on exorcisait ce garçon, les derniers démons qui restaient, pressés par les exorcismes, dirent enfin qu'ils sortiraient, et que pour signal de leur issue, le possédé jetterait du sang par les doigts et par l'oreille gauche, ce qui arriva ainsi à cinq diverses fois. Et comme le sang fut ôté et essuyé, on ne s'aperçut d'aucune ouverture aux doigts ni à l'oreille.

« Mais les autres démons, dont les principaux se nommaient Goulu et Frémy, avaient déjà auparavant donné des signes de leur départ, sur l'assurance qu'ils en avaient faite, disant, les uns qu'ils sortiraient en écume, les autres qu'ils délogeraient à mesure des maléfices que le même *inspirité* jetterait. Ensuite de quoi le possédé jeta premièrement de l'écume par la bouche en assez grande abondance, et par après des pierres et des poils de chat et de chèvre, avec des épingles et du fil cru.

« J'ai vu, ajoute Boguet, une partie de ces maléfices et même vingt-neuf pierres, comme encore des épingles, les unes droites et de la longueur de deux doigts, les autres recourbées et attachées ensemble d'une façon fort étrange. »

ROLLANDE DU VERNOIS

(CANTON DE SAINT-CLAUDE).

Il est aisé de constater, par l'étude de nos traditions, qu'autrefois en Franche-Comté, le sabbat jouait un grand rôle. Les faits et gestes des sorciers se partagaient alors avec les prouesses des chevaliers et les miracles des saints, la veillée des châteaux et des chaumières.

En ce temps-là, il existait dans nos montagnes un religieux renommé pour sa piété et son savoir. On l'appelait le frère Simon. Une nuit il trouva dans sa cellule un petit ouvrage manuscrit rempli d'invocations mystérieuses et diaboliques. Au lieu de jeter bien vite ce livre infernal au feu, Simon le parcourut avec curiosité. A peine avait-il lu les premières lignes d'une invocation à Belzébuth qu'une légère fumée emplit la cellule et qu'un démon lui apparut sous forme humaine (1), en lui disant : « Que veux-tu ? Je suis le prince du monde. Je gouverne à mon gré l'air, la mer, la terre, et je suis tout puissant dans le royaume des enfers. Quiconque se donne à moi devient heureux, car j'exauce tous ses désirs. » Simon trouve cela bel et bon ; mais la peur des flammes de l'enfer le rend hésitant. Belzébuth lui persuade qu'il n'a rien à craindre, et qu'après sa mort il deviendra comme lui un esprit libre et indépendant. Simon, que le diable achève aisément de persuader, se donne à lui corps et âme, en demandant seulement trois choses : la première, de rester le plus vénéré des religieux du pays, la seconde, de vivre encore trente ans sans infirmité, et la troisième, de pouvoir se rendre maître de toutes les créatures qu'il convoitera. Le pacte est conclu. Simon se rend à Saint-Claude où il devient desservant de la cathédrale et où il

(1) *Astitit mihi ex parte pedum lectuli forma homonculi teterrimæ speciei. Erat enim statura mediocris, collogracili, faciæ macilenta, occulis nigerrimis, fronte rugosa et contracta, depressis naribus, os exporrectum, labellis tumentibus, mento subtracto ac perangusto, barba caprina, aures hirtas et præacutas, capillis stantibus et incompositis, dentibus caninis, occipitio acuto, pectore tumido, dorso gibbato, clunibus agitantibus, vestibus sordidis, conatu æstuans, ac toto corpore præceps; arripiensque summitatem strati in quo cubabam, totum terribiliter concussit lectum.*

(Portrait du diable, d'après un chroniqueur du moyen-âge, Raoul GLABER).

obtient un important bénéfice, avec le titre de Père Simon. Son nom est bientôt dans toutes les bouches. Sa réputation de sainteté se répand au loin. On lui attribue même le don de faire des miracles, et toutes les pécheresses le veulent avoir pour confesseur. Le nombre des victimes qu'il fit à l'aide de ses maléfices est incalculable. Au sabbat des sorciers, où il assistait en même temps, on le proclama prince des magiciens.

Un soir, il rencontra sous les voûtes de l'église une jeune fille d'une beauté remarquable qui se nommait *Rollande*. Il usa envers elle des sortilèges qui étaient en son pouvoir, et, après l'avoir séduite, il la conduisit au sabbat. C'était dans une caverne où se trouvaient une foule d'hommes et de femmes qui, se tenant tous par la main, dansaient autour d'un bouc assis, ayant une chandelle verte entre les cornes. Rollande fut amenée devant le bouc, qui n'était autre que le diable, et elle dut lui rendre hommage, comme faisaient tous les initiés, en lui baisant au derrière. Le père Simon et la Rollande reparurent plusieurs fois ensemble dans ces assemblées nocturnes, Voilà qu'un jour la Rollande, faisant un retour sur elle-même, songe à se convertir. Elle se rend en pèlerinage à une chapelle célèbre dans le pays. En posant le pied sur le seuil de l'église, elle est prise de convulsions. On avertit le père Hilarion, maître de la chapelle, qui, à l'aspect de la malheureuse, devine tout et se hâte de recourir aux exorcismes. La Rollande, une fois désensorcelée, fait des révélations dont la justice s'empare. Le père Simon est arrêté et convaincu de sorcellerie. On le condamna à être conduit dans un tombereau à travers les rues de la ville, tête nue et rasée, pieds nus, la hart au col, et tenant entre les mains un flambeau ardent; ensuite à être conduit par l'exécuteur des hautes œuvres, sur le *tertre*, et là, attaché à un poteau, pour y être roué tout vif jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie; que ses chairs fussent mises en lambeaux et ses os broyés; pour après, le corps ayant été brûlé, les cendres être dispersées au vent.

Rougebief, dans son livre intitulé : *Un Fleuron de la France*, pages 242 et suivantes, donne à ce récit plus de développements. Nous y renvoyons le lecteur.

Mais il ne nous semble pas sans utilité de rapprocher de ce récit la relation suivante de Boguet (chapitres 60 et 68 de son *Discours des Sorciers*).— Cette confrontation fera voir de quelle manière l'imagination du romancier a, d'après la tradition populaire, brodé sur les faits relatés par l'historien jurisconsulte, grand juge de la terre de St-Claude.

« Rollande du Vernois était du village de Cheyserie, en Savoie, et

demeurait à la Croya, terre de St-Oyand de Joux. Elle était âgée d'environ 35 ans, et fut faite prisonnière sur l'accusation de Jacques Bocquet et de Françoise Secrétain (voir *suprà* l'histoire de Françoise Secrétain).

« Comme donc elle fut faite prisonnière, le juge se transporta aussitôt à la conciergerie pour l'ouïr en réponse. Elle dit qu'elle connaissait Jacques Bocquet et Françoise Secrétain, et se prit à crier et à pleurer, affirmant qu'elle n'était du métier dont en l'accusait et qu'elle n'avait été de sa vie au sabbat, *sans jeter toutefois aucune larme*. Elle confessa encore qu'elle avait dit aux sergents qu'elle n'était pas marquée, mais bien que Gros Jacques et Françoise Secrétain l'étaient, et qu'elle l'avait ainsi ouï dire.

« On lui confronte à l'instant ces derniers, qui maintiennent l'avoir vue au sabbat sous Coyrières par trois et quatre fois, ce qu'elle nia, usant d'exécrables imprécations et de plusieurs menaces, même à l'endroit du juge.

« On la fait resserrer en une prison assez étroite, où elle ne demeura qu'un jour et une nuit, après quoi elle fit entendre au geolier qu'elle était résolue de dire la vérité, moyennant qu'on la tirât de là et qu'on la menât chauffer. Le juge étant arrivé sur ces entrefaites, lui promit de la conduire lui-même vers le feu, si elle voulait confesser la vérité, ce qu'elle accorda de faire, et dit alors qu'elle avait été une fois au sabbat sous Coyrières.

« Tandis qu'elle se chauffait, on lui demanda ce qui se faisait au sabbat, mais elle demeura muette sur ce point, sans pouvoir répondre autre chose, sinon qu'elle était empêchée de dire la vérité par le malin esprit qui la possédait, et lequel elle sentait comme un gros morceau dans l'estomac, montrant avec la main le lieu où le mal la tenait. Elle tomba encore à terre et commença à japper comme un chien contre le juge, roulant les yeux dans la tête avec un regard affreux et épouvantable, d'où l'on conjectura qu'elle était possédée. Ce qui fut mieux reconnu par deux prêtres que l'on fit venir vers elle, auxquels elle déclara avec grand'peine : Qu'il y avait environ demi-an qu'elle n'avait été au sabbat; qu'elle y avait été menée un jeudi soir par Gros Jacques; que le diable y était sous la forme d'un gros chat noir; que tous ceux qui étaient au sabbat allaient baiser ce gros chat noir au derrière. Sur ce, le malin esprit la tourmentant plus fort qu'auparavant, il ne la laissa que le matin. Alors, elle confessa encore qu'étant au sabbat elle s'était baillée au diable; qu'elle avait au préalable renoncé Dieu, chrême et

baptême; que Satan l'avait connue charnellement par deux fois à Croya, et que *semen esset diaboli frigidum*. Elle n'eut pas sitôt fait cette réponse que le malin esprit renouvela ses assauts et lui ferma la bouche. Le lendemain, elle confessa de nouveau qu'elle avait assisté avec ceux qui avaient fait la grêle au sabbat, mais qu'elle ne s'était aidée à en faire; que Gros Jacques lui avait baillé les démons dont elle était possédée, et que ces démons étaient dans une pomme qu'il lui fit manger. C'est tout ce que l'on put tirer d'elle alors, car le malin esprit recommença de la tourmenter avec telle véhémence que l'on jugea bon de la faire conjurer, ce qui fut fait le jour suivant.

« Le prêtre donc s'étant préparé donna au préalable à la possédée la Vierge Marie pour avocate, lui mit l'étole au cou et puis passa aux exorcismes. Il conjure en premier lieu le démon de lui dire son nom. Le démon se montre difficile à répondre; toutefois, comme il fut pressé, il dit qu'il s'appelait *Chat*. On lui demande s'il est seul. Il répond que non et dit qu'il sont deux; que son compagnon se nomme le diable et qu'ils ont été envoyés par Gros Jacques au corps de Rollande. Le prêtre continue ses exorcismes et fait commandement aux démons de sortir et de ne plus rentrer dans le corps de la créature. Le diable répond que son heure n'est pas encore venue et qu'ils ont bon terme.

« C'est alors que le combat commença grand entre le prêtre et Satan. Le prêtre s'aidait de prières et conjurations; le diable se défendait avec blasphèmes et moqueries, faisant semblant de ne se soucier pas du ministre de Dieu. C'était chose étrange de voir comme ce malheureux se servait du corps et des membres de la possédée; car tantôt elle regardait le prêtre de travers et d'un œil courroucé, tantôt elle hochait la tête, lui faisait la grimace et lui tordait la bouche en se moquant de lui. Si on voulait lui faire baiser la croix, elle tendait les mains en avant pour empêcher qu'on l'approchât d'elle, et avec une telle force que l'on ne pouvait vaincre cette résistance. Et au contraire, si on lui voulait faire prendre la croix pour s'en signer d'elle-même, elle se trouvait destituée de toute force aux bras et aux mains, de sorte qu'elle ne la pouvait pas seulement empoigner : d'où l'on jugea que la croix était un vrai fléau du diable. Quand on aspergeait la possédée d'eau bénite, elle faisait tout son possible pour n'en pas recevoir une goutte, tantôt à l'aide de ses mains, tantôt en penchant son visage contre terre. Quand on voulait lui en faire boire, il fallait que deux ou trois hommes s'employassent pour lui faire ouvrir la bouche, et dès qu'elle en avait avalé une goutte, le démon jappait comme un chien, criant : « tu me brûles !

tu me brûles ! » Le prêtre fait commandement aux démons de sortir et d'aller au plus profond des enfers. Le diable dit enfin que son heure approche, mais que son compagnon est encore bien bas. La possédée mit alors la main sur son estomac et fit de vains efforts pour vomir. La nuit étant ainsi venue, on fut obligé de suspendre les exorcismes et d'abandonner la possédée à la garde de Dieu.

« Vers les 8 heures du soir, un des démons, savoir le diable, quitta Rollande et sortit par sa bouche en forme d'une limace noire, qui fit deux ou trois mouvements sur la terre et puis disparut. C'est du moins ce que Rollande rapporta le lendemain.

« L'autre démon restait, qui était le chat. Celui-ci rendit muette la possédée trois jours entiers. Il était plus fâcheux encore que le premier. Aussi fallut-il travailler davantage à son sujet. Le prêtre commença ses conjurations à bon escient. Il demande d'abord en langue latine au malin esprit quel est son nom. Il fait difficulté de répondre. On le presse toujours en langue latine. Il répond à la parfin ce mot : *Chat.* On lui demande où est son compagnon. Il se rend rétif à répondre. Toutefois, comme il fut pressé, il dit qu'il était déjà sorti et qu'il était allé en enfer. On lui réplique qu'il faut le suivre. Il répond que son terme n'est pas encore venu. Le prêtre redouble ses exorcismes ; il se sert de la croix et de l'eau bénite. La possédée faisait comme la première fois : elle avait un regard affreux ; elle tordait la bouche et faisait des grimaces horribles ; elle hochait la tête en se moquant ; elle se précipitait contre terre, tellement que l'on était quelquefois quatre ou cinq à la tenir.

« Mais c'était une chose épouvantable d'entendre crier le démon quand le prêtre venait à prononcer le nom de Jésus et à invoquer la Vierge Marie, ou qu'il approchait la croix de la démoniaque, ou bien encore quand il l'aspergeait d'eau bénite et qu'il lui en faisait boire. Il disait quelquefois *qu'on le brûlait* et tantôt *qu'on lui avait assez donné d'eau bénite, et que si on continuait à lui en jeter, il ne sortirait pas et tourmenterait d'autant plus le corps de Rollande.*

« Le prêtre le conjure donc de sortir, met les doigts dans la bouche de la possédée et lui manie la langue. Le démon répond *qu'il n'en fera rien et que son terme n'est pas venu ;* et sur ce, il tourmente plus fortement la possédée, usant tantôt de ces mots, en se réjouissant : *J'ai bien tourmenté ce corps,* et tantôt de ceux-ci : *Je suis bien près.* A ces mots, on aperçut grossir le gosier de Rollande. Elle fit, comme

la première fois, de violents efforts pour vomir; mais le démon ne sortait point et disait toujours *que son terme n'était pas venu et qu'il ne s'en irait pas.*

« Le prêtre le voyant si opiniâtre, fait allumer un feu, dans lequel il jette du soufre et d'autres parfums, puis écrit le nom du démon sur un billet qu'il brûle à l'instant. Le démon alors hurle et jappe furieusement, si bien que les cheveux nous hérissaient sur la tête en l'entendant et en voyant d'un autre côté la Rollande tellement exténuée du travail qu'à peine pouvait-elle respirer.

« Et comme la nuit approchait, on se retira.

« Cependant le démon sortit trois heures plus tard sous la même forme et de la même manière que le premier.

« Rollande du Vernois étant délivrée, fut ouïe de nouveau en réponse (1). Elle nia avoir été connue charnellement par le diable, ce qui constituait une rétractation de ses premiers aveux. Elle ajouta qu'étant au sabbat elle avait offert des chandelles au diable et qu'elle l'avait baisé au derrière avec les autres; qu'elle avait prêté son aide pour faire la grêle qui tomba du côté de Moussières (canton des Bouchoux). Comme on ne put obtenir d'elle aucun aveu sur quelques chef d'accusation, le juge ordonna qu'elle serait mise à la torture (2). Elle émit appel à la Cour. La Cour vidant l'appel, met icelui à néant, ensemble l'appointement de *question*, et par un nouveau jugement condamne Rollande du Vernois à être conduite par l'exécuteur de la haute justice sur le *tertre*, et là, être attachée à un poteau et puis brûlée. Ce qui fut exécuté le 7 de septembre de l'an 1600.

« Mais comme on la sortit de prison, l'air à l'instant s'obscurcit partout de nuées fort épaisses, qui se résolurent aussitôt en pluies si abondantes et impétueuses, qu'à peine put-on allumer le feu pour la brûler. »

(1) Elle tomba de Charybde en Scylla, observe M. Dëy dans son *Histoire de la Sorcellerie au Comté de Bourgogne*. Après sa délivrance comme possédée, Rollande fut poursuivie comme sorcière.

(2) En Franche-Comté, la torture se donnait de deux manières différentes. *L'ordinaire* était une espèce d'*estrapade*. Le patient, ayant les bras liés derrière le dos, était élevé en l'air par une autre corde attachée aux bras liés et sortant d'une poulie placée au-dessus d'une grande machine de bois. Cette corde était tirée par un tour. Pour la torture ou question *extraordinaire*, on attachait aux orteils de chaque pied du patient un gros poids de fer ou de pierre qui, lorsqu'on l'élevait, demeurait suspendu à ses pieds; et pour mieux lui faire sentir de la douleur, on lui donnait différentes secousses à l'aide d'un bâton dont on frappait la corde.

(MUYARD DE VOUGLANS. *Instituts au Droit criminel*).

Boguet assure que Rollande ne se convertit point et mourut endurcie, et que, comme on l'exhortait à se reconnaître et à recourir à l'infinie miséricorde de Dieu, elle répondit seulement *qu'elle avait bon maître.*

LE PONT-DU-DIABLE, A PONTOUX

(CANTON DE St-CLAUDE)

Deux rivières, en Franche-Comté, portent le nom de Lizon. L'une se jette dans l'Ain, plus bas que S[t]-Claude ; l'autre a son embouchure dans la Loue, non loin d'Alaise, au canton d'Amancey. Sur les rives de ces deux cours d'eau, on trouve une tradition populaire que l'on raconte encore diversement dans beaucoup d'autres localités, soit en France, soit à l'Etranger. C'est la tradition du *Pont-du-Diable.*

Voici d'abord la version que l'on donne à Pontoux, au canton de S[t]-Claude (Jura).

Le Lizon est un ruisseau torrentiel profondément encaissé, sur lequel on voulut un jour jeter un pont. Les ouvriers employés à sa construction voyaient avec désespoir les eaux engloutir chaque nuit les travaux de la veille. Ils allaient abandonner leur entreprise, quand le diable leur apparut en personne. Il leur offrit ses services à une seule condition : c'est que le premier *individu* qui passerait sur la chaussée, quand elle serait finie, lui appartiendrait complètement.

Aidés par le diable, les ouvriers achevèrent leurs travaux avec une promptitude et une facilité merveilleuses. Ce fut alors qu'ils songèrent sérieusement à la promesse qu'ils avaient faite. Livrer un homme, c'était le perdre et se perdre eux-mêmes. Après une longue délibération, l'un d'eux imagina un stratagème très-ingénieux. Un rat fut placé sur le pont, et pour l'obliger à le traverser on l'effraya par des cris. Grande fut la surprise et la colère du diable. On lui avait promis le premier *individu* et non le premier *homme*, il fallut bien qu'il se contentât de ce chétif animal ; mais, dans sa fureur, il enleva la pierre qui servait de clé de voûte.

(ROUSSET, *commune de Pontoux*).

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de confronter cette tradition du Pont-du-Diable, à Pontoux, avec celle de notre autre Pont-du-Diable, entre S[te]-Anne et le Crouzet, canton d'Amancey (Doubs).

Pour aller du Crouzet à S[te]-Anne, il faut traverser le Pont-du-Diable,

passerelle rustique jetée entre deux roches d'où l'eau du torrent tombe en cascade dans un affreux précipice. Si le visiteur interroge la tradition au sujet du nom maudit par lequel ce site sauvage a été désigné, il peut recueillir plusieurs histoires merveilleuses, et entre autres celle-ci :

Il y a longtemps, bien longtemps, lorsque l'on construisait ce pont pour la première fois, le diable venait détruire chaque nuit les travaux de la veille. L'entrepreneur qui se voit sur le point d'être ruiné se livre au désespoir et appelle le diable à son aide. Celui-ci ne se fait pas prier deux fois; il apparaît aussitôt à l'entrepreneur, qui s'était un peu éloigné de ses ouvriers pour gémir et pleurer. — « Ne pleures pas, lui dit le diable, je viens à ton secours. Grâce à mon aide tu pourras terminer demain tes travaux, à la seule condition que la première *personne* qui passera sur le pont une fois terminé m'appartiendra corps et âme. » Le malheureux entrepreneur consent à tout; mais à peine a-t-il signé avec son gros crayon le pacte infernal, qu'il s'en repent et tombe gravement malade. Ses ouvriers n'ont que le temps de le transporter dans son lit à Ste-Anne et d'envoyer chercher le curé du Crouzet pour l'administrer. Lorsque celui-ci dut venir le lendemain apporter le viatique au mourant, le pont se trouvait achevé par la main du diable et personne encore ne l'avait traversé. Le diable était là qui attendait avidement le premier passager. En voyant approcher le vénérable curé du Crouzet, il s'apprête à saisir cette proie sur laquelle il ne comptait guère. Mais voilà qu'au moment où il veut s'en emparer, au beau milieu du pont, le bon Dieu que le prêtre portait dans ses mains apparaît dans toute sa majesté, et le diable épouvanté tombe la tête la première dans le gouffre sans fond où se perdent les eaux du torrent et qui est, à ce que l'on croit, un des entonnoirs de l'enfer. Depuis ce temps-là, les rochers d'alentour affectent à l'œil des formes bizarres qui rappellent aux passants la grimace que le diable dut faire quand il reconnut la figure de Dieu dans celle de la première personne qui traversa le pont neuf du Crouzet à Ste-Anne. C'est aussi depuis ce temps-là que ce pont a été appelé *le Pont-du-Diable*.

TRADITION HISTORIQUE DE LA VALLÉE DU TACON

(CANTON DE SAINT-CLAUDE).

La vallée du Tacon est une des plus pittoresques du Jura. Elle commence près des Bouchoux et s'ouvre aux portes de Saint-Claude. Le

ruisseau impétueux qui la sillonne, les torrents qui bondissent comme des cataractes sur les flancs des rochers, le manteau de neige qui, pendant huit mois de l'année recouvre les cîmes des montagnes, les nomnombreux villages dispersés au milieu de ce monde de périls, offrent l'aspect d'un magnifique paysage suisse.

Un puissant chef burgonde s'empara, dit-on, d'une partie de la vallée du Tacon et eut des descendants assez fiers pour ne vouloir jamais reconnaître aucun suzerain. Tous prétendirent ne tenir ce domaine que de Dieu et de leur épée. Leur seigneurerie, quoique enclavée dans la terre de Saint-Claude, était franche de foi et hommage et de toute autre servitude envers le souverain de cette terre, comme celle d'Yvetot l'était du duc de Normandie.

(Rousset, *commune de Villars-St-Sauveur*).

LE LUTON DE BELLEFONTAINE

(CANTON DE MOREZ).

On raconte à Bellefontaine, canton de Morez, qu'il y a sur le territoire de cette commune une maison isolée dont les propriétaires sont favorisés de la présence habituelle d'un *luton* qui bat en grange toutes les nuits et dont les soins affectueux font toujours prospérer la ferme. Ailleurs encore, en Franche-Comté, on parle de l'*esprit servant* des montagnes, qui prend un soin tout particulier du bétail et des chevaux et vient, quand les laboureurs sont couchés, visiter les écuries, parfumer le lait versé dans les jattes et guérir les animaux de leurs blessures.

(Voir notamment ce qui est rapporté du *Luton de Poutin,* dans les traditions de l'arrondissement de Poligny. Voir encore infra *les Esprits servants* des Grandes-Chiettes, hameau de Denesières, canton de Saint-Laurent).

LA FÉE DE LA TERRASSE

(MONTAGNE DE LA DOLE, CANTON DE MOREZ)

Au sommet de la Dole il existe une terrasse où, de temps immémorial, se donne une fête champêtre au mois d'août de chaque année.

Ce lieu est ce jour-là le rendez-vous des paysans et paysannes du voisinage. On y vient avec du lait, de la crême, du beurre et d'autres provisions de bouche. On y danse, on y joue, on y chante, on y rit. Les amoureux vont chercher des fleurs le long des rochers escarpés pour les offrir à leurs Galatées aux joues roses. On se fait un doigt de cour, on commence peut-être un mariage, et le soir venu, chacun regagne content son hameau.

Un jour cette fête fut troublée par un événement qui dut bien longtemps défrayer les veillées du coin de l'âtre. Deux jeunes mariés, unis depuis quelques heures à peine, s'étaient rendus avec les personnes de leur noce à la fête de la terrasse. Le jeune couple s'est approché du bord d'un précipice, où le pied manqua tout-à-coup à la jeune femme. Son mari la saisit pour la retenir; mais déjà le corps de la malheureuse penchait sur le gouffre. Elle s'attache avec force aux mains qu'on lui tend, entraîne son sauveur avec elle, et les deux infortunés roulent et disparaissent dans les profondeurs de l'abîme.

ROUGEBIEF. — *Un Fleuron de la France*, page 27.

LE PREL DE LONGCHAUMOIS

(CANTON DE MOREZ)

Thiévenne Paget racontait que le diable lui apparut pour la première fois en plein midi, en forme d'un grand homme noir, et que, comme elle se fut baillée à lui, il l'embrassa, l'enleva en l'air et la transporta en la maison du *Prel de Longchaumois*, sur le grand chemin tirant à St-Claude, où il la connut charnellement, et puis la rapporta au lieu même où il l'avait prise. Ce *prel* était du reste le lieu où se tenait le sabbat des sorciers de Longchaumois et d'Orcières.

(BOGUET, chap. XV. — ROUSSET, *com. de Longchaumois*).

LONGCHAUMOIS, LA NOBLE VILLE

(CANTON DE MOREZ)

Une tradition qui s'est conservée dans une chanson populaire, fait de Longchaumois une ville, et non pas seulement une ville ordinaire, comme les autres, mais une *noble ville*. A ce point de vue, la chanson

d'*Augusta*, que Nodier ne dédaignait pas de chanter à sa fille, trouve ici sa place naturelle.

A Longchaumois, la noble ville,
La noble ville, se dit-on,
Deladondaine!
La noble ville, se dit-on,
Deladondon!

Il y avait trois jeunes filles,
Trois jeunes filles, se dit-on,
Deladondaine!
Et aussi trois jeunes garçons,
Deladondon!

La plus jeune qui se marie,
Qui se marie, se le dit-on,
Deladondaine!
Avec le plus jeune garçon,
Deladondon!

Elle a des cheveux à la tête,
A la tête, se le dit-on,
Deladondaine!
Qui lui tombent jusqu'aux talons,
Deladondon!

C'est sa mère qui les lui peigne,
Qui les lui peigne, se dit-on,
Deladondaine!
Avec un beau peigne de plomb,
Deladondon!

C'est son frère qui les lui noue,
Qui les lui noue, se le dit-on,
Deladondaine!
Avec cent aunes de cordon,
Deladondon!

Notre Augusta, que tu es belle!
Que tu es belle, se dit-on,
Deladondaine!
Mais les gens d'armes te prendront,
Deladondon!

Non, je n'ai pas peur des gens d'armes,
Les gens d'armes, se le dit-on,
    Deladondaine!
Les gens d'armes sont bons garçons,
    Deladondon!

Elle n'eut pas dit la parole,
Dit la parole, se dit-on,
    Deladondaine!
Qu'ils entraient dedans la maison,
    Deladondon!

La chanson ne dit pas si Augusta fut prise par les *gens d'armes* et enlevée par eux à sa mère, à son frère et à son fiancé. On peut penser à ce sujet tout ce que l'on veut. Le commentaire est permis. Mais ce qui ne l'est pas, c'est d'ajouter du sien à un fragment de chanson ou de tradition populaire.

LA COUR DU PRIEURÉ

(CANTON DE MOREZ)

Plusieurs sorciers cités par Boguet, chap. XXI, rapportèrent que le sabbat des sorciers de la Mouille, canton de Morez, se tenait en la cour même du prieuré dudit lieu.

LE CHEVALIER DE BONLIEU

(CANTON DE St-LAURENT)

Sur les bords du lac de Bonlieu, canton de St-Laurent, on raconte que l'on voit un chevalier botté, armé et casqué, monter dans les airs sur un cheval blanc, s'abattre dans la plaine sans toucher le sol, et repartir aussi prompt que l'éclair. Il y en a qui ont aperçu son roussin seul, attaché par la bride à une roche escarpée, comme à un ratelier, le crin hérissé, la queue au vent, attendant avec impatience qu'il plût à son maître de le venir enjamber, afin de recommencer au plus tôt ses courses aériennes.

On raconte qu'un moine de Bonlieu eut un jour la hardiesse de grimper jusqu'à lui et de l'enfourcher; mais bientôt la rapidité de la

course du cheval aérien étourdit le pauvre moine, qui perdit l'usage de ses sens, et se trouva, à son réveil, lié à reculons sur le dos de son prieur, que le diable avait changé en mulet.

Le chevalier de Bonlieu rend service au voyageur en lui faisant rapidement franchir de grandes distances. Bon nombre de personnes, pressées d'arriver à leur destination ou intéressées à fuir la présence des gens suspects, n'ont pas invoqué en vain son assistance. On l'accuse d'avoir maintes fois favorisé les contrebandiers. On dit que son obligeance compatissante se prête bien plus souvent à seconder les cœurs aimants, séparés par trop de distance, et que, dans ce cas, il est assez bon pour recevoir en croupe un jeune amoureux à qui la nuit ne serait pas assez longue pour la passer en voyage et en tête à tête avec sa belle. On assure que le chevalier de Bonlieu, héros tantôt à cheval, tantôt à pieds, mais surtout héros sombre et malheureux, est le même personnage que l'on rencontre quelquefois dans les sentiers de la forêt de Bonlieu, lorsque les ombres du soir épaississent celles qui règnent déjà sous le dôme des hêtres et des sapins. C'est, assure-t-on, un grand seigneur de la contrée qui aurait fini par une mort bien cruelle. On dit que, passant un soir par les mêmes lieux, le haut baron y fut tout-à-coup assailli et pris à la gorge par une troupe de chats noirs qui tenaient le sabbat sur un arbre de la forêt, et qu'il succomba sous le nombre, victime de la sorcellerie. Et c'est depuis ce temps-là qu'on le voit encore tout souillé de son sang, errer tristement sur le théâtre de sa catastrophe.

(Voir D. Monnier, *Trad.* p. 68, et Dusillet, *Château de Frédéric Barberousse*, notes, p. 276).

CLAUDE DE VAUDREY

(CANTON DE St-LAURENT).

« *Jay vallu, vaux et Vaudrey.* »
(Cri d'armes).

Claude de Vaudrey, sire de l'Aigle, passe pour le chevalier le plus brave qu'on ait jamais vu en Franche-Comté. Sa gloire sera éternellement en honneur parmi nous. Maints chants et maints récits ont été faits pour célébrer ses exploits, et il faudrait un volume si l'on voulait raconter tous les brillants faits d'armes de messire Claude et des *douze Vaudrey*.

Quand le pays fut délivré de ses ennemis (les Français et Louis XI), grâce à la valeur extraordinaire de messire Claude, ce chevalier alla se

reposer dans son château de l'Aigle, situé sur la cîme des rochers qui s'élèvent au-dessus du lac de Bonlieu. On dit que dans ce manoir retiré et solitaire, le brave Vaudrey reçut la visite de Mars et de Pallas, conduisant avec eux une dame merveilleusement belle, la fée *Burgundia*, surnommée *la Géante aux blonds cheveux*. Après quelques compliments de la dame à Vaudrey sur sa belle conduite pendant la guerre, le dieu des batailles et la déesse des prouesses dirent au chevalier : « Nous te faisons commandement que jamais tu ne t'asseoies à table, jamais tu ne baises dame ou demoiselle, jamais ne voies en guerre armes de blanc harnois ou autrement ; et de plus, nous te défendons de faire aucun serment de servir prince ou princesse, jusqu'à ce que tu aies fait arme, combattu à outrance et fait rendre ou être rendu toi-même au plus preux, vertueux et vaillant chevalier du monde. »

Pendant douze nuits de mardi consécutives, Claude de Vaudrey reçut la même visite et le même ordre. A la douzième nuit, sans doute pour convaincre le chevalier que ce n'était pas une vaine vision, Burgundia *enferra* Vaudrey d'un fer d'or. Celui-ci, craignant qu'une apparition aussi étrange ne fut l'effet d'un prestige du démon, ne sut trop à quoi s'arrêter, jusqu'à ce que raison et entendement lui eurent dit : Tu le dois faire, non pas pour ajouter foi aux dieux et aux déesses, mais parce que Dieu seul inspire les gens ainsi qu'il lui plaît, et souventes fois par diverses inspirations. (Jehan, 13, *spiritus ubi vult spirat*).

Alors Vaudrey, suivi de son écuyer et de son page, se mit à parcourir le monde, défiant partout les plus braves et dressant des tournois d'où il sortait toujours vainqueur, et cela, avec tant de gloire, que dans la chrétienté tout entière il n'était bruit que du *coup de lance de Vaudrey*. Lorsqu'il eût visité successivement plusieurs cours des plus brillantes, il se rendit auprès de l'empereur Maximilien, à Anvers, où il entra en champ clos et vainquit, dans la plus grande joute d'armes que l'on eût jamais vue, les douze plus braves chevaliers de l'empereur Celui-ci voulut à son tour se mesurer avec Vaudrey; ce pourquoi messire Claude se trouva enfin allégé, car, en vertu et en vaillance, aucun chevalier n'aurait pu se vanter de surpasser Maximilien d'Autriche, dit *Cœur-d'acier*.

Comblé d'honneurs et de louanges, et quitte de son vœu envers sa dame, messire Claude prit congé de l'empereur et des princes, et regagna son pays, comptant bien désormais vivre en paix dans son manoir de l'Aigle. Mais il lui restait à parfaire un dernier exploit plus étonnant que tous ceux qu'il eut encore exécutés. Comme il traversait la grande

forêt de Chaux, dans le dessein d'aller coucher ce soir-là au château de Vaudrey, il s'éleva un orage épouvantable. Le tonnerre éclata sur le chevalier, tua son écuyer et brisa la chaîne que son page portait au cou. Vaudrey resta ferme sur son étrier, et dit à son page de recueillir les anneaux de sa chaîne, ce que le jeune homme, qui était de la famille de son maître, fit en vrai Vaudrey, c'est-à-dire avec un cœur exempt de toute crainte, tandis que le chevalier lançait son gant en l'air, comme pour défier le tonnerre qui avait voulu le frapper. Mais, presque aussitôt, il aperçut venir à lui un chevalier noir armé de toutes pièces, et si *oultrageusement épouvantable, qu'il crut que c'était l'ennemy*, d'autant que, regardant autour de lui dans la forêt, il vit partout un grand nombre d'esprits tout noirs. Claude de Vaudrey ne s'effraya point; mais prenant sa lance, il vint contre le cavalier d'enfer et le cavalier noir contre lui, et pour se joindre, ils firent de si durs coups, que le feu tressaillant dans leurs écus, leurs lances furent rompues en pièces, et néanmoins ils ne se purent abattre par terre. A défaut de leurs lances rompues, ils prirent leurs épées et se baillèrent tant de coups l'un à l'autre qu'ils en furent tout étourdis. Vaudrey frappait de toute sa force sur le cavalier noir, mais voyant qu'il ne le pouvait endommager, il pensa qu'il avait fait forger ses armes dans l'enfer, et jamais il ne l'eût vaincu, s'il ne se fut servi du pommeau de son épée, en laquelle étaient enchassées plusieurs dignes reliques. Mais aussitôt que le cavalier noir sentit tomber sur son heaume le pommeau de l'épée de Vaudrey, ses armes se brisèrent, et il se prit à fuir en s'écriant que des plaies qui venaient de lui être faites, nul ne pourrait le guérir.

Après tant de fatigues, Claude de Vaudrey se coucha au pied d'un arbre et s'endormit. Pendant son sommeil, dame Burgundia qui l'avait protégé dans son combat avec le diable, le fit, dit-on, enlever par ses serviteurs et transporter dans le palais merveilleux qu'elle habite au sein même du mont Jura. Aussi, est-on persuadé que messire Claude de Vaudrey n'est pas mort; on l'a même revu depuis plusieurs fois, chevauchant dans les airs au-dessus du lac de Bonlieu, armé comme autrefois de pied en cap, et tenant de la main droite son épée nue, dont il semble encore diriger la pointe du côté de la France.

(Voir dans l'*Album franc-comtois*, p. 231, *Le coup de lance de Vaudrey*, par Clovis Guyornaud). — Cette tradition de Claude de Vaudrey a dû être amplifiée, sinon falsifiée par Guyornaud. Cette apparition de Mars et de Pallas ne me semble pas de bon aloi dans une légende comtoise. Ch. Th.

LA GROTTE DE LACUZON

(VALLÉE DE LA FRANÉE. — CANTON DE St-LAURENT).

Entre le Grand-Vaux et la Combe-d'Ain, on descend, après quelques heures de marche, dans un vallon qu'on appelle la Franée. On y trouve une grotte célèbre qui servit longtemps de retraite au capitaine Lacuzon, ce chef de partisans, dont l'existence fut celle d'un véritable héros de roman. Lacuzon fut en quelque sorte un Rob-Roy pour la Franche-Comté.

« S'il y avait quelqu'un en France, disait Ch. Nodier, qui n'eût pas fait ou qui ne pût pas faire le voyage d'Ecosse, je lui conseillerais de visiter la haute Franche-Comté, où il trouverait de quoi se dédommager. Le ciel est peut-être moins vaporeux, et la figure mobile et arbitraire des nuages moins pittoresque et moins bizarre que dans le royaume brumeux de Fingal; mais, à cela près, la ressemblance des deux pays laisse peu de chose à désirer. Des montagnes arrondies et boisées aux sommets longtemps neigeux, sur lesquelles se dressent çà et là, en pans rompus et menaçants, les ruines de quelques vieux châteaux qui se confondent de loin avec les rochers de leurs crêtes sourcilleuses; des gorges étroites et fraîches où serpentent des ruisseaux qui deviendront des torrents, où roulent des torrents qui deviendront des ravins, où se creusent des ravins qui deviendront des précipices; des bouquets de sombres sapins et de bouleaux frileux qui se courbent et se relèvent en gémissant au souffle du vent; des lacs bleus et purs qui se bercent doucement au soleil dans les vallées bien ouvertes, et que le martin-pêcheur effleure en sifflant, avec l'éclat et la rapidité d'une flèche d'azur; des lacs noirs et endormis qui n'ont presque jamais réfléchi le ciel, tant ils reposent profondément encaissés entre leurs rivages : c'est la Franche-Comté du Lomont et du Jura, c'est l'Ecosse du Jura et du Lomont, car le hasard ou la nature a voulu que les montagnes culminantes de deux contrées si semblables l'une à l'autre portassent le même nom. La même analogie se remarque entre les *highlanders* ou les montagnards des deux pays. Ce sont là, comme ici, des géants à la stature athlétique, aux vastes épaules, aux mains larges et puissantes; robustes comme le bison, agiles comme le renne de ces régions d'un monde usurpé par l'homme, où le renne et le bison ne se trouvent plus; c'est la vigueur native de l'espèce, aujourd'hui servie par une habileté qui va quelquefois jusqu'à la ruse; un

reste de candeur qui charme avec un commencement de pénétration et d'adresse qui épouvante....

« Ces deux races, qui n'en font peut-être qu'une, ont dû être également animées d'un merveilleux instinct poétique. L'esprit de poésie a reposé à la surface de leurs lacs éternels, comme celui de Dieu sur les abîmes de la création; il y a rayonné dans les météores de leurs montagnes, comme celui de Jéhovah dans les foudres du Sinaï. *Il en brille encore quelques éclairs dans les traditions franc-comtoises*; non pas que la Franche-Comté se rappelle un Ossian qui n'a point eu de Macpherson, un Bruce qui n'a point porté de couronne, un Walace ignoré de l'histoire, mais parce qu'il n'est point de pays où il ne batte encore dans l'artère populaire quelques gouttes de vieux sang. Les Francs-comtois ne se souviennent pas de si loin, mais ils n'ont pas tout oublié. Les récits du bisaïeul qui les tenait de son père berçaient encore dans son enfance les veillées conteuses de la jeune famille. Quand j'arrivai dans les Highlands, on m'y montra la maison de Rob-Roy, on m'y fit soulever la lourde épée qu'il brandissait dans la mêlée, de ses longs bras, dont il pouvait nouer ses jarretières sans se baisser; on m'y introduisit dans la cave mystérieuse où il disparaissait tout-à-coup aux yeux de ses ennemis prêts à le saisir. J'avais vu, dans les montagnes de Franche-Comté, la maison, la lourde épée, la *cave* de Lacuzon. Il n'y a qu'un nom de changé. »

A l'époque de la *Guerre de Trente-Ans*, Richelieu avait jeté sur notre province, appartenant alors à l'Espagne, une armée de 30,000 soldats pour s'en emparer; mais les Francs-comtois se défendirent pendant dix ans avec un indomptable patriotisme qui les rendit invincibles. Le capitaine Lacuzon n'avait pas peu contribué à ce glorieux résultat. Il s'était mis à la tête des montagnards jurassiens, ses compatriotes, et tout le temps que dura la guerre, il n'avait pas laissé de répit aux soldats de la France. On racontait sur sa bravoure, sur ses exploits, sur ses traits d'audace, des choses fabuleuses. On le regardait comme le roi de la montagne, on invoquait son nom dans les prières. Il avait inspiré une terreur si grande à ses voisins de la Bresse, sujets de la France, que ces pauvres gens, chez lesquels la fièvre intermittente règne fréquemment, n'oubliaient jamais de dire dans leurs litanies : « *De la fièvre et de Lacuzon, délivrez-nous, Seigneur !* Les bonnes femmes de la Bresse faisaient encore cette invocation plus d'un siècle après la mort du capitaine. Cependant, Lacuzon, malgré son héroïsme et ses services, fut payé d'ingratitude, récompense ordinaire de ceux qui se dévouent. Longtemps après la fin

de la guerre, il se vit en butte à des persécutions haineuses, et, pour échapper à ses ennemis, il disparut. On ignora longtemps ce qu'était devenu ce héros des montagnes; mais un jour on découvrit dans la grotte de la Frânée un squelette humain, et près du squelette, une épée espagnole. L'opinion se répandit que ces restes étaient ceux de Lacuzon, qui aurait ainsi donné son nom à la grotte de la Frânée.

(Voir Rougebief, *Un Fleuron de la France*, p. 59).

TRADITIONS DE LA CHAUX-DU-DOMBIEF

(CANTON DE SAINT-LAURENT).

La Chaux-du-Dombief était jadis une terre mythologique. On ne pouvait faire un pas sans y rencontrer un génie. Les uns voyaient un sylphe martial, botté, armé, casqué, chevauchant dans les airs sur un blanc palefroi, au-dessus des monts ombragés de noirs sapins de Bonlieu, du Frânois, de Maclu et de Narlay (Voir *supra* la *Tradition du Chevalier de Bonlieu).*

Chaque soir on apercevait *la Vouivre*, ce serpent de flamme qui, du haut du château de l'Aigle, venait se désaltérer dans le petit lac dont la nappe d'azur baignait le pied.

Les voyageurs attardés ne passaient qu'en tremblant devant ces agaçantes *Demoiselles*, qui folâtraient la nuit sur les bords des lacs et des ruisseaux, et les attiraient malgré eux dans des rondes infernales.

Le lecteur curieux de traditions scandaleuses pourra trouver ailleurs qu'ici celles que le P. Romain Joly, de Saint-Claude, a recueillies sur le compte des bénédictines d'Ilay, même territoire.

LES ESPRITS SERVANTS

(CANTON DE St-LAURENT).

La grange des Grandes-Chiettes, hameau de Denesières, est fameuse dans le pays par le séjour des *Esprits servants.*

Autrefois, ces êtres mystérieux qui aiment à rester inconnus des gens mêmes auxquels ils se dévouent, avaient pris la ferme des Grandes-Chiettes en singulière affection. Sans autres récompenses que quelques légères attentions de la part des filles du métayer, ils battaient en grange

toute la nuit, vannaient et ensachaient le grain, nettoyaient l'étable et pansaient le bétail. Ils aidaient même la ménagère, de leurs mains invisibles, à préparer la nourriture de la famille. Ils entretenaient à l'*houteau* (1) l'ordre, l'arrangement et la propreté, pendant que leurs maîtres travaillaient au dehors. Tout allait à merveille.

Mais voilà qu'à la mort du granger tout changea de face dans la maison. On crut que l'âme du défunt, pour qui ses héritiers ne priaient point, avait donné aux esprits servants ordre de négliger leurs travaux. On battait toujours en grange, mais le rendement était toujours insuffisant. Les esprits servants furent accusés de voler du grain, et l'on pensa à se débarrasser de cette engeance. Un garçon décidé prit un soir un fusil chargé, avec lequel il s'embusqua dans un coin du fenil, pour guetter le moment où les esprits travailleurs s'y présenteraient. Vers minuit, la bande joyeuse fait invisiblement invasion dans la grange. Les uns montent sur les gerbiers et jettent le blé sur l'aire; les autres étendent les gerbes et s'arment de fleaux. Au moment où ils étaient en train de battre avec le plus d'ardeur, le garçon lâche au hasard son coup de fusil chargé de fonte. Aussitôt, tout bruit cesse; tous les servants s'échappent par les issues, et dès lors il ne fut plus question de batteurs nocturnes à la ferme des Grandes-Chiettes. Et depuis ce temps-là, on a remarqué d'une manière frappante que la grange a cessé de prospérer pour le métayer.

(*Annuaire du Jura*. 1852, p. 176)

LA DAME ROUGE DU VALLON DE LA CREUSE

(CANTON DE MOIRANS).

Près du village de Jeure, canton de Moirans, il existe une caverne appelée la borne à la Dame-Rouge, où se tient, dit-on, une fée qui porte ce nom. Marie Jacquand raconte qu'elle a vu plus d'une fois cette Dame-Rouge. Elle serait même venue à la rencontre de cette honnête villageoise sous les traits et le vêtement d'une dame blanche. Si Marie Jacquand est plus sujette aux visions que les autres personnes, elle n'est du moins pas peureuse. Elle ne craint pas d'aller directement à l'objet qui la frappe à quelque distance. Ainsi, en traversant un soir la montagne de

(1) *Houteau*, *hoteau*, *hotâ*, *heuteau*, substantif masculin qui, dans les dialectes du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura, signifie logis. Languedocien *houstaou*. *Ostal*, dans la langue romane des troubadours. Catalan, *hostal*, maison. Basse latinité, *hospitale*, hôtel, palais, hôpital. Latin, *hospitium*, logis.

Chatillon, elle remarqua qu'elle était suivie d'une foule de gens qui semblaient vouloir l'épouvanter ou s'emparer d'elle. Elle retourna courageusement sur ses pas pour leur demander ce qu'ils lui voulaient, et toute cette formidable légion d'esprits, dont le nombre diminuait à vue d'œil à son approche, se réduisit finalement à zéro quand elle fut arrivée à l'endroit même. Une autre fois, Marie Jacquand avait aperçu de loin un feu allumé dans le désert, avec une multitude de figures dansant et se divertissant à l'entour, figures qui passaient et repassaient toutes noires comme des ombres chinoises. L'héroïne était allée en droite ligne, comme un trait, à cette bruyante sarabande, et soudain le foyer s'était éteint et les danseurs s'étaient dispersés.

(D. Monnier, *Trad.*, p. 518).

LES FONTENAILLES DE NEZEN

(canton de moirans.)

Plusieurs sorciers auxquels on a fait leur procès, et dont Boguet cite les noms et prénoms (chap. XVII), ont déclaré, dans les interrogatoires qu'ils ont subis, être allés à pied au sabbat en un lieu appelé *Ès-Fontenailles*, distant de deux traits d'arquebuse de Nezen.

LES COMBES DE COYRIÈRES

(canton des bouchoux).

D'autres sorciers, encore cités par Boguet (chap. XV), ont confessé avoir été conduits au sabbat sous Coyrières, en un lieu appelé *Ès-Combes*, proche l'eau, et avoir vu pratiquer en ce lieu tout ce qui se faisait dans de telles assemblées. (Voir *supra* l'histoire de Françoise Secrétain).

LE SOUFFLE DES SORCIERS

(les bouchoux)

Nous sommes toujours en plein pays de sorcellerie, et l'on pourrait citer ici plus de vingt histoires ayant trait à cette croyance; mais nous laisserons présentement de côté toutes celles qui ne se rattachent pas

plus particulièrement à l'arrondissement de Saint-Claude qu'aux autres parties de notre province. Celle-ci ne saurait toutefois être placée ailleurs.

Les sorciers, dit toujours Boguet (chap. XXVIe), tuent et endommagent de leur souffle et haleine. Clauda Gaillard, dite la Fribotte, ayant soufflé contre Clauda Perrier qu'elle rencontra à l'église des Bouchoux, cette femme tomba malade, ayant été rendue impotente. Elle mourut enfin après un an de langueur. Une autre femme, Marie Perrier, ayant une fois refusé l'aumône à la même sorcière (il paraît que les sorciers, qui avaient tant de pouvoir, n'avaient pas celui de s'affranchir de l'indigence), elle lui souffla fort rudement contre, de sorte que Marie tomba par terre, et s'étant relevée avec peine, elle demeura malade jusqu'à ce que Pierre Perrier, son neveu, eut menacé la sorcière.

LE TRIBUNAL VOLONTAIRE DE VIRY

(CANTON DES BOUCHOUX).

Un usage, tel que celui-ci, mérite certes d'être placé au rang des curiosités traditionnelles d'une contrée.

Il existait autrefois à Viry un tribunal volontaire composé du curé comme juge, du vicaire comme avocat commun, et du notaire comme procureur. Ce tribunal terminait, dit-on, à l'amiable, toutes les difficulté qui pouvaient naître entre les habitants. La sentence du juge était sar appel. Cet usage subsista, au dire de Rousset, jusqu'au moment de Révolution.

CROYANCES POPULAIRES DES BOUCHOUX

« Il faut sept ans pour connaître un boucheran. »
(Dicton local).

On a toujours cru aux Bouchoux qu'il y avait un trésor caché dans le bois de Cernétroux. Vers le milieu du siècle dernier, plusieurs habitants employèrent, dit-on, des procédés superstitieux pour le découvrir. On n'indique pas quels furent ces procédés, ni si leur emploi conduisit à la découverte du trésor.

La seigneurie des Bouchoux était la terre classique de la sorcellerie. Les sorciers y avaient l'impudence, comme ceux de la Mouille, canton de Morez, de tenir leur sabbat jusque dans la cour du prieuré.

(ROUSSET, *commune des Bouchoux*).

LE SOUTERRAIN DE L'ÉGLISE DE RECULET

(CANTON DES BOUCHOUX).

Anciennement, avant que l'église paroissiale des Bouchoux fut à Bonneville, les fidèles allaient à la messe au village de Reculet. Mais Reculet fut détruit par les Français en 1640, et son église fut réduite en cendres. Il n'est resté de cet édifice qu'une cave souterraine perdue sous des décombres, et gardée par la superstition contre les tentatives de la cupidité. Car on est persuadé dans le pays que cette cave renferme tout ce que le vaisseau sacré avait de plus beau en mobilier et tout ce qu'il y avait d'or et d'argent dans la paroisse; mais que ce trésor est gardé par des esprits. Les terribles gardiens saisissent aux cheveux les téméraires qu'une simple curiosité même y pousse quelquefois. On ne peut douter de la présence des esprits dans le souterrain, puisqu'on les y entend. Mais on a beau prêter l'oreille à ce bruit mystérieux, on ne saurait en deviner la cause. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce bruit est à peu près comparable à celui que font, au bord d'une fontaine, des femmes occupées à laver la lessive. La croyance aux esprits est assez fortement implantée sur cette sommité du haut Jura, où la sorcellerie faisait encore tant de victimes au commencement du XVII[e] siècle.

(*Annuaire du Jura*. 1853, p. 187).

Arrondissement de Poligny

LE CHEVAL GAUVIN
(CHAMBLAY).

Une femme de Chamblay ayant vu une certaine nuit un beau cheval qui paissait sur le cimetière et qui n'appartenait à personne de sa connaissance, s'approcha de lui, le flatta de la main, le trouva docile et gentil : elle pensa donc pouvoir l'enjamber pour l'amener dans son écurie. Mais quand le cheval la sentit sur son dos, il se mit à faire des évolutions sans nombre. La femme de Chamblay était ravie de sa trouvaille. Elle galoppait sans secousses; elle volait comme avec des ailes, tant et si bien qu'elle s'oubliait dans ces délicieux exercices d'équitation. Tout-à-coup, le cheval, qui était *le cheval Gauvin*, lui fit comprendre qu'elle s'était mal à propos confiée à lui. Il s'élança dans la Loue, et, quand il fut arrivé au beau milieu de la rivière, il disparut sous la femme et la laissa tomber dans l'endroit le plus profond. Elle ne se sauva de cette noyade que d'une manière miraculeuse, et mourut peu de temps après des suites de sa frayeur.

(D. MONNIER, *Trad., pop.*, p. 696).

HISTOIRE DE LA FEMME D'OUNANS.

A la fin du XIIe siècle, des religieux portaient dans les différentes villes de la province les reliques de saint Claude. Des miracles s'opéraient par l'intercession du saint prélat. Une femme d'Ounans, nommée Poncette, était dans son lit, caressant son enfant, lorsque le démon, sous la forme d'un corbeau, entra tout-à-coup dans sa chambre par la fenêtre, s'approcha d'elle, et d'une voix doucereuse, lui promit de l'or,

de l'argent et toutes les richesses du monde, si elle voulait faire mourir son fils. Cette malheureuse eut la faiblesse de céder à la tentation, et, à l'heure convenue, elle commença à serrer la gorge de son enfant. Le diable saisit alors la mère et l'enfant dans la même étreinte pour les étouffer. Une voisine, entendant de sourds gémissements, se hâta d'accourir. Le démon effrayé s'enfuit. Jean, mari de Poncette, étant survenu, trouva sa femme et son enfant étendus sans vie. Il releva cette dernière, mais sa main et sa langue étaient paralysées. Alors, il versa d'abondantes larmes et la voua à Dieu et à saint Claude. Peu de temps après ils se rendirent ensemble à Arbois. Poncette s'agenouilla devant la châsse de saint Claude, demanda avec ferveur le pardon de ses péchés et la guérison de son corps. Sa main paralysée recouvra le mouvement, sa langue se délia, et elle s'empressa alors de publier les embûches que lui avait tendues le démon, et sa guérison miraculeuse opérée par l'intercession de saint Claude, abbé de Saint-Oyant-de-Joux.

(ROUSSET, *Dict. géog.* — Jura, com. d'Ounans).

LA CITERNE DE VAUGRENANS.

Une tradition recueillie dans la commune de Pagnoz rapporte que la grande citerne qui existe encore sous les ruines du château de Vaugrenans est la théâtre d'apparitions fantastiques. Un trésor y est caché et un animal redoutable en est le gardien. Trois imprudents garçons de Pagnoz, après avoir bu un bon coup pour se donner du courage, s'en allèrent une belle nuit faire des fouilles dans cette citerne, espérant y découvrir le trésor qu'elle recèle. A la lueur d'une lanterne blafarde, ils se mirent à creuser. A minuit, leur lanterne ne jetait plus qu'une lueur douteuse, et ils commencèrent à voir danser autour d'eux des ombres effrayantes. Tout-à-coup, un horrible cri se fit entendre. Un animal se dégageant de dessous les décombres renversa et éteignit la lanterne. Le monstre infernal chargea sur son dos velu les trois audacieux visiteurs et les emporta dans les airs. Il alla déposer le premier au-dessus du mont Poupet; il porta le second au milieu de la forêt de Chaux et le troisième dans les fossés du château de Vadans. Frappés de stupeur, nos pauvres aventuriers passèrent une nuit affreuse, et ne recouvrèrent l'usage de leurs sens que le lendemanin. De retour chez

eux, ils se promirent bien de ne plus tenter d'expéditions aussi téméraires.

Une tradition analogue à celle-ci se raconte à Vescles, canton d'Arinthod, au sujet de *Grabolibus*, gardien des trésors cachés sous les voûtes du donjon ruiné d'Oliferne.

MÉLUSINE.

Une *vouivre* célèbre qu'on nomme *Mélusine*, et par corruption *Mère Lusine*, habite la tour de Vadans-les-Arbois. On dit qu'on la voit encore quelquefois voltiger du château de Vaugrenans à celui de Vadans. La maison de Poitiers prétendait descendre de Mélusine, et elle n'était pas la seule à s'en vanter. Bullet pense que Mélusine vient de *mé*, moitié, et de *llisowen*, serpent. D'autres croient que Mélusine, princesse d'Albanie et fille parricide avait été condamnée à être moitié serpent tous les samedis et fée tous les autres jours de la semaine, jusqu'au jugement dernier, à moins qu'elle ne trouvât un époux qui consentit à ne la voir jamais le dernier jour de la semaine. Raimondin, fils du comte de Forey, l'épousa à cette condition; mais il eut un jour la fataisie de faire, avec son épée, un trou à la porte de la chambre à coucher de sa femme, et ne vit qu'un serpent ailé qui s'enfuyait par la fenêtre. Avis aux maris trop curieux. Une aventure pareille arriva, dit-on, au sire de Mathay-sur-le-Doubs, canton de Pont-de-Raide.

(*Acad. de Besançon*, août 1862).

On connaît la fée Mélusine ailleurs qu'en Franche-Comté. C'est elle qui, dit-on, aurait bâti presque tous les châteaux du Poitou.

En termes de blason, Mélusine est une figure échevelée, demi-femme et demi-serpent, qui se baigne dans une cuve où elle se mire et se coiffe.

(MONNIER, *Culte des Esprits*).

LE CHATEAU DE VADANS.

La tradition ne se borne pas à dire que *le château de Vadans* est hanté par la fée Mélusine qui, chaque soir, vient, sous la forme d'un serpent de flamme, se désaltérer dans la rivière de la Cuisance; elle rapporte aussi qu'une princesse, qui avait possédé ce château, ayant négligé de remplir les devoirs de l'hospitalité envers les pèlerins et les malheureux, fut maudite par les fées et condamnée à revenir tous les

sept ans, sous la forme d'une couleuvre, au manoir que continua d'habiter sa postérité.

(Rousset, *com. de Vadans*).

LE MONT POUPET.

Les géologues expliquent à leur manière la formation des montagnes et des vallées sur le globe terrestre. Ils n'en savent pas long sur la matière, et j'aime presque autant que leurs systèmes cette explication naïve, fournie à la science par un vigneron de Salins :

Lorsque le bon Dieu créait le monde, il passait dans l'espace tenant un gros sac où étaient renfermées les montagnes, et il les semait à poignées là où il le jugeait à propos. Le sac vint à crever et il s'en échappa une masse énorme qui tomba en ce lieu.

Une autre tradition, beaucoup plus moderne peut-être, conduit sur la plus haute cime du mont Poupet, dès la nuit qui précède la fête de la Trinité, ceux qui veulent mesurer par une épreuve la pureté de leur âme. Au lever du soleil, il est donné à ceux qui seront les élus du Paradis, de voir triple image de l'astre.

(Delacroix, *Alaise et Séquanie*, p. 76).

Cette dernière tradition se rencontre dans un grand nombre de pays, soit en Franche-Comté, soit ailleurs.

LA DAME BLANCHE DE SALINS.

Un important service fut rendu par une *Dame blanche* à la ville de Salins pendant la guerre de 1638, de la France contre le Comté de Bourgogne. Elle mit en déroute un corps d'armée de Louis XIII, commandé par Villeroy. « Il est remarquable, dit Girardot de Beauchemin, historien contemporain de cette guerre, qu'au temps qu'on pourchassait les Français, une petite fille, nourrie au couvent des Ursules de Salins, étant près de mourir, dit aux religieuses assemblées autour de son lit qu'elles n'eussent pas crainte des Français, car elle les voyait fuir devant une femme blanche. »

LA DAME VERTE ET L'HOMME AUX ÉTOUPES

Le val de Salins connaît aussi la *Dame verte*. Sur le territoire de Pont-d'Héry, au bout des côtes Bernard, elle a une chambre dans les

bois d'Andelot. Cette *chambre de la Dame verte*, c'est une grotte. La belle dame la quitte assez souvent pour venir à la promenade sur le grand chemin, et elle ne s'y rend pas inabordable. Un habitant de la commune d'Andelot, à qui son âge de 55 ans n'avait pas encore inspiré toute la retenue désirable, ayant un jour rencontré cette beauté qui remettait sa jarretière, ne s'avisa-t-il pas d'aller lui offrir ses services? La *Dame verte* trouva bon de s'amuser aux dépens du vieux farceur, et, feignant d'agréer son offre, elle lui proposa une petite promenade à l'ombre du bois.

« Descendons à l'ombre du bois,
« La belle,
« Descendons à l'ombre du bois. »

En fredonnant cette note d'un de nos plus jolis airs populaires, il accepta la promenade avec un empressement plein d'espérance. Mais la *Dame verte*, qui avait pris le bras du lourdeau sous le sien et qui le lui tenait vigoureusement serré, se dirigeait à travers les épines, les broussailles, les marais, les flaques d'eau, sans avoir l'air de s'en apercevoir. Le malheureux demandait grâce, et alors la dame changeait de direction et le faisait trotter dans les terres labourées ou sur des rochers armés d'aspérités sans nombre. Pour comble de malheur, il avait acheté des étoupes, qu'il emportait à la maison.

« Filons ici tes étoupes, mon ami, disait la *Dame verte*, filons tes étoupes.

Et partout les étoupes restaient cardées sur les ronces ou suspendues aux branches des arbres.

« Filons, filons, répétait-t-elle. »

Et ils filèrent si bien et si longtemps que, sur le dos du porteur, il ne resta plus une seule mèche d'étoupes pour la montre.

Il rentra chez lui un peu désenchanté, et les femmes de son village, heureuses de pouvoir citer ce bel exemple, le racontent encore à leurs maris.

(Monnier, *Trad. pop.*, p. 759).

POURQUOI LES FEMMES ONT LA TÊTE DU DIABLE.

Les gens de Clucy-sur-Salins redisent dans leur dialecte cette facétie populaire, qui a cours en Franche-Comté depuis des siècles :

I z'y ovéve nos vois Jésus-Christ et pu saint Pierre que se prouvcneva su lo rivo de lo mer. Tout d'un cô, i voya lou diable et pu no fonno que se batteva de l'autro rivo. Alors lou bon Dieu dit o saint Pierre : « Vo t'a vitou me lès décombottre. »

Voilà donc mon saint Pierre qui se dépadze d'obëi o son mâtre, et kma i martzève ausse bin sur l'âgue que sur lo tarro, l'arrivo là da ra de ta; et pu, ma foi, kma i lès voit toudze de ple en ple annourtsis l'on contre l'autro, i ne fâ ne ion ne do; i tire se-n'épée et ieux côpe lo této. Là dessus, i s'en retouône kma se de ra n'était, vâ Jésus-Christ que l'attendéve et i li raiconte kma lo fâ.

En entendant ça, voilà que lou bon Dieu se met en coulère, et li dit en topant du pie : — Mâ! bougre d'innocent! i ne t'ovévou pas dit de ieux côpé la této! Pra-me bin vitou dzan que délodze, et vo-t-o en mon nom ieux remettre.

Voilà mon pôrou saint Pierre tout penou et so tio couito que retrovâche ne secondo vois, et que se met en besougne de rèquemôder so niguedouilleri. Mâ l'ovéve ne télo frette et télomat coueto, tant l'ovéve pou que lou bon Dieu ne s'impatientisse, que les uioux li trebeilléva se bin qu'i pra lo této de lo fonno qu'i met su lou couô du diable et pu cto du diable qu'i met su lou couô de lo fonno.

Et voilà kma quai lès fonnets ant lo této du diable.

LE PRIEUR DE CHATEAU-SUR-SALINS

En 1415, Raoul de Montrichard épousa Marie de Poupet. Son bonheur fut complet pendant deux années. Après ce temps, Raoul dut quitter Marie et partir pour la guerre. Deux ans plus tard, après des combats de toutes sortes, il put enfin revenir au château de ses aïeux, où il avait laissé en pleurant son épouse bien-aimée. Suivi d'un seul écuyer, il arrive de nuit au château de Montrichard. Il se fait connaître au gardien du pont-levis et entre sans bruit dans son château. Personne ne l'attendait, car personne n'avait été averti de son retour. Il arrive bientôt à la porte de la chambre où il croyait son épouse endormie. Il espérait la surprendre doucement dans son repos. Il voulait par un chaste baiser la tirer du sommeil pour la ramener au bonheur de cette réunion. Mais, ô malheur! il surprend un amant infâme dans la couche de son épouse adultère. Dans un accès irrésistible de colère et de désespoir, il les frappe tous deux mortellement.

Puis, afin d'obtenir le pardon de cette sanglante vangeance, afin de pleurer son malheur et de gémir en paix, oublié du monde, il alla cacher sa vie dans le cloître de Notre-Dame-de-Château, dont on voit encore aujourd'hui les ruines non loin de Salins. Reçu dans la communauté, il y vécut sous le nom de père Jehan. Il s'y distingua tellement par sa piété et par la dureté des privations qu'il s'imposait, qu'à la mort du prieur il fut choisi pour le remplacer. Puis, lorsque longtemps après il passa de vie à trépas, les moines qui l'ensevelirent ne purent s'expliquer la présence d'un poignard rouillé pressé sur son corps par le cilice dont sa poitrine avait été lacérée pendant plus de quarante ans.

(Gauthier, *Revue de Franche-Comté*, 1838, p. 529.
Acad. de Besançon, août 1865, F. Talpain).

SARCENNE

TRADITION HISTORIQUE. — XVIIe SIÈCLE.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1649, le village de Sarcenne, dont le territoire est aujourd'hui compris dans celui d'Aresches, fut tout-à-coup enseveli sous les décombres d'une montagne écroulée. Cet évènement répandit au loin la consternation. Les habitants d'alentour coururent à Salins. Saisi lui-même d'épouvante, le magistrat de cette ville s'adressa aussitôt au clergé pour réclamer des prières publiques; il se rendit en corps, avec le mayeur Guy d'Esternoz, à une messe célébrée dans la chapelle de N.-D. Libératrice nouvellement érigée. On descendit la châsse antique et révérée de Saint-Anatoile et on se dirigea en procession sur le théâtre de l'évènement. On ne tarda pas à reconnaître l'étendue du malheur. De ce populeux village de Sarcenne, tout était englouti, maisons et habitants. On ne put même reconnaître la place qu'il occupait. Ce village, aussi peuplé que celui d'Aresches, était, avant son engloutissement, environné d'un grand territoire, protégé par une forteresse relevant de Montmahoux, pourvu d'une annexe et riche d'une foule de métairies. M. Philippe d'Alpy, opulent propriétaire de ce lieu, qui commandait alors au château de Ste-Anne, avait perdu, sous cette masse de pierres et de graviers, sa chapelle, sa maison forte, sa grange et plus de cent hectares de terres. On attribue cette catastrophe à des mines creusées par de nombreuses sources. La disparition étonnante de ce village, dont le souvenir ne s'effacera jamais, fut considérée par le peuple de la contrée comme une punition

du ciel. On attribue en effet aux malheureux habitants de Sarcenne une foule d'impudicités et d'orgies.

(ROUSSET, t. 1er, p. 13).

LÉGENDE DE SAINT-ANATOILE.

(SALINS).

A mi-côte du fort Belin, il existe une esplanade, emplacement d'un premier fortin qui s'appelait autrefois l'ermitage de Saint-Anatoile. A cet ermitage se rattache une légende qui explique les tapisseries de la bibliothèque de Salins, Un jour, le saint, qui vivait là de racines, manquant de feu pour faire sa cuisine, envoya son domestique en chercher à la Saline. Les saulniers, ce jour-là, en humeur taquine, refusèrent du feu au domestique, à moins qu'il ne l'emportât dans le pan de son manteau. Avant de se risquer à pareille épreuve, le domestique veut d'abord en référer à son maître. Le saint le renvoie aussitôt à la Saline, en lui reprochant son peu de foi. Bientôt le domestique rapporte le feu dans le pan de son manteau, sans qu'il en résultât le moindre dommage; mais voilà qu'au même instant les sources de la Saline cessent de couler. Que vont devenir les saulniers? Vite on accourt en procession aux pieds du saint, qui se laisse apitoyer. Les sources se ravivent et tout le monde est dans la joie.

(BUCHON, *Salins-les-Bains*, p. 30).

NOTRE-DAME LIBÉRATRICE.

(SALINS).

Au mois de mars 1639, Weimar quitta Pantarlier et marcha sur Salins avec 18,000 hommes .Il se trouvait déjà avec toutes ses forces dans les plaines de Dournon. Tout-à-coup, il changea d'avis et revint à Pontarlier. La ville de Salins, considérant ce changement de résolution comme un véritable miracle, voua un culte particulier à Notre-Dame Libératrice, dont on voit la jolie chapelle au centre de la ville.

(*Voir les différentes notices et histoires de Salins*).

TRADITION DU MATACHIN.

(SALINS).

Le quartier du Matachin, le plus pauvre de la ville de Salins, en est

aussi le plus pittoresque. Il commence à la Porte-Basse et comprend toute la rue d'Olivet, rue qui doit son nom à l'abbé d'Olivet, de l'Académie française, que Voltaire appelait son maître en grammaire, et qui naquit dans cette rue même. On dit qu'autrefois un grand seigneur avait dans ce quartier son chenil à chiens. La tradition populaire a appelé cela *une meute à chiens*, ce qui a fini par devenir ce mot de *Matachin*, dont la provenance étymologique ne fait, du reste, nullement disparate avec la physionomie du pauvre quartier ainsi désigné aujourd'hui.

(Max. BUCHON, *le Matachin*).

L'ACADÉMIE DE PRETIN.

Une facétie populaire, connue dans toute l'étendue de la province franc-comtoise, est celle qui consiste à dire de quelque docteur ignorant : *Il est membre de l'Académie de Pretin*, ou : *Il a obtenu ses grades à Pretin*.

Les uns veulent que cette impertinence vienne de ce que l'on avait autrefois la coutume d'élever à Pretin, comme à Marnoz, une prodigieuse quantité d'ânes. D'autres l'expliquent en rappelant qu'autrefois il y avait à Pretin un couvent de moines enseignants qui délivraient des diplômes à leurs élèves, lesquels diplômes seraient par traits de temps tombés en discrédit, comme les assignats et autres *valeurs* anciennes ou modernes.

LOYSE SERVANT DITE LA SURGETTE.

L'expérience nous apprend, dit Boguet (2me avis), que pour l'ordinaire la sorcellerie est pratiquée par les femmes, et qu'il y a vingt femmes pour un homme sorcier.

Loyse Servant, dite la Surgette, fut condamnée pour crime de sorcellerie à la peine du feu par arrêt de la Cour confirmant deux sentences rendues au siège de Salins dans le commencement du XVIIe siècle.

Outre les charges ordinaires qui paraissaient suffisantes à nos bons juges d'alors pour prononcer leurs sentences de mort contre les sorciers, la Surgette était accusée d'avoir, par des moyens superstitieux, deviné de quelles maladies certaines personnes étaient atteintes et de leur avoir procuré guérison par ses secrets.

Pour deviner de quelle maladie on était atteint, elle demandait d'abord les nom, prénoms et surnoms du patient et le lieu où il avait été baptisé. Ensuite elle prenait un *semou*, ou lisière de drap, et le mesurait depuis le coude jusqu'à l'extrémité des doigts, en marmottant quelques paroles entre ses dents et nommant certains saints. Et selon que le *semou* s'allongeait ou se racourcissait, elle déclarait de quelle maladie le patient était atteint. Quelquefois elle disait qu'elle ne pouvait deviner la maladie sans avoir vu au préalable ses heures et son livre. D'autres fois encore, elle prenait la main du malade et en considérait la paume; mais auparavant elle entrait dans une chambre ou cabinet et y demeurait quelques instants.

Pour guérir Philippe d'Amalanges, de Salins, elle dit d'adord qu'on lui avait baillé la maladie qu'il avait. Elle demanda ensuite s'il y avait du bétail dans sa maison; et comme on lui dit qu'il n'y avait pas d'autre bétail que des poules et des canes, elle répliqua qu'on avait fait tort au patient, mais qu'il se porterait bien. Il arriva en effet quelques jours après que vignt des poules et canes de Philippe moururent successivement et que le malade retourna en santé.

Guillaume Coquelin étant détenu de maladie, la Surgette demanda d'abord à la servante comment son maître se portait, et à l'instant elle ajouta que, si sa femme la voulait croire, il guérirait, parce qu'il était *engenauché* et que son mal était un mal donné. Et depuis, s'étant servie du *semou* à son accoutumée, elle déclara que le malade ne serait jamais guéri si on ne faisait un voyage à *Saint-Genet*, offrant son mari pour faire le voyage (les sorciers commandaient le voyage de Saint-Genet à la plupart de leurs malades). Quelques jours après, elle assura à la chambrière que le voyage étant fait, celle qui avait bâillé la maladie ne cesserait de courir, aller et venir à l'entour de la maison du patient jusqu'à ce qu'elle l'eut guéri. Ce qui arriva comme elle l'avait dit. Le mari étant en effet de retour du voyage commandé, où il avait offert un poulet qui avait chanté pendant que l'on disait la messe, *Jeanne l'Échin*, dite *la Michaude* (qui fut aussi accusée plus tard et convaincue de sorcellerie), alla et vint à l'entour de la maison du patient et ne cessa jusqu'à ce qu'à certain jour elle s'adressa à la femme d'icelui et lui demanda comment se portait son mari, disant qu'elle le verrait volontiers, mais qu'il fallait que le malade la demanda lui-même, en l'appelant par son nom. Ce qui ayant été fait, cette femme, arrivée en la maison, entra dans la chambre du malade en disant : « *Dieu soit séant et la vierge Marie! Mardé, je vous guérirai, M. Coquelin; vous ne mourrez*

pas. » Et, s'approchant de lui, elle prononça plusieurs oraisons en faisant le signe de la croix, puis elle lui posa un cataplasme sur le ventre, et dès lors il se trouva guéri.

La Surgette, voulant une autre fois guérir une jeune fille au berceau, dit qu'il convenait de prendre le béguin de l'enfant et aller demander à sa marraine du blé dans ce béguin et l'offrir devant l'image de certains saints qu'elle nomma. Ce qui fut fait, sur quoi la fille guérit.

Une autre fois encore, ayant déclaré à une femme que sa fille était atteinte de la maladie de M. S. Philibert et de M. S. Georges, elle dit qu'il fallait faire ses *voyages* (textuel), (voyages à Saint-Genet, sans doute), et porter de l'huile dans une bouteille que l'on changerait contre celle qui serait dans les lampes de l'Église, et qu'il convenait de frotter de cette dernière huile la patiente, qui alors se porterait bien. Ce qui arriva ainsi qu'elle l'avait dit.....

Dans l'affaire de la Surgette, nos sages magistrats ont suspecté la sincérité des témoins à décharge qui déposèrent avoir toujours connu l'accusée *pour une pauvre et simple femme.* « La vérité, criait Boguet comme un énergumène, est tout apparemment au contraire, si l'on considère *qu'elle sait lire et écrire.* »

Nous avons introduit dans nos *Traditions populaires* la relation de ce singulier procès, semblable à tant d'autres de la même espèce, parce qu'elle explique qu'elles étaient chez nous les mœurs judiciaires et la crédulité de nos populations à une époque relativement peu éloignée de la nôtre.

LES COMBES D'ARLOZ ET LA NUE MERCERET.

Marguerite Mouille, dite *la Monnière du Moulin Fleuret*, accusée d'être allée au sabbat, qui se tenait *ès Combes d'Arloz*, ou, suivant d'autres, *a la nue Merceret en prel*, sis rière le territoire de Saisenay, fut brûlée à Dole par arrêt du Parlement confirmatif de deux sentences rendues à Salins. Les témoins entendus dans cette affaire affirmèrent que Marguerite Mouille, dite *la Monnière du Moulin Fleuret*, était celle qui dansait le mieux au sabbat, et qu'aussi le démon *la dansait la première.*

LE CADAVRE DE LA SORCIÈRE.

(SALINS).

Girarde Bourrelier, accusée de sorcellerie, fut conjurée et exorcisée à Salins au commencement du XVIIe siècle. Un démon, qui se nommait Triboulet, dit par sa bouche que Marguerite Mouille, dite *la Monnière du Moulin Fleuret* (voir l'article précédent), l'avait envoyé au corps de ladite Bourrelier avec 4000 de ses compagnons qu'elle tenait et gardait dans une boîte de sapin, parce que ladite Bourrelier avait repris et taxé Marguerite Fleuret d'avoir caqueté en une procession qui se faisait sur la paroisse de Saint-Anatoile ou en l'église Saint-François-des-Cordeliers. Boguet rapporte, dans son premier avis, que quand la Bourrelier eut rendu l'âme, ce qui arriva après son inspiritation, à cause des tourments infinis que lui faisaient souffrir les démons, son cadavre fut vu palpiter tellement qu'on le garda une nuit entière sans pouvoir l'enterrer. Il est vraisemblable, ajoute Boguet, que cela provenait de ce que les démons ne l'avaient pas encore du tout abandonnée, lesquels faisaient mouvoir son cadavre : car il est assuré que les diables peuvent même entrer dans les corps morts, les porter, les mouvoir, et faire en apparence qu'ils aient pour quelque temps vie.

A ce propos, on ne relira peut-être pas ici avec indifférence ce que Del Rio rapporte du pensionnaire de Cornélius Agrippa, à Louvain. Ce jeune homme trop curieux entre un jour dans le cabinet de son maître absent et ouvre un livre d'adjurations dans lequel il se mit à lire. On frappe à la porte; mais le jeune homme, quoique troublé, continue sa lecture. On frappe de nouveau, et le jeune homme ne répond rien. Alors le démon entre et lui demande ce qu'il veut de lui. Frappé d'effroi, le jeune homme perd en même temps la parole et la vie pas les efforts du diable. Agrippa étant de retour et voyant son disciple mort, invoque avec ses arts accoutumés le démon, qui apparaît et qui rapporte comment la chose s'est passée. Alors Agrippa lui commande d'entrer dans le corps de son disciple et de s'aller promener quelque temps sur la place du maché, qui était le lieu où les écoliers se rendaient ordinairement. Le démon obéit, et, après avoir fait quelques tours sur la place, il quitte le corps, qui tombe à terre au même instant. La fuite d'Agrippa en Lorraine, où il vomit son venin et son hérésie, avéra depuis son imposture.

LA DAME BLANCHE DE POLIGNY.

Un enfant avait été envoyé par ses parents au bois de Poligny. Il s'y égara. On le chercha et on l'appela en vain pendant deux jours dans la forêt. On le retrouva enfin le troisième jour, tranquillement assis sur la pelouse, dans une clairière, frais, riant, se portant à merveille. L'enfant dit que, pendant ce temps, une belle dame était venue lui apporter à manger. On crut que cette belle dame était la fée si connue dans le pays sous le nom de *la Dame blanche*.

(MONNIER, *Trad. pop.*, p. 337).

LA DAME BLANCHE DU PICARREAU.

En 1789, la pauvre bergère Blanchart gardant ses chèvres derrière le bois des Ecorchats, s'égara et demeura perdue pendant trois jours. On la retrouva par hasard. Elle était si faible, si souffrante, que le curé de la paroisse lui apporta le viatique sur le lieu même. Comme on lui demandait si elle avait bien faim, la bonne vieille répondit que non, et qu'une belle *Dame blanche* lui avait apporté de la nourriture.

(MONNIER, *Trad. pop.*, p. 337).

LE GÉANT DE LA PIERRE QUI VIRE.

Il existe en Franche-Comté un très-grand nombre de *pierres qui virent*. Chacune d'elle a son histoire, que la tradition perpétue.

Voici l'histoire de cette fameuse *Pierre qui vire* du mont Saint-Savin, prés de Poligny.

On dit qu'autrefois un géant de la contrée, joli garçon, mais assez mauvais sujet d'ailleurs, guettait dans les bois une jeune bergère de Plasne ou Barretaine, dont il était épris. Un soir, il la surprit seule et s'avisa de la poursuivre dans la côte. La pauvre enfant s'enfuit à toutes jambes à la vue de ce beau monstre. Dans sa perpléxité, elle recourut à l'intervention divine et se vit sur le champ exaucée. Au moment où le maudit colosse allait atteindre sa proie, il se sentit arrêté debout sur une base de rocher et se trouva lui-même changé en roc vif des pieds jusqu'à la tête. Depuis ce temps-là, il n'a pas quitté le poste où l'a fixé le châtiment du ciel, et il ne lui est donné de se mouvoir sur lui-même qu'une fois tous les cent ans, à l'époque anniversaire de sa faute.

(*Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1873, p. 319).

LE LIÈVRE BOITEUX.

Suivant une tradition de Villers-les-Bois, le diable, sous la forme d'un *lièvre boiteux*, allait, chaque dimanche, au devant des fidèles qui se rendaient à l'église de Seligney, et se faisait poursuivre par eux, de manière à ne les laisser arriver que lorsque la messe était achevée.

(ROUSSET, *commune de Villers-les-Bois*).

LA FONTAINE DE SAINTE COLETTE,

A POLIGNY.

La plus gracieuse tradition populaire du canton de Poligny est assurément celle de la fontaine de sainte Colette. On ne nous reprochera pas, je l'espère, le mélange des choses saintes aux choses profanes, sans quoi il faudrait renoncer tout-à-fait à notre humble rôle de collectionneur. Le lecteur éclairé pour qui seul nous écrivons tous ces récits démêlera sans peine la vérité de la fable, et ne nous accusera pas de vouloir les confondre à plaisir.

Le couvent de sainte Claire, à Poligny, bâti dans un lieu élevé, où il n'y avait point de source, manquait d'eau dans son enceinte. Sainte Colette, fondatrice de la maison et réformatrice de l'ordre, fut touchée de l'inconvénient qu'il y avait à envoyer prendre dans la ville l'eau qui était nécessaire à la communauté. Elle fit donc venir des experts pour chercher une source dans le périmètre du couvent. Ils déclarèrent unanimement qu'il n'y en avait pas, ce qui la mit fort en peine. Mais un vendredi, avant le troisième dimanche de carême, entendant l'évangile dans lequel la Samaritaine dit au Sauveur : *Domine, da mihi hanc aquam et non sitiam amplius*, elle sentit réveiller sa foi par ces paroles, et ayant fait une ardente prière, elle indiqua, au sortir de la messe, un endroit au milieu du monastère, dans lequel elle assura, contre l'avis des experts, que l'on trouverait de l'eau. L'on y creusa le roc sur sa parole, et l'on trouva des sources qui fournissent, dans les plus grandes chaleurs, toute l'eau nécessaire pour l'usage du couvent, et qui est claire et pure dans le temps même où celle des fontaines de la ville se trouble par les grandes pluies. On regarde ce puits de sainte Colette comme miraculeux, et l'on y envoie prendre de l'eau pour en boire par dévotion ou comme étant la meilleure de la ville.

(DUNOD DE CHARNAGE, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. Ier, p. 242.)

LA VOUIVRE DE MONT-ROND.

(CANTON DE CHAMPAGNOLE).

Le mythe de la vouivre est spécial à la Franche-Comté. Un grand nombre de localités ont à ce sujet leurs légendes particulières. La tradition rapporte généralement que la vouivre est un serpent ailé qui glisse dans les airs comme une lueur rapide, se baigne dans les rivières et porte à son front une escarboucle plus précieuse que tous les diamants des couronnes de l'Europe. Avant de se plonger dans les flots, où elle aime à se rafraîchir, la vouivre dépose sur le rivage cette splendide escarboucle, qui est son œil unique. Si dans le moment où elle s'abandonne ainsi à la volupté de son repos, quelqu'un peut s'emparer adroitement de ce diamant inappréciable, qu'elle a soin de cacher entre les roseaux les plus élevés ou dans le gazon le plus épais, celui-là est assez riche. Il n'à plus rien à craindre de la vouivre, parce que, privée de son escarboucle, elle est aveugle et ne tarde pas à mourir en poussant des cris lamentables. Mais malheur à celui qui ne sait pas choisir le moment favorable pour s'emparer de l'escarboucle, car alors la vouivre peut le dévorer. Plus d'une vouivre est aussi préposée chez nous à la garde des trésors cachés dans les ruines de nos vieux châteaux. Celle de Mont-Rond, entre autres, est particulièrement redoutable. Elle défend, dit-on, son trésor du bec et des ongles. Une tradition locale rapporte qu'un nommé D***, ayant tenté de le chercher à travers les décombres du château, fut vigoureusement chassé. Saisi de frayeur, il descendit avec précipitation la montagne, en se recommandant à la Sainte Vierge. Près des maisons, il tomba évanoui et se trouva ainsi délivré miraculeusement de son ennemie qui le poursuivait. Dès qu'il fut revenu à lui-même, il fit élever un oratoire en cet endroit.

(MONNIER. — ROUSSET, *commune de Mont-Rond*).

LE MOINE SANS ESPRIT.

On peut être pauvre d'esprit pendant sa vie et faire des miracles après sa mort. La tradition que voici le prouve suffisamment. Il y avait autrefois près de Champagnole un moutier de moines noirs auxquels ont succédé des Chartreux (abbaye de Balerne). On raconte qu'il y avait une fois dans ce monastère un frère si simple et d'un esprit si

borné, qu'il n'avait jamais pu apprendre que ces deux mots : *Ave, Maria !* tant il avait la mémoire courte; mais il les répétait cent fois par jour. On vit, après sa mort, croître à l'un des bouts de sa fosse un arbre sur les feuilles duquel ces paroles : *Ave, Maria !* étaient écrites en lettres lumineuses. Cet arbre ne sécha qu'après avoir été longtemps admiré. L'auteur de l'*Histoire des Ordres monastiques*, tome 2, page 173, attribue à tort ce miracle à un cistercien de Granselve, diocèse de Toulouse.

(Dusillet, *Iseult*, p. 190).

LA PRINCESSE BERGÈRE,

A NEY.

Un amateur de vieilles histoires populaires ne trouvera pas sans plaisir un tableau en demi-relief, incrusté dans le mur de la porte d'entrée de la maison Vaubourg, à Ney, canton de Champagnole. Ce tableau représente une élégante jeune fille gardant, à genoux, ses moutons au pied d'un château-fort bâti sur un rocher. Du haut du donjon surgissent deux têtes, l'une d'un roi barbu et l'autre d'une reine, qui semblaient êtres venus-là avec inquiétude pour chercher leur enfant dans la campagne et qui découvrent alors quelle s'est faite bergère et servante du Seigneur. Le costume de la jeune princesse est du règne de Charles VII. Des écussons et une croix portent le millésime de 1590.

(Rousset, *commune de Ney*).

LES TROIS COMMÈRES,

A SIROD.

En face du village de Sirod, canton de Champagnole, à l'ouest, contre le flanc de la montagne du Chauffard, que couronne les ruines de Château-Vilain, on apperçoit trois blocs de rochers parfaitement isolés et qui pourraient laisser croire qu'ils ont été élevés par l'homme ou taillés par le ciseau. Quoique de dimensions bien différentes, ils ressemblent à d'énormes statues de femmes coiffées de chapeaux. Ces aiguilles de rocher, de formes si bizarres, se nomment *les trois Commères*. Les superstitions qui se rattachent aux *trois Commères*, dit

Rousset, qui n'ajoute pas en quoi consistent ces superstitions, permettent de supposer qu'elles sont des vestiges du culte des pierres.

On trouve aussi à Sirod la croyance à la fée Mélusine, et une autre tradition qui consiste à attribuer aux descendants de saint Hubert un remède infaillible pour guérir de la rage.

(ROUSSET, *commune de Sirod*).

LE CHEVALIER AU PIED DE BOUC.

(CATON DE NOZEROY).

Dans le communal de la Latette, au Val de Mièges, il existe des précipices dont on cherche à éloigner les enfants par des récits à faire peur.

Le dimanche, pendant la messe, au moment de la consécration, on a vu souvent un grand seigneur à cheval descendre de l'air sur un nuage et chevaucher au bord de l'abîme avant de s'y jeter comme un insensé. Son coursier aérien a la blancheur d'un nuage. Il paraîtrait que ce mystérieux cavalier, qui renouvelle si souvent ces scènes de suicide, inspire peu de pitié. On a remarqué qu'il avait un pied de bouc, ce qui a suffi pour le rendre suspect. Il pourrait bien n'être en effet que le seigneur des enfers, blessé par saint Michel.

D'autres récits font apparaître au même lieu, non plus *le Chevalier au pied de bouc*, mais bien une belle et gracieuse *Dame blanche*, qui vient folâtrer sur ces bords dangereux et qui finit par y sauter de gaîté de cœur, sachant bien qu'elle ne s'y brisera pas sur les rochers qui la reçoivent. Au lieu de cris d'effroi, elle ne pousse en se précipitant que des éclats de rire; et si l'on va visiter le fond de l'excavation, on n'y aperçoit aucune trace de la chute : il n'a été touché que par du vent.

(MONNIER, *Trad. pop.*, p. 237).

LA DAME BLANCHE DU CHATEAU DE LA BERNE.

Claude-Antoine Bell, meunier aux Nans, revenait un soir de décembre, en 1809, de la foire de Salins. Comme il passait par la forêt qui sépare les champs de Garde-Bois de ceux des Nans, il se heurta contre une grosse pierre semblable à une borne, et son chapeau lui échappa. Tandis qu'il le cherchait à tâtons sans le retrouver

tout de suite, il lui échappa de dire avec impatience : « Hé ! le diable me l'a donc pris? » Cependant il le ramasse et se relève. Mais qu'elle est sa surprise de voir à côté de lui une *Dame blanche!* Il lui parle; elle ne répond pas et l'accompagne sans mot dire. Voilà nos deux voyageurs en marche à un pas de distance, l'un à côté de l'autre. Le chemin ne permet pas pourtant d'aller toujours de front, mais la merveilleuse *Dame blanche* passait par le taillis, à travers les buissons et les broussailles, sans s'y blesser. Au sortir de la forêt, elle s'éleva dans l'air, se transforma en poussant des cris aigus, et, semblable à une vouivre, s'envola au château de la Berne.

(Monnier, *Trad. pop.*, p. 463).

LE CHAMP DES ESPARONS,

A CUVIER.

C'est, dit-on, dans *le Champ des Esparons*, à Cuvier, canton de Nozeroy, que les sorciers tenaient leur sabbat. On y entendait, dès les onze heures, des cris humains effrayants ou des accords d'instruments. On y chantait :

Aux Esparons,
Il y fait bon;
On y joue du violon.

(Rousset, *commune de Cuvier*).

LA SOUCHE DES CUVIER.

Un habitant de Cuvier ayant embrassé le protestantisme au XVI[e] siècle, fut obligé de s'expatrier pour éviter les persécutions. Il se réfugia à Montbéliard, et, pour cacher son nom il prit celui de son village. Cet homme est devenu, dit-on, la souche de la famille d'où est sorti l'éminent naturaliste Cuvier.

(Rousset, *commune de Cuvier*).

LÉGENDE DE NOZEROY.

On dit que, dans une expédition que les Bourguignons de la Franche-Comté firent dans la Terre-Sainte, un chevalier franc-comtois conquit la Galilée et fut fait roi de cette contrée, où il résida dans la

ville de Nazareth. Mais son règne fut de courte durée, car bientôt après les chrétiens furent expulsés de la Palestine. De retour dans sa patrie, le roi de Nazareth s'arrêta dans le val de Mièges, où il fonda, sur un plateau isolé qui domine ce pays, une ville qu'il appela Nazareth, en souvenir de la capitale de son ancien royaume. On assure que cette Nazareth franc-comtoise ressemblait beaucoup à celle de la Palestine. Elle fut surnommée *la Riche*, à cause de la splendeur des fêtes qui y furent données par les princes d'Orange, dans un château magnifique dont il ne reste plus qu'une seule tour, et où Philibert de Chalon donna le dernier tournoi que l'on avait vu dans les deux Bourgognes. Un auteur ancien, voulant expliquer le changement d'orthographe survenu dans le nom primitif de Nozeroy, dit que de *Nazareth* on a fait d'abord *Nozereth*, puis *Nozeroy*.

(Guyornaud, *Album franc-comtois*, p. 64).

LA FÊTE DE MIÈGES.

Le val de Mièges paraît avoir été fréquenté beaucoup dès la période gauloise. On y trouve, en effet, *la Pierre-Lithe* aux environ de Mournans et *la Pierre-qui-Vire* sur *le Bief-du-Fourg*.

Gilbert Cousin rapporte que, de son temps, la plus grande fête du pays était celle qui attirait à Mièges, de tout le voisinage, une affluence considérable d'hommes et de femmes se rendant à la solennité, tant à cause du saint (saint Antoine), qu'à cause du rassemblement de jolies filles, qui n'a rien de plus renommé dans toute la Bourgogne; que la journée s'y passait dans les ris, les jeux, la danse, les branles montagnards et les festins. C'était, paraît-il, une fête païenne qui se perpétuait en même temps qu'une fête chrétienne, plus nouvelle de création. Dans l'origine, cette vogue religieuse coïncidait avec le moment de l'année où l'on sacrifiait jadis le plus de porcs à la mère des dieux, à la déesse de la terre. Saint Antoine, avec son cochon, vint fort à propos se jeter au milieu de cette immolation païenne pour en sanctifier l'objet; et Notre-Dame de Mièges, à qui vont s'adresser en même temps, et la jeune fille pour avoir un mari selon son cœur, et la tendre épouse pour obtenir le bonheur d'être mère, ne doit peut-être son installation dans son pittoresque ermitage qu'à la nécessité d'opposer un culte pur à une dévotion idolâtre.

(*Annuaire du Jura*. 1852).

NOTRE-DAME DE MIÈGES.

On ne saurait préciser l'époque où est née, à Mièges, la dévotion à la Sainte-Vierge. La tradition varie. Suivant les uns, un chevalier, passant par ces parages et pressé par la soif, y serait descendu de cheval et se serait penché sur un ruisseau pour se désaltérer; là, il aurait vu briller sous le sable quelque chose, et il en aurait tiré une statuette en argent d'un travail très-gracieux. Alors ce chevalier aurait fait bâtir près de là une chapelle en l'honneur de la Vierge dont il avait trouvé l'image d'une manière si miraculeuse.

L'autre version rapporte :

Un berger trouva un jour une jolie statuette de la Viege dans la mousse, au pied d'un buisson d'aubépine. Il la porta aussitôt à l'église paroissiale. Ne la voyant plus le lendemain sur l'autel, il la retrouva dans la mousse, au pied du buisson d'aubépine. De rechef le pâtre replaça la madone sur le même autel, à l'église, et de rechef elle retourna dans la mousse, au pied du buisson d'aubépine. Une troisième fois, ayant tenté la même translation, la madone miraculeuse se réinstalla dans son champêtre asile (1). Par une telle persistance, la Sainte-Vierge aurait fait connaître son intention d'être honorée à la place même où le pasteur avait trouvé la madone. Alors on bâtit en ce lieu, sur le bord de la Serpentine, un oratoire, auquel s'accola plus tard un ermitage; et dès lors Notre-Dame de Mièges, protectrice spéciale des épouses et des vierges, est devenue célèbre dans tout le Jura.

Un tableau commémoratif de grande dimension, représentant la vierge Marie sur un arbre, entourée de saints, se trouve dans la chapelle de l'ermitage. Il est daté de 1645.

(MONNIER, *Trad. pop.*, p. 332).

LÉGENDE DE BÉATRIX.

Selon toute probabilité, c'est une légende qui se rapporte à Notre-Dame de Mièges, près Nozeroy, qui a fourni à Charles Nodier le thème d'une de ses plus délicieuses compositions.

(1) J'ai trouvé le même fait raconté diversement dans plus de vingt localités différentes de la Franche-Comté, au sujet de madones ou autres statues miraculeuses.

Non loin de la plus haute cîme du Jura, en redescendant sur le versant occidental, on remarquait encore, au commencement de ce siècle, un amas de ruines qui avait appartenu à l'église et au monastère de *Notre-Dame-des-Épines-Fleuries*. C'est à l'extrémité d'une gorge étroite et profonde, bien abritée du côté du nord, et qui produit tous les ans, grâce à la faveur de cette exposition, les fleurs les plus rares de la contrée. A une demi-lieue de là, l'extrémité opposée du vallon laisse voir aussi les débris d'un antique manoir qui a disparu comme la maison de Dieu. On sait seulement qu'il fut occupé par une famille très-renommée dans les armes, et que le dernier des nobles chevaliers dont il portait le nom mourut en Palestine, sans laisser d'héritier. Sa veuve n'abandonna pas des lieux si propres à entretenir sa mélancolie. Pieuse et bienfaisante, elle fut surnommée *la Sainte* par la voix du peuple, même de son vivant. Elle eut, du reste, la gloire de découvrir au milieu d'un buisson d'aubépine en fleurs, une madone miraculeuse, et de fonder l'église et le monastère de Notre-Dame-des-Épines-Fleuries, dont elle fut la première supérieure.

Deux siècles s'étaient écoulés depuis la mort de *la Sainte*, et une jeune vierge de sa famille était encore, suivant l'usage, sœur custode du saint tabernacle de Notre-Dame. La sœur custode s'appelait *Béatrix*. Elle n'avait que dix-huit ans, lorsqu'après avoir donné l'exemple de la plus pieuse ferveur, elle fut victime d'une séduction. Son lâche ravisseur ne tarda pas à l'abandonner, et elle tomba dans la plus grande misère et la plus profonde abjection. Après quinze ans de souffrances cruelles, couverte de haillons et mendiant son pain, Béatrix arrive un soir, après avoir erré dans bien des pays, à la porte d'une église qu'elle ne reconnaît pas, et où, en tombant à genoux, elle murmura du fond de son cœur une prière à la Sainte-Vierge. Sa faute était expiée. Le repentir lui avait rendu son innocence. Elle se trouvait sans le savoir à la grille de la chapelle de Notre-Dame-des-Epines-Fleuries. La Sainte-Vierge qui, durant les quinze années d'absence de Béatrix, avait elle-même rempli les fonctions de sœur custode, vint recevoir sa fille éplorée. « C'est toi, chère Béatrix, lui dit-elle. Il y a longtemps que je t'attendais, et comme j'étais sûre de ton retour, j'ai pris ta place le jour où tu m'as quittée, pour que personne ne s'aperçut de ton départ. Tu ne t'en iras plus. C'est entre nous pour le siècle et pour l'éternité. » Quand Béatrix releva la tête, elle vit la Sainte-Vierge monter les degrés de l'autel et s'y asseoir dans sa gloire céleste sous son auréole d'or et sous ses festons d'épines fleuries. Béatrix retrouva dans sa cellule

l'habit qu'elle y avait laissé, et comme aucune de ses compagnes n'avait remarqué son départ, aucune d'elles ne fit attention à son retour.

Ceux qui ont lu dans Nodier (*Contes de la Veillée*) cette légende, dont je ne puis donner ici qu'une courte analyse, savent le parti qu'un écrivain éloquent et sensible peut tirer des moindres traditions populaires de notre pays.

LE PÉGASE DE FONCINE.

Le Pégase de Foncine est un cheval blanc qui va paissant autour de la source sacrée de la Sène, et qui s'enlève avec une admirable légèreté sur la cîme de la montagne qui couvre le berceau de la chaste naïade. Combien de bergers n'ont-ils pas eu le plaisir, mêlé d'une émotion indéfinissable, d'apercevoir cet élégant coursier à l'heure du crépuscule, qui est l'heure favorite de toutes les apparitions merveilleuses! M. le docteur Munier, de Foncine-le-Haut, ancien maire de cette commune, sans se flatter d'avoir la vue plus perçante que celle des bergers de l'endroit, atteste du moins que le cheval volant est de notoriété publique à Foncine. Ce n'est pas sans motif, ajoute Monnier (*Trad. pop.*, p. 94), que l'on qualifie de sacrée la source de Foncine (Fonssène, *fons senæ*, fontaine de la Sène); son eau passe en effet pour jouir d'une vertu précieuse, celle de guérir de la fièvre et de beaucoup d'autres maladies. Il se rattache encore au gouffre de forme singulière d'où sortent les flots de la Sène, une tradition populaire sur une vieille fille que l'on avait vue s'y précipiter pour ne plus reparaître, et qui semble être, aux yeux de Monnier, une nymphe païenne condamnée par le christianisme à ne plus se montrer à ses anciens adorateurs. Le lecteur appréciera le mérite de cette dernière supposition.

LE LUTON DE POUTIN.

Vers l'an 1820, un petit luton résidait dans la grange de Poutin, à la Mine-d'Or, près des Planches. Ce domestique invisible prenait un soin tout particulier de la ferme. Il se tenait sous les combles. Pour entretenir ses bonnes dispositions, les filles du métayer ne manquaient pas de lui porter, tous les matins, une écuelle de lait frais, qu'elles déposaient à l'entrée du fenil. Un jour, elles oublièrent leur offrande. Le luton s'en

offensa, et pour ne pas leur laisser ignorer son mécontentement, il renversa dans le grenier un sac de pois, qui fit dans la maison un bruit terrible, car les pois sautaient comme la grêle sur le carreau et n'en finissaient pas. Il fallut supplier le luton à mains jointes de cesser une telle semaille, en lui criant : « Tu as beau semer nos pois, ils ne sont pas prêts de lever sur ces planches et sur ces dalles. »

On tient ce récit sur le luton de Poutin de Marie Fumey, femme Pianet, du village de Chalême, l'une des communes du canton des Planches où se conservent le plus fidèlement les histoires merveilleuses.

M. le docteur Munier, de Foncine-le-Haut, qui a été longtemps en rapport journalier avec les personnes qui ont été elles-mêmes en rapport avec le monde invisible, attribuait une partie de ces croyances aux familles helvétiques qui sont venues se fixer autrefois dans les hautes vallées du Jura.

« Si vous doutez, dit-il, de tous ces faits, attestés par nos aïeux qui les ont vus, vous ne nierez pas l'existence des *follets* ou *lutons*, car il y en avait encore, il y a quelques années, dans les fermes de Chanvans, près de Mouthe, et sur le sommet du Rizou. Ce sont eux qui nous ont enseigné l'art de fabriquer en toute perfection ces excellents fromages de crême que vous mangez avec tant de plaisir et qu'on ne fait nulle part aussi bons que là. Ce sont les lutons, dont les soins affectueux font toujours prospérer la ferme; ils en sont les bons génies.

« Ces nains habitent les endroits retirés, des antres, des trous de rochers, des fermes isolées. Ils paraissent à l'Ascension. Dès que la neige est tombée, ils s'échappent et se cachent dans leurs retraites avec des provisions choisies qu'ils ont su dérober. Ils aiment le fromage, la crême, le lait. La bonne ménagère leur donne toujours la première part, car ils sont très-serviables. Ils battent en grange toutes les nuits, ramassent des fagots de bois, fauchent les prés quand tout le monde dort, aident à tous les travaux de la campagne. On les voit, le soir, danser au clair de la lune; mais, dans ce cas comme dans tous les autres, il faut les respecter, car ils sont très-espiègles. Surtout, il faut bien se garder de leur faire des niches, comme ce paysan qui échauffa le roc où un de ces follets venait s'asseoir, et comme cet autre villageois qui scia la branche d'arbre où venait percher un luton. A partir de ce moment, leurs vaches ne donnèrent plus de lait, leurs champs ne donnèrent plus de moissons. » (*Annuaire du Jura*, 1852, p. 236).

LE LAC DE LA GRANGE-A-LA-DAME.

On raconte qu'autrefois une belle dame du pays fit un pacte avec Satan pour le creusage du lac appelé aujourd'hui *Lac de la Grangé-à-la-Dame*, sur le cours de la Sène, rivière qui prend sa source à Foncine-le-Haut. Le diable, amoureux d'une aussi belle âme, se mit bien vite à la besogne. Il s'acquitta largement de ses obligations, comme on peut le reconnaître encore à présent par le monticule de terre qu'il forma sur le bord du bassin. Au moment où il allait saisir sa proie, elle le marqua fort adroitement d'un signe de croix sur le front, ce qui le fit fuir à tout jamais. (MONNIER, *Trad. pop.*, p. 393).

LA PIERRE DU CUARD.

Un bloc de rocher détaché de la montagne de la Haute-Joux, territoire de la Perrena, et complètement isolé, s'élève à 25 mètres de hauteur. Il est connu dans le pays sous le nom de *Château Sarrazin* ou *Pierre du Cuard*. Près de sa base jaillit la source du Bief Marandier. La tradition rapporte que ce menhir était jadis honoré comme une divinité. A la Saint-Jean d'été, les jeunes gens de la Perrena et de Montliboz allument un feu de joie sur ce monument druidique et en escaladent l'aiguille. (ROUSSET. — MONNIER).

LA LANGOUETTE.

La Sène fait aux Planches une chute de 80 à 100 pieds, entre les rochers connus sous le nom de *la Langouette*, anfractuosité étroite et profonde qu'un visiteur a comparée à une rue de Venise. Une chapelle avec gardien est établie à l'entrée de la Langouette. On dit que le rocher s'est fendu ainsi au moment où le sauveur des hommes expirait sur la croix. (*Annuaire du Jura*, 1852, p. 233).

LA POSSÉDÉE DE LA CHAUX.

Claudine Rollet était possédée, en 1605, de trois démons, Lucifer, Pharaon et Cuisenier, qu'elle avala dans trois pommes, qu'elle mangea

à la sollicitation de Jeanne Rousseau, du Vaudioux, qui le confessa ainsi à Dole, où elle fut brûlée pour sorcellerie. Lucifer et Cuisenier sortirent assez tôt du corps de la possédée, après avoir été adjurés. Pharaon resta, qui la tourmentait bien plus que les premiers et disait merveille. Entre autres choses, comme à certain jour il rencontra une femme du même lieu de la Chaux, il lui reprocha, en présence de beaucoup de gens, qu'elle avait caché dans son étable l'hostie qu'elle avait reçue à la Pâques dernière. La femme, sur ce reproche, quitte la compagnie et s'en va sans rien répondre. Quelque temps après, le démon lui fait le même reproche et y persiste jusqu'au 20 juillet, jour de la fête de sainte Marguerite, où il lui dit qu'elle avait transporté l'hostie dans l'église. Le curé, nommé Messire Jean Genisset, étant survenu, l'exorcise et lui ordonne de déclarer le lieu où était l'hostie de laquelle il parlait tant. La possédée va à l'église, le prêtre la suit; comme ils furent là, le démon montre une pierre sous laquelle il dit être l'hostie. On lève la pierre et l'on trouve dessous comme deux semelles de cuir mi-carrées et cousues ensemble, et dans icelle une hostie enveloppée de papier, qui avait été piquée d'une épingle en cinq endroits, avec du sang tout vermeil à l'entour de l'un des trous.

Mais l'hostie ne fut pas sitôt découverte, que le démon commença à frémir, crier et hurler, et en même temps encore la possédée tomba à terre comme morte. L'hostie alors fut renfermée dans le ciboire, où elle est encore aujourd'hui, affirmait Boguet, toujours teinte de son sang fort rouge et vermeil.

La possédée avait communié le samedi saint. On avait remarqué qu'après avoir reçu l'hostie dans sa bouche, elle se leva sans prendre du vin des mains de l'un des échevins, comme c'était l'usage alors.

D'ailleurs, ayant été faite prisonnière pour crime de sorcellerie, elle a confessé que sa mère en son jeune âge la bailla au diable, et qu'en lui faisant cette imprécation elle jeta un blanc en l'air, et que peu de temps après, un homme rousseau, qui avait les mains toutes velues, portant un sac pendu à son col, et dans le sac un livre, s'adressa à elle et lui dit qu'il y avait quarante âmes de sa parenté détenues en peine et qu'il fallait qu'elle lui donnât quarante deniers, qu'il offrirait pour ces âmes en quarante églises, afin de procurer par ce moyen leur délivrance; à quoi elle condescendit. Mais comme elle n'avait pas assez d'argent pour fournir la somme entière, elle bailla seulement six blancs à cet homme, qu'elle appelait Buta-Dieu, lequel sur ce la connut charnellement et la marqua aux parties honteuses de devant.

Davantage Pharaon l'accusa encore d'avoir caché dans un arbre, qui n'était guère loin de sa maison, une corne dans laquelle elle tenait sa graisse. Ce qui fut reconnu véritable, sur ce que la possédée, s'étant portée vers le même arbre, elle prit, ou bien Pharaon par elle, dans un pertuis qui était au tronc de cet arbre, une corne dans laquelle il y avait de la paille, une graisse fort puante et des mouches. Pharaon dit alors que les démons de cette femme se tenaient dans ces mouches. La corne semblait être de bouc ou de chèvre, et était entourée de fer-blanc au bas et couverte par le dessus d'un linge.

(Boguet, *Discours des Sorciers*).

LA MADONE DE MORILLON.

Une statue de la Vierge repose dans une niche creusée dans le rocher, au hameau de Morillon, commune d'Entre-deux-Monts. Les habitants l'ont en grande vénération. Ils y vont en procession pour obtenir de la pluie. Une tradition locale rapporte que lorsque les Sarrazins passèrent devant la Madone de Morillon, elle leur tourna le dos.

(Rousset, *com. d'Entre-deux-Monts*).

UN QUOLIBET POPULAIRE.

(SALINS).

« *Salinois*, *Mange-Chats*, » tradition historique.

Autrefois, Salins partageait avec Poligny l'insigne honneur d'avoir la garde des bannières de Bourgogne; elles étaient déposées au château Saint-André. Dans le cours du XIVe siècle, les Salinois furent éprouvés par une telle suite de guerres, de famines et d'incendies que, pour fournir du pain à la ville, on se vit dans la nécessité de vendre quelques-unes des têtes de lion en or qui couronnaient, comme symbole d'indépendance, les bannières du Comté, et que le peuple croyait être des têtes de chats. De là est venu le sobriquet de *Mange-Chats*, donné aux Salinois dans toute la contrée, ainsi que l'attestent plusieurs chants populaires.

(*Poligny au XVIe siècle*, étude publiée par M. Ch. Baille dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*. 1871, page 115).

TRADITIONS

COMMUNES

AU JURA, AU DOUBS ET A LA H^te^-SAONE

LES DJINNS DU HAUT-JURA.

Les Djinns du Haut-Jura ne sont pas très-méchants. Leurs malices consistent seulement à faire perdre beaucoup de temps aux voyageurs à pied, qu'ils écrasent de leur poids en venant s'appuyer sur leurs épaules, et en égarant leurs pas durant des nuits entières; car ces mauvais plaisants ne se retirent de leur compagnie qu'au premier chant du coq, c'est-à-dire lorsqu'il est aisé de s'apercevoir des erreurs.

Voir MONNIER. *Trad.*, p. 612.

LA FÉE AUX PIEDS D'OIE.

(FRONTIÈRE SUISSE).

Un jeune forgeron nommé Donat, garçon de bonne mine, osa, dit-on, se présenter un jour dans la Baume-aux-Fées de Vallorbe. Une des fées ne prit pas trop mal sa témérité, car, éprise pour lui d'une vive passion, elle lui promit de l'accepter pour époux et de lui faire part de ses trésors. Elle n'y mettait qu'une condition, c'était qu'il ne la verrait que lorsqu'elle jugerait convenable de se montrer et qu'il ne la suivrait jamais dans aucune partie de la caverne que dans celle où il se trouvait au moment de cet entretien. L'heureux ouvrier prit sans peine les engagements qu'exigeait de lui cette charmante protectrice.

Tout alla bien pendant une quinzaine. La fée avait donné à son amant deux bourses. Chaque soir, elle mettait dans la première une perle et dans la seconde une pièce d'or.

Cette union profane ne pouvait durer. Donat, malgré le serment qu'il avait fait, brûlait de pénétrer le mystère dont s'environnait son opulente maîtresse. Le seizième jour, après avoir pris ensemble, à midi, comme à l'ordinaire, un excellent repas, la fée entre dans un cabinet voisin pour y faire sa méridienne. Aussitôt que l'impatient Donat la croît endormie, il entr'ouvre doucement la porte. — La belle sommeillait sur un lit de repos. Sa longue robe était un peu relevée. L'indiscret! Que voit-il? A sa grande surprise, il voit que sa Vénus a les pieds faits comme ceux d'une oie!... En ce moment de déconvenue, une petite chienne cachée sous le lit se met à japper. La dame se réveille. Elle aperçoit le curieux qui cherche en vain à se dérober à sa vue, lui adresse les plus vifs reproches, le chasse de la grotte et le menace des plus terribles châtiments, si jamais il révèle ce qu'il a vu.

De retour à la forge, Donat, malgré la leçon qu'il vient de recevoir, raconte son aventure à ses camarades. Ceux-ci se moquent de lui et le traitent d'imposteur. Pour prouver qu'il dit vrai, il ouvre ses deux bourses. Quel est encore son ébahissement! Dans celle qui devait renfermer des pièces d'or, Donat ne trouve que des feuilles de saule; dans celle où la fée avait mis des perles, il ne trouve plus que des baies de genévrier.

Donat confus abandonna le pays le jour même; et la tradition ajoute que les fées disparurent vers le même temps de la grotte de Vallorbe.

(*Voir* Monnier. *Trad.*, p. 274).

LÉGENDE DE BERTHE LA FILEUSE.

(FRONTIÈRE SUISSE).

C'est une tradition très-répandue dans plusieurs localités voisines de Jougne et de la frontière suisse, que celle de la reine Berthe de Bourgogne, fille de Bourcard, duc d'Allémanie. On raconte que chaque jour cette jolie princesse filait comme la plus humble et la plus pauvre villageoise. C'était bien plutôt sans doute pour donner l'exemple du travail aux jeunes filles de la contrée que pour augmenter la richesse de sa maison. On dit qu'en tournant le fuseau, elle chantait la chanson des quenouilles, que Max. Buchon a reproduite ainsi dans son recueil de Chants populaires de la Franche-Comté :

A ta quenouille au ruban blanc,
File, file pour ton galant
La chemise à plis qu'il mettra,
Bientôt quand il t'épousera.

A ta quenouille au ruban bleu,
File, en priant bien le bon Dieu,
L'aube du vieux prêtre béni
Qui vous dira : — Je vous unis!

A ta quenouille au ruban vert,
File la nappe à cent couverts
Sur laquelle, de si bon cœur,
Nous boirons à votre bonheur.

A ta quenouille au ruban gris,
File, file les draps de lit,
Pour ta chambrette dont vous seuls,
Lui et toi passerez le seuil.

A ta quenouille au ruban d'or,
File toujours et file encor
Les béguins, langes et maillots,
Pour ton premier gros poupenot.

A ta quenouille au ruban roux,
File un mouchoir de chanvre doux
Qui servira à essuyer
Tes yeux quand ils voudront pleurer.

A ta quenouille au ruban noir,
File, sans trop le laisser voir,
Le linceul dont, quand tu mourras,
L'un de nous t'enveloppera.

Lorsque Berthe fut morte, l'imagination populaire perpétua son souvenir dans la légende qui suit :

Chaque année, à minuit, dans la semaine qui sépare Noël du premier jour de l'an, on voit Berthe, la reine des fées et la gardienne des vertus domestiques, apparaître sous les traits d'une royale chasseresse, la baguette magique à la main. Malheur à la maison qu'habitent des enfants révoltés contre l'autorité paternelle ! Malheur à celle où se trouve du chanvre ou du lin non filé. La fée prend à tâche de l'enchevêtrer ou de le détruire. Berthe aime à trouver le repas préparé simplement et selon les mœurs antiques. Voit-elle la règle transgressée, ses yeux

s'enflamment de courroux, et, aux mets préparés par la gourmandise, elle en substitue qui sont remplis d'étoupes. La fée franchit toutes les portes et pénètre partout dans la maison. Elle jette un regard complaisant sur les vieilles armoires et les antiques bahuts, habités par la troupe maligne des *servants*. Les servants, comme on le sait, ont pour office de veiller à ce que tout soit en ordre autour du foyer, de seconder l'homme actif et de stimuler le serviteur négligeant. Ils font tomber la couverture du lit des paresseux, et poussent parfois plus loin la plaisanterie; ils tordent dans l'étable le cou de la vache la plus belle, ou font choir le lait que porte la fille mal peignée; puis on entend la troupe folâtre qui s'enfuit avec des rires moqueurs. Ils vivent sous l'empire de Berthe la Fée, qui leur laisse le gouvernement de la maison, et court en murmurant des paroles prophétiques, rejoindre dans les forêts le chasseur noir et la multitude innombrable des ondins, des gnomes et des feux follets, fantômes comme elle, et comme elle puissants sur la crédule imagination du peuple.

(*Voir Acad. de Besançon*, août 1855, p. 82).

HISTOIRE D'UN EMPOISONNEUR.

(FRONTIÈRE SUISSE.)

Un homme, dit Boguet, revenait de Berne et se désespérait parce que son frère unique lui avait fait perdre dans un procès la plus grande partie de ses biens. Le diable lui apparut sous la forme du grand homme noir, et lui dit que s'il se voulait bailler à lui, il lui ferait non-seulement ravoir ses biens, mais ferait encore que tous ceux de son frère lui tomberaient en main. « Voila une boîte, lui dit-il, dans laquelle il y a de la graisse. Prends-la et va prier ton frère de traiter avec toi pour une somme d'argent. Tu l'inviteras à dîner; tu mettras de cette graisse dans son potage et tu le verras mourir dans peu de jours. Tu te feras nommer tuteur de ses deux fils auxquels tu feras semblablement manger de cette graisse, et ils mourront comme leur père. Tu demeureras ainsi maître de tous leurs biens. » Le pauvre homme ayant ouï ce discours du diable, refuse de prendre la boîte et de se donner à lui. Le diable insiste et lui dit une dernière fois : « Tiens, voilà la boîte, quand tu auras fait ce que je t'ai dit, tu te donneras à moi. » Puis il posa cette boîte sur une pierre

et disparut. Notre homme revenu du long trouble où ces paroles l'avaient jeté, prit la boîte et exécuta le conseil infernal. Il ne jouit pas longtemps du bien qu'il avait acquis ainsi, car le diable lui joua un trait de son métier. Il commença par le solliciter de se donner à lui, et comme il n'en voulut rien faire, le diable le tortura et le battit si fort que ses gémissements éveillèrent les soupçons des voisins et de la justice. Il fut saisi, et, sur sa confession, exécuté à Nyon.

(*Discours des Sorciers*).

LÉGENDE DE L'ENFANT MORT.

(LIEUX DIVERS).

Une mère se désolait d'avoir perdu son enfant. Elle gémissait sans cesse et murmurait, accusant Dieu dans sa douleur. Le curé la reprit de cet excès de tendresse maternelle ; car enfin, les encycliques sont là pour le dire, il peut y avoir de l'excès dans les meilleures choses. Il l'engagea à contenir ses plaintes et les démonstrations de sa douleur, l'assurant que son enfant souffrait en Paradis de la voir ainsi chagrinée. « Si vous me promettez, ajouta-t-il, d'être plus sage, je vous ferai voir votre enfant. — Ah ! pour cela, fit-elle, je vous le promets ! — Venez donc ce soir, à minuit, sous le porche de la chapelle du cimetière, je vous y attendrai. » Avant l'heure convenue, la mère était à son poste. Comme l'horloge du village sonnait minuit, elle entrevit au fond du sanctuaire une faible lumière. Peu à peu, cette clarté devint plus vive. Mais c'était loin, bien loin. Elle entendait comme un chœur de voix enfantines, avec des sons d'une musique très-douce. Puis, elle aperçut sortant de l'ombre une grande dame blanche qui portait une bannière, et deux rangées de petites filles aussi habillées de blanc, qui la suivaient lentement. Mais la pauvre mère ne revoyait pas son enfant. Cependant la procession blanche ne discontinuait pas, et les files d'enfant se suivaient, se suivaient sans solution de continuité, sans *dépondre*, comme dit le texte primitif de la légende. « Voyez-vous votre enfant, demanda le prêtre ? — Non, pas encore ! » Et les files se suivaient toujours. « N'est-elle point parmi celles-ci ? — Hélas ! mon père, je ne la reconnais pas ! » Tout-à-coup, la procession sembla finir ; mais à quelques pas en arrière, on voyait une forme blanche qui marchait tristement, péniblement, comme affaissée. Cette forme blanche tourna la tête et la mère poussa

un cri : c'était sa fille. « Vous voyez bien, dit le prêtre, que vos gémissements excessifs lui font de la peine ! » Et depuis lors, la pauvre mère cessa de pleurer tout haut son enfant. Les gens qui racontent ceci ont soin d'ajouter comme morale, qu'on ne doit pas pleurer les enfants morts, qu'en les pleurant on les fait souffrir.

(Cette jolie légende a été rapportée par le Dr Perron dans un article sur les cimetières de Besançon, inséré dans la *Revue littéraire* de la Franche-Comté, 3e année, p. 308).

LE MOINE FÉLIX ET L'OISEAU BLEU

(LIEUX DIVERS)

M. X. Marmier nous affirme, avec toute l'autorité de son érudition, que la légende du moine Félix et de l'oiseau bleu est d'origine allemande; mais elle est tellement connue en Franche-Comté, qu'elle ne saurait être omise dans cette collection, sauf à renvoyer le lecteur curieux au tome 1er, p. 267 des frères Grimm, où il trouvera sous ce titre : *Les Nains de l'Heiling*, un récit analogue au suivant.

Un matin, le moine Félix sort de son couvent, et comme il se promène dans la forêt voisine, il entend gazouiller un petit oiseau dont la chanson le réjouit. C'était une belle journée de printemps; les rayons du soleil scintillaient entre les feuilles naissantes des arbres, la terre était couverte de fleurs nouvelles, l'air était doux et parfumé. L'oiseau continue sa chanson et le moine s'arrête à l'écouter. C'étaient des sons d'une harmonie merveilleuse, des accords d'un charme indéfinissable, et, comme pour accompagner cette mélodie, s'élevaient de toutes parts des bruits qui avaient une douceur infinie. Jamais il n'avait assisté à un concert aussi ravissant : les chants de l'orgue, dans la froide église du couvent, n'étaient rien auprès de cette musique ineffable de la nature qu'il entendait, couché dans les hautes herbes, sous le ciel bleu, au milieu des bois. Il écoute, il écoute, et plus il écoute, plus il est ravi. Cependant il se fait tard, l'heure de la retraite est venue, Félix s'achemine vers son couvent; mais, ô surprise, quand il arrive, il ne reconnait pas le frère portier, et celui-ci ne le reconnaît pas et lui refuse l'entrée du monastère. Un dialogue animé s'établit entre eux. Les autres frères accourent. Nouvelle surprise ! aucune de ces figures ne lui est connue. Alors, sur ses instances, on le conduit vers le prieur, et le digne homme,

qui tombait de vieillesse, se rappelle en effet qu'autrefois on lui a parlé d'un jeune novice appelé Félix, dont le portrait se rapporte à la figure de la personne qu'on lui amène. On consulte les anciens registres du couvent. Le nom de Félix s'y trouve : cent ans s'étaient écoulés pendant qu'il écoutait chanter l'oiseau bleu.

(*Nouveaux Souvenirs de Voyage*, par X. Marmier.
Franche-Comté, p. 70).

L'HISTOIRE DU ROSSIGNOL

(Lieux divers).

On dit qu'autrefois le rossignol ne chantait pas comme à présent durant la nuit, et qu'il dormait paisiblement, comme les autres oiseaux. Mais voilà qu'un matin il se trouva pris à son réveil les pieds attachés par les vrilles d'un cep de vigne. Il faillit périr dans cette aventure. Aussi, depuis ce temps-là, il ne dort plus et chante sans interruption, depuis le moment où la vigne commence à pousser jusqu'à ce que le vigneron l'ait émondée. On dit que dans ses chansons, le pauvre musicien rappelle sa mésaventure et que tous nos vignerons le savent bien. Il ne cessse de leur crier, au commencement de sa longue insomnie :

Taille vite, taille vite, afin que je puisse dormir.

Et quand la vigne pousse, il semble dire d'une voix lente et fatiguée :

Vigneron, vigneron, ta vigne pousse, pousse, pousse dans le buisson ; hâte-toi de l'émonder.

Tous ceux qui écoutent chanter le rossignol n'entendent pas distinctement ces paroles. Il faut pour cela connaître le patois, cette langue primitive que parlaient nos premiers parents avec les rossignols du paradis terrestre.

LE MOULIN D'ÉCOUTE S'IL PLEUT

(Lieux divers).

Tout le monde, en Franche-Comté, connaît ce joli proverbe :

« *E y ail pus de pidie ai in cudot*
« *Qu'ai in orphenot.* »

Ce qui veut dire qu'un *cudot* est plus à plaindre qu'un orphelin.

Qu'est-ce donc qu'un *cudot* ?

Un *cudot* est un homme qui ne sait faire que de mauvais marchés, de ruineuses spéculations. Cette expression, qui appartient à nos dialectes comtois, dérive probablement du vieux mot français *cuider*, qui signifiait croire, penser, ou de *cuidance*, qui voulait dire imagination, pensée. Le français moderne a tiré de la même racine le mot *outrecuidance*, signifiant présomption, prétention exagérée, pensées qui vont trop loin.

Voici une historiette populaire que ne dédaigneront pas peut-être les personnes qui se plaisent à étudier les caractères des hommes et en particulier celui du cudot.

Un cudot donc, puisque cudot il y a, possédait autrefois un bon petit domaine dans une des contrées les plus fertiles de notre province. Il le vendit un jour à vil prix pour construire à grands frais un méchant moulin sur le bord d'un ruisseau perdu au fond des bois, dans le creux d'un vallon sauvage. A peine l'usine fût-elle bâtie et mise tant bien que mal en état de roulement, qu'une grande sécheresse survint, au point que, faute d'eau, le moulin neuf n'était pas dans le cas de moudre le plus petit grain de blé.

L'infortuné meunier gémissait nuit et jour, car le chômage, en se prolongeant, allait le réduire à la dernière misère, lui, sa femme et ses enfants.

Une nuit qu'il ne dormait pas, il croit entendre des gouttes de pluie fouetter les vitres de la fenêtre. L'aîné de ses enfants, qui se réveille tout-à-coup, appelle son père dans l'obscurité et lui dit : « Père, quel nom faudra-t-il donner à notre moulin ? »

— « *Ecoute s'il pleut !* » lui répond le père, plus attentif au bruit des gouttes de pluie qu'à la question de son enfant.

— « *Ecoute s'il pleut !* observe aussitôt la mère qui ne dormait pas non plus. Ce nom convient merveilleusement à notre moulin ; il faut le lui donner. »

Et le moulin du cudot, que chacun connaît, reçut en effet ce nom, sous lequel on le désigne encore aujourd'hui. Ce nom parut si heureusement appliqué à la chose, que, depuis ce temps-là, on a conservé l'habitude d'appeler tout moulin qui chôme en temps de sécheresse : *le Moulin d'écoute s'il pleut.*

LE PETIT PIERRE

C'était à la saison des fleurs. Le petit Pierre, enfant rose et blond, jouait dans le verger. Il cueillait à pleines mains et apportait à sa mère les plus belles fleurs dont le gazon était orné. Jamais l'enfant n'avait semblé plus gai, plus vif, plus heureux. Sa mère le contemplait avec amour et le laissait jouir en liberté d'un bonheur innocent et pur. Quand le soir fut venu, elle le prit dans ses bras caressants, lui fit dire sa prière au bon ange gardien et le coucha mollement dans son berceau d'osier; mais, par un fatal oubli, elle négligea de fermer la fenêtre du petit dortoir. Le lendemain, lorsqu'elle entra dans la chambrettre, une fraîcheur pénétrante la saisit. Elle aperçut avec effroi la verrière entr'ouverte! Le petit Pierre s'éveilla. Il s'assit sur sa couche et se prit à pleurer. Il avait les yeux ouverts et disait à sa mère qui l'embrassait : Ma mère, j'ai froid, je n'ai plus sommeil. Pourquoi est-il toujours nuit? Fera-t-il jour bientôt?

La mère crut qu'il délirait. « Mais il fait jour, mon enfant. Ne vois-tu pas le soleil qui joue dans tes petits rideaux blancs? N'entends-tu pas les fauvettes qui chantent dans les arbres du verger, et ne vois-tu pas les belles fraises que je t'apporte? »

Le petit Pierre pleurait toujours et avait toujours les yeux ouverts. « Ma mère, je ne vois pas le soleil. Où donc est-il? J'entends bien les oiseaux qui chantent, mais où sont les fraises que tu m'apportes? Où es-tu, toi? je ne te vois point. Tu me trompes, il est encore nuit. »

La pauvre mère ne tarda pas à reconnaître que son enfant était aveugle. Ses yeux étaient toujours beaux, mais ils n'avaient plus qu'un regard fixe et impassible, devant lequel on plaça inutilement mille objets divers. Les plus belles fleurs qui le réjouissaient si vivement la veille n'étaient plus pour lui que des objets sans formes et sans couleurs.

En vain on eut recours, pour guérir la cécité de l'enfant, à tout ce que la science avait alors de plus célèbres représentants. Le pauvre petit fut abandonné des docteurs, qui le déclarèrent atteint d'une amaurose complète et incurable.

Plusieurs années se passèrent ainsi, et souvent l'enfant disait avec un accent plaintif qui déchirait l'âme de sa mère ; « Ma mère, ne te verrai-je plus jamais? Conduis-moi donc où il fait jour. Je veux te voir; je veux voir encore les belles fleurs du verger. »

Un jour vint où, dans la Comté de Bourgogne, les reliques d'un grand

saint furent apportées de Rome. Au récit des miracles qui s'accomplissaient partout sur le passage de la glorieuse châsse, la mère de l'infortuné petit Pierre, qui était une femme d'une grande piété, forma le dessein de conduire son enfant au-devant de la sainte caravane.

C'était à la saison des fleurs. Elle tressa une couronne des plus belles roses qu'elle put moissonner. Le petit Pierre, tenant d'une main cette couronne et de l'autre une boursette contenant son offrande, fut conduit par un des religieux assistants auprès des reliques miraculeuses, tandis que la pauvre mère, agenouillée, le front dans la poussière, restait parmi la foule accourue de loin sur le passage du cortège.

Or, il arriva qu'à peine le petit Pierre eut déposé sa guirlande de fleurs et sa boursette sur la châsse du bienheureux, qu'il s'écria : « Merci ! je vois, je vois tout le monde ! » Et bien que depuis plusieurs années il n'eût pas vu les traits de sa mère, et qu'il fût fort jeune quand le malheur de la cécité le frappa, il courut sans hésitation se précipiter dans les bras de cette mère qu'il reconnut au mileu de la foule immense des assistants.

LE ROI ET LA BERGÈRE

Voici une bien vieille histoire : elle date au moins du temps où la reine Berthe filait. En ce temps-là, bien certainement, il n'y avait encore ni Opéra ni Conservatoire; mais la musique, cet art divin, qui a fait tant de merveilles depuis le commencement du monde, qui a fait mouvoir les pierres pour bâtir les murailles des plus grandes cités, qui a enchaîné la rage des tigres et des lions, et qui a pu même une fois, dit-on, fléchir l'inexorable gardien du séjour des morts, la musique était l'entraînement passionné d'un jeune prince qui venait de monter sur le trône et de ceindre la couromne. Ce prince, parcourant un jour nos vallées, entendit du haut d'une fenêtre où il respirait le frais, la voix d'une bergerette qui chantait, tranquillement assise au sommet d'une petite montagne, où elle faisait paître un troupeau de *biques* et *d'agnelets*. Emu par les accents de cette voix, le prince donna ordre à ses écuyers de seller aussitôt son cheval blanc, et, accompagné seulement de son page et de son frère, il gravit au galop le sentier de la montagne et arrive auprès de la bergerette qui venait d'achever sa chanson. Le roi la salue et la prie de recommencer sa jolie chansonnette. Toute troublée à la vue de ces trois beaux cavaliers, la bergère

répond, en baissant les yeux : « Pardonnez-moi, grand prince, j'ai le cœur en tristesse et je ne puis plus chanter. » — « Pour vous remettre en joie, dit le roi, il faudrait vous marier. Pour époux voulez-vous mon beau page? mon beau page vous aurez pour époux. » Elle ne répondit point. — « Pour époux voulez-vous mon cher frère? mon cher frère vous aurez pour époux. » Elle se tut encore. — « Si pour votre époux vous ne voulez ni de mon beau page ni de mon cher frère, fit le roi en se découvrant le front, pour votre époux me voulez-vous moi-même? » La bergerette rougit et n'osa rien répondre. — « Enfin, si vous ne voulez pas de moi, ajouta le roi en présentant sa main à la bergère, que dira-t-on de vous? » — « On dira, répondit enfin celle-ci, en relevant la tête et en posant sa main dans celle que le roi lui offrait, on dira : *C'est la reine!* » — « *A la reine le roi!* » s'écrièrent en même temps les trois cavaliers, et ainsi fut décidé le mariage du roi et de la bergère. C'est depuis ce temps-là que l'on dit communément : Il ne faut s'étonner de rien; on a bien vu des rois épouser des bergères.

Cette légende fait le sujet d'une chanson populaire bien connue en Franche-Comté. Elle figure dans le recueil de Max. Buchon. Voici le texte de cette chanson. Il est d'une concision remarquable qui se rencontre assez fréquemment dans la poésie populaire.

Tout là-haut sur ces côtes,
Une bergère il y a.
C'est une demoiselle
Qui chante joliment.
Du haut de sa fenêtre
Le fils du roi l'entend.
— Vite, vite qu'on selle
Mon joli cheval blanc.
Quand il fut sur ces côtes,
Finie est la chanson.
— Votre chanson nouvelle,
Belle, recommencez.
— J'ai le cœur en tristesse,
Je ne puis plus chanter.
— Pour le remettre en joie,
Il faut vous marier.
Si vous voulez mon page,
Mon page vous aurez.
Si ne voulez mon page,
Mon frère vous aurez.

Si ne voulez mon frère,
Moi-même vous aurez.
Si ne voulez moi-même,
Que dira-t-on de vous?
— On dira : c'est la reine!
A la reine le roi!

LÉGENDES DE St MÉDARD

(LIEUX DIVERS).

St Médard, évêque de Noyon au VIe siècle, fit tant de bien sur terre pendant sa courte existence, que le peuple a conservé de lui jusqu'à nos jours un souvenir qui paraît ineffaçable. Les proverbes et les légendes sur St Médard abondent dans tous les pays.

« S'il pleut le jour de St-Médard (8 juin)
« Il pleuvra quarante jours plus tard. »
« *Quand è ploue ai lai saint Médâ*
« *E ploue ché s'menn' san airâlâ.* »

(Provèrbes de Franche-Comté).

Cependant, cet arrêt n'est pas irrévocable. On en appelle de St Médard à St Barnabé ou à St Gervais.

« S'il fait beau temps, dit-on, à l'heure où St Barnabé s'est noyé (1 heure du soir), ce que St Médard a fait, St Barnabé le défait. »

On donne ces deux proverbes en un seul quatrain :

« Quand il pleut à la St-Médard
« Il pleut quarante jours plus tard;
« A moins que la St-Barnabé (11 juin)
« Ne vienne à lui couper le nez. »

Sur les bords de la Saône, où l'on célèbre la St-Gervais, on dit :

« S'il fait beau à la St-Gervais (19 juin)
« Le temps se remet. »

La cause de la popularité de ces saints défunts n'est pas du tout facile à découvrir. En raison du goût bien prononcé des anciens pour les jeux de mots, quelqu'un avait cru un moment qu'on réputait St Médard l'apôtre de la pluie, parce qu'il disait et écrivait souvent *Noyon*, étant évêque de cette ville; mais il n'en est rien, s'il faut en croire l'anecdote

miraculeuse qui donna lieu au proverbe et qui a cours en Franche-Comté.

Une femme riche et avare avait, sur bons titres, droit d'usage dans la prairie du lieu, avec faculté d'y prendre autant de foin qu'un homme en pourrait faucher dans un jour.

Elle fit donc venir un certain Médard, qui était un faucheur de grand renom, et lui désignant dans la prairie un carré vaste et dru, elle lui promit double salaire s'il fauchait toute la pièce avant la nuit; ce que Médard promit de faire avec l'aide de Dieu.

De grand matin, notre homme se rendit au pré.

Quand la bonne femme y vint, vers les huit heures, avec un copieux déjeûner, elle le trouva assis qui embattait mélancoliquement sa faulx. « Oh! oh! dit-elle, voilà un étrange ouvrier, qui passe ainsi quatre heures à marteler sa faulx! que vais-je devenir s'il en perd autant pour l'aiguiser? »

A midi, comme elle apportait au faucheur son repas, elle le vit debout qui commençait d'aiguiser sa faulx. Elle ne put s'empêcher de lui en exprimer sa surprise et son mécontentement. « N'ayez souci de cela, répond Médard, je vous promets qu'avec l'aide de Dieu, ma tâche sera finie devant la nuit. »

Sur cette promesse, elle revint encore dans l'après-midi, apportant le goûter. Je crois que Médard allait mettre la faulx au pré.

Cette fois, la dame en colère n'y tint plus. « Je vois à présent, dit-elle, sur quel fainéant j'ai compté! Je t'ai nourri d'une excellente pitance, me fiant sottement sur l'aide de Dieu, et mon droit d'usage pour cette année sera perdu! Reviens ce soir à la maison pour y souper, je t'y attends!... » — « Bonne femme, répond l'étrange faucheur, ne méprisez pas l'aide de Dieu, car sans elle vous ne pourrez jamais rentrer votre foin. »

Le soir, quand Médard eut fini sa tâche, suivant sa promesse, il revint au logis. Mais la femme irritée avait tenu parole, l'âtre était froid, et le pieux faucheur fut éconduit durement. Or, il advint que la pluie, dès ce moment, ne cessa de tomber pendant six semaines, et que l'herbe fauchée pourrit sur place.

Voilà comment les pluies de la St Médard arrivent de temps en temps pour nous apprendre qu'il est plus facile de faucher l'herbe que de la faire sécher.

(*Revue littéraire de la Franche-Comté*, 2e année, p. 222).

La légende populaire ne se borne pas à dire que St Médard était un

faucheur, travaillant comme un mercenaire, au jour le jour; elle va même, dans la version suivante, qui a également cours dans notre province, jusqu'à représenter St Médard comme étant propriétaire d'une belle vache que des voisins lui dérobèrent une nuit pendant qu'il dormait. Mais cette vache portait au cou, et les voleurs ne le savaient pas, une clochette fée qui tintait sans cesse. Contrariés par le bruit de cette cloche et craignant d'être découverts, ils l'enlevèrent et la brisèrent. Le tintement ne continue pas moins à se faire entendre, si bien que les voleurs furent obligés de restituer la vache et de demander pardon à St Médard. C'est pourquoi l'on dit, en parlant de quelqu'un qui n'a pas la conscience bien nette : *Il entend la cloche de St Médard.*

(Même Revue, 3e année, p. 71).

LA BROUETTE QUI PARLE.

(LIEUX DIVERS).

Un vieux maraudeur se rendait un soir dans un champ avec sa brouette pour y voler des raves. Il marchait sans avoir l'air de rien, s'écoutant marcher, quand peu à peu la brouette se mit à chanter et à dire très-distinctement : « *Tu seras pris; tu seras pris; tu seras pris!* » Cette menace n'arrêta pas notre maraudeur; mais elle eut toutefois pour résultat de le rendre très-circonspect. Et ce fut bien heureux pour lui, vraiment; car, comme il était sur le point de charger sa brouette, il vit venir de loin messieurs les gendarmes et put décamper à temps, sans être aperçu. Mais, comme on peut le croire, il s'en revenait plus vite qu'il n'était allé, et sa brouette endiablée criait plus fort et lui disait : « *Je te l'avais dis, que tu serais pris; je te l'avais dis, que tu serais pris; je te l'avais dis, que tu serais pris!* » Ce langage d'une bonne fée, car c'en était une, fit que le vieux bonhomme renonça pour toujours à ses habitudes de rapines.

(id. — id. — p. 70).

LE SEIGNEUR ET SON FERMIER.

(LIEUX DIVERS).

Un seigneur, bon homme, mais un peu orgueilleux de sa lignée, avait pour fermier d'une de ses terres situées en Franche-Comté, un campagnard à double face, bête en apparence, mais très-rusé dans le fond,

avec lequel il se plaisait quelquefois à batailler, en propos seulement, bien entendu, et par manière de rire, comme on fait souvent au village.

Un jour la discussion s'engage. « Il m'est arrivé, dit le sire, en voyageant, mainte étrange avanture. J'ai vu des choses merveilleuses, des splendeurs comme tu n'en as sans doute jamais rêvé. »

— C'est selon, notre sire.

— J'ai vu par delà les mers des choses que ton imagination ne saurait concevoir.

— Je ne sais trop.

— Comment?

— Je ne sais trop, vous dis-je.

— Tu l'avoueras toi-même.

— Que non.

— Que si.

Les têtes s'échauffent; les paris sont ouverts. L'enjeu c'est le fermage. Celui-là doit gagner qui, de l'aveu de son adversaire, contera l'aventure la plus impossible, la plus incroyable. *A tout seigneur tout honneur*. Le sire commence. Il raconte son voyage au Pérou : *a beau mentir qui vient de loin*. Il ne manque pas d'agrémenter la traversée d'incidents peu vraisemblables et presque miraculeux. Mais le paysan, qui l'écoute avec son air bonasse, répond invariablement qu'il a vu mieux encore.

— Voire mais, continue le sire, laisse achever. Quand nous arrivâmes au palais du soleil, la magnificence de cette demeure nous éblouit. Les murs en étaient de marbre blanc; les portes façonnées de bois précieux et enrichies de diamants, avaient des ferrures d'or.

— Va toujours, marmottait le fermier.

— Les tentures étaient de brocart, d'or et de soie; chaque salle était pavée de pierres précieuses, et des colonnes d'or massif soutenaient des plafonds incrustés d'or et de pierreries, etc...

— C'était riche, j'en conviens; mais j'ai vu mieux que tout cela, ne vous en déplaise, Monseigneur.

— Alors, dis-moi ce que tu as vu.

— Je m'avisai une fois de semer un grain de chenevis dans notre enclos, en bonne terre, et où, à vrai dire, je n'avais pas ménagé la fumure. En quelques jours, le chanvre *tresit*, poussa, grandit, mais avec une telle vigueur, qu'on le voyait monter *à vue d'œil*, avec une tige grosse, verte, rameuse à faire plaisir. Cette plante merveilleuse parut bientôt toucher le firmament. J'y grimpai un jour pour voir, de branches en branches, comme sur une échelle, et, arrivé tout en haut, je passai ma tête par le

soleil, qui n'est pas autre chose qu'un trou de la voûte céleste.

— Ton conte me semble un peu bizarre, mais continue.

— Vous me croirez si vous voulez, mais le cœur vous bat fort à une hauteur pareille. Je vis pourtant très-distinctement les plaines du Paradis, avec leurs arbres chargés en même temps de fleurs et de fruits, des prés verts, des moissons, des troupeaux... Je vis... mais de vrai, je n'oserai jamais, notre sire, vous raconter ce que j'ai vu.

— Dis toujours.

— J'ai vu... j'ai vu feu mon pauvre père que deux laquais galonnés portaient en litière. Il avait cet air sérieux que vous prenez quelquefois, messire, et il était, comme vous, vêtu d'un pourpoint de beau drap bleu avec une toque de velours. Puis, tout auprès de lui, j'ai vu.... j'ai vu....

— Allons, dis donc ce que tu as vu.

— J'ai vu, *las-moi!* notre feu seigneur, votre père, tout dépenaillé, qui gardait des pourceaux...

— Tu mens, misérable! c'est impossible!

— Alors, sire, vous avez perdu.

(*Almanach de Franche-Comté*. 1866, p. 50).

LA NEUVAINE DE LA CHANDELEUR.

(LIEUX DIVERS).

Il n'y a point de dévotion plus agréable à la Sainte-Vierge que *la neuvaine de la Chandeleur*. C'est pour cela qu'elle récompense d'une faveur singulière les personnes qui lui rendent cet hommage. Il faut commencer la neuvaine le premier soir à la prière de huit heures, dans la chapelle de la Sainte-Vierge. Il faut ensuite y entendre la première messe tous les jours, et y retourner à la prière tous les soirs jusqu'au premier de février, avec une piété qui ne se soit pas ralentie, avec une foi qui ne se soit pas ébranlée. C'est très-difficile. Et puis le 1er février, c'est bien autre chose, vraiment. Il faut entendre toutes les messes de la chapelle, depuis la première jusqu'à la dernière; il faut entendre toutes les prières et toutes les instructions du soir sans en manquer une seule. Il faut aussi s'être confessé ce jour-là, et que si, par malheur on n'avait pas reçu l'absolution, tout le reste serait peine perdue, car la condition essentielle du succès est de rentrer dans sa chambre en état de grâces.

Alors on recommence à prier, on s'enferme pour accomplir toutes les conditions d'une retraite sévère; on jeûne, et cependant on dispose tout pour un banquet, mais pour un banquet, à vrai dire, auquel la gourmandise n'a aucune part. La table doit être dressée pour deux personnes et garnie de deux services complets, aux couteaux près, qu'il faut éviter avec grand soin. Ce couvert exige un linge parfaitement blanc, aussi propre, aussi fin, aussi neuf qu'on puisse se le procurer. Le bon ordre et le bon goût du petit appartement ne sauraient trop répondre à la bonne mine du festin, car ce sont des choses que l'on a coutume d'observer quand on reçoit une personne de considération. Le repas doit être fort simple. Il doit se composer de deux morceaux de pain bénit qu'on a rapportés du dernier office et de deux doigts de vin pur répartis entre les deux couverts qui occupent, comme de raison, les deux côtés de la table. Seulement, le milieu du service doit être garni d'un plat de porcelaine ou d'argent, s'il est possible, et qui renferme deux brins soigneusement bénits de myrte, de romarin ou de tout autre plante verte, le buis excepté, placés l'un à côté de l'autre et non en croix. Ensuite, on rouvre sa porte pour faire passage au convive attendu; on prend place à table; on se recommande bien dévotement à la Sainte-Vierge, et on s'endort en attendant les effets de sa protection, qui ne manquent jamais de se manifester, suivant la personne qui les implore. Alors commencent d'étranges et admirables visions. Celles pour qui le Seigneur a préparé sur la terre quelque sympathie inconnue, voient apparaître l'homme qui les aimera, en un mot le mari qu'elles auront. Ce qu'il y a de rassurant, c'est que l'effet de la neuvaine procure le même rêve au jeune homme dont on rêve et lui inspire la même impatience de se joindre à cette moitié de lui-même. Celles qui sont destinées au couvent voient défiler lentement une longue procession de religieuses; les autres que la mort doit frapper avant le temps assistent vivantes à leurs propres funérailles.

(Cette croyance populaire, dont il existe encore des vestiges dans notre province, a fourni à Ch. Nodier le sujet d'une charmante nouvelle franc-comtoise qu'on lit à la fin de ses *Souvenirs de Jeunesse*).

L'ARBRE DE LA CROIX.

(LIEUX DIVERS).

Adam, couché sur son lit de douleur, sentit l'approche de son heure dernière. Il appela Seth et lui dit : Mon fils, je vais mourir. La mort

est la punition du péché. Seth se mit à pleurer amèrement. Puis, essuyant ses larmes, il s'écrie : Non, mon père, vous ne mourrez point. Il existe sans doute quelque part un remède contre la mort. Où qu'il soit, je le trouverai. Adam bénit une dernière fois son fils, et Seth s'en alla, cherchant partout le remède contre la mort. Il ne tarda pas à arriver à la porte de l'Eden, où il trouva l'ange de Dieu armé d'une épée flamboyante: Fils d'Adam, lui dit l'ange, que viens-tu faire ici? Je cherche, lui répondit Seth, un remède contre la mort, car Adam, mon pauvre père, est sur le point de mourir. Tiens, mon enfant, lui dit alors l'ange de Dieu, prends cette amande qui provient de l'arbre de vie, et retournes vers ton père que tu trouveras mort. Tu enseveliras toi-même son corps, et, avant de le descendre au tombeau, tu placeras l'amande que je te donne dans la bouche d'Adam. Cette amande produira un arbre qui, un jour, rendra la vie aux hommes. Et Seth revint vers son père qui ne vivait plus, et il fit ce que l'ange lui avait commandé : il plaça l'amande de l'arbre de vie dans la bouche d'Adam avant de le mettre au tombeau. Bientôt on vit croître sur la tombe du premier homme un grand arbre dont les rameaux abritèrent longtemps ceux de ses enfants qui vinrent prier le Seigneur en cet endroit. Mais les hommes se multiplièrent et devinrent méchants. L'arbre fut abattu, et l'on en fit un pont que l'on jeta sur le ruisseau du chemin. Bien des générations passèrent sur ce pont. Tous ceux qui y passaient pour la première fois sentaient leur cœur saisi d'une émotion étrange. Ce pont fut submergé comme le reste de la terre par les eaux du déluge; mais quand les eaux se furent retirées, on retrouva le pont à la même place, sur le torrent du chemin. Dès lors la tradition conserva l'histoire de cet arbre merveilleux. La nuit même où l'arrêt de mort de Jésus fut prononcé, un juif se la rappela. Ce bois, dit-il, est bien imbibé d'eau ; il est dur comme la pierre; nul autre ne convient mieux pour construire une lourde croix. Et l'arbre fut déterré, et l'on en fit la croix de Jésus. Elle était si pesante que trois fois le divin crucifié succomba sous son fardeau en montant au Calvaire. C'est ainsi que de la tombe du premier homme sortit l'arbre qui, suivant la promesse de l'ange, devait rendre la vie à l'humanité.

L'ARC-EN-CIEL DU DIABLE.

Le diable, auteur de tous les maux qui nous affligent, venait d'inventer le tonnerre. Le bon Dieu dit alors aux premiers hommes : Ne craignez

rien; chaque fois qu'il devra tonner, je vous préviendrai par un éclair, de sorte qu'en faisant un signe de croix, vous pourrez conjurer le mal nouveau. Aussi, depuis ce temps-là, tout bon chrétien se signe quand l'éclair luit. Mais le diable ne s'avoua pas vaincu. Dieu avait fait en signe de paix un arc-en-ciel splendide dont les extrémités touchaient l'une au midi, l'autre au septentrion. Le diable non content d'égaler le divin architecte essaya de le surpasser. Il porta donc plus loin encore les deux piliers d'une arcade immense qui devait embrasser, dans son ceintre de feu, l'arc-en-ciel du bon Dieu. Mais l'orgueilleux Satan avait trop présumé de ses forces : non-seulement ses deux pilliers s'élevèrent ternes à côté du radieux ouvrage qu'il voulait surpasser, mais encore ils ne purent pas être réunis; c'est-à-dire que le diable ne sut jamais fermer parfaitement sa voûte. L'arc-en-ciel du diable, comme on peut le voir chaque fois qu'il essaie de le recommencer, n'est jamais fini, Et c'est pourquoi l'on dit communément d'un ouvrage dont on ne voit pas la fin : *c'est comme l'arc-en-ciel du diable.*

LE PREMIER DES BAUFFREMONT.

« *Dieu aide au premier chrétien.* »
(Devise des Bauffremont).

La Franche-Comté n'a pas de famille plus ancienne et plus illustre que celle des Bauffremont. L'auteur de cette noble race vivait à l'époque de la conversion des barbares au christianisme.

En 427 les Bourguignons firent la guerre aux Huns. Ceux-ci étaient sur le point de vaincre quand le chef qui commandait les Bourguignons les invita à se faire chrétiens, disant que le salut était assuré par ce moyen. Les Bourguignons se firent tous baptiser, après quoi, remplis d'une assurance extraordinaire, ils marchèrent au combat et vainquirent leurs ennemis sous la conduite de leur brave chef qui se nommait *Bowermund.* Les Bourguignons eurent dans la suite de longues et difficiles guerres à soutenir contre les Francs, et ce fut, dit-on, pour contenir ce peuple inquiet, que les fils de Bowermund bâtirent près de la frontière un château qu'ils appelèrent du nom de leur père, le château de Bowermund, nom qui fut transformé en celui de Bauffremont, quand la langue française eut remplacé dans le pays l'idiome teuton des Bourguignons. (*Album Franc-Comtois,* page 73).

« Les montagnes du Jurat eurent des premiers anachorètes où sainct Romain et sainct Ouyan sont renommez entre les aultres pour la construction du monastère qui a pry depuis le nom de Saint-Claude et a subsisté iusqua présent; Sigobert, historien, qui vivait peu après, raconte que les peuplades des Séquanois se trouvans oppressées par un tiran usurpateur de leur liberté, furent invitées par un de ces anachorètes (qu'il ne nomme pas) à embrasser la religion chrestienne, avec assurance de victoire, s'ils l'embrassaient : il dit que sur cette assurance les Séquanois combattirent avec peu de gens l'armée de ce tiran qui était puissante, le vinquirent et occirent, et après la victoire gaignée tindrent leur parole, embrassans tous ensemble la religion chrestienne et catholique. Cette bataille est si mémorable que le Ribadeneira, autheur moderne, au livre qu'il a faict contre le prince de Machiavel, la compte entre les miraculeuses des chrestiens ».

(Girardot de Nozeroy. *Hist. de Dix-Ans*, p. 5).

LA LÉGENDE DU MERCIER.

Le *Matchi* ou *Meuchi*, mot du dialecte franc-comtois, signifie le mercier ou le marchand. Dans les endroits les plus déserts et dans des directions que n'expliquent pas toujours la position des villes actuelles, d'étroites coupures taillées dans le roc par des roues de voitures à jantes minces, la marque des pas de chevaux, et cette dénomination répétée : *Fosse au matchi*, révèlent des voies gauloises. La *Fosse au matchi* se montre en plusieurs endroits, autour de Salins, d'Alaise et d'Amancey. Une légende se rattache à ces chemins extraordinaires; elle dit invariablement qu'on y a tué le mercier.

(Delacroix. *Alaise et Séquanie*, p. 72).

LÉGENDE DE GALATÉE, REINE DES CELTES.

On dit que les Celtes eurent autrefois pour chef un homme remarquable dont la fille, grande et belle au-delà de ce que la nature a coutume de produire, l'emportait sur toutes ses rivales. Fière de ses forces et de son aspect, elle dédaigna tous ceux qui la demandaient pour épouse,

n'en jugeant aucun digne d'elle. Dans le même temps Hercule, vainqueur de Gérion, venait d'entrer dans la Celtique et d'y fonder la cité *d'Alésia.* Il fut admiré pour ses nobles qualités et sa magnifique prestance. Du consentement de ses parents, la jeune fille partagea la couche du héros et lui donna, de leur union, un fils qui fut appelé Galate, et qui, à son tour, par la grandeur d'âme et les forces physiques, dépassa tous ses compagnons. A l'âge d'homme, ayant repris de son père le commandement, il assujettit plusieurs contrées voisines par de belles prouesses; puis parvenu au comble de la gloire, il donna son nom aux peuples conquis et les appela Galates. De ce nom on a fait celui de Galatie ou Gaule, qui s'est étendu à toute la nation.

(Diodore de Sicile. *Antiquités.* I. VI).

« Longtemps après Diodore, dit M. Delacroix, Ammien Marcellin, que le métier des armes avait appelé dans la Gaule, et qui, devenu historien, reproduisit avec quelques changements la tradition, ajoute qu'il l'a vue lui-même représentée sur les monuments de ce pays, *quod etiam nos legimus in monumentis eorum incisum.* De nos jours, c'est dans les bas-reliefs de la *Porte-Noire* de Besançon, sous la crasse épaissie des siècles, qu'il faudra chercher les vestiges de ces vénérables images, les images mêmes qu'aura vues Ammien Marcellin lorsqu'il vint dans la capitale de la Séquanie. C'est lui qui nous apprend que la belle reine des Celtes était appelée Galatée. Elle aurait transmis à son fils le nom que celui-ci aurait donné ensuite à la Gaule

(Delacroix. *Alaise et Séquanie,* p. 74).

LE CIERGE DE LA CHANDELEUR.

Le cierge de la Chandeleur semble avoir remplacé chez nous les bons génies du foyer, les larres domestiques et familiers d'autrefois. On le serre pieusement au fond d'un tiroir, d'où on ne le tire que dans les circonstances solennelles et critiques. On l'allume pour bénir les fiancés, avant la cérémonie du mariage religieux; on l'allume pour éclairer l'administration des derniers sacrements aux mourants; on l'allume encore quand il s'agit de conjurer la tempête, d'éloigner l'orage ou d'introduire pour la première fois du bétail à l'écurie. Le cierge de la Chandeleur est donc un symbole qui indique le respect que l'on a pour les

traditions pieuses de la famille. Aussi, le plus pauvre ménage franc-comtois a-t-il son cierge de la Chandeleur, aussi bien que la plus riche maison.

Il y a quelques années, on attachait une certaine importance le jour de la Chandeleur à revenir avec le cierge allumé de l'église à la maison; car, croyait-on, celui qui le rapportait ainsi allumé était sûr de ne point mourir dans l'année. Malheur au contraire à celui dont le cierge venait à s'éteindre par un coup de vent dans le trajet quelquefois un peu long.

En rentrant, les chefs de famille bénissaient à haute voix et le cierge à la main leurs enfants et domestiques agenouillés, et leur disaient : « *C'est aujourd'hui la Chandeleur, bon jour, bonne œuvre!* » C'était un souhait de prospérité et de bonheur.

A la campagne et même encore dans un grand nombre de familles urbaines, on tient tellement au cierge de la Chandeleur, qu'avant qu'il soit usé complètement, on a soin de s'en procurer un autre, et on ne manque pas d'en acheter un de poids quelque peu supérieur à l'ancien, afin de conjurer le présage et d'éviter la décadence de la maison.

Un proverbe de Franche-Comté dit en effet :

« *Quand le cierge de la Chandeleur décroit,*
« *Le ménage ne va plus droit.* »
(*Revue littéraire de la Franche-Comté.* 1er mai 1865).

LA SAUGE.

« *Quand le bouquet de sauge périt,*
« *La maison défaillit.* »
(Proverbe comtois).

Tous ceux qui sont assez riches pour avoir un petit jardin non loin de leur maison, y plantent et y cultivent soigneusement une touffe de sauge. La sauge se cultive pour être administrée en breuvage avec du vin dans les indispositions des gens et des bêtes, et pour être appliquée topiquement sur les blessures. On dit encore qu'elle cicatrise les plaies du cœur aussi bien que celles du corps, et c'est pour cela sans doute qu'un ancien usage connu partout consistait à offrir un bouquet de sauge à celui dont la bonne amie en épousait un autre.

(*Id. id.* id.).

LÉGENDE DE SAINTE CATHERINE.

Comment peut-il se faire qu'une légende de sainte Catherine, vierge d'Alexandrie, martyrisée, dit-on, sous Maximin, se soit conservée dans une chanson populaire de notre province?

On n'a commencé à parler de sainte Catherine qu'au IXe siècle. On trouva le cadavre d'une fille sans corruption, au mont Sinaï, en Arabie. Les chrétiens de ce pays-là, apparemment sur certains signes, le prirent pour le corps d'une vierge martyre. Ils lui donnèrent le nom d'*Aicatarine*, c'est-à-dire *pure* et *sans tache*, lui rendirent un culte religieux et lui firent faire une légende. Les latins reçurent cette sainte des Grecs dans le XIe siècle, et abrégèrent son nom en l'appelant *Catherine*. On raconte dans son histoire qu'elle disputa à l'âge de 18 ans contre 50 philosophes qui furent vaincus. C'est la patronne des jeunes demoiselles qui célèbrent sa fête le 25 novembre.

Voici la chanson recueillie en Franche-Comté, qui consacre dans la mémoire du peuple le martyre de cette sainte.

Sainte Catherine
Etait fille d'un roi.
Son père était païen,
Sa mère ne l'était pas.
Mon Dieu, hélas!
Sancta Catharina!

Son père était payen,
Sa mère ne l'était pas.
Un jour dans sa prière
Son père la trouva.
Mon Dieu, hélas!
Sancta Catharina!

Un jour dans sa prière
Son père la trouva.
Que faites-vous, ma fille,
Que faites-vous donc là?
Mon Dieu, hélas!
Sancta Catharina!

Que faites-vous, ma fille,
Que faites-vous donc là?
J'adore un Dieu, mon père,
Que vous n'adorez pas.
Mon Dieu, hélas!
Sancta Catharina!

J'adore un Dieu, mon père,
Que vous n'adorez pas.
Il tira son grand sabre :
La tête lui coupa!....
Mon Dieu, hélas!
Sancta Catharina!

(Max. Buchon. *Chants populaires de la Franche-Comté*).

LA FEMME SANS TÊTE

Le voyageur qui parcourt la Franche-Comté y rencontre sans doute encore plus d'une hôtellerie dont l'enseigne représente une femme sans tête, ou du moins une femme dont la tête est cachée derrière un évantail. C'est, dit-on, l'auberge de *la Femme sans tête*, chose introuvable.

L'entêtement des femmes est proverbial. On débite vulgairement pour le prouver maints contes à dormir debout.

En voici un qui permettra au lecteur de se rendre compte du caractère des autres récits que je passe sous silence.

Une femme se querellant un jour avec son mari, s'avisa de l'appeler *pouilleux*. Celui-ci, fâché, fait mine de la descendre dans la citerne qui était remplie d'eau.

— M'appelleras-tu encore pouilleux?

— Oui, pouilleux, pouilleux!

— Tais-toi, ou je vais te noyer.

— Pouilleux, pouilleux!

— Si tu continue, c'est fait de toi, dit le mari en faisant descendre sa femme dans l'eau jusqu'au cou.

— Pouilleux! pouilleux! criait-elle toujours.

La misérable, submergée, ne pouvait plus crier; mais têtue jusqu'au bout, elle élevait encore les mains hors de l'eau, en rapprochant ses deux pouces, comme si elle eut voulu écraser de la vermine.

L'histoire ne dit pas si cette héroïne eut la vie sauve.

(*Revue littéraire de la Franche-Comté*, 1er mars 1868).

LE NOMBRE FATIDIQUE.

Une vieille superstition encore très-vivace dans toute l'étendue de la Franche-Comté, est celle qui s'attache au nombre treize. Treize ! dit-on, c'est le point ou le compte de Judas. Quand par malheur on se trouve être treize à table, la mort semble avoir été invitée à la fête, et il est certain qu'un des convives doit mourir dans l'année. Le cadavre est assis au banquet, comme aux fêtes des Egyptiens. Cette croyance populaire vient peut-être d'un calcul algébrique fait par un docteur d'autrefois sur les chances probables de la mortalité humaine Quoiqu'il en soit de cette prétendue découverte scientifique, l'imagition s'en est emparée comme d'un oracle fatal. Et l'on raconte entre autres faits à l'appui, qu'un soir une table somptueuse réunissait treize personnes. La joie était peinte sur tous les visages, les yeux commençaient à briller comme des rubis, les langues à être en goguette. Les plus sages allaient se mettre en train de déraisonner : le bon vin, la piquette même fait souvent de ces tours. Voilà qu'une jeune dame de la société, devant le couvert de laquelle la salière venait de se répandre, s'avise de compter les convives, en commençant par son voisin de droite. Son voisin de gauche se trouvait être le douzième. Subitement elle se lève et se retire. Quelqu'un lui demande le motif de son départ précipité. Elle l'explique et refuse de rentrer dans la salle du banquet. Cette dame que l'on traita de superstitieuse et de folle mourut cependant dans le cours de l'année. Il paraît, ajoute-t-on, que dans de telles circonstances, la mort vient de préférence poser son doigt invisible sur le front de celui des convives qui s'aperçoit le premier que l'on est treize à table.

(Voir Ch. NODIER. *Contes de la Veillée.* M. de la METTRIE. Voir la jolie chanson de Béranger qui a pour titre *Treize à Table,* et qui permet de croire que cette superstition n'appartient pas exclusivement à notre province).

LE MYTHE DE LA VOUIVRE.

Le mythe de la Vouivre est d'une grande importance dans l'étude de nos Traditions populaires, parce qu'il est spécial à la Franche-Comté. Nous avons eu occasion de parler de la Vouivre de Vadans et de celle de Montrond (voir les Traditions de l'arrondissement de Poligny). On

peut revoir dans les Traditions de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ce qui est dit de la Vouivre de l'Etoile, de Présilly, de Rothonay, de Condes, de Chisséria, etc.

Comme résidences principales de la Vouivre en Franche-Comté, on parle de Dung, arrondissement de Montbéliard! Cette Vouivre de la montagne de Dung s'enorgueillit, dit-on, d'avoir survécu au dragon du pays d'Ajoie.

A Mandeure, la Vouivre poursuit autour des ruines de cette antique cité les laboureurs effrayés de ses cris aigus.

A Blamont, elle descend de la montagne bleue (Blaumberg) à la source de la Fûge pour y laver ses brillantes ailes.

A Cubry, près de Rougemont, elle a été exterminée par un grand seigneur du pays, non loin du château Bournel.

A Ciçon elle est installée dans une tour célèbre par les intrigues romanesques du comte Etienne de Bourgogne et de Blandine.

A Mouthier-Haute-Pierre, on la voit souvent passer du mont d'Athose au rocher du Moine, et du *Puits-de-l'Ermite* à la *Chaudière-d'Enfer*.

A Valempoulières, canton de Poligny, une association foudroyée par un prédicateur tenta vainement, en 1818, de lui ravir son trésor.

Au val de Mièges, même canton, la Vouivre garde un trésor dans le communal du Pré, du seigneur de Fraroz. Elle ne sort, dit-on, qu'une fois l'an, le jour de la Chandeleur.

Il est encore question de la Vouivre à Mirebel et Montmorot, à Orgelet, à Dramelay, dans la tour, à la Tour-de-May, à Châtel-de-Joux, à Longchaumois, où elle hante la fontaine de la Corbière, etc., etc.

Quelqu'un a observé avec justesse que la Vouivre est un de ces génies que l'imagination de nos pères se plaisait à faire planer sur les lieux qui leur servaient de défense.

(Voir : MONNIER. *Trad.* X. MARMIER. *Nouv. Souv. de Voy. Franche-Comté.* DUSILLET. *Château de Frédéric-Barberousse, etc., etc.*)

LES DAMES VERTES.

Le mythe de *la Dame-Verte* n'est pas spécial à la Franche-Comté; mais il occupe une place importante dans nos Traditions. Dans celles de l'arrondissement de Poligny, il a été question de la *Dame-Verte et de l'Homme aux Étoupes*. A Relans, canton de Bletterans, il est parlé de

ces agaçantes *Dames-Vertes* qui folâtrent sur la chaussée de l'Étang-de-la-Folie.

La Dame-Verte de la montagne bleue à sa retraite à la Combe-d'Ian, sur les hauteurs de Clémont, à la Combe-à-la-Dame et à la roche d'Anne-sur-le-Doubs.

La Dame-Verte hante aussi les vergers de Maisières, sur la Loue. La veille d'un incendie qui dévora ce village, on avait bien vu la Dame-Verte voltigeant sur les jardins, passer du clos de M. Ratte dans celui de M. de Pirey.

A Augerans (Jura), près de la forêt de Chaux, village où l'on s'entretient aussi d'un *lière-fée*, la Dame-Verte fréquente un lieu nommé *le Bas-de-l'Esprit*.

La Dame-Verte de Relans, territoire de Goux, a des compagnes vêtues, comme elle, de superbes tuniques vertes. On les rencontre de temps en temps dans un sentier de la forêt, nommé le sentier de la Sauterelle, qui, du chemin de Commenailles, conduit à l'étang du Virelot. Ces dames viennent au devant des hommes qui traversent le bois. On rapporte qu'elles en ont autrefois entraînés par d'invincibles agaceries, en des endroits écartés et secrets. Le charme, ajoute-t-on, ne durait pas : ces beautés si aimables, si gracieuses se transformaient bientôt en mégères impitoyables, et pourchassaient leurs dupes avec autant de fureur qu'elles avaient employé de douceur à les attirer. Le réduit de ces nymphes s'illumine quelquefois de la lueur des feux qu'elles allument dans la solitude, surtout au *Chêne-des-Bras*. Alors on les entend crier, rire et chanter.

Les rives des nombreux étangs qui couvraient jadis le territoire de Cosges, commune voisine de Relans, étaient peuplés de fantômes femelles appelés *Dames-Blanches* ou *Dames-Vertes*, qui attiraient les voyageurs par leurs charmes, puis les précipitaient dans les eaux.

A Nancuise, entre la ville d'Orgelet et le bourg d'Arinthod, on raconte la Dame-Verte aux veillées d'hiver, ses apparitions à un certain buisson qui borde un pâturage communal, les frayeurs qu'elle cause aux gens pusillanimes et les tours d'espiègle qu'elle joue à ceux qui ne professent pas pour elle assez de respect.

Le village de Veyria connaît de grandes et belles dames vertes qui fréquentent ses forêts et qui sont assez folâtres pour prendre les passants par le bras et les engager à prolonger la promenade au-delà du territoire, Là, ils s'égarent avec elles et ne rentrent que fort tard. On dit que les jeunes filles de Veyria en sont jalouses.

On dit aussi qu'on voit assez souvent aux Sept-Fontaines, source dont les eaux descendent à Graye par un vallon très-solitaire, ces belles créatures qui lavent gaiement leur linge comme de simples lavandières, ou comme la princesse Nausica dans l'Odyssée.

Gigny a aussi une Dame-Verte. « Je ne sais combien j'ai connu de gens qui l'ont vue ou qui l'ont entendue passer près d'eux, dit le docteur Gaspard. » Quelles sont les faneuses qui n'ont pas occasion d'en parler, lorsque l'on fauche la grande prairie, surtout le pré des Roses, et du côté des grottes ! Elle et ses compagnes s'y réunissent. On pourrait juger de leur multitude par l'étendue qu'elles foulent ensemble, lorsque l'on voit les herbes et les épis s'incliner sous leurs pieds légers.

Il existait sur le territoire des Nans (Jura), au sommet d'une montagne boisée, certain manoir qui n'est plus qu'un monceau de ruines, mais où une Dame-Verte trouve toujours à se loger. Elle se montre si souvent aux gens du pays qu'on s'est familiarisé avec ses apparitions, sans se familiariser pourtant avec elle. Cette Dame est grave, taciturne et pourtant gracieuse. Elle se promène seule autour de son château de la Berne, ou près de la *Fontaine-Noire* qui coule au pied de la montagne. Les passants étrangers qui la rencontrent la saluent respectueusement, quand ils ne se doutent pas que c'est un esprit, et s'enfuient à toutes jambes quand ils la reconnaissent pour la Dame-Verte. Françoise Petit, couturière au village de Supt, qui, jusqu'à trois fois dans sa vie, l'a trouvée sur son passage à la Fontaine-Noire, a été si profondément troublée de cette rencontre, qu'elle a renoncé de retourner aux Nans pour y exercer son état de tailleuse.

Il y a aussi une Dame-Verte à la source du ruisseau de *l'OEil-de-Bœuf*, au bas du manoir de Clémont; il y en a un essaim près de Saint-Hippolyte. Celles-là lutinent et égarent les bons pèlerins.

Entre Cuse et Adrisans, canton de Rougemont (Doubs), il existe un petit pont sur le ruisseau où l'on dit que se tient toujours cachée une petite Dame-Verte appelée la Vogeotte. Ce pont est encore appelé aujourd'hui *le Pont-de-la-Vogeotte*. Jalouse de toutes les mères qui ont de beaux enfants, la Dame-Verte y épie à toute heure les petits êtres blonds et roses qui vont folâtrer seuls sur le pont ou sur le bord du ruisseau. On assure que la Vogeotte est armée de longs crochets, dits *grappins*, avec lesquels elle peut saisir les enfants par les plis de leurs blouses pour les attirer dans l'eau et les faire manger à ses poissons.

Ainsi, comme on peut le voir par ces nombreux exemples pris entre beaucoup d'autres que j'ai encore sous la main, on trouve en

Franche-Comté une quantité considérable de traditions ayant trait au mythe de la Dame-Verte, à laquelle on fait jouer des rôles divers, suivant le site où l'on place sa résidence. La Dame-Verte est souvent redoutable. Quelquefois c'est la reine des prairies et des bois, la déesse fée des arbres et des fleurs, à la taille svelte et gracieuse, aux grands et doux yeux bleus, au frais sourire. Quand elle passe, les fleurs s'inclinent devant elle, l'herbe se parfume sous son pied de rose, et les ramures des arbres l'effleurent avec un frémissement de bonheur. Etc., etc.

(Voir Monnier. *Trad.*, *Culte des Esprits* passim. Rougebief. *Un Fleuron de la France.* Nodier, X. Marmier et autres).

LES DAMES-BLANCHES.

Le mythe de la Dame-Blanche n'est pas plus spécial à la Franche-Comté que celui de la Dame-Verte ; mais il occupe dans les traditions de cette province une place plus considérable encore. Il serait trop long d'indiquer ici au lecteur, même en abrégé, les nombreuses localités affectées au séjour des Dames-Blanches. Je ne saurais que renvoyer un investigateur curieux à tous les travaux qui ont été publiés jusqu'à ce jour et qui pourront l'être encore par la suite, sur les traditions populaires de notre contrée. Je fais le même renvoi en ce qui concerne les fées, les dragons, les follets, esprits servants, etc.

LÉGENDE DE SAINT NICOLAS.

Nous avons tous été bercés dans notre enfance par la jolie légende de saint Nicolas et des trois petits enfants, que Max. Buchon a recueillie dans ses *Chants populaires de la Franche-Comté*. J'ai retrouvé aussi cette touchante histoire dans le Romancero de Champagne de M. Tarbé. Il est probable que la légende de saint Nicolas et des trois petits enfants a fait le tour de la chrétienté. Quoi qu'il en soit de son pays d'origine, ce qui serait peut-être un problème difficile à résoudre, je crois que nous pouvons inscrire ce texte dans le recueil de nos traditions franc-comtoises, avec d'autant plus de raisons que dans un cer-

tain nombre d'églises de notre province, on peut voir encore des tableaux à l'huile représentant le saint évêque opérant le miracle dont il est question dans cette poésie populaire :

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs.
Ils vont un soir chez un boucher.
— Boucher, voudrais-tu nous coucher?
— Entrez, entrez, petits enfants;
J'ai de la place assurément.
Ils n'étaient pas sitôt entrés,
Que le boucher les a tués,
Et, coupés en petits morceaux,
Mis au saloir comme pourceaux....
Saint Nicolas, après sept ans,
Saint Nicolas vint dans ce champ.
Il s'en alla chez le boucher.
— Boucher, voudrais-tu me loger?
— Entrez, entrez, saint Nicolas;
De la place, il n'en manque pas.
Il n'était pas sitôt entré
Qu'il a demandé à souper.
— Voulez-vous du gras de jambon?
— Je n'en veux pas ; il n'est pas bon.
— Voulez-vous un morceau de veau?
— Je n'en veux pas; il n'est pas beau.
Petit salé je veux avoir,
Qui dès sept ans est au saloir.
Le boucher entendant cela,
Hors de la porte s'en alla.
— Boucher, boucher, ne t'enfuis pas,
Repends-toi, Dieu pardonnera.
Saint Nicolas posa trois doigts
Dessus le bord de ce saloir.
Le premier dit : J'ai bien dormi!
Le second dit : Et moi aussi!
Et le troisième répondit :
Je croyais être en paradis!

On a lieu encore d'être fort étonné de trouver dans nos provinces une légende populaire sur saint Nicolas, évêque de Myre, en Lycie, qui vivait, dit-on, dans le IVe siècle, et sur les circonstances de la vie et de la mort duquel il n'y a rien de bien certain. Ce qui peut expliquer

jusqu'à un certain point cette chose étrange, c'est que saint Nicolas a été honoré par un culte public dès le VI[e] siècle.

(Voir son *Histoire* par D. DELISLE, 1745, in-12.)

LA LÉGENDE DE RENAUD.

N'oublions pas la fameuse *légende de Renaud*, appelée aussi, on ne sait trop pourquoi, *la légende du contrebandier*. C'est assurément un des plus précieux débris que l'on puisse trouver d'un genre de poëme national dédaigné par l'art moderne. La légende de Jean Renaud, si connue et si populaire partout, a des variantes à l'infini; mais le fond est toujours le même, et la forme brille toujours par cette admirable simplicité dont l'art populaire a seul gardé le secret.

On ne saurait lire, sans être attendri jusqu'aux larmes, cette naïve légende de Jean Renaud, que Max. Buchon a recueillie dans ses *Chants populaires de la Franche-Comté;* qu'avant lui Clovis Guyornaud avait découverte et révélée à l'Académie de Besançon; que M. Tarbé a introduite dans son *Romancero de Champagne;* et que l'on peut retrouver encore dans plusieurs autres recueils de poésies populaires appartenant à diverses provinces de France et même de l'étranger.

Quand Jean Renaud de la guerre revint,
Il en revint bien triste et bien chagrin. (1)
— Bonjour, ma mère! — Bonjour, mon fils!
Ta femme est accouchée d'un petit.

— Allez, ma mère, allez devant!
Faites-moi dresser un lit blanc.
Mais faites-le dresser si bas,
Que ma femme n'entende pas!

Et quand ce fut vers la minuit,
Jean Renaud a rendu l'esprit.
Sa mère se prit à pleurer,
Sa pauvre femme à écouter.

(1) La version comtoise de Buchon dit plus crûment :

« Quand Renaud de la guerre revint,
« Portait *ses tripes* dans ses mains. »

Un autre version dit encore : « Portait *son ventre* dans ses mains. » Il était donc blessé mortellement.

Ah! dites-moi, mère, ma mie,
Ce que j'entends pleurer ici?
— Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent du mal de dents.

Ah! dites-moi, mère, ma mie,
Ce que j'entends clouer ici?
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode le grenier.

— Ah! dites-moi, mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ici!
Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

Ah! dites-moi, mère, ma mie,
Quelle robe mettre aujourd'hui?
— Quittez le rose aussi le gris,
Prenez le noir pour mieux choisir.

Ah, dites-moi, mère ma mie,
Pourquoi me mettre en deuil ainsi? (1)
— Ma fille, il faut vous l'avouer,
C'est Jean Renaud qui est décédé!

— Ma mère, dites au fossoyeux
Qu'il fasse la fosse pour deux,
Et que le cercueil soit assez grand
Pour qu'on y mette aussi l'enfant.

L'ORPHELINE.

Elle disait : Me voilà seule au monde. Mon père n'est plus, mon frère est mort, et Georges, mon bien aimé m'oublie sur la terre étrangère. Un jour qu'elle gémissait ainsi sur son triste sort, assise dans une clairière de la forêt, un pèlerin se présente à elle. — « Pourquoi te désoler ainsi, jeune fille? viens avec moi, je serai ton père. » — « Les cheveux de mon père étaient blancs: je l'ai vu dans sa bière. Vous êtes

(1) Une autre version porte :
« Pourquoi donc pleurez-vous ainsi? »

jeune, vous, et vos cheveux sont blonds : vous ne pouvez pas être mon père. » — « Eh bien, je serai ton frère. » — « Mon frère était au berceau quand il suivit ma mère dans la tombe. Vous, vous portez l'habit du pèlerin : vous ne pouvez pas être mon frère. »

Alors Georges, car c'était lui, se dépouilla de son déguisement et pressa sur son cœur la pauvre orpheline en lui disant : « Inès, tu n'es plus seule. Je viens te rendre une famille. Je viens unir pour toujours ma destinée à la tienne. »

(Aug. Demesmay. *Traditions populaires*, p. 135).

LE NID D'HIRONDELLES.

Enfants, ne touchez pas aux nids des petits oiseaux : Dieu le défend !

A l'angle d'une étroite fenêtre, une gentille hirondelle venait chaque printemps bâtir son nid. C'était un présage de bonheur pour la maison. Mais voilà qu'un jour, un méchant enfant s'arma d'un bâton et fit tomber dans la boue le nid à peine éclos. Au printemps de l'année suivante, la gentille hirondelle ne revint pas bâtir son nid à l'angle de l'étroite fenêtre; elle n'y revint pas non plus la seconde année, ni la troisième. On la vit seulement passer et repasser dans son vol rapide au-dessus de la maison inhospitalière. Elle semblait la regarder un instant tristement, puis elle s'éloignait en jetant un cri d'effroi. Mais pendant l'hiver de l'année suivante, l'enfant maudit qui avait détruit le nid et la jeune couvée, mourut d'un mal cruel. Quelques mois après sa mort, la gentille hirondelle reparut et rebâtit son nid à l'angle de l'étroite fenêtre.

Enfants, ne touchez pas aux nids des petits oiseaux : Dieu le défend !

Dans le canton d'Argovie (Suisse), une légende semblable se raconte au sujet de cygognes.

(X. Marmier. *Acad. de Besançon*, août 1861, p. 181. — Voir aussi Nodier. *Contes de la veillée*. M. de la Mettrie).

L'HIRONDELLE MESSAGÈRE.

J'ai recueilli encore une autre histoire sur l'hirondelle. La voici : Un malheureux avait vendu son âme au diable. Au moment où on l'exorcisait, une mystérieuse hirondelle laissa tomber, aux pieds du prêtre et du patient, le pacte infernal qu'elle portait sous ses ailes.

LES BŒUFS PARLANTS ET LA CHAUCHEVIEILLE.

Il y a des secrets qu'il est dangereux de vouloir pénétrer. Quoique nous soyons loin

« Du temps que les bêtes parlaient, »

comme dit La Fontaine, qui les fait si bien parler, on croyait encore, il n'y a pas longtemps, dans les villages des hautes montagnes du Doubs et du Jura que, pendant la nuit de Noël, les bœufs recevaient le don de la parole et causaient entre eux familièrement. On raconte à cette occasion qu'un paysan sceptique voulut une fois vérifier le fait. Au lieu de se rendre comme les autres à la messe de minuit, il alla se blottir dans un coin de son écurie. Ses bœufs mangeaient tranquillement le fourrage dont il avait garni leur ratelier la veille au soir. Après avoir prêté attentivement l'oreille un long instant, il entendit, ou crut entendre un de ses bœufs qui disait très-distinctivement à son voisin : Poumé, nous allons avoir encore, cette semaine, un rude travail. — Comment donc, Rosier, répliqua l'autre, toutes les récoltes et les semailles ne sont-elles pas finies, et n'avons-nous pas charrié toutes les provisions de bois pour l'hiver? — Oui, mais nous serons obligés de conduire un lourd cercueil au cimetière : car notre maître mourra dans trois jours.

Alors le paysan poussa un cri d'épouvante et tomba quasi mort sur une botte de paille. Les gens de la maison le relevèrent en revenant de l'église et le mirent au lit; mais ils ne purent le déterminer à faire avec eux le *réveillon*. Toutefois, s'étant un peu ranimé, il raconta à sa femme et à ses enfants ce qu'il avait entendu, et, à quelques jours de là, un charriot, attelé de deux bœufs, transportait une bière au cimetière du village.

M. X. Marmier a trouvé en Suisse une croyance populaire du même genre.

(Voir *Acad. de Besançon,* août 1861, p. 183).

Ailleurs encore, en Franche-Comté, on parle de la *Chauchevieille*, femme jaune et ridée, qui n'oublie pas de venir à Noël se coucher lourdement sur ceux qui, au lieu de se rendre à la messe de minuit, se permettent d'aller dormir dans leurs draps, « d'aller *à matines blanches,* » comme dit le peuple.

(Voir le *Cauchemar dans Grimm*. Traditions de l'Allemagne, t. Ier, p. 152).

LA BELLE FRANÇOISE.

Souvent l'amour est plus fort que l'autorité paternelle. Celle-ci a dû bien des fois céder à la constance d'une passion que la raison et l'intérêt ne sauraient approuver. « Le cœur, a dit Pascal, a ses raisons que la raison ne connaît point. » L'histoire ancienne aussi bien que celle des temps présents est féconde en récits qui pourraient servir d'exemples à l'appui de cette observation.

Un collectionneur de traditions populaires éprouve la plus grande des satisfactions quand il rencontre une vieille histoire mise en chanson ou en complainte. C'est pour lui un signe certain d'authenticité.

On raconte en différents lieux de notre province qu'une belle jeune fille qui s'appelait Françoise ou plus communément *la Belle Françoise*, et qui était fille d'un riche seigneur du Comté de Bourgogne, fut surprise par son père dans un épais bocage, où elle écoutait trop complaisamment les tendres propos d'un gentil damoisel épris de ses charmes et auquel naïvement elle avait donné son cœur.

Le baron, qui était accompagné de ses gardes, ordonna aussitôt à ceux-ci d'enchaîner les deux coupables et de les enfermer chacun dans une prison à triples verroux. Ils y gémirent longtemps. Dans le silence des nuits, on entendait souvent l'infortuné damoisel clamer à la grille de son cachot : « Françoise, ma belle Françoise, je souffre plus de ta captivité que de la mienne. Avant que je meure, me pardonneras-tu de t'avoir aimée? » Et la belle Françoise lui répondait à travers les barreaux de sa prison : « C'est en vain qu'on a voulu nous séparer; mon cœur est toujours auprès du tien. Je mourrai bien heureuse si tu m'aimes toujours. Un tribunal austère doit bientôt trancher notre sort. »

En effet, un matin, on les amène tous deux enchaînés devant le prétoire. Ils étaient pâles et amaigris. Les souffrances du cœur plus encore que celles du corps étaient peintes sur tous les traits de leur visage. Ils n'avaient point d'avocats pour les assister, et les larmes qui coulaient de leurs yeux étaient leur unique moyen de défense.

Le baron avait donné aux juges un pouvoir absolu sur la vie ou la mort des accusés. Après avoir longtemps délibéré en silence, les juges tout-à-coup se regardèrent. « Voilà, se dirent-ils, deux êtres qui s'aiment tendrement. Nous voulons et ordonnons qu'ils soient déliés

sur l'heure; qu'on les marie séance tenante, et que le baron, pour sa cruauté, les dote richement et soit condamné à tous frais. »

Cette aventure inspira peu après la verve d'un chanteur populaire, qui composa la romance de *la Belle Françoise*. On la chante encore aujourd'hui en Franche-Comté, où elle a été recueillie en 1863 par Max. Buchon dans la forme suivante :

Deux amants tendrement épris
Soupiraient sous un chêne, (bis)
Quand le papa,
Passant par là,
Bien étonné, sur eux tomba.

O ciel! en croirai-je mes yeux?
Quoi! ma fille Françoise
Là, sans façon,
Sur le gazon,
Avec un pareil polisson!

Vite, mes gardes, enchaînez
Ce couple abominable;
Dans une tour,
A triple tour,
Qu'on les enferme pour toujours!

Là, le pauvre amant soupirait :
— Françoise, ma Françoise!
N'aurai-je donc
Jamais le don
D'obtenir au moins ton pardon?

Par les barreaux de sa prison :
Non, répondait Françoise;
Un tribunal,
Non moins brutal,
Va trancher notre sort fatal.

Devant les juges voilà donc,
Tous deux qu'on les amène,
Bien enchaînés
Et décharnés
Hélas! pour s'être trop aimés.

Les juges en se regardant :
Voilà deux amants tendres;
Délions-les;
Marions-les;
Et qu'il n'en soit plus reparlé.

LA LÉGENDE D'IMOGINE ET D'ALONZO.

Il le faut, dit Alonzo à Imogine, sa fiancée, je suis chevalier, et je pars pour la Palestine. Là-bas, peut-être je mourrai et un autre obtiendra ta main. Non, répond Imogine, que tu vives ou que tu meurs, je jure de te rester fidèle. Si je manque à ma foi, je veux en être punie sur le champ.

Une année, deux peut-être, s'écoulent sans nouvelles, et Imogine accepte pour époux un autre chevalier. La noce est brillante; on s'assied à une table somptueuse. Voilà qu'un étranger se trouve placé auprès d'Imogine. Son noble maintien, sa taille de géant inspire tout ensemble le respect et l'effroi. C'est en vain qu'on l'examine : son casque est baissé, nul ne le connaît, et chacun se demande quel peut être cet étranger? Immobile, il ne disait rien et regardait Imogine. Elle, d'une voix tremblante : Daignez ôter votre casque, seigneur, et prendre part à notre joie. Le guerrier obéit. Mais quelle surprise! C'est Alonzo ou du moins son spectre qui se lève et dit à Imogine : Reconnais-tu ton fiancé Alonzo mort en Palestine? Tu as oublié ton serment. Aussitôt il la saisit dans ses bras de fer et tous deux disparaissent au milieu de mille cris d'horreur et d'épouvante.

Les parents d'Imogine ne survécurent point à cette fin tragique, et maintenant leur château qui dominait nos montagnes n'est plus qu'un amas de ruines dans une enceinte déserte.

Il existe une vieille complainte sur ce thème, que l'on chante encore dans nos villages de Franche-Comté. Cette histoire a d'ailleurs une grande analogie avec celle que l'on raconte à Montrond dans le Doubs, au sujet du *Puits de la Belle Louise*.

LE RÊVE DU FIANCÉ

Voici encore une chanson populaire recueillie en Franche-Comté par Max. Buchon, qui contient une légende que le lecteur dégagera sans peine du texte assez misérable de la complainte.

J'ai fait un rêve cette nuit que ma mie était morte.
Je vais chez elle lui porter un frais bouton de rose.
— Belle, je vais m'y marier. Viendrez-vous à mes noces?
— La femme que vous épousez est-elle bien jolie?
—Elle n'est pas si jolie que vous; mais elle est bien plus riche...
— A vos noces je n'irai point; mais j'irai à la danse.
La couturière a donc coupé trois robes pour la belle.
La première de satin blanc, l'autre couleur de rose;
La troisième brodée en or, pour montrer qu'elle est noble.
En la voyant paraître, on dit : Voilà la mariée!
— La mariée je ne suis point. Je suis la délaissée.
Tout en dansant un premier tour, elle change de robe;
Tout en dansant un second tour, en met encore une autre.
Tout en dansant au troisième tour, la belle tomba morte.
Elle tomba du côté droit, l'amant du côté gauche.
Tous les gens qui étaient présents se disaient les uns aux autres :
Voilà le sort des amoureux qui en épousent d'autres.

LÉGENDE DE SAINT YVES.

(LIEUX DIVERS).

« Advocatus et non latro
« Res miranda populo. »

La verve populaire s'est beaucoup exercée aux dépens de saint Yves, ce pieux magistrat du XIII[e] siècle, que les avocats ont choisi pour patron, à cause de son désintéressement, bien qu'il ne soit pas avéré qu'il eut exercé leur profession. Ce qui paraît certain, c'est qu'il fut official du diocèse de Rennes, après avoir fait de fortes études en philosophie, en théologie, en droit canon et en droit civil. Il mourut saintement et fut canonisé en 1347 par le pape Clément VI. Une légende facétieuse rapporte qu'après sa mort, Yves, qui avait plus d'un tour dans son bissac, parvint à s'introduire subreptissement en paradis, en surprenant la religion du saint portier. Mais voilà que le bon Dieu ne tarde pas à s'apercevoir de la présence de cet intrus dans le céleste séjour. Il vient tirer saint Pierre par l'oreille et lui donne ordre de renvoyer Yves en purgatoire. Saint Pierre fait alors à Yves cette pénible communication. Yves l'écoute attentivement sans se troubler l'esprit. — « Eh quoi! dit-il, quand saint Pierre eut fait de parler, c'est une *sommation en déguer-*

pissement que vous prétendez me faire ainsi, sans le ministère d'un huissier immatriculé. Je vous oppose, comme c'est mon droit, une fin de non-recevoir. Votre procédure est entachée d'une nullité radicale et absolue. *Quod nullum est nullum producit effectum!* Faites-moi signifier régulièrement votre sommation par un huissier immatriculé et nous examinerons alors s'il y a lieu d'y obtempérer. En attendant, je reste où je suis et surabondamment je vous oppose la maxime *possideo quia possideo*. Saint Pierre se mit aussitôt à la recherche d'un huissier immatriculé pour faire dûment notifier à Yves ladite sommation; mais, chose digne de remarque, il chercha vainement dans tous les coins et recoins du paradis, il n'y trouva pas un seul huissier immatriculé. Et voila pourquoi Yves n'a pas encore perdu depuis ce temps-là sa place dans le paradis, et que d'Yves tout court nous avons fait saint Yves.

SAINT PIERRE ET LE PURGATOIRE.

Un pauvre homme venait d'être délivré des maux de ce monde et d'une méchante femme. Il se présente à la porte du paradis.

— Avez-vous fait votre purgatoire, lui demande saint Pierre?

— Oui, répondit-il, j'ai été marié.

— Alors entrez, car c'est la même chose, dit le saint portier.

Au même moment arrive un autre homme qui prie saint Pierre de le laisser passer aussi.

— Doucement! doucement! avez-vous fait votre purgatoire?

— Non, mais qu'est-ce que cela fait? ne venez-vous pas de laisser entrer à l'instant même quelqu'un qui n'avait pas plus que moi fait son purgatoire!

— C'est vrai, fait saint Pierre; mais il a été marié.

— Marié! eh bien, moi, qui vous parle, je l'ai été deux fois.

— Alors retirez-vous, dit saint Pierre. Le paradis n'est pas fait pour les imbéciles.

(Journal *la Franche-Comté*. 6 juin 1866).

AUTRE LÉGENDE SUR SAINT PIERRE.

On raconte, chez nous, qu'une fois le bon saint Pierre maugréait, suivant sa coutume, contre maints petits évènements qui scandalisaient sa

droiture. Ah! disait-il, si j'avais au moins la direction des affaires du monde, elles ne se passeraient pas de la sorte! — Prenez donc cette direction, lui dit le fils de Dieu qui l'avait entendu, car mon père permet que vous soyez tout puissant pendant vingt-quatre heures. Comme ils marchaient sans parler davantage, ils firent rencontre d'une vieille femme qui s'en revenait à la maison après avoir lâché ses pourceaux à la pâture. Pourquoi, lui dit saint Pierre, laisses-tu ainsi tes pourceaux à l'abandon? — C'est que, répondit la bonne femme, j'ai bien autre chose à faire qu'à les garder. — Et qui donc en prendra soin, demanda saint Pierre? — Ma foi, répond la vieille femme, je les confie *à la garde de Dieu* ; sa providence y pourvoira. Ce que Jésus entendant, il dit à saint Pierre : Voilà donc votre divinité déjà réduite à garder des pourceaux.

On peut tirer de cette légende plus d'une bonne moralité.

(*Revue littéraire de la Franche-Comté*. 1er janvier 1866, p. 137).

SAINT PIERRE ET SATAN FERMIERS DU BON DIEU.

Un jour, le Seigneur fit venir saint Pierre et Satan. « Allez, leur dit-il, je vous fais les fermiers de mon champ; cultivez-le et partagez-vous-en les fruits. « Et là-dessus, ils s'en allèrent. Saint Pierre se mit à faire bonnement ce que le Seigneur avait commandé. Satan ne fit rien du tout; le travail ne lui allait point; il ne se souciait que des fruits à récolter. « Bon, pensait-il, que Pierre travaille; moi, je regarderai; qu'il sème! à nous deux nous aurons les fruits. » Voilà ce qu'il pensait; mais, comme on dit quelquefois, nous pensons une chose et l'autre arrive. Or, saint Pierre, après avoir bien préparé sa terre y sema de la graine de raves; et comme la saison fut propice, les raves ne tardèrent pas à être rondes. Quand le moment de les recueillir fut venu, Satan dit à saint Pierre : « Tu sais, compère, que nous devons partager : c'est le maître qui la dit. Or, j'entends bien avoir la première part à choisir. — A ta volonté, répond humblement saint Pierre. » Satan choisit donc tout ce qui poussait hors du sol, laissant à Pierre les racines. Il coupa ses raves à fleur de terre et s'en alla très-content. Mais le sire fut bien attrapé, car il n'avait pour sa part de récolte qu'un peu de mauvaise herbe. L'année suivante, il se promit bien de mieux choisir. Il trouva saint Pierre à la besogne. « Que fais-tu là? Tu le vois, je compte nos choux. — Cette fois, mon cher, tu ne m'y prendras plus. Coupe tes

légumes et m'en laisse les racines. » On peut juger de son désappointement quand il vit qu'il n'avait eu pour sa part que d'inutiles trognons. L'année suivante, il revint. « Ecoute, ami, lui dit-il, tu m'as trompé deux fois dans nos partages. Je ne m'inquiète donc pas de ce que tu as planté cette fois-ci. Fais-en des choux, des raves; je veux qu'aujourd'hui toute la récolte m'appartienne. Laisse-moi du moins prendre la graine, répond saint Pierre, si tu veux que je puisse ensemencer notre champ l'année prochaine. » Satan y consentit. Or, de sa part, il ne put faire que des balais; car saint Pierre avait semé de la navette.

Satan fut pris de colère. Il se précipita sur saint Pierre, un bâton à la main. Mais celui-ci s'attendait à l'agression; il s'était muni d'une longue perche à l'aide de laquelle il put tenir son adversaire à distance, tout en lui caressant vivement les épaules.

Satan battu se réfugia dans une hutte à porcs. « Ah! si j'avais ta gaule, criait-il à saint Pierre! — La voilà; passe-moi ton bâton. » L'échange fait, le diable fut encore plus maltraité qu'auparavant. Il ne pouvait pas mouvoir sa gaule dans cet espace trop étroit, tandis que saint Pierre, avec son bâton, frappait à tour de bras.

On dit que Satan, rossé, s'enfuit et court encore. Depuis ce temps-là, saint Pierre sème et récolte dans le champ du Seigneur comme il l'entend. Son méchant voisin n'ose plus réclamer le partage. Il vient encore de temps en temps lui dérober quelques fruits; mais quels fruits? Des navets creux.

(*Id.* p. 326).

LES POURCEAUX DE SAINT PIERRE.

La verve populaire et chrétienne n'en finit pas sur le compte des exploits de saint Pierre.

Un jour, dit-elle encore, Satan et saint Pierre conduisaient ensemble leurs pourceaux au pâturage. Comme il fallait traverser une rivière débordée et que les bêtes refusaient de se mettre à l'eau, saint Pierre dit à Satan : « Prends-en un par les oreilles et passe devant; tous les autres te suivront. » Ce qui fut dit fut fait. Arrivé au milieu de la rivière, Satan se ravise : « Voire mais, dit-il à saint Pierre, quand ils seront sur l'autre rive comment les reconnaîtrons-nous? Je n'ai pas fait de marque aux miens. — Va toujours, répond saint Pierre; il sera facile

de reconnaître les miens : ils ont tous un trou sous la queue. — Alors, c'est bien, dit l'autre. » Et il passa.

Mais il advint que le courant ayant entraîné quelques bêtes à la dérive, toutes celles qui arrivèrent à bon port avaient un trou où saint Pierre avait dit. Satan s'écria tout déconfit et en s'arrachant les cheveux : « Allons, bon ! voilà que tous mes pourceaux se sont noyés ! »

(Doubs, Haute-Saône et Jura. Bords de la Saône, de l'Ognon, du Doubs et de la Loue).

LÉGENDE DE SAINT ELOI, FORGERON.

Eloi était en ce temps-là un habile et adroit maréchal. Le monde venait à lui de vingt lieues à la ronde. Bientôt l'orgueil lui tourna la tête. Il se crut au-dessus de tous les ouvriers et de tous les maîtres forgerons. C'est pourquoi il écrivit en lettres d'or sur l'enseigne de sa boutique :

Eloi, maître sur maître, maître sur tous !

Cet excès de fierté ne pouvait plaire à Dieu.

Un jour donc que le bon Dieu se promenait avec saint Pierre et qu'un bruit étrange montait jusqu'à eux. Qu'entends-je là-bas, dit le Seigneur? — Seigneur, répondit saint Pierre, ce sont de grossiers maréchaux qui ne peuvent comprendre deux ou trois mots qu'un de leurs confrères a écrit sur son enseigne. — Que dit cette enseigne, demanda Dieu? Seigneur, c'est écrit en lettres d'or :

Eloi, maître sur maître, maître sur tous !

— Va chercher mon ange exterminateur, pour qu'il brise d'un coup de foudre cette enseigne et qu'il punisse un coupable qui veut s'arroger un droit qui n'appartient qu'à moi seul.

Saint Pierre répondit : N'en faites rien, Seigneur, je vous en prie; Eloi est un de vos plus zélés serviteurs. Voyez-le; il tient en ce moment un livre ouvert devant lui, et il médite les paroles de l'Evangile.

Et comme le bon Dieu aime toujours mieux avoir à récompenser qu'à punir, il dit à saint Pierre qui lui avait demandé la permission de descendre à terre pour donner une leçon à Eloi : Eh bien ! va et fais comme tu l'entends.

Saint Pierre prend alors la figure d'un jeune homme, dit un mot à saint Georges en passant, et arrive, son chapeau à la main, sur le seuil d'Eloi. Eloi, en ce moment, frappait à tour de bras sur son enclume pour forger un fer à cheval. Plusieurs autres ouvriers travaillaient avec lui de compagnie.

Quand Eloi eut fini, il dit à saint Pierre : Que demandes-tu, jeune homme? Qu'y a-t-il ici pour ton service!

Maître, répondit saint Pierre, comme je fais mon tour de France, je n'ai pas voulu retourner dans mon pays sans vous faire mes offres de services.

As-tu lu mon enseigne? reprit Eloi.

— Oui, maître, je l'ai lue.

— Eh bien! alors, tu dois savoir que tu entres chez un homme qui en sais plus long que toi.

— C'est ce qu'on pourra voir. Au surplus, mettez-moi à l'œuvre, car c'est au travail qu'on connaît l'ouvrier.

Eh bien! entre, garçon, et forge-moi ce fer à cheval; mais fais bien attention qu'il ne faut que trois *chaudes* pour en faire un aussi bien cintré que celui que tu me vois à la main.

— Mais, répondit le jeune homme, il me semble que d'une seule chaude on en peut aisément faire autant.

— Jeune homme, reprit Eloi, tu me sembles bien présomptueux pour ton âge. Mets-toi là, et si tu ne tiens pas ta promesse, je te jette à la porte.

Saint Pierre obéit. Un compagnon va tirer le soufflet, et le fer fut rouge à l'instant. D'un bras vigoureux Pierre le frappa, et il en fit en quelques minutes un fer à cheval plus parfait qu'aucun de ceux qui sortirent auparavant de la forge d'Eloi.

Voilà, maître, dit saint Pierre en le lui présentant.

Eloi l'examine et le retourne en tous sens, Il n'y remarque pas le moindre défaut. — Reste ici, fit-il, je n'avais pas encore trouvé un ouvrier aussi habile que moi; mais toi, tu peux m'en remontrer.

Au même moment il pense à son enseigne. Il prend de colère le gros marteau et va la briser à grand coups redoublés jusqu'à ce que l'on n'y vit plus rien.

Pierre se dit alors : Il n'y aura pas besoin cette fois de la foudre de Dieu; mais pour que la leçon profite, continuons-là.

Eloi, après avoir jeté au feu les débris de son enseigne, monta dans sa chambre sans rien dire, comme pour demander pardon. Pendant ce

temps-là, Pierre et les autres compagnons travaillaient comme de coutume. Voici qu'un homme amène un cheval pour le faire ferrer. Eloi descend et dit à un garçon de tenir le pied.

Maître, dit Pierre, je ne fais pas comme vous, je ferre tout seul. Voulez-vous me laisser agir à ma manière.

Fais, répondit Eloi; mais surtout ne soit pas long.

Pierre tire alors son couteau de sa poche, va directement au pied du cheval, lui rase le sabot d'un seul coup de couteau, sans que la bête en ressentit la moindre douleur. D'un seul coup de main, le fer qu'il venait de forger est appliqué, soudé et cloué parfaitement au pied du cheval. Une foule de passants qui s'étaient arrêtés-là ne pouvaient en croire leurs yeux. Le lendemain matin Pierre demanda à son maître la permission d'aller à la messe. Tandis qu'il y était, un homme monté sur un fier coursier appelle Eloi pour ferrer sa monture. Il dit qu'il est pressé et que, messager du roi, il ne peut s'arrêter que six minutes.

Si mon nouveau compagnon était là, se dit Eloi, ce serait bien le cas de profiter de son adresse; mais il n'est pas plus sorcier que moi. Allons, garçons, attachez ce cheval, et moi je vais chercher mon couteau et l'assortiment des outils nécessaires pour ferrer. Le messager du roi qui n'était autre que saint Georges, alla prendre un verre de vin à l'hôtellerie voisine pour ne pas être là. Eloi prend donc son couteau et fait bien comme il avait vu Pierre s'y prendre la veille. D'un seul coup, il tranche le sabot; mais le sang coule, le cheval se jette à terre et rue. Eloi perd la tête. Le voyageur arrive et s'écrie : Comment! je vous ai confié mon coursier pour le ferrer et vous lui avez coupé la jambe! Pierre accourt aussitôt, fait retirer Eloi et ses compagnons, et ferre en un clin d'œil le cheval de saint Georges qui repartit bien vite, gai et prompt comme le vent.

Saint Pierre donna encore à Eloi quelques leçons et retourna ensuite auprès du bon Dieu. Eloi, peu de temps après, quitta sa profession, étudia et devint plus tard, avec la grâce de Dieu, un grand évêque et un grand saint.

(Récit d'Omer Bourrelier, d'Amancey).

UNE MALICE DU DIABLE.

Le diable voulant un jour attraper saint Joseph pendant qu'il dormait à midi, lui tordit méchamment les dents de sa scie. Or, quand le saint se réveilla, la scie marchait comme un charme. Le diable lui avait donné de la voie sans s'en douter.

(*Revue littéraire de la Franche-Comté*. 3e année, p. 328).

JUDAS DANS LA LUNE.

On trouve dans les poésies allémaniques du poète bâlois Jean-Pierre Hébel, dont notre compatriote Max. Buchon a donné une traduction fort estimée des connaisseurs, une pièce qui a pour titre : *L'homme dans la Lune*. C'est un ivrogne incorrigible, doublé d'un voleur, que la légende suisse a placé dans cet astre. La légende franc-comtoise y a placé le traître Judas.

Après la trahison et la mort de Judas, dit cette légende populaire de notre province, on agita en conseil divin ce que l'on devait faire de ce misérable, car on ne pouvait vraiment le confondre avec le commun des scélérats. « Où que vous me mettiez, avait osé dire ce grand coupable, je n'y serai pas seul. » Or, seras-tu mis en la lune, lui répliqua Dieu, où tu seras seul; car personne autre jamais n'y fut, n'y est et n'y sera! »

Plutarque, il est vrai, ne parle point de cette histoire dans le chapitre de ses Œuvres intitulé : *De la face qui apparaît au rond de la lune*. C'est qu'il l'ignorait vraisemblablement. La légende ajoute que *Judas dans la lune* y a la tête prise entre deux fagots d'épines. Et si quelqu'un se trouve dans une situation fort embarrassante, on dit souvent : *Il est comme Judas sur des épines*. On ne distingue pas très-bien; mais quand on voit, la nuit, cette figure impassible du traître Judas qui semble vous regarder de là-haut, les enfants lui lancent ce quatrain injurieux :

« Voiquy lai lenne;
« Due lai proumenne;
« Voiquy Judas,
« Mâge pou son naz! »

(*Revue littéraire de la Franche-Comté*. 3e année, p. 328).

LÉGENDE DE PHILÉMON OU DE L'HOSPITALITÉ.

Dans le temps où Jésus-Christ parlait à ses disciples, il y avait sur les bords du Jourdain un vieux solitaire appelé Philémon, qui habitait une chaumière autour de laquelle était un petit jardin qui le faisait vivre. Un soir, on frappe à sa porte. C'était saint Pierre qui venait lui demander l'hospitalité. — Soyez le bienvenu, dit Philémon. Mais saint Pierre lui dit : Je ne suis pas seul; j'ai avec moi douze compagnons. — Entrez tous, répondit le solitaire; je suis pauvre; mais tout ce qui est à moi est à vous. Alors saint Pierre fit signe à ses compagnons qui étaient à quelques pas. C'est ainsi que Jésus et les douze apôtres furent reçus par Philémon. Pour le récompenser d'une aussi cordiale réception, le Seigneur accorda à Philémon l'accomplissement de tous ses désirs honnêtes. Lorsque, rassasié de jours, le solitaire mourut, il souhaita, avant d'aller au ciel, de voir un peu ce qui se passait en enfer. Introduit dans le séjour des réprouvés par le diable lui-même, qui croyait faire de lui sa proie, Philémon proposa à Satan de lui jouer son âme contre quelques-unes des réprouvés. Le diable accepta, et Philémon gagna ainsi douze âmes en un clin d'œil. Craignant alors de perdre toutes les âmes de l'enfer avec ce mystérieux partenaire, Satan ne voulut plus jouer. Philémon emportant alors avec lui les douze âmes qu'il avait gagnées, prit le chemin du paradis. Il frappe à la porte du ciel. Saint Pierre vient lui ouvrir et lui dit : Soyez le bienvenu. Mais Philémon reprit : Je ne suis pas seul; j'ai avec moi douze compagnons, comme vous en aviez douze avec vous quand vous êtes venu autrefois me demander l'hospitalité dans ma cabane, sur les bords du Jourdain. — C'est juste, répondit saint Pierre; entrez-tous. Le bon Dieu n'a rien à refuser à Philémon, et tous ceux qui viennent à la porte du ciel sous ses auspices sont les bienvenus.

(Cette légende, que j'ai retrouvée dans plusieurs localités de notre province, a été rapportée avec plus de développements par M. Amédée de PONTHIEU dans *le Magasin du Foyer*, 6e année, p. 441).

LE SABBAT DES SORCIERS.

Il résulte des nombreuses procédures instruites autrefois contre les inculpés de sorcellerie, que les sorciers, pour aller au sabbat, se frot-

taient d'une certaine graisse qui leur avait été donnée par le diable et s'envolaient sur un bâton, après avoir prononcé des paroles mystérieuses. Arrivés au lieu où se tenait le sabbat, ils commençaient par adorer Satan sous la forme d'un grand homme noir ou d'un bouc. Ils lui offraient des chandelles, etc. Puis ils se mettaient à danser dos à dos pour ne pas se reconnaître, et les boîteux dansaient encore mieux que les autres. Les démons changés en béliers noirs donnaient la patte aux sorcières pour cette danse infernale qui s'exécutait ordinairement à la voix; mais parfois aussi Satan jouait de la flûte. Ces bals étaient tumultueux et confus. Les sorciers et les sorcières se mariaient ensuite. Après s'être vautrés dans les plaisirs immondes, les sorciers venaient s'asseoir à un banquet où mets et breuvages, tout n'était que vent. Le diable après cela se mettait à prêcher. Il exhortait ses sujets à se venger de leurs ennemis, à empoisonner les vaches, à détruire les moissons, à jeter partout des *sorts*, à renoncer à Dieu, à ses saints et au baptême. Les sorciers faisaient ensuite la grêle, en battant l'eau avec une baguette de coudrier. Ils parodiaient les saints mystères et célébraient la messe par dérision et moquerie. Le célébrant était vêtu d'une cape noire, sans croix. Après avoir rempli le calice d'eau sale, il tournait le dos à l'autel et élevait au lieu d'hostie une rondelle de rave, tandis que les assistants criaient : Maître, aidez-nous! Le diable finissait par les asperger d'urine avec un goupillon noir, le coq chantait et tout disparaissait.

Cette description du sabbat a été écrite avec plus de détails encore par Boguet (voir *Discours des Sorciers*, chap. XXII et *passim*. Voir les différentes traditions relatives aux sorciers, que nous avons recueillies dans le Jura et particulièrement dans l'arrondissement de Saint-Claude).

LES DEUX MAGICIENS.

Boguet, après avoir établi au chapitre VIe du *Discours des Sorciers*, qu'un sorcier peut nuire à un autre sorcier, et avoir posé en principe que la puissance des sorciers se règle selon le pouvoir du démon auxquels ils obéissent, rapporte cette histoire d'après une autorité qu'il cite :

Ce qui suit est facétieux en termes de diablerie. Un magicien con-

voitant une jeune personne, la ravit un jour, et, l'ayant montée sur un bâton, la porta par l'air jusque sur un château assis en Bourgogne, d'où il fut aperçu par un autre magicien, lequel, avec ses charmes, le contreignit de descendre en la cour du château, où il demeura tout honteux avec sa proie, sans se pouvoir bouger, étant sifflé et moqué de plusieurs notables personnages qui étaient là, appelés à certain festin, mais spécialement de son compagnon en magie, auquel cependant il rendit promptement la pareille; car comme ce compagnon magicien se fut mis à la fenêtre de l'une des chambres, voilà que tout soudain que celui duquel il se moquait, lui fait croître au front des cornes d'une telle largeur et épaisseur qu'il lui fut impossible de retirer son col et sa tête qu'il avait avancée hors le treillis de fer qui barrait la fenêtre, jusqu'à ce qu'ils se fussent accordés par ensemble.

COMME SATAN NOUS GAGNE.

Nous ne saurions, en cette matière, invoquer une autorité plus ponctuelle et plus imposante que celle de notre plus fameux démonographe, Boguet, qui nous a révélé les plus intimes secrets de la sorcellerie.

Satan, dit-il, pour apparaître aux personnes et les solliciter de se donner à lui, sait choisir le temps et l'occasion. Il prend ses gens lorsqu'ils sont seuls et qu'ils se désespèrent et tourmentent, soit pour la faim ou pour quelque autre accident qui leur survient.

« *Eve était seule aussi quand elle fut séduite.* »

Thiévenne Paget gardant des vaches aux champs, en perdit une. Elle se déconforta. Alors Satan s'adressa à elle et la gagna. Il en fit de même à Georgès Gandillon, qui se contristait de ce qu'il ne pouvait conduire ses bœufs. Pierre Gandillon, son père, fâché de ce que sa faulx ne tranchait pas si bien que celle de ses compagnons, se donna au diable, qui lui apparut à l'instant et le gagna. Beaucoup d'autres se sont laissés aller à lui pour leurs misères et pauvretés.

D'ailleurs Satan promet beaucoup. Il présente aux uns des richesses et les assure qu'ils ne manqueront jamais de rien. Il offre aux vindicatifs des moyens pour se venger de leurs ennemis et pour se faire redouter. Il fait croire aux autres qu'il les avancera en grade et en honneur.

Satan, en abordant les gens, leur déclare ouvertement qu'il est le

diable. Il leur fait renoncer *Dieu*, *chresme* et *baptesme*, et leur fait réitérer cette renonciation deux ou trois fois. C'est qu'en effet Dieu, le baptesme et le chresme sont les vraies armes avec lesquelles nous pouvons combattre le démon. Le baptesme nous met hors de sa puissance. Quand le sorcier a renoncé à son premier baptême, le diable le rebaptise en son nom. Dans ce *baptême du diable*, où figurent un sorcier et une sorcière pour parrain et marraine, un nouveau nom est donné au sorcier rebaptisé qui croit sans peine alors que son premier baptême est entièrement effacé.

Le diable sachant combien grande est la force du chrême contre lui, aussitôt qu'il a traité avec ses suppôts, leur racle le front avec son ongle pour l'enlever.

Tels sont, dit Boguet, chap. VIII et IX, les points principaux de la première conférence du démon et du sorcier.

LA GRÊLE DES SORCIERS.

(SAINT-CLAUDE ET AUTRES LIEUX).

Un grand nombre de sorciers, dit Boguet, chap. XXIIIe, ont confessé qu'ils faisaient la grêle au sabbat, afin de gâter les fruits de la terre. Ils battaient l'eau à cet effet avec une baguette et puis jetaient en l'air ou dans l'eau même une poudre que le diable leur avait donnée. Il s'élevait alors une nuée qui se convertissait en grêle et tombait le plus souvent dans le lieu que les sorciers avaient désigné.

Cependant, ajoute encore Boguet, dans son livre absurde, mais curieux, il faut que l'on sache qu'il y a des sorciers pauvres qui ne sont pas contents de la grêle, dans la crainte qu'ils ont de mourir par après de faim; de sorte qu'ils s'en combattent au sabbat avec les riches. On en a brûlé en ce pays qui l'ont aussi reconnu, jusqu'à dire, que comme les riches voulaient quelquefois faire la grêle et que les pauvres y contredisaient, il fallait jouer aux dés pour savoir laquelle des parties emporterait. Un autre sorcier a confessé à ce propos que les pauvres sont souvent en conteste au sabbat avec les riches, lorsqu'il s'agit de perdre les blés, ajoutant qu'une fois les pauvres avaient eu gain de cause sur les riches et que le diable les fit alors danser autour d'une gerbe de froment qui avait l'épi renversé contre terre.

LA POUDRE DES SORCIERS.

(LIEUX DIVERS).

La poudre des sorciers est tantôt noire, tantôt blanche ou cendrée, et tantôt d'une autre couleur. Ils s'en servent lorsqu'ils font la grêle et contre les personnes et les bêtes, pour les faire mourir ou bien pour les rendre malades. Tels sorciers ont en effet confessé (Boguet, ch. XXIVe) que pour faire mourir leur ennemi, ils lui ont fait manger une croûte de pain couverte d'une poudre blanche, qu'ils avaient eue de leur maître Satan. Thiévenne Paget, désirant se venger de Claude Roy, mesla de la poudre dans un fromage, duquel elle lui fit manger, et il mourut incontinent après.

Michel Udon et Pierre Burgot ont confessé que leurs maîtres, qui se nommaient, l'un Mayset, et l'autre Guillemin, leur avaient baillé une poudre cendrée, de laquelle ils se frottaient les bras et les mains sénestres, et à ce moyen faisaient mourir tous les animaux qu'ils touchaient.

Le diable, observe Boguet, ayant la connaissance de toutes les herbes et de leurs vertus, il lui est facile de composer un venin dont il fait part aux siens, pour procurer avec ce venin la mort d'une personne ou la maladie d'une bête. Mais je tiens aussi, ajoute Boguet, que la poudre qui se trouva dans le fromage dont mangea Claude Roy n'était pas poison, d'autant qu'ils furent plusieurs qui mangèrent du même fromage, et néanmoins il n'y en eut point de malade que Claude. Ainsi, sur quelques interrogats que l'on forma à ce propos à Thiévenne Paget, elle répondit qu'elle était bien assurée que ce fromage ne nuirait à autres qu'à Claude Roy, parce que son intention était de faire mourir celui-là seul.

Jacques Boquet ayant été battu par l'hôte de Mijoux, proposa de se venger du tort qu'il réputait lui avoir été fait. Il met de la poudre sous le seuil de la porte d'un buge où l'hôte tenait sept vaux, cinq desquels lui appartenaient, et les deux autres à un sien voisin. Les sept vaux retournant des champs passent par-dessus le seuil, cinq d'iceux, savoir les vaux de l'hôte moururent aussitôt, les autres demeurèrent sains et entiers.

Antoine Tornier jeta un matin de la poudre dans la fontaine d'Orcières, voulant faire mourir le bétail de Gros-Claude Fontaine, et dé-

fendit à son fils d'aller abreuver son bétail avant que celui de Gros-Claude eut bu. Celui-ci, oubliant cette recommandation, abreuva le premier son bétail qui devint aveugle et mourut, sans que celui de Gros-Claude eut aucun mal.

LES PAROLES MAGIQUES.

Les sorciers se servaient, assure-t-on, de paroles magiques pour jeter leurs sorts. Tel sorcier qui voulait faire mourir une bête la frappait d'une baguette en disant : « *Je te touche pour te faire mourir, etc.* »

Les autres pour aller au sabbat disaient, en mettant un bâton entre leurs jambes : « *Bâton blanc, bâton noir, etc.* » C'était le diable qui opérait et non les mots. Les mots ne servaient que de signal pour rappeler la convention faite entre le sorcier et Satan.

On dit que les sorciers prononçaient ces paroles inintelligibles : « *Gaber, Siloc, Fandu,* » lorsqu'ils voulaient faire qu'un poulet auquel on avait coupé le cou ne mourut point; et qu'ils se servaient de ceux-ci : « *Malaton, Malatas, Dinor,* » pour empêcher le tir précis d'une arquebuse.

En voilà suffisamment pour donner au lecteur une idée de ces propos diaboliques.

LE REGARD DES SORCIERS.

M. Xavier Marmier a dit, avec autant de grâce que de justesse : « Il n'y a plus aujourd'hui en Franche-Comté d'autre sorcellerie que celle des beaux yeux de nos jeunes filles, et aucun exorcisme ne saurait nous en guérir. »

Jadis, il n'en était pas de même. Les sorciers offensaient de leur regard. Les petits enfants en étaient plutôt endommagés que les grands. Le bétail même se ressentait de ce malheur, ainsi que les blés et les arbres (Voir Boguet, ch. xxviiie).

Rappelons ici, à ce propos, la jolie légende des *Nones* et du *Basilic* que nous avons recueillie dans la vallée du Cusancin :

« On sait que vers l'an 615, un monastère de femmes fut fondé par Randone à Cusance, à l'extrémité de la vallée du Cusancin et de la terre de Baume-les-Dames. Il fut dévasté par la peste et remplacé en

631 par une abbaye d'hommes (Voir à ce sujet nos *Traditions de l'arrondissement de Baume*). La légende rapporte que le monastère de Randone fut détruit cent ans après sa fondation et que toutes les religieuses moururent à la vue d'un basilic, à l'exception d'une seule qui, connaissant l'effet mortel du regard de ce reptile, lui présenta un miroir dans lequel il s'aperçut, ce qui le fit mourir à l'instant même. »

LA MAIN DES SORCIERS.

Les sorciers nuisaient et offensaient par un attouchement de main. J'ai vu, dit Boguet, ch. XXIXe, une sorcière qui bailla mal à un homme en le tirant trois fois par son habit. Et une autre fois passant parmi un troupeau de bétail, elle frappa un veau, au flanc, de la main. Le veau mourut quelques jours après. Et comme l'on vint à l'écorcher, on eut beaucoup de peine de séparer le cuir d'avec la chair, au lieu où il avait été touché. On trouva encore une main écrite et imprimée au même endroit. Les inquisiteurs ont d'ailleurs affirmé dans leurs ouvrages que le juge qui se laissait toucher à main et bras nus par le sorcier se rendait favorable à la cause.

LA BAGUETTE DES SORCIERS.

La baguette magique des sorciers avait surtout une puissance extraordinaire. Ils endommageaient les personnes et le bétail en les frappant avec leur baguette et en prononçant certaines paroles (Voir Boguet, ch. XXX.).

Les magiciens de tous les temps ont d'ailleurs fait d'une baguette leur arme la plus redoutable. C'est encore aujourd'hui à l'aide d'une baguette de coudrier que les *sourciers*, c'est-à-dire gens qui trouvent les *sources*, procèdent dans leurs recherches. Ils prétendent que cette baguette, tenue par eux horizontalement, s'abaisse d'elle-même vers le sol à l'endroit où l'on doit creuser pour trouver l'eau. Cette croyance est encore vivace parmi le peuple de nos contrées.

DES VOLTS ET ENVOUTEMENTS.

Mes recherches sur nos traditions populaires ne m'ont pas encore amené à découvrir en aucun temps et en aucun lieu de notre province l'usage des *Volts* et *Envoutements*. Ces sortes de maléfices renouvelés des Grecs au moyen-âge consistaient dans des images de cire dont les sorciers et charmeresses d'autrefois se servaient pour faire souffrir et mourir leurs ennemis. Après avoir fait baptiser ces images au nom de Belzébut, ils les poignaient et rotissaient, et la personne *envoutée*, c'est-à-dire à l'intention de laquelle le maléfice avait eu lieu, éprouvait les mêmes tourments.

Je me borne donc à renvoyer le lecteur curieux de connaître dans leurs détails les cérémonies des *Volts et Envoutements*, à ce qu'en dit Dusillet au début de son roman intitulé : le Château de Frédéric Barberousse, et Boguet au ch. XXXIe de son *Discours des Sorciers*.

PIERRES, BILLETS ET AUTRES CHOSES

QUE LES SORCIERS SEMAIENT PAR LES CHEMINS POUR NUIRE AUX PERSONNES.

La crédulité de nos pères admettait aussi que les sorciers semaient par les chemins pour nuire aux personnes, des pierres, des billets, des poudres, des herbes, des vermisseaux, etc. Une fameuse sorcière, bien souvent citée par Boguet, Françoise Secrétain, avait en effet confessé qu'elle jetait des pierres carrées par les lieux où devaient passer ses ennemis, ou bien le bétail qu'elle voulait endommager pour les faire mourir ou rendre malades. C'est chose remarquable, observe judicieusement Boguet, que ceux auxquels les sorciers veulent nuire tombent seuls malades en passant par-dessus ces *brouilleries*, et non pas les autres personnes. D'où il conclut que c'est le démon seul qui endommage en ce cas par quelque moyen secret, ces pierres, billets, herbes, poudres et vermisseaux ne servant que d'un signal entre le démon et les sorciers.

(*Id.*, ch. XXXII).

Lorsque les Suisses et Allemands furent appelés en France par ceux de leur parti, c'est-à-dire les Huguenots, ils s'armèrent principalement

de brevets de sortilége, et sûrs du succès à l'aide de ces fameux brevets, ils criaient *qu'ils allaient sonner le dernier coup de la messe en France.* Henri, duc de Guise, qui commandait aux catholiques, s'opposa à leurs forces et les défit. La plupart des chefs et des soldats étant morts sur le champ de bataille, on trouva ces billets pendus à leur col.

(*Id.*, ch. XL).

LES ENFANTS PROMIS AU DIABLE.

Il y avait autrefois, toujours au dire de Boguet, des matrônes ou sages-femmes sorcières, qui offraient au diable les petits enfants qu'elles recevaient, et puis les faisaient mourir avant qu'ils fussent baptisés, par le moyen d'une grosse épingle qu'elles leur enfonçaient dans le cerveau. Il s'en est trouvé qui ont confessé avoir tué ainsi plus de quarante enfants. D'autres les meurtrissaient dans le ventre de leurs mères, « et je crains, ajoute notre grand démonographe, que tant d'avortements d'enfants que nous voyons journellement arriver ne proviennent en partie de cette même cause. »

L'ENFANT RAVI PAR LES SORCIERS.

Boguet raconte encore (ch. XXXV) qu'un certain docteur dont il ne donne ni le nom ni le pays, avait, de son temps, un fils au berceau. Il arriva une nuit que la mère n'entendant point crier son enfant, appela la nourrice qui le chercha aussitôt, mais inutilement. Alors le père et la mère se levèrent. On chercha partout l'enfant sans pouvoir le retrouver. Ce qui était surprenant, c'est que toutes les portes et les fenêtres de la maison se trouvaient fermées. Ces pauvres gens restèrent dans cette peine jusqu'au point du jour. Alors un soldat qui avait été de garde cette nuit là sur la muraille, fit rapport qu'environ la minuit, il avait entendu une voix d'enfant en l'air. Ce qui fut cause que l'on sortit hors de la ville et que l'on trouva l'enfant au pied de la muraille, sous un buisson, couvert de fourmis qui commençaient déjà à le manger.

LE BÉTAIL ENSORCELÉ.

Pour endommager le bétail, les sorciers usaient, dit-on, de moyens

analogues à ceux qu'ils pratiquaient pour nuire aux personnes, c'est-à-dire d'une poudre, d'une graisse, d'un clin-d'œil, d'une parole, d'un attouchement de main ou de baguette.

Clauda Vernier, dite la Montagne, femme de Pierre Vernier, dit Billet des Granges, qui a été brûlée à Dole, avait confessé qu'elle faisait aller le lait des vaches de ses voisins aux mamelles des siennes. Voici comment le judicieux Boguet explique la chose : Le diable, dit-il, reçoit d'abord le lait des unes, et comme on trait les autres, il se trouve là avec son premier lait qu'il verse si subtilement dans le *seillot,* qu'il semble qu'il provienne de la tetine des dernières vaches. Si tout cela n'avait pas été écrit par un grave jurisconsulte, imprimé et réimprimé plusieurs fois, on pourrait croire que l'on cherche à en imposer au lecteur.

Il y avait d'ailleurs un signe certain pour reconnaître si le bétail avait été ensorcelé, savoir, lorsqu'il mourait enragé, selon qu'il advint à une poule de Rolande du Vernois. Cette femme avait deux poules. Un jour elle refusa un œuf à Gros-Jacques qui, se proposant de faire mourir ces poules, leur jeta du pain mêlé à une certaine poudre qu'elles mangèrent et dont elles moururent incontinent. Mais l'une d'elles, avant de mourir, se jetait par terre, sautait et grimpait contre les murailles, de façon qu'on la jugea enragée. La même chose arriva à plusieurs juments qui avaient été ensorcelées.

MALADIES DONNÉES PAR LES SORCIERS.

Les sorciers affligeaient leurs ennemis de toutes sortes de maladies, comme d'estomac, de tête, de pieds, de coliques, de paralysies, d'apoplexie, de lèpre, d'épilepsie, d'enflure, de rétention ou d'incontinence d'urine, etc. Ils faisaient tarir le lait des nourrices. Aussi Jeannette Gressor, femme de Jean Liégard des Granges, fût-elle brûlée à Dole (Boguet, ch. XXXIV.) parce qu'elle confessa avoir fait perdre le lait qui était cependant très-abondant, à Clauda, veuve Goguel, et à Nicole Clauderey de Mossans. . . . .

Une plume honnête se refuse à décrire ici une foule d'autres maladies attribuées au pouvoir surnaturel des sorciers. . . . .

. . . .

Laurent Breteney, citoyen de Besançon, où il fut brûlé pour crime de sorcellerie, n'ayant pu venir à bout de certain échange qu'il voulait

faire de sa maison contre celle d'un nommé Nicolas Bassand, dit enfin à celui-ci, après plusieurs propos tenus entre eux : *Or, me touchez en la main et votre maison vous demeurera.* Sur quoi Bassand se retira en son logis, où il ne tarda pas à tomber gravement malade. Comme on eut à lui ouvrir un abcès au bras gauche, on y trouva un linge. Le chirurgien Bouvot le tira avec une pincette, le lava et étendit sur la table pour l'examiner. Et comme le chirurgien le tirait, le patient criait qu'on lui arrachait tous les nerfs. Boguet dit savoir cela tant par le chirurgien que par les pièces du procès fait contre Breteney en la cité impériale de Besançon. Que si quelqu'un me demande en quelle façon ce linge était dans le bras gauche de Bassand, je lui répondrai, ajoute Boguet avec une bonne foi risible, qu'il est vraisemblable que le démon ayant, à la sollicitation de Breteney, endormi cet homme, lui incisa et ouvrit le bras, et puis y fourra le linge, et par après reserra et consolida l'ulcère si dextrement, qu'il n'y avait apparence d'aucune cicatrice.

POUVOIR MÉDICAL DES SORCIERS

C'est encore le fameux Boguet qui nous fournit les détails suivants, extraits du ch. XL de son *Discours des Sorciers.*

« J'ai vu une sorcière qui guérissait de plusieurs sortes de maladies. Pour un cheval piqué, elle disait certains mots en forme de prières et plantait un clou en terre. Cette femme, pour détourner l'orage, sortait de sa maison en marmottant quelques paroles entre ses dents, donnait à un pauvre autant de pain qu'il pouvait en manger dans un repas et au diable le plus gros sapin de la forêt voisine. Quand la même femme disait l'oraison pour les ventrées des chevaux, elle se mettait à la droite de la bête et se tournait du côté de l'église. Quand elle voulait guérir quelques vaches, elle demandait du pain et du sel au maître du bétail.

« Un mien voisin à été guéri par une vieille sorcière. Il était au berceau atteint d'une maladie fort étrange : il avait un hoquet persistant et si fort que l'on entendait ses sanglots à trente pas ; il avait en outre les yeux tellement chassieux et couverts de cire, qu'il ne voyait goutte. On recourt aux médecins, mais inutilement ; ce qui fit croire que le mal provenait de sortilège. On s'adresse à la vieille qui précédemment avait fait quelques menaces au père de l'enfant. On l'amadoue de paroles douces, si bien qu'elle promet de guérir le malade. A cet effet, elle s'enferme avec lui dans une chambre, après avoir demandé une

brique, un salignon et une couverture. On épie ce qui se passe par le trou de la serrure. Elle chauffe la brique et le salignon, puis ôte l'enfant du berceau, le met entre ses bras et se recouvre entièrement avec lui à l'aide de la couverture; si bien qu'il ne paraissait rien de leurs corps. Après être restée ainsi une demi-heure, elle se lève et rappelle ceux qu'elle avait fait sortir. L'enfant était guéri. Il est probable que sous la couverture la sorcière usa de quelques paroles et cérémonies qu'elle ne désirait pas que l'on vit ni que l'on entendit.

« Jeanne Platet était en prison depuis quelque temps, accusée d'avoir mis les démons au corps de Guillauma Blondan, jeune fille. Les parents de celle-ci la sollicitèrent de guérir leur enfant. Elle y consent enfin et dit à la fille de faire une neuvaine et durant icelle d'user tous les jours de *laisy*, ajoutant que de son côté elle ferait aussi la même neuvaine et qu'elle la commencerait un vendredi. La fille obéit et fit sa neuvaine; mais il arriva que la nuit du dernier jour la sorcière mourut en prison. Cependant la fille guérit quelques temps après, ayant jeté par le bas plusieurs petites bêtes en forme de lézards, ce que la sorcière lui avait prédit. Elle vomit aussi par la bouche beaucoup de matière verte dans laquelle il se trouva un charbon de la grosseur d'une noisette, et en même temps il se fit deux petits trous au plancher de la chambre qui passaient d'outre en outre.

« Mathieu André, de Pierrecourt, ne pouvait trouver remède pour se guérir d'une maladie qui le consummait. Il s'adressa finalement à un passant étranger qui lui demanda s'il voulait que l'on baillât son mal à un coq qu'il avait en sa maison. Il y consentit et fut guéri sur le champ. — Quand les sorciers veulent guérir une personne, ils jettent souvent le sort sur une bête.

« Je connais un homme qui, étant à l'âge de onze ans, fut ensorcelé par les menées d'un quidam que l'on soupçonnait et qui avait auparavant menacé le père de lui nuire et à ce qu'il aimait le mieux. Il advint un jour que, comme le fermier du père passait avec une poule qu'il portait à la main par-devant la maison du soupçonné, celui-ci lui demanda où il allait. Le fermier répond qu'il allait voir le fils de son maître, qui était malade. L'autre réplique qu'il en était bien fâché, toutefois qu'il y avait moyen de le guérir, et dit au fermier qu'étant arrivé en la maison de son maître, il dut mettre la poule qu'il portait à terre, et que si le garçon la tuait, il guérirait, mais que l'on se gardât bien d'en manger. Le fermier étant au logis de son maître, fait ce qui lui avait été dit. Il met bas la poule, laquelle se va rendre aussitôt devant

le garçon qui était malade. Ce garçon la prend par le col et la tue, et à l'instant guérit.

« Loyse Servant, dite la Surgette, guérit ainsi Philippe d'Amalanges, de Salins; mais à mesure que le malade guérissait, il lui mourait des poules et des cannes en sa maison, qui arrivèrent enfin jusqu'au nombre de vingt. »

(Voir *Traditions de l'Arrondissement de Poligny*).

PUISSANCE EXTRAORDINAIRE DU JUGE
SUR LES DÉMONS ET LES SORCIERS.

Le magistrat qui fait bien son devoir n'a rien à redouter du diable ni des sorciers. Dieu le veut ainsi pour que la justice, qui est de lui, soit exécutée. Satan redoute et craint souverainement les officiers et ministres de la justice, pourvu qu'ils évitent de se laisser toucher à mains et bras nus par le sorcier. On le sait surtout par le rapport que fit Rolande du Vernois. Cette femme était possédée par deux démons et soupçonnée de sorcellerie. « Lorsque j'approchai la conciergerie pour l'aller ouïr en réponse, dit Boguet, ch. XLII, elle était tourmentée plus fort que de coutume et disait que les démons me sentaient bien venir et que pour cela ils la vexaient ainsi.

LES CHÈVRES SAVANTES.

Claude Chapuis, de Saint-Amour, expert en chirurgie, était en 1585 à Constantinople attaché à l'ambassade française. Il écrivait à Boguet que des comédiens jouaient sur la place de l'Hippodrome avec des chèvres auxquelles ils faisaient faire mille tours d'agilité et de passe-passe. A la fin du spectacle, après leur avoir mis une écuelle dans la bouche, ils leur commandaient d'aller demander pour leur entretien, tantôt au plus beau de la compagnie et tantôt au plus laid; d'autrefois au plus riche ou au plus vieux, ou bien encore à la plus mauvaise femme. Ce que ces chèvres exécutaient si dextrement qu'elles s'adressaient, sans se tromper jamais, à la personne que les maîtres leur avaient dite, entre quatre ou cinq mille personnes qui assistaient à ces passe-temps, et avec une façon telle, qu'il semblait qu'elles voulussent parler. Or, qui ne jugera, observe Boguet (ch. XLIII) avec une assurance qui nous fait juger de sa crédulité et de celle de son siècle si peu éloigné du nôtre, que ces chèvres étaient femmes ou hommes ainsi transmués?

LE FILS DU GENTILHOMME HUGUENOT.

Le fils d'un gentilhomme huguenot se trouvant possédé, on employa le ministre du lieu pour le conjurer; mais ce ministre n'eut aucun pouvoir contre les diables; ce qui fut incontinent reconnu par le père, lequel, plus curieux de la santé de son fils que zélé pour sa religion, manda secrètement un prêtre catholique, qui s'aida des exorcismes accoutumés et ordinaires en l'église romaine, avec telle sincérité, que le possédé fut bientôt délivré de ses démons. « Je nommerais ce gentilhomme, dit Boguet, si je ne craignais qu'il fut repris par les seigneurs du canton auquel il est sujet. »

LE SIGNE DE LA CROIX

Un signe de croix suffit souvent pour chasser le démon. En voici deux exemples que cite Boguet et que l'on ne jugera peut-être pas déplacés dans ce recueil, les faits ayant eu lieu dant le voisinage de notre province.

Vers le milieu du XVIe siècle, alors que les Bernois tenaient le bailliage de Gex en la personne d'un Charcot, homme de la même terre et qui était de la religion prétendue réformée, celui-ci fut assailli de nuit au bois de Rat par une multitude de chats, à l'encontre desquels il se mit en défense, se servant d'une épée qu'il portait; mais comme il reconnut que son épée ne lui profitait en rien, il fit le signe de la croix et lors tous les chats disparurent.

Au commencement du XVIIe siècle, Antoine Gentil, du pays de Vaux et de la même religion que Charcot, chassa pareillement le diable avec le signe de la croix. Cet homme conduisait par eau une très-grande quantité de fromages à Lyon, lesquels vinrent à être submergés par un orage qui s'éleva subitement. Gentil, ruiné par cette perte, allait se désespérant par les chemins. Comme il passait par un bois, il fit rencontre d'un grand homme noir qui lui dit que s'il voulait se bailler à lui, il lui ferait recouvrer ses fromages et le ferait encore riche. Gentil demande à ce grand homme noir qui il est. L'autre répond qu'il est le diable. Gentil, là-dessus, fait le signe de la croix et à l'instant le grand homme noir disparaît. Et comme après cela on voulut savoir de Gentil pourquoi il avait fait le signe de la croix puisqu'il était huguenot et que les

hérétiques n'ont rien de plus en haine que la croix, il fit réponse qu'il était bon de se servir de toutes choses en sa nécessité.

A cette occasion, ajoute Boguet, les Saints Pères sachant très-bien que le signe de la croix est l'un des plus grands fléaux du diable, nous exhortent de nous en munir en toutes nos actions, afin que Satan ne puisse jamais rien contre nous.

LA BAGUE DE SORTILÈGE

Les bagues de sortilège étaient fort en usage autrefois. Ces anneaux magiques étaient faits, dit-on, sous l'observation de certaines étoiles ou planètes. Ils guérissaient de plusieurs sortes de maladies et étaient un préservatif contre d'autres. Ils avaient encore le privilège de faire vivre l'homme fort longtemps, de le faire réussir dans ses entreprises, de le rendre invulnérable, invisible, que sais-je!

Je n'ai encore trouvé en Franche-Comté aucune histoire populaire sur l'anneau de sortilège. Cependant la sorcière Guillemette Jobard, de Quintigny, a confessé (voir Boguet, 5me avis) qu'elle connaissait bien les deux bagues de sortilège de N***, et qu'il y en avait encore beaucoup d'autres qui en tenaient de semblables.

UN APOLOGUE POPULAIRE.

Voici un apologue populaire destiné à ridiculiser ceux qui s'attribuent le mérite d'avoir réussi dans leurs affaires.

Un limaçon venait de passer sur un pont. A ce moment même le pont s'écroula, et un lièvre qui arrivait dessus à fond de train, fut précipité dans la rivière. Et le limaçon, continuant sa route, se disait tout glorieux : « Ce que c'est pourtant que d'être habile. »

(*Proverbes de la Franche-Comté*, par Perron).

AUTRE APOLOGUE POPULAIRE.

Un jeune paysan s'était amusé à soulever un veau qui venait de naître. Il continua cet exercice chaque jour, et chaque jour il soulevait ce fardeau qui ne devenait pas de mois en mois sensiblement plus lourd. Il finit, cet enfant, par soulever un bœuf. — Evidemment, cette fable

a été imaginée pour mieux faire comprendre que l'exercice d'une faculté la fortifie, et cela dans des proportions étonnantes.

(*Id.*)

UN TALISMAN.

Autrefois, on recueillait avec beaucoup de soin, après l'avoir fait sécher, le cordon ombilical des enfants. C'était un talisman qui devait plus tard leur porter bonheur. On attachait à leur habit, quand ils allaient à l'école, cet organe desséché, et on assure qu'il leur ouvrait merveilleusement l'esprit. Quand on dit aujourd'hui proverbialement d'un individu : « *qu'il n'a pas son nombril dans sa poche,* » ou « *que les souris lui ont mangé le nombril*, » cela veut dire qu'il est sans intelligence.

(*Id.*)

LÉGENDE DE LA HUPPE.

On dit proverbialement d'une personne malpropre : « *Elle est sale comme une oupotte* (huppe). »

Si l'on disait sale comme une *aulère*, mot qui signifie *truie* dans notre dialecte franc-comtois, cela se concevrait; mais en quoi la huppe, si gracieuse, justifie-t-elle ce dicton malsonnant? Voici ce que nous apprend à ce sujet une tradition populaire recueillie en Franche-Comté.

Lorsque Noé fit sortir les petits oiseaux de l'arche, il leur donna à tous une leçon sur la manière de faire leurs nids. Il apprit aux uns à se servir de la plume et du crin; aux autres, de la laine. A celui-ci, il montra la mousse; à celui-là, les herbes sèches, les graines floconneuses, la terre glaise ou autre chose. La huppe, oiseau timide, comme on sait, se tenait à l'écart, sans mot dire, attendant que ce fût son tour. On l'oublia. « Et moi, fit-elle alors au bon Noé, moi qui suis la huppe, avec quoi ferai-je mon nid? » — « Avec de l'or. » Elle crut avoir mal entendu. Elle reprit donc : « Et moi qui suis la huppe, avec quoi ferai-je mon nid? » — « Avec de l'argent, » dit le bon Noé. Elle ne comprit point. « Mais moi, qui suis la huppe, reprit-elle pour la troisième fois, avec quoi donc ferai-je mon nid? » — « Avec des matières fécales, » répondit le bon Noé impatienté. La huppe, depuis ce temps-là, s'est soumise à cet ordre, et c'est pour cette raison qu'on dit en Franche-Comté : *Sale comme une huppe.* Il est vraisemblable, observe à ce sujet

un savant linguiste, que c'est de là que vient le mot trivial de *salope, sale huppe*.

(*Id.*)

LÉGENDE DU LOUP.

Quand la louve est en rut, des loups innombrables ne tardent pas à accourir auprès d'elle du fond des bois. On en voit des vieux, des jeunes, des gras et des maigres, des gris, des noirs, des blancs, des rousseaux, marchant à la queue les uns des autres. La louve promène sans trêve ni merci à travers les forêts et les campagnes cette file de poursuivants silencieux. Puis, quand ils s'endorment à la fin, elle s'arrête, se laisse couvrir et disparaît. A leur réveil les loups dévorent celui qui a été le préféré. Les caresses d'une louve donnent la mort, et, dit-on communément, *jamais petit loup n'a vu son père.*

(*Id.*)

LÉGENDE DE LA VIPÈRE.

Une légende nous explique pourquoi l'on dit proverbialement : « *Jamais vipère n'a vu son père ni sa mère.* La vipère femelle coupe la tête du mâle et l'avale. Cette tête opère ainsi la fécondation dans les entrailles, et les petits, pour sortir, rongent le ventre de leur mère. Cette légende de la vipère comme celle du loup se perpétue chez nous par les traditions orales. Elles sont vieilles de plus de deux mille ans. Ces erreurs populaires ont été accréditées par Pline, Gallien et autres, et combattues dans les écoles de médecine dès les XIVe et XVe siècles.

(*Id.*)

FREGUILLE - POUSSOT

ET L'AVENTURE DE LA JAQUOTTE PRENANT.

Un diablotin très-populaire dans nos pays, c'est *Freguille-Poussot,* ce petit lutin, à la mine éveillée, sautillant et vif comme un écureuil, grand comme rien, gros à l'avenant, la tête, une vraie tête d'enfant, ornée plutôt que couverte d'un petit *colurot* rouge : c'est l'enfant fée, le farfadet dont la tradition nous a révélé l'*existence* dans un si grand nombre de localités. Il n'y a tour qu'il ne fasse, sottise qu'il n'invente

pour tourmenter les pauvres gens qu'il a pris en grippe, particulièrement les femmes qui ont peu de tête et qui boivent un petit coup.

La Jâquotte Prenant, qui est morte depuis bien des années, que Dieu lui fasse paix! s'en allait un jour au moulin porter sa mouture. On allait ainsi au moulin, dans le vieux temps, pour y faire moudre une mesure : les meuniers d'alors étaient si voleurs ! A deux pas de son chemin, elle aperçut, à gauche, sous les branches d'un buisson d'*userolle* (érable), un linge avec un petit enfant dessus. Bien sûr, pensa-t-elle, c'est une gaupe à soldats qui aura déposé là cette pauvre petite créature. La bonne femme posa donc son *sachot* (petit sac) de mouture par terre, derrière le buisson, et, après avoir roulé l'enfant dans son tablier, elle rentra dans sa *cadaule* (maison). Ce pauvre petit ange du bon Dieu devait avoir faim. La Jâquotte, en un *vire-main* eut fait réchauffer le *paipai* (bouillie) dans une écuelle. Puis, au moment de donner la première *becquée*, avec la petite cuillère de buis, en bonne chrétienne qu'elle était, elle fit un signe de croix..... A l'instant, le farfadet, car c'était lui, s'élance comme un chat effarouché par le manteau de la cheminée, et se posant debout sur un quartier de lard, il crie à Jâquotte avec un ricanement :

Te lou maingerai, ton paipoutot (écuelle de bouillie),
Porte-Fouletot,
Lasse saichot!

Ce nabot guilleret tient donc du diable. Il n'en faut pas douter ; mais avec un signe de croix il est aisé d'éviter ses surprises.

(*Id.*)

Cette tradition franc-comtoise rappelle involontairement cette jolie nouvelle écossaise que Nodier a intitulée : *Trilby* ou *le Lutin d'Argail*. Or, il n'est pas aisé d'intéresser aujourd'hui à Freguille-Poussot des gens qui peuvent avoir lu Trilby. Le vœu que nous formons, c'est qu'il se rencontre un jour, en Franche-Comté, un écrivain de génie qui, profitant de nos humbles travaux, n'aille pas chercher au-delà des mers des sujets d'inspiration que notre belle province peut lui fournir à chaque pas. « La poésie court les rues, » a dit un de nos plus illustres contemporains, « et les poètes vont la chercher dans les nuages. Heureux celui qui la retrouvera où elle est ! »

LE DERNIER DES SORCIERS.

Le temps des sorciers est passé. Je ne saurais mieux clore cette série d'histoires sur leurs faits et gestes, que par le récit suivant que je trouve à la page 89e des *Traditions populaires* de la Franche-Comté, par Demesmay.

« Un jour un sorcier voulut prédire l'avenir; mais pour venger le ciel, le Saint-Office s'empara de sa personne. Le sorcier fut jugé coupable et condamné à périr par le feu. Tout était déjà préparé pour le supplice, lorsqu'un membre du sacré tribunal vint dénoncer au captif la terrible sentence. Il n'avait plus qu'à faire pénitence. « Je suis coupable, dit le condamné; j'entends la voix du remords qui accuse ma veine science. Je veux me préparer à bien mourir. » Il demande comme dernière grâce qu'on lui donne un morceau de charbon. Il obtient cette faveur. Aussitôt il dessine sur la muraille de sa prison un superbe coursier. L'inquisiteur en rit; mais voilà que le sorcier enfourche le magique animal et disparaît avec lui. On n'a plus revu depuis ni le cheval, ni le cavalier.

TABLE

—

POLIGNY, IMP. DE MARESCHAL.

